26

du 7 Avril 1900
au 4 Février 1905

Reliure et Dorure | PAPETERIE | Fabrique de Registres

Rue des Allemands N° 6 | H.ri LAGIER Genève | Rue des Allemands N° 6

PROCÈS-VERBAUX DE LA CLASSE D'AGRICULTURE

FABRIQUE DE REGISTRES

LAGIER FRÈRES

GENÈVE

6, Rue des Allemands, 6

Fournitures de Bureaux — Impressions en tous Genres

RELIURE & DORURE, etc., etc.

Pour renouveler ce registre il suffit d'en indiquer le Numéro.

4 Mains 4e Cloche N° *3577*

SDA 2879
(1900-1905) 1

Séance de la Classe d'Agriculture

du 7 Avril 1900

Présidence de M. de Candolle président
sont présents MM. de Candolle, Faesch
Bernard, Boissier, Fayoles, Viollier
W. Borel, Rallet, Héron, Martin
Robinard, Serre, Dunuid, Wuarin
de Seigneux, Bonna, Pyan Berchem
Odier etc, soit 20 à 25 Membres environ

Le procès verbal de la dernière séance
est lu et adopté.

M. le Prés.t donne connaissance des
diverses décisions prises par le bureau
relativement aux subsides alloués pour le
Remaniage et pour le concours du
Petit Bétail et au renvoi de la séance
qui devait être convoquée pour la discussion
de la question des tarifs douaniers.

Il annonce la candidature de MR.
Correvon présenté par W. Viollier & Dufour
M. de Candolle devant s'absenter ainsi
que M. Patry prie M. Faesch de bien vouloir
prendre la Présidence.

M. Bernard donne ensuite connaissance
avec les explications nécessaires et de la
situation actuelle du compte rendu du dernier
exercice financier, le déficit de f 380.65
s'explique par le fait du concours de Marrues
qui a causé de grands frais.

M. le P.t donne ensuite lecture du rapport

du vérificateur des comptes, il s'associe aux remerciements bien sincères que Mr Chauvet adresse à Mr le Trésorier pour les soins extrêmes qu'il apporte dans la gestion des intérêts financiers de la Classe.
Mr A. Senn voudrait que la Classe entière associât ses remerciements à ceux de Mr Chauvet pour exprimer à Mr Bernard ses sentiments de reconnaissance.

Fond Demole

Mr Senn demande ce qui en est du fond Demole.
Mr Bernard répond que ce fond fait l'objet d'un compte spécial dont il donne connaissance, l'approbation des comptes est ensuite votée à l'unanimité avec mention au procès verbal des remerciements proposés par Mr Senn.
Mr Bernard donne ensuite connaissance du projet de budjet pour le prochain exercice il clôt par un déficit de f 423. avec un total de dépenses de f 3126.
Mr Senn relève la chose, Mr Bernard répond que le cas s'est déjà fréquemment présenté sans que nos finances en aient souffert.
Mr Dumuid demande des explications au sujet du mode de répartition du subside de la fédération.
MM Bernard & Paesch lui donnent les éclaircissements nécessaires.
Mr le Pt passe ensuite aux propositions pour l'emploi du fond Demole il résume les discussions du Bureau, il estime

qu'il est préférable de ne pas faire de concours cette année, d'un commun accord le Bureau propose à la Classe l'achat d'instruments agricoles qui seraient répartis auprès des Sociétés d'Agriculture locales du Canton pour être mis à la disposition de leurs membres. Cette innovation pourrait provoquer la création de nouvelles sociétés, si la classe ratifie la décision du Bureau, celui ci étudiera les voies et moyens pour élaborer un programme à ce sujet.

Il s'agirait d'instruments à usage non simultanés tels que semoirs à engrais, cribles, charrues défonceuses, etc. tout cela va sans dire à titre d'essai pour une année et sans aucun engagement pour l'avenir

M. Besnard résume ensuite les divers points qui ont provoqués les discussions du Bureau, il voudrait qu'une commission fut nommée pour la surveillance de ces machines et l'organisation des dépôts, il soulève la question des frais de réparation

M. Senn estime que pour ce dernier point c'est en tout cas aux Sociétés ou aux membres d'un agence à les supporter, on pourrait déléguer un membre pour en surveiller l'entretien.

M. le Pdt fait ensuite voter sur le principe d'acceptation ou non de la proposition du bureau qui est adoptée

M. Mallet recommande aux intéressés l'achat de bottoirs

M. Dumont approuve la proposition du Bureau

et pense qu'on ne pourra pas acheter que peu d'instruments avec la somme disponible
M. le Pt rappelle que la Classe ayant été créée dans le but de rendre service à tous les agriculteurs du Canton, c'est pour cela que le Bureau a pensé aux sociétés locales n'ayant même aucune attache à la Classe.
La gestion est remise à l'unanimité au Bureau qui s'en occupera.
M. le Président excuse ensuite M. Constantin qui ayant eu un empêchement au dernier moment se voit obligé de remettre à une autre séance la gestion des viandes de boucherie qui devait être soulevée à cette séance.

Bois du Canton

Il ouvre la discussion sur le travail de M. Borel.
M. Mallet après avoir parcouru le travail qui est un véritable monument présente ses félicitations à l'auteur, personne ne regrettera que M. Borel ait attiré l'attention des intéressés sur les forêts du Canton de Genève. Il parle de la nouvelle loi fédérale et a à ce sujet des entretiens pour les cantons et les particuliers, de la surveillance actuelle très défectueuse des bois, des incendies d'herbes séchées par malveillance ou imprudence qui détruisent les taillis.
M. Mallet pense qu'il serait désirable pour que la formation de syndicats pour la surveillance en commun des forêts, voir même pour leur exploitation dans une

certaine mesure, les forêts, ou petits mas donnent si peu à faire.

Il signale les terrains qui étant d'un petit rapport au point de vue cultural auraient intérêt à être boisés et remis aux forêts dont ils peuvent être entourés. Il cite les terrains d'argile glaciaire qui rentreraient dans cette catégorie, les falaises les rives de torrents dont les arbres retiendraient la terre en lui donnant de la valeur, nous en avons un exemple près de l'Arve et du Rhône dont les rives sont par endroits absolument dénudées et sans valeur, le bois des pieds a été planté pour utiliser un terrain pierreux par exemple.

Il faudrait pour cela donner toutes les facilités possibles aux propriétaires, créer des pépinières de toutes sortes d'essences et où les jardiniers et pépiniéristes pourraient peut être se servir, il ne s'agirait pas de leur établir une concurrence mais d'aider au reboisement, en ce qui concerne les essences à employer, le chêne doit être préféré, il conseille encore l'ormeau, le frêne le hêtre et enfin les pins avec lesquels on arrive à de beaux résultats. il cite la Pologne où des terrains moins propres à cette culture ont été plantés avec succès en pins, des bois de 30 à 40 ans y sont avantageusement exploités pour la construction, la fabrication des échalas et l'allumage, les aiguilles de pin ont en outre l'avantage de fortifier le terrain

où elles tombent, Mr Rallet relève encore le fait que chez nous le personnel qui s'occupe de l'exploitation des bois n'est pas au courant de son travail.
Mr Senn cite la scierie de Versoix qui achète les aulnes marronniers et autres bois blancs pour le tournage à des prix suffisamment avantageux.
Mr Martin parle des inconvénient des bois de Chêne au point de vue des hannetons. Il relève le fait que le refrigage du chêne ne reussit pas toujours chez nous et en retarde la croissance, il pense aussi que si les forêts étaient conduites par des gens du métier leur exploitation aurait tout à y gagner.
Mr Glasson cite des terrains où le chêne ne croit que fort difficilement et dans lesquels les sapins au contraire se développent rapidement, mais le vol de cette essence se pratique sur une si grande échelle dans les environs de Noël qu'il y a des endroits où il a fallu y renoncer.
Mr Paesch se demande si étant donné la généralisation du papier il ne serait pas indiqué de cultiver des essences propres à sa fabrication.
Mr Borel rappelle qu'il a porté du tremble comme bois propre à ce dernier usage étant donné la rapidité avec laquelle il croit. Il remercie Mr Rallet d'avoir relevé les divers points de son travail.

A propos des plantations de la Tchingou
M. Borel fait remarquer que le pin est calcifuge et gèle fort souvent chez nous en tous cas il faudrait donner la preference au pin Sylvestre, Quant aux gardes il faudrait exiger d'eux qu'ils aient suivis des cours forestiers et soient capables de diriger une exploitation.
M. Borel répond à M. Penn que les prix des différents bois précités varient suivant les endroits, c'est nous qui importons le plus de bois et qui avons le plus de peine à vendre les nôtres
Au point de vue des tanneries M. Borel pense de son côté que les terrains cultivés sont encore plus favorables au développement des tanneurs que les terrains des bois de Chêne où ils n'ont guère de quoi se nourrir pendant leur état de larve
M. Borel communique ensuite des données fort intéressantes sur les divers rendements prix de revient et de vente à divers usages des bois d'œuvre moulés, fascines gros bois et écorces de forêts dont il dirige l'exploitation Grâce à un tableau qu'il met sous les yeux de l'assemblée et qu'il appuie de documents circonstanciés, chacun peut se rendre compte de son exposé, il recommande le cycle révolutif de 40 ans
M. le Président remercie M. Borel de son intéressant travail basé sur des données fournies par la pratique et par les expériences raisonnées de leur auteur

Mr Hénon à propos de l'exploitation des écorces fait remarquer que leur teneur en tanin diminue à mesure qu'on s'éloigne du Sol
Mr Senn dit que les tanneurs recherchent les écorces de 20 à 25 ans, que celles de 40 ans sont difficiles à vendre
Mr Borel a vendu cependant des écorces de 54 ans, si la croissance du chêne est rapide, l'écorce est de meilleure qualité.
Mr Nadet se demande pourquoi on utilise pas chez nous nos bois de hêtre pour la fabrication des chaises dites de Vienne, il dit que la fabrique d'allumettes de Lyon achète le bois de tremble étant donné la rareté du bois de châtaigniers, il pense que les plantons de chêne pourraient être utilisés pour la fabrication des sabots
Mr Hénon fait remarquer que le jeune chêne qui est blanc est de qualité plus mauvaise que le sapin, ce n'est qu'à partir de la 4me année que ce bois de chêne peut être utilisé avantageusement
L'aubier du bois de châtaigniers dure infiniment plus de temps que celui du chêne

Séance levée

Séance de la Classe

du 5 Mai 1900

Sont présents MM Bièler, Boissier Bonna, de Candolle, Constantin Duval, d'Ivernois, Dunant, Fayot les Hénon, Ant. Martin, Moré, Olivet Olivier, Odier, Patry, de Seigneux etc etc environ 25 à 30 Membres.

Présidence de M. de Candolle président

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Concours Pommes de terre

M. le P.t rappelle les noms de MM. les Juges pour le concours de pommes de terre il annonce que la liste d'inscription est close avec 13 concurrents.

M. le Présid.t chargé du rapport annuel de la Société des Arts a prié M. Patry vice président de bien vouloir présenter le rapport annuel de la Classe d'Agriculture à l'Assemblée générale de la Société Pour l'emploi du fond Demole, le bureau a fait le nécessaire auprès de nos 5 sociétés d'agriculture qui ont fourni les réponses demandées.

M. le P.t rend ensuite hommage à la mémoire de M. L. Archinard récemment décédé, il tient à rappeler que M. Archinard était un des membres les plus anciens de notre société dont il faisait partie depuis l'année 1854.

M. le Présid.t s'est fait l'interprète de notre

Section pour dire à M^r Charles Archinard la part sincère que la Classe d'Agriculture et le bureau ont prises dans d'aussi douloureuses circonstances.
Il remet en mémoire les titres des nombreuses publications du défunt dont la dernière parue en 1884 traitant de la culture de l'osier.
M^r le Pr^t dépose sur le bureau le programme des 2 foires qui doivent avoir lieu dans le courant du mois à Carouge et à Versoix.
Il donne ensuite la parole à M^r Bieler Professeur qui a pris pour base de sa conférence l'ouvrage de M^r le Professeur Pott sur le formalisme dans l'élevage du bétail bovin. M^r Bieler rappelle en 2 mots la manière de procéder dans les concours d'autrefois où les appréciations du Jury s'étaient basées que sur des données personnelles et étaient soumises au plus pur arbitraire, actuellement le but du Jury est de diriger le propriétaire dans l'élevage du bétail d'après des données uniformes fournies par les mensurations qui établissent certaines proportions nécessaires au développement des qualités requises, il faut en effet se rendre compte de l'harmonie de la construction des animaux de considérer les conditions de rapport entre les différentes parties de l'animal d'une part et d'un autre côté entre l'animal et sa destination travail ou production

Formalisme dans l'élevage du Bétail

Il importe de tenir compte de la corrélation de croissance, un animal qui est appelé à brouter devra avoir certaines proportions entre le corps et l'encolure si les jambes s'allongent par exemple il faudra que son corps s'accroisse en proportion si non l'équilibre serait rompu ce qui se présente dans les cas de stabulation permanente par exemple où le train de derrière étant seul en activité par le fait de la lactation et de la gestation se développe bien plus que le train de devant qui s'atrophie.

La mensuration du bétail a pour but d'étudier toutes ces choses et de permettre d'en tirer des déductions utiles à l'éleveur or M^r Petit conteste l'exactitude de ces données mais a oublié de parler du seul inconvénient sérieux du système les écarts de mensuration sur des sujets entre 18 et 36 mois, à sa naissance un poulain, un veau, un agneau est l'être le plus disproportionné qu'on puisse imaginer les cartilages qui retiennent les os ont une grande influence dans le développement des membres de l'ossature les extrémités se soudent en 1^er lieu, puis le centre, le bassin et enfin les os des côtés en dernier lieu, or Petit conteste ce point et prétend que les parties dures croissent des les mottes, il estime aussi qu'un animal de grande taille ne représente pas plus de valeur intrinsèque au point de vue du

travail qu'un animal de petite taille
il oublie que pour enlever des charges
par exemple un gros cheval a pour
lui bien des avantages notant le
démarrage, la hauteur du garot, le long
du corps ont leur importance, un
animal dont les leviers sont longs
dépense moins de calorique et de force
qu'un autre, Pour les mêmes raisons
le développement de la mâchoire a son
importance, le dos bien proportionné
indique généralement un thorax
également bien proportionné, les mêmes
signes contribuent à donner l'ampleur
du corps indépendamment des vertèbres
les extremités sont dures dans les races
de travail et plus minces dans les races
destinées à produire du lait, les seins
le tour de sangle ou thorax sont importants
à considérer, on admet généralement qu'un
grand développement de la poitrine
amène un plus grand développement
de toutes les fonctions, mais l'essentiel
ce sont les muscles qui relient et qui
recouvrent les côtes qui font jouer le thorax
et le poumon, donc à côté du soufflet il
faut étudier son moyen d'action, le
thorax n'a pas ce seul but, il soutient
aussi le corps on ne peut faire d'effort
la bouche ouverte car on manque de
point d'appui, les capacités du ventre
dépend du développement des côtes, il faut
aussi tenir compte du point d'attache

du diaphragme qui chez le cheval se trouve à l'extrême limite des côtes alors que chez le bœuf ou la vache il se trouve bien plus avant pour contenir les intestins et ceci parceque chez le cheval c'est le poumon qui est l'organe essentiel alors que chez la vache c'est celui de la digestion, les côtes protègent en outre ces organes.

A ce moment M^r Bieler avant d'entamer la question de la mamelle demande si vu l'heure avancée il ne serait pas préferable de remettre la fin de sa conférence à une autre séance qui serait contenue avec une visite au musée pour étudier le squelette cette manière de voir est adoptée par l'assemblée.

Après les applaudissements qui suivent cet exposé M^r de Candolle remercie M^r le professeur Bieler au nom de la Classe. Il prend ensuite la parole pour demander jusqu'à quel point la direction générale qui a été donnée à l'élevage répond à la production exclusive du lait et de la viande et si chez nous on ne sacrifie pas trop les formes au fond et cite des exemples qui vont à l'appui de son dire

Monsieur Bieler répond que la question de la production du lait est à l'étude que si les races croisées sont éliminées des concours c'est que si elles présentent

souvent de grands avantages au point de vue du lait rendant en mauvaise disposition ne donne pas, en outre la dernière étape d'une vache étant la boucherie, une belle conformation donnera de la belle viande.

M. Constantin confirme à propos des croisements ce que vient de dire M. Bieler et cite les vaches croisées Hollandaises de M. Dikio à Fribourg qui à la première génération donnaient beaucoup de lait puis dégénéraient & donnaient fort peu de bonne comme viande de boucherie en Angleterre il y a deux variétés de Durham ayant chacune sa destination spéciale nos races ont de la disposition pour le lait et l'engraissement, ne cherchons pas à les croiser.

M. le Prés.t rappelle qu'en 1889 à Paris on s'était plaint dans les rapports du manque de spécialisation de notre bétail M. Bieler cite les diverses expériences sans résultat qui ont été tentées pour améliorer notre bétail avec des races étrangères, on en est revenu et il a été reconnu que c'est par la sélection de nos races du pays qu'on obtient les meilleurs résultats.

Séance levée

Séance de la Classe du 2 Juin 1900

Présidence M. Patry vice Président
Membres présents: Bureau sauf M. Archinard et de Candolle. MM. Prod'hom Poyolles Brandt Dunner Dunnid, Barrau de Lessert Boissier, Boade, Bernard Durand etc soit une 20ne de Membres.
Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.
M. le Vice président annonce qu'il ne pourra être donné connaissance du rapport sur la marche du Phylloxera.
M. Micheli ayant un empêchement.
Pour la nomination d'un membre de la commission des chemins de fer fédéraux M. le Vice président propose M. de Candolle
Il donne lecture d'une lettre du département de Justice et Police relative à
et pour laquelle il sera le nécessaire, il donne connaissance à l'Assemblée de la lettre par laquelle M. de Wattenwyl donne sa démission de secrétaire.
M. excuse M. de Candolle parti pour les bains de mer
M. le Vice Président annonce que M. Archinard n'acceptera pas de nouvelle nomination au Bureau de la Classe
MM. Bernard & Viollier sont nommés scrutateurs pour les opérations du renouvellement du Bureau
Sur la proposition de M. Boade il est

procède à la nomination du Président
M. Constantin propose la candidature
de M. Patry vice président Cagnette
est agréé par 16 voix sur 17 suffrages
aux applaudissements de l'assemblée
M. Patry remercie pr l'honneur qui
lui est fait, ensuite il est passé à
l'élection de 12 membres du Bureau
qui est définitivement constitué par
Mrs. Bulletins retrouvés 15 valables 15
Daesch par 14 suffrages viennent
ensuite Mrs Hainon 13 Odier 13
Vidtier 13 Bernard 13 Constantin 13
Aurial 13 Martin 12 Muarin 12 de
Saigesaz 11. de Candolle 10 de Wolleswieler 10
M. Bertrand avec 9 suffrages Monsieur
W Borel avec 8 & Dumur avec 3.
Sont élus ensuite aux fonctions suivantes
Vice président M. Daesch par 13 suffrages
secretaire Aurial 13
vice secretaire Odier 9
Trésorier Bernard 13
Bibliothecaire Vidtier 10
M. le Président donne lecture du rapport
des délégués de la Classe à la réunion
de la Fédération des sociétés Romandes
à Sion les 4 & 5 Juin.
Ce sont Mrs Constantin, Muarin
Il annonce que la Classe a reçu de
Madame Trembley Savoie un cadeau
de Tout il va remercié
Il donne connaissance d'une lettre
de la société pour la protection des plantes

Exposition petit bétail à Bulle

Pendant le dépouillement de l'élection des Membres du Bureau, M^r Antoine Rastin donne lecture de son intéressant rapport sur l'exposition du petit bétail à Bulle les 2 & 3 Mai 1900.
On comptait 500 têtes de menu bétail environ soit 150 porcs, 200 moutons et 150 chèvres.
Les 2/3 de ces animaux étaient exposés par le canton de Fribourg qui du reste n'avait pas de sujets de choix.
Le canton de Vaud exposait une belle collection de porcs parmi lesquels ceux de la porcherie de sans façons à Romenthon méritait une mention spéciale.
Neuchâtel avait de beaux envois de Cesnier, des Ponts et de la Chaux de fonds
Le Valais avait envoyé des sujets méritants de Brigue et Sion, les Jurassiens s'étaient abstenus par motifs d'économie.
MM. Rastin & Rotteau représentaient le canton de Genève.
M^r Rastin estime que nous avons pour la race porcine d'excellents reproducteurs dans les races York Berk. mais qui ne nous empêcheront pas d'être tributaires de l'Angleterre de temps en temps pour renouveler le sang.
En ce qui concerne la race ovine, il y aurait actuellement dans le Jura Bernois des éléments nécessaires pour former une bonne race suisse par

les moutons de Rossy dont la toison est brune ou noire, à Ependes le choix des moutons Oxford ne semble pas donner des résultats satisfaisants Par contre les Valaisans semblent réussir fort bien avec les Southdown importés à Bourg St Pierre qui s'acclimatent fort bien jusqu'au delà de 2000 m d'altitude, la Suisse allemande faiblement représentée dans les races ovines & porcines avait par contre pris sa revanche avec la race caprine dont les races de Saanen et du Toggen assurent la supériorité La Valaisanne à col noir distance de beaucoup ses congénères au point de vue décoratif, puis vient la chamoisée assez généralisée.

Par contre la race grisaille qui manque de fixité ne faisait pas école, au point de vue financier le concours de Bulle a bouclé sans déficit grâce aux dons et subventions des Cantons et des Sociétés parmi lesquelles nous sommes reconnaissants de compter la Classe d'Agriculture

M. Martin donne ensuite quelques explications complémentaires sur son exposé il dit que si M. Rodhom fait encore des Croisements c'est parce que l'on lui en demande

M. Dumuid a été étonné du peu de Croisements exposés il en attribue la cause au fait que le canton de Vaud

avait exclu cette race de son élevage indigène

M. Constantin dit que les truies Baronnaises ne sont pas fortes et font peu de petits, on les élève encore pour la boucherie, il a constaté aussi une nouvelle variété, sorte qui a plus les caractères du véritable York ce qui n'est pas le cas du Sorts Royal par exemple race qui a dégénéré en Allemagne, pour nous il faut rechercher le grand York et éviter le petit, il est regrettable que l'Etat de Neuchatel ait fait le contraire

M. Ant Martin raconte ensuite que Spenser le plus grand éleveur de porcs les élève très à la dure et fait ainsi de solides sujets. V. b

M. Potay parle ensuite des béliers du Gd Combin les montagnards dans le Bourg St Pierre ont fait l'acquisition d'un bélier de 400 f pour remonter leur race et leurs essais ont été couronnés de succès

M. Barlon estime qu'avec un élevage rationnel et des races appropriées nous pourrons arriver à nous rendre indépendant de l'étranger

Paragrele

M. Faesch résume ensuite des essais qu'il a faits sur les paragrêles de M. Chanal et qui ne portent du reste que sur leur organisation puisqu'il n'a pas gelé cette année, ils présentent quelques défauts au point de vue de leur

manutention sur les échalas, ceux-ci n'étant pas de la même grosseur par de gros vents les parapets étaient un peu chavirés de tous côtés, pour les fixer il faut une bonne minute pour en placer six, deux hommes peuvent en placer de 10 à 12 par minute soit 600 à l'heure, cette invention de Mr Paesch ne pourra servir pour de grands vignobles, mais pour de petites vignes et dans les jardins il préservera les tomates par exemple et autres légumes sensibles du gel. les agrafes s'arrachent un peu, la pluie abreuve les capuchons et les fait glisser souvent le long des échalas.
M. Durand dit que malgré les inconvénients précités, M. Chanal a eu de nombreuses demandes, ces capuchons pourront encore se perfectionner ils sont sensés se conserver 6 ans.

Séance levée

Classe du 3 Novembre 1900

En l'absence de Monsieur Patry Monsieur Paesch prend la Présidence

Monsieur le Président prie Monsieur Constantin de bien vouloir rédiger le procès verbal, la Secrétaire ayant

démissionné et le vice Secrétaire
étant absent.
Présents Mrs Martin, Archinard
Héron, de Candolle, Lancoud
Viollier, Bernard, Gysler
de Seigneux, Ramu, Barde
Charles Borel, Dunand etc en
tout 39 personnes.
Mrs du Plessis et Rossier membres
du jury du Concours Jules Boissier
assistent à la séance
Mrs Viollier & Dunant fonctionnent
comme scrutateurs.
Il est décidé de remettre ƒ50 à la
Société des Arts pour participer au
souvenir qu'elle veut offrir à Mr
Coutau à l'occasion de ses 25 années
de service comme Conservateur de la
Bibliothèque.
En remplacement de Mr de Westerweller
et Auriol démissionnaires sont élus
comme membres du Bureau Mrs
Barde et William Borel.
La Classe nomme pour être présente
au Comité d'Agriculture pour le
choix d'un membre en remplacement
de Mr Louis Archinard décédé Mrs
Viollier, Odier et Borel
L'ordre du jour appelle la nomination
d'un Secrétaire, Mr William Borel
est appelé à cette fonction.
Pendant le dépouillement des scrutins
la discussion s'ouvre sur le 4me objet

à l'ordre du jour.

Entretien sur les vendanges

Pourriture du Raisin

M^r de Candolle fait remarquer combien cette année la pourriture s'est déclarée sur des raisins n'ayant pas atteint un degré de maturation avancée, il se demande à quoi il faut l'attribuer ?

M^r Dorner attribue cette pourriture hâtive à un ver ?, et aux pluies

M^r Ramu à la végétation extraordinaire et la température du mois de Septembre qui a été chaude et humide parlant de l'extrême et persistante végétation fenillages M^r Paesch l'attribue aux différents traitements que l'on fait subir à la vigne sulfatages et soufrages, Il donne quelques résultats de pesées de moût mais estime qu'il est difficile d'attribuer une valeur réelle à ces pesées vu qu'elles sont soumises à différents facteurs température du moût et surtout grande différence dans les éprouvettes

M^r de Candolle trouve que l'on devrait beaucoup plus généraliser l'emploi de l'alcoomètre dans le Canton de Genève.

Concours Pomme de Terre Rapport

Passant au rapport sur le concours de pommes de terre M^r le Président salue la présence de M^r du Plessis et Rossier et les remercie d'avoir bien voulu accepter les fonctions de juges.

M^r du Plessis lit un rapport tout ce qu'il y a de plus intéressant sur le résultat du concours, rapport plein d'excellents conseils et attirant l'attention des concurrents sur telle ou telle erreur commise.

Ce rapport sera publié in extenso dans les bulletins de la Classe.

à la suite de ce rapport accueilli par de chauds applaudissements M^r Daesch remercie en nom de M^r du Plessis et donne connaissance des noms des lauréats.

	1^ère Catégorie		2^me Catégorie	
1	M^r Vuarin	f 100	1 M^r Danel	f 60
2	Delarageaz	75	2 " Besson	50
	Dorner	75	3 Emery	40
3	Martin	60		
4	Meyer	40		
	Durand	40		
5	Plan	30		
6	Maréchal	20		
7	Casmes	10		

M^r le Président félicite les lauréats et tout spécialement M^r Vuarin qui a obtenu le maximum des points chose bien rare dans un concours.

une instructive discussion fait suite à ce rapport.

M^r Martin aimerait avoir l'avis de M^rs les jurés sur l'emploi de la fumure de ferme.

M^r Rossier est opposé aux engrais

chimiques car leur emploi peut être
dangereux c'est à dire nuisible
Il a observé que les engrais chimiques
mêlés au fumier amenaient une
fermentation qui occasionnait la
pourriture, Employez le fumier
décomposé, le mettre dans la raie où
il n'y a pas de pommes de terre,
ou bien étendre le fumier sur le
champ et planter au buttoir est selon
lui le procédé rationnel.
M. de Seigneux aimerait savoir si
l'un des lauréats peut donner un
compte exact en chiffres argent du
résultat de sa culture.
M. du Plessis espère que les agriculteurs
genevois ne prendront pas mal ce
qu'il va dire, mais il a été étonné
qu'ils n'emploient pas davantage
la chaux de Brabant, ou alors que
l'on n'adapte pas une recette à
l'ancienne Grangère, nos terres
ne sont pas assez convenablement
travaillées.
M. Dorner qui a employé passablement
d'engrais chimiques a eu une superbe
végétation, mais alors un médiocre
rendement, il l'attribue à la potasse.
M. Muarin a constaté que soit dans
les pommes de terre, soit dans les
betteraves la pourriture a été amenée
par le chlorure de potassium.
Il répond à M. de Seigneux qu'il

compte que ses pommes de terre
lui donnent un revenu d'environ
f 100 par pose.
M. Ashmead a employé avec succès
un procédé d'un pays humide
l'Ecosse, soit de fumer en automne
mais en laissant le fumier étendu
sur la surface du sol et croit que
la déperdition d'azote est beaucoup
moindre qu'on se le figure.
M. Bosel s'est toujours trouvé
mal de l'emploi de chlorure de
potassium, mais très bien de l'emploi
du sulfate de potasse qu'il recom-
mande que l'on emploie en automne
Il estime le nitrate de soude beaucoup
trop cher et pas à sa place dans
la culture des pommes de terre
Cette intéressante discussion
n'est interrompue que par l'heure
avancée.

Séance levée

Classe du 1er Décembre 1900

Mr William Patry Président
21 membres présents
Séance ouverte à 10 h. 10
Le procès verbal de la précédente séance en lu et approuvé
Il est procédé au remplacement de Mr William Borel qui n'a pu accepter sa nomination de Secrétaire de la Classe
Mr Marc de Seigneux présenté par le Bureau de la Classe est nommé Secrétaire à mains levées
Mr Patry lit une lettre de la Commission d'organisation du Concours de Vignes greffées pour le quel la Classe alloue une somme de deux cents francs
Mr Patry donne connaissance du Choix fait par le Bureau de la Classe de Cinq délégués pour la réunion de la Fédération de l'Arbre Romande à Lausanne le 6 Décembre qui sont MM H. Patry, L. Vuarin, H. Faes, Barde, V. Viollier — Le choix est ratifié par l'assemblée
Mr Patry dépose sur le Bureau deux brochures offertes à la Classe
Mr de Candolle offre à la Classe une brochure contenant les procès Verbaux du Congrès International des Syndicats Agricoles et un autre un volume des Vte rendues du Congrès international de Viticulture de Paris en 1900
Congrès de viticulture à Paris
Mr Dumont dit au sujet de ce travail qu'il y a peu à y prendre pour notre canton tout s'y rapportant à la France

MM. Barde rapporte sur le tableau dressé par MM. le Dr Chuard à Lausanne „ Composition et mode d'emploi des matières fertilisantes „ Prix 2 fr, réduit à 1 fr 50 pour les Stés d'agriculture. Il en fait un grand éloge.

Rendement des plantations d'essais vignes américaines

MM. H. Faesch donne lecture du rapport de MM. Marc Micheli, absent, sur le rendement des plantations d'essais de vignes américaines dans le Canton dont les 3/4 de porte greffes ne subsistent plus que dans les champs d'essais. La récolte de 1900 a été une fois 1/2 supérieure à celle de 1899.

Le rapport de MM. Micheli est déposé aux archives et sera imprimé au Bulletin.

MM. de Candolle ne peut malheureusement donner des indications très exactes et utiles sur les vignes américaines qui ont été cette année abîmées par la grêle. Le rendement a été très inégal et les pesées rendues impossibles, de plus les vendanges se sont faites par le mauvais temps et il a dû renoncer à obtenir du Chiffre de détail. Dans les vignes américaines comptant déjà quelques années le mal a été atténué par le développement foliacé.

L'hybride Riparia x Rupestris, principalement le 101 x 14 aurait donné un très bon résultat, la récolte sur les 2/3 environ grêlés a été relativement bonne, équivalant à 73 Hectolitres à l'hectare. Les vieilles vignes par suite des frais considérables d'entretien de traitements ne donnent plus assez pour obtenir ce qui est absolument obligatoire

aujourd'hui le maximum de rendement
la reconstitution s'impose partout
Dans le midi de la France on reconstituait
en plants greffés sur place. au congrès
de Montpellier en 1893 on vota à l'unanimité
l'abandon de ce mode de faire et la
reconstitution par des plants greffés-soudés
Mr de Candolle cita le travail de Mr
Chauzit père dit le dernier Mr de la
Rouve Vitriole — Mr Chauzit avait planté
il y a 10 ans 2 carrés l'un greffé sur place
l'autre en plants soudés la production
a été pour ce dernier mode, et sur une
moyenne de 10 années supérieure à
l'autre de ... 37 %

Avec les plants greffés-soudés on est
assuré des Sucres

Mr de Candolle informe la Classe que la
légation du Brésil lui a demandé des
renseignements sur le vignoble Suisse
Il s'est mis en mesure pour contenter le
compte rendu à rédiger à son intention une petite
notice sur le vignoble Genevois et il
demande aux membres de la Classe de lui
fournir autant que possible des données
statistiques.

— Mr Pictet a remonté à Sacconnex
— Mr Hénon n'a pas plus de vignes
à Satigny regrette de ne pouvoir communiquer
des données exactes, certaines. Il ne peut
les obtenir de ses vignerons « Pessimiers
mais à l'occasion les vignes américaines
il doit recommander l'abandon
absolu

Le petit Bouchet × Riparia N° 143 propagé
dès début des essais par Mr Marc Michelin
C'est un superbe plant d'ornement mais
il ne vaut rien pour le producteur, essayé
soit en de l'argile soit dans le gravier
il ne fait rien et doit être rejeté
Mr H. Faesch dit que dans un ancien
champ d'essai datant de 1894 et
continué jusqu'en 1897 la récolte a
atteint environ le double de l'an
dernier. Il est à remarquer que les
boutures établies sur des fortes greffes
abandonnés maintenant à cause de
leur trop faible résistance tels que Taylor
× Solonis — York × Madeira Viala etc.
se comportent admirablement soit comme
vigueur de végétation soit comme quantité
de récolte — Un seul fait exception
cette règle au point de vue de la récolte
c'est le petit Bouchet × Riparia qu'il
serait plus avantageux de supprimer
ainsi que l'a déjà fait observer Mr
Alenoz

D'autre part dans une parcelle de vigne
reconstituée en 1899 c'est à dire à la 2e
feuille, à la 3ème si l'on tient compte de
l'année de pépinière la récolte a été
vraiment très abondante. Cette parcelle
a une surface de 1600 mc, elle a été
établie sur une ancienne vigne après
une année de culture, greffée sur
Riparia × Rupestris 1014 + 3306 et
sur Aramon × Rupestris Ganzin 1

a

1900

pour la 1re récolte 11 brandées de vendange soit 550 litres de moût soit environ 25 setiers à la pose Genevoise

On peut considérer cela comme un fort beau résultat — lorsque précédemment on replantait une vigne en Chasselas du pays il fallait attendre quelquefois 4, 5, 6 ans et même d'avantage pour arriver à cette production.

C'est là donc un des avantages inestimables de la vigne greffée sur porte greffes Américains — si elle coûte plus cher à établir elle rapporte plus vite que

Mr Faesch insiste sur le fait maintenant où la reconstitution est entrée dans une voie active et où l'on ne parle plus de champs d'essais l'on porte une attention bien plus sérieuse aux greffons qui sont choisis en sélection mise avec le plus grand soin avant la vendange ainsi que le font des maisons sérieuses et de confiance telles que celles qui sont au service de la Cantonale — les plants américains greffés avec les quels la reconstitution dont parle Mr Faesch a été faite sortent des pépinières de Bellevue à Meyrin aux Acacias

Lorsqu'on s'occupait que de la valeur des porte greffes au point de vue de leur résistance et de leur adaptation au sol on attachait peut être une moins grande importance à la sélection des greffons bien pour cela que les vignes reconstituées

actuellement donnent généralement des récoltes plus abondantes que les anciens champs d'essais

— M. de Candolle dit qu'au point de vue de la résistance le Riparia tinderminé greffé de Ruth en 1892 est tué par le phylloxera tandis que le Taylor et le Solonis n'ont jamais été éprouvés par le phylloxera dans sa vigne le phylloxera dans notre pays attaque le Franco-Américain plus que l'Américain Américain

L'Américain pur réussit parfaitement

— M. Marin possède le plus ancien porte greffe planté en 1875 — cette vigne de provenance de M. Pulliat porte encore des souches pleines de vigueur. Dans le sous sol graveleux l'Otello réussit bien si parmi les anciens porte greffes le York Madeira ne réussit pas le Taylor le maintient depuis plus de 20 ans en parfait état il reste très vigoureux — la question d'adaptation au sol est de telle importance mais celle de l'affinité aussi car on voit que le Riparia ne s'accorde pas avec le Gamay — les plants là sur Viala ont plus de végétation et réussissent mieux

Enquête sur les rendements des champs d'expérience communs Jules Boissier

M. Patry donne la parole à M. de Seigneux pour communiquer les résultats de l'enquête faite sur les rendements des champs de pommes de terre au Concours Jules Boissier en 1900 —

1900

Sur 14 questionnaires adressés 10 réponses sont parvenues au Bureau d'avril :

en 1re catégorie

MM Antoine Martin : Vitry
J. M. Carme — Nancy
F. Delarageaz — Corsier
Meyer — Athenay
Jules Plan — Bourdigny
Ch. Wörner — Meinier
Ed. Voirin — Cartigny
Ad. Dumont — Vesancy (Versinges)

en 2e catégorie

Jules Besson — Cruvins Bossey
P. Duval — aux Essets

Chaque questionnaire portait sur
la Surface du Champ
le Coût de la Fumure
" de la plantation
" du 1er Sarclage
" du Sulfatage
" du 2e Sarclage
" de l'arrachage et mise en Cave
et enfin du Loyer de la terre d'après la localité
puis l'indication du Produit brut total en nombres ronds
a en grosses pommes de terre
b en petites "

Pour tous les concurrents la fumure n'a été portée au Champ que pour les 2/3 de la valeur

Les résultats constatés ont été les suivants

En 1re catégorie

MM Martin 2h 95-13 1/4 pois de Semence 1527 à l'Hectare
Carme 1,23-6 " 16422 "
Delarageaz 1,45-11 1/2 17931 "

1900

	H			Hre
Meyer	4,32	14/4 fois la semence		18/18 à l'Hectare
Plan	1,35	13 "	"	22370 "
H. Dörner	1,48	16 "	"	23648 "
Muarin	2,27	22 "	"	24230 "
Dumont	2,18	16/3 "	"	27249 "
soit pour	17,23	une moyenne de		20366 à l'Hectare

La en 2de catégorie

Besson	50 ares	11/ fois la semence	22000	à l'Hectare
Danel	66 "	12 3/4 "	24287	"
soit pour	1,16	une moyenne de	23300	"

La proportion des grosses et des petites p. de terre a été généralement de 2/3 et 1/3

La récolte cette année a été très belle et fort abondante et les prix par conséquent ont été baissé

En estimant à 6+ les grosses p. de terre et à 5+ les petites tous les Cultivateurs seraient en bénéfice, à 5+ et 3+ deux seulement seraient en perte les autres auraient encore des résultats très rémunérateurs et enfin en établissant les prix à 4f50 et 2+ ce qui malheureusement est plus près de la réalité trois seraient en perte et les autres toléreraient encore en bénéfice, savoir:

Mr Martin perdrait 52+60 par pote 195+ par Hectare
Carrue " 53 " " 196 "
Dorner " 28+60 " 106 "

tandis que

Mr Delarageaz gagnerait 4f85 par pote ou 18+ par Hectare
Meyer " 73 - " 270 "
Plan " 110 " 408 "
Muarin " 64f50 " 239 "
Besson " 25f85 " 96 "
Danel " 75f35 " 278,80 "

Tous, loyer payé et les prix

1900

de 4.50 et 2 [illegible] pommes de terre prises à la Ferme

On peut donc dire que d'ensemble et malgré ces prix très bas le résultat est plutôt satisfaisant. Il est juste de reconnaître que les cultivateurs étaient tous des lauréats de concours de la Chaire d'Agriculture !! ...

M. le Député remercie MM. les Concurrents qui se sont empressés de répondre très obligeamment aux questions posées par le Bureau de la Chaire. Cette étude ne sera point inutile, elle doit encourager les agriculteurs à tenir toujours des notes aussi exactes que possible de leurs diverses cultures et à rechercher aussi leurs prix de revient.

M. de Candolle préférerait que l'on ne tint pas compte des frais de la valeur des loyer de la terre qui varie selon les localités et qu'on laissât cet élément en dehors.

M. Aug. Martin rapporte sur l'Exposition Cantonale de bétail à Brigue en Octobre dernier. Il fait circuler des photographies de ce Concours.

Exposition Cant.le de bétail à Brigue

Le bétail bovin se compose de 3 races la brune, la tachetée et la race d'Hérens. Cette dernière surtout race de montagne, rustique et très appropriée au Valais. Elle demanderait à être améliorée par de judicieuses sélections.

L'espèce porcine a race indigène est défectueuse et devrait être remplacée par

des races perfectionnées. Le Gouvernement du Valais recommande pour cela la Yamnorta et le York

L'espèce caprine Elle était remarquable surtout la race blanche à col noir — 90 sujets formaient un ensemble superbe A signaler un bouc blanc sans cornes et quelques boucs bons coureurs provenant d'un croisement de Bouquetin et de chèvre gris cendré

L'espèce Ovine Le mouton noir avait très bel aspect, il ressemble assez à la race noire d'Ecosse et mériterait d'être conservé. Le Southdown paraît pouvoir s'acclimater au Valais il y a eu quelques essais de ce côté là assez satisfaisants, seulement il faudrait améliorer les étables car dans les conditions actuelles le mouton souffrirait d'une longue stabulation en hiver l'élevage du Southdown serait très profitable et paraît possible, il tend du reste à s'y propager

Espèce Chevaline A l'Exposition il était pas attrayante, les races que l'on avait essayé d'implanter au Valais, le Charrat et le Norvégien ont disparu et l'ensemble paraissait mauvais

Quant aux Mulets qui sont la base de service par excellence pour ce pays là ils étaient trop peu nombreux

Ce serait d'acheter le mulet en Italie on devrait avoir des baudets et faire

1900

du Croisement - L'étalon de la Confédération, un anglo normand, est mal choisi pour le Croisement une réforme s'impose

M. Patry a trouvé l'Exposition de Chevaux très faible - La Confédération envoie des Chevaux pour sang pour de vieilles juments et les produits sont mauvais - Hauts sur jambes, point de poitrail, étriqués

M. Patry a remarqué de très beaux mulets bien membrés dont le Cout est estimé à 800 francs à l'âge de 4 ans

En somme le Jury était mécontent de cette Exposition de 50 Chevaux et mulets

Les porcs à trois tours superbes, le Croisement de Bourguignon et de Chèvre très curieux, bête vigoureuse, d'un joli manteau, il appartenait à M. Seiler de Zermatt, l'un de ces produits avait été Vendu pour le Mecklembourg au prix de 2,00 francs

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne prenant la proposition individuelle la Séance est levée à midi

Le Secrétaire
M. de G

1901

Classe du 5 janvier 1901

19 membres présents
MM W Patry Président
de Seigneux Secrétaire
Prof Bieler
H. Bord
P Odier
P Dumont
Horace Micheli
Chevrier
Gisler
Des Gaillets
Debonneville
Dumuid
Bonna
Faesch
L de Candolle
Th-Archinard
Dr Heinen
Mommard Vitéz
G. de la Rive

Le procès Verbal de la précédente séance est lu et approuvé sous réserve d'une observation de MM le Prof Bieler à laquelle il est fait droit — MM le Professeur Mommard dans son travail au sujet duquel MM Barde avait rapporté, Composition et mode d'emploi des matières fertilisantes, a rapporté toutes les mesures à l'Hectare
MM Patry demande à MM Dumuid le Secrétaire du Cercle des Agriculteurs si le rapport présenté à la Fédération de la Suisse Romande sur le

le Concours de Vignes, concours auquel devra succéder un Concours de Ferme, il faudrait pas pu calculer les sommes données pour ce Concours et en particulier celle donnée par le Chef d'Agriculture

M. de Candolle rappelle que cela fut fait en pareille occasion, il faudrait tenir compte que les subsides des Sté cantonales quoique modérés soient mentionnés dans les rapports du Concours.

M. Dumont répond qu'on peut voir d'après les rapports lus dans les diverses Sociétés et M. Martinet a fait ressortir ce fait

M. Patry donne la parole à M. le Prof. Bieler, Directeur de l'Institut agricole à Lausanne, pour sa conférence sur la

Maladie de la Vache

Conférence de M. Bieler

M. le Prof. Bieler rappelle qu'il a traité dans sa précédente conférence les rapports entre la forme extérieure des animaux et le rendement de ces animaux — M. Pott de Munich qui a étudié toutes les formes des Concours a nié l'excellence de ce système de tabelles dont on se sert et l'a accusé de formalisme

M. Bieler dit qu'au contraire il faut y tenir à cette manière d'appréciation qui est logique

La mamelle est une grosse glande double d'un tissu spongieux cellulaire et graisseux, parsemé de granulations dans les quelles les vaisseaux très fins apportent le sang pour y être distillé

Les granulations ont chacune un conduit qui se réunit aux autres conduits pour former des canaux qui aboutissent à des cavités constituant la Citerne où le lait vient se réunir en attendant la traite

La peau de la mamelle est variable selon les vaches en finesse, souplesse épaisseur, sa coloration à une teinte dite indienne, quand elle est blanche le lait est moins gras

Sous la peau se trouve une couche importante un tissu élastique (dartoïque) qui peut donner des indications sur la vigueur des tissus de l'animal — Tel le muscle du cheval sorte de mammelon servant à lui faire fermer la bouche, peut indiquer, s'il est mou, que la vigueur du cheval est moindre

Le tissu élastique de la mamelle de la vache est capable de se resserer sous l'influence du froid ou d'une irritation quelconque même nerveux et de s'étendre par la chaleur ou par un chatouillement — Ce tissu existe de la peau de l'homme, la chair de poule n'est que le résultat d'une contraction de ce tissu

produite par le transport du chaud au froid

Dans le pourtour de la peau se trouve le tissu vasculaire sanguin et lymphatique.

C'est tout organe qui doit beaucoup fonctionner il faut une abondance de sang, les vaisseaux qui apportent le lait à la mamelle doivent être très gros. Il faut un courant considérable de la circulation pour former en 12 heures 6, 7, 10 litres de lait sécrétés par la mamelle d'une traite à l'autre il faut aussi des veines très grosses pour emmener le sang qui a circulé dans la mamelle et qui est débarrassé des éléments du lait

La mamelle est divisée en 2 parties l'une à droite l'autre à gauche qui ne communiquent dans les réservoirs communs d'où le produit descend dans le trayon. La glande se divise de chaque côté en deux prolongements et sortie de lait (mamelon ou tétine) ce qui fait 4 tétines pour les 2 glandes disposées en carré

Dans la partie la Citerne dans le quelle se rassemblent les conduits lactés varie de dimension.

Le trayon est formé de la peau à son extrémité se trouve un trou organe un petit muscle jouant un rôle par son élasticité, il s'ouvre par le chaud, le chatouillement

de la main de l'homme est absolument nécessaire pour l'écoulement du lait et les instruments que l'on a inventés sous plusieurs formes pour traire sont tous plus ou moins dangereux, ils annulent le travail de résistance d'élasticité et risquent de provoquer un écoulement continu de lait.

Le lait est le résultat de la glande par filtration, cette glande outre ses autres fonctions fournie dans le lait une partie de substances du tissu cellulaire. Le lait des vaches récemment accouchées a un dépôt de matières glaireuses qui bouchent rapidement les parties de mamelle — Quand la lactation est constante les globules crémeux se séparent facilement mais si la lactation est interrompue, si la vache est dérangée pendant longtemps cette séparation se fait plus difficilement et la sécrétion s'accompagne de globules d'un plus grand volume et parfois de parcelles graisseuses

La crème est fournie par la peau interne des canalicules qui amènent le lait dans la citerne sous la forme d'une multitude de globules très fins, elle est comme le tissu même de la mamelle. Lorsque le lait

Lijoveux

1901

dans la Citerne de la mamelle les parties grasses tendent à rester à la partie supérieure et sortent les dernières

C'est par l'excitation sensitive que le lait arrive, les glandes alors se mettent en activité elles sécrètent, le fait se produit sur l'homme également, c'est ainsi que l'on dit, l'eau vient à la bouche, lorsqu'on entrevoit qq chose de bon, la sécrétion se fait naturellement.

A l'état nature le veau fait la succion et active en besoin la circulation sanguine par les coups de tête - Dans quelques localités pour produire l'excitation sensitive on se sert, peau de veau d'un veau empaillé, même d'un simple morceau de peau de veau que le vache lèche

les vaches se retiennent pas le lait intentionnellement mais par suite d'une contraction involontaire de la mamelle quand une personne étrangère manie maladroitement ou brutalement les trayons, avec une main rude et froide.

le Caractère du fruitier et le maniement du trayon sont donc une grande importance, tel fruitier peut faire rendre un ou 2 litres de lait de plus qu'un autre

le brutal, le fureur, le grognon peut par contre amener une perte considérable de lait.
le fruitier connaît aussi bien son métier saura par un chatouillement ~~chaud~~ doux et humide produire un excellent résultat.

la peau de la mamelle réclame aussi de attentions de la part des bergers, il ne faut pas que des saletés s'y accumulent sur l'épiderme la propreté doit être l'une des préoccupations des bons bergers, les soins qu'on lui accorde entrent pour qq chose dans la production du lait.

Pour bien apprécier une vache il faut que l'entre la forme italée, souplesse des tissus élastiques il y ait des rapports d'apparence et que l'on puisse constater l'existence de très grosses veines sous le ventre, sous les fesses, des veines sinueuses.

Guénon a indiqué un système pour reconnaître les qualités lactifères des vaches, c'est par la direction du poil sur l'encolure, mais il complique trop les choses.
le système a de bon et en particulier on constate bien aussi que dans l'écusson toutes les fois que le poil va de bas en haut sur une grande étendue de peau, qu'il y a d'abondante

1901

Si l'épi très fort s'emporte l'indication d'une excellente laitière, l'émission bâtard indique une mauvaise aussi grave ~~tan~~ la lactation peut diminuer assez promptement, souvent en 5 à 6 mois

Les marques les plus excellentes laitières c'est l'émission à revers les autres caractères sont peu réels

M. le Dr Bieler en terminant engage à bien examiner et très attentivement la mamelle d'une vache car s'il y a inflammation et que les glandes lymphatiques derrière la mamelle soient douloureuses on peut avoir à redouter une phtisie de la mamelle

M. Patry remercie chaleureusement M. Bieler de son intéressante conférence et ouvre la discussion à ce sujet.

M. Candolle demande s'il y a des machines à traire et si l'on a pu constater un progrès sérieux

M. Bieler n'en connaît point qui réussisse bien sans blessures on obtient bien par la succion l'émulsion du lait mais la propreté de ces machines étant difficile

à entretenir et ce n'était pas l'un des moindres soucis — Pour Mr Bieler le travail de la main donne à l'attelage, caressant est très supérieur et on obtient une lactation plus abondante à laquelle les machines quelques bonnes soient elles, ne peuvent prétendre

Mr Patry a employé une sonde venant de Vienne mais il dut très vite y renoncer le lait s'étant mis à couler tout seul Mr Bernard Vitin appuie ce que dit Mr Bieler, les machines ne pouvant jamais remplacer l'action de la main et telle main produit plus qu'une autre. On le constate surtout lors d'un changement de berger dans un troupeau, il se produit une parfaite différence sensible dans le produit des traites

Mr Patry a été souvent témoin de Mr les Membres du Moyen des pays Voyant regarder attentivement entre les cornes et y chercher une marque de bonne lactation ?

Mr Bieler dit que l'on effet la Gruyère a Oberwyl dans certaines vaches indique une meilleure lactation mais cela dépend tellement des races que par ex dans les Fribourgeoises

1901

Le gros Chignon est au contraire considéré comme la marque d'une bonne laitière

La séance est levée à 11 h. 50

Le Secrétaire
M. de Sy

~~Le~~ après la séance le Comité se réunit pour voter sur l'admission comme membre de la Classe d'Agriculture de Mr Durez Directeur de l'asile de Bel air, présenté par le Président de la Classe, Mr Pottey

Mr a reçu à l'unanimité

~~Le~~ Nul - voir la séance du 2 Février 1901

1901

Séance de la Classe d'agriculture
du 2 Février

Une forte chute de neige explique le peu d'affluence
à la séance (13 membres présents seulement)
Mr Patry Président
de Seigneux Secrétaire
H Borel
P Durant
H Dunant
W Viollier
Edmond Boissier
Hne de Candolle
Ane Martin
Morel
Henry Faesch
Meyer à Hénon

Séance ouverte à 10 h/2

Le Procès Verbal de la précédente séance est lu et approuvé

Mr Patry donne lecture de 2 circulaires, l'une du Syndicat Romand offrant des Sociétés Thomas au prix de Cossonay à 5.16 les 100 ℔
l'autre du Cercle des Agriculteurs relative à un projet de Création d'une Sté d'assurance mutuelle par les accidents d'ouvriers agricoles

Mr Dunant dit que le Cercle a à ce jour 12 adhésions — à Satigny au Syndicat local il y a eu par contre 38 — Cette affaire demande à être étudiée à nouveau. La prime primera est élevée et très susceptible d'atteindre des chiffres trop élevés —

Mr Patry prie Mr Dunant de tenir la Classe au courant de ce que fera le Cercle

1901

Prix de revient du blé

Mr de Seigneux lit son rapport sur le Prix de revient du blé

Il résulte d'une culture faite par lui en 1900 sur deux champs d'ensemble 2 Hectares 54 que les prix de revient ont été de

15 f. 40 pour le blé
3. 44 pour la paille

} laissant ainsi sur le prix de Vente de blé 17 f. 75 les 100 Kgs et le prix d'estimation de la paille 4 f les 100 Kgs un bénéfice net, loyer payé, de 100 francs à l'Hectare

Le produit brut moyen de ces 2 champs a été de 36. 56 Hectolitres à l'Hectare avec un grain pesant 78 p. Kgs à l'Hectolitre et 12 fois la semence

Au Cours de 22 années au quel Mr de Seigneux recommandait en 1890 la culture intensive du blé le bénéfice net était loyer payé de 219 f. à l'Hectare

Aux prix actuels du blé la Culture est dangereuse et ne peut être entreprise avec quelque chance de succès que dans des terres fortes la Vérité terre à blé et cela en y faisant les frais nécessaires pour une très bonne Culture et en donnant au sol et largement des engrais phosphatés & azotés

Les frais de culture ont été augmentés depuis l'année 1894 où Mr Dumur publia son intéressant Travail sur les Travaux à Tâche (Manuel sur les travaux agricoles à Tâche) — Avec le tarif de Mr Dumur pour ce qui concerne le blé une recette pareille à celle de Mr de Seigneux 2800 K. à l'Hectare est donné au prix de 17 f. 75 un bénéfice net de 320 f. à l'Hectare ce qui aujourd'hui paraîtrait inadmissible

Mr de S. expose la comparaison de ces frais avec les tarifs de Mr Dumur en 1894

Il termine en engageant vivement

les agriculteurs à faire pour toutes leurs récoltes et en particulier pour la culture du blé" l'étude de leurs prix de revient

Mr de Candolle trouve le système de répartition des frais d'engrais un peu empirique, il eut été préférable d'appliquer à la récolte courante et à la future des chiffres basés sur la valeur des éléments assimilés par chacune des récoltes

Mr Dunant dit qu'à Collex où l'on fume beaucoup on s'est livré à cette étude de l'absorption des engrais par les récoltes on n'est jamais arrivé à des solutions très probantes. La théorie paraît juste mais ne se vérifie pas toujours par la pratique. Le sol absorbe et conserve une partie des engrais que les récoltes ne restituent pas

Mr Héman observe que si l'on tient compte de ce que les récoltes enlèvent il faudrait aussi ouvrir un compte aux mauvaises herbes qui pompent et largement leur part des engrais — Il rappelle la culture de Sir Lawes à Rothamsted où pendant 30 années ces Mrs cultivèrent du blé. Sur les champs sans mauvaises herbes ils maintinrent de belles récoltes tandis que celles laissées sur les champs où il y en avait

Mr Lamartine rappelle la communication antérieure de Mr de St (1890) alors que le blé valait 22 fr, et n'est point persuadé qu'à 17 fr 75 il puisse y avoir encouragement à recommander encore la culture du blé dans notre pays

Mr de Seigneux répond que par son rapport il a voulu précisément attirer l'attention sur le danger de cultiver du blé à des conditions actuelles

On ne doit plus le faire qu'avec une très grande prudence, la majeure partie de nos champs de blé pouvant succomber des pertes.
Le Choix du terrain, les labours profonds et parfaits et les engrais appropriés au sol peuvent seuls lutter encore contre l'avilissement du prix du blé

Mr de Candolle fait observer que dans la Suisse Allemande dans les localités où l'on cultive peu le blé et où par conséquent on n'a que peu de litière on aménage les fumiers pour utiliser le fumier autrement que chez nous

Mr Patry fait remarquer que le fumier, sorte de boue noire et compacte qui en résulte ne pourrait convenir chez nous où l'on emploie plutôt du fumier paillé

La parole est ensuite donnée à Mr William Borel pour une communication sur l'influence des forêts sur les eaux souterraines

Influence des Forêts sur les eaux souterraines

Cette question a été traitée l'an dernier au Congrès de Sylviculture. Le Professeur Ebermayer de Munich l'a résumée dans une brochure récente très riche en documents dont Mr William Borel, expert forestier, rend compte

Mr Borel étudie cette question en tenant compte des facteurs suivants :

1° L'eau reçue par le sol

Le sol forestier absorbe moins que le sol cultivé. Sous les Hêtres retiennent 20% de la chute annuelle sur leurs feuilles les épicéas jusqu'à 45%

2° Façon dont se comporte cette eau dans le sol

la Couverture morte et l'humus en détruisant
2° la 1re jone le rôle d'un écran qui
empêche l'évaporation mais la forêt volatilise
peut être 300 fois le poids de matière
sèche qu'elle forme. Un assèchement
du sol en général est le résultat de ces
deux actions inverses (Toutes les mesures
ne sont cependant pas concordantes)
Le sol forestier est en général plus sec
que le sous sol du champ voisin de
même nature géologique

3° Infiltration

Elle est plus forte sous bois que hors
bois, les mesures faites sont cependant
peu sures jusqu'ici, quelquefois même
contradictoires

La résultante de ces trois actions serait
un Assèchement du sol et les forêts ne
pourraient pas être considérées comme
un réservoir, beaucoup moins tous nos
fleuves sortent de régions assez boisées
et l'on sait l'action des bois sur les
torrents

Comment expliquer cette contradiction
le Prof. Ebermayer ne l'a fait pas
expérimentalement, il pense que l'action
des forêts est totalement différente
en montagne (Toutes les expériences
ont été faites en plaine)

Une autre suite de recherches a été
entreprise en Russie par le Prof.
Ototzky — au lieu de mesurer les
différents facteurs il cherche à en
mesurer

la résultante – Dans ce but il compare le niveau de la nappe d'eau souterraine sous bois et hors bois. Il trouve que la forêt l'abaisse fortement.

Pour arriver à une conclusion définitive il faudra multiplier les expériences en variant les conditions de sol, essence, saison et altitude.

La question scientifique n'est donc encore que posée ! et une grande réserve s'impose dans les conclusions.

Peut-être les mesures prochaines conduiront-elles à attribuer à la forêt non le rôle de réservoir mais celui de régulateur des sources et des fleuves. Il semble en outre impossible de nier que si les forêts rendent à l'atmosphère la presque totalité de l'eau qu'elles en reçoivent elles doivent augmenter la quantité d'eau tombée.

Les forêts seraient elles par la source de cette eau que le sous sol agricole retient plus aisément que le sous sol forestier

Les météorologistes forestiers leur refusent cependant cette action —

M^r de Candolle dit que c'est lui même qui a sollicité de M^r Borel cette communication sur cette question si intéressante et très curieuse que traite la brochure de M^r le Prof Ebermayer et il remercie M^r Borel de l'avoir faite

Dans notre

Dans le pays nous avons deux montagnes le Jura et le Salève qui donnent naissance à des sources — D'où proviennent ces sources et par quoi sont elles alimentées ? on ne le sait pas — M. Ernest Naville dans sa propriété de Grange Gabin sur le flanc du Salève s'est livré depuis bien des années à des reboisements mais l'effet n'en a été sensible que sur la petite source qui alimente sa ferme, elle n'a point augmenté —

La configuration de notre pays se prêterait bien aux expériences

M. Henson fait remarquer qu'aux Pitons sur le Salève il y avait anciennement un très beau bois, or depuis sa disparition la source du côté de l'Est a diminué beaucoup tandis que celle du Boulet (à l'Ouest) a continué, probablement à cause d'un réservoir naturel

Aux Voirons il y avait aussi anciennement au couvent une source qui depuis les déboisements a disparu — La montagne de Sais de la disparition de sources suit généralement un déboisement

M. Borel fait observer que le Rév. Hennayon reconnaît bien que les Corges ont été suivies d'assèchement mais pour ce qui concerne notre Jura les sources proviennent de très loin probablement. Le reboisement peut être efficace mais sera sans effet à l'sortie des sources — Dans les Alpes l'expérience serait plus facile à conduire

1901

— M. de Candolle fait observer que les sources de Crevins sous Salève ne sont jamais diminué. Il voit y avoir des réservoirs très éloignés

— M. Boul ajoute que dans le Jura Vaudois on attribue les sources à des canalisations naturelles pouvant avoir de 4 à 5 Kilom de longueur

La Soc ne peut malheureusement poser aucune règle pour l'influence des forêts sur les eaux souterraines ou est resté à de simples hypothèses plus ou moins plausibles et le travail de Prof Hebrmayer n'a point fait avancer la question

La Séance est levée

Le Secrétaire M. de G

Après cette Séance le Comité d'Agriculture se réunit pour voter sur l'admission comme membre de la Classe d'Agriculture de M. Henri Durrer Directeur de l'Asile de Bellair présenté par MM William Patry — M. Durrer est reçu à l'unanimité

Le 2 février 1901

Le Secrétaire

M. de G

Séance de la Classe
Samedi 16 février à 2 h ½
grde Salle de l'Amphithéâtre de l'Athénée
Conférence de Mr le Prof. Porro
sur
le Tir au Canon contre la Grêle

La Grêle
Mr Porro

Mr le Prof. Porro donne devant un public très nombreux et sympathique lecture de son Manuscrit qui figurera au Bulletin de la Classe d'Agriculture

Une courte discussion suit la séance

— Mr de Candolle fait des réserves sur le manque de preuves scientifiques, on ne sait point encore comment se forme la Grêle et comment agissent ces détonations pour la transformer

La question n'est point encore éclaircie et l'on est autorisé à se permettre un certain scepticisme quoique en Italie et en Styrie surtout la pratique paraisse donner raison au procédé

— Mr Jean Dufour de la Station Viticole de Rolle et Mr Veillon à Lausanne ont été très intéressés par la Conférence de Mr Porro

Sans être encore très convaincus il constate le succès des tirs en Italie

Il expose les dépenses des frais que nécessiterait pour les régions viticoles et les Cantons de Vaud et de Genève l'établissement de Batteries de Tir au Canon.

En se basant sur un canon par 25 Hectares on arriverait à des sommes qui pourraient parfaitement être couvertes par des subventions de l'Etat, des Communes et surtout par des Syndicats locaux

C'est ainsi que pour ce qui concerne Genève il trouve que

à Satigny 216 Hectares d'après 9 canons représentent 2070 francs

Satigny-Russin } 293 Ht 1/5 canons 3450 fr
Dardagny }

Vignoble de Bernex } 8 Ht 6 à 8 canons 13 à 1800 fr
à la rive gauche du lac

Cologny } 329 Ht 13 à 15 canons 3000 fr
Collonge-Bellerive }

Il est désirable que l'on en fasse l'essai

M. H. Patry Président de la Classe d'Agriculture qui au nom de la Classe avait introduit la conférence clôt la séance en offrant à MM. le Dr Porro les félicitations et les remerciements de l'assemblée

---

Dîner offert au Dr Porro

Le soir de ce même jour eut lieu le dîner offert à MM. le Dr Porro au restaurant du Rhône (Henri Duval Frères) à 7 heures

Tous les membres du Bureau avaient été conviés et plusieurs invitations avaient été faites

1901

Furent Présents :

Bureau	Invités
Patry Président	Bon Torrio
de St Sauveur	Bonelli
H. Faesch	de Michelis
L. de Candolle	Conti vice consul
Bard	remplaçant Basso
	Consul indisposé
	Raoul Gautier
	Marc Micheli
	Casimir de Candolle
	Edouard Sarasin
	Albert Rilliet
	Ch. Soret
	Paul van Berchem
	Alex. de Claparède

1901

Séance de la Classe d'Agriculture
du 6 mars à 10h

---

18 membres présents

MM. Patry Président — Ant. Martin
de Seigneux Secrétaire — Bonna
J. Collet — Mommard
Ch. Curtat — Blanc
P. Odier — Gisler
Théodore de Saussure — Debonneville
J. Rochette — L. L. Combe
Dunant — W. Borel
H. Faesch

Le procès verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

La parole est donnée à M. le Major Deutsch, d'Aigle qui a bien voulu venir donner à la Classe une conférence sur l'élevage et l'amélioration du cheval et du cheval suisse en particulier.

Conférence de M. le major Deutsch sur le cheval

M. Deutsch expose en premier que toutes les races de chevaux se divisent en deux catégories la race Orientale et la race Occidentale, il traite de l'origine du Cheval de Sang et de la formation des différentes races dont le cheval Arabe est le type améliorateur. Il indique la répartition de l'espèce chevaline dans les différents pays de l'Europe et la proportion avec la population humaine des divers pays, puis il cite les efforts des gouvernements et des particuliers dans tous les pays pour améliorer l'espèce

Rosin parlant de la suite il examine
les phases diverses par lesquelles a
passé l'élevage depuis 50 ans dans
notre pays — Cet élevage est en
diminution constante malheureusement
pour diverses raisons — Coût trop
élevé de la vente difficile et peu rémunératrice par suite de la concurrence
des chevaux étrangers et surtout
concurrence de l'élevage du bétail
bovin qui plus profitable que celui
du cheval. Il conclut que nous devons
en vue de la défense nationale et afin de
n'être pas à la merci de l'étranger en cas
de mobilisation continuer l'élevage
du Cheval en Suisse et l'encourager
autant que possible. La Confédération
fait déjà des sacrifices en reproducteurs
primes aux éleveurs, subventions aux
pâturages il importe qu'elle achète
au pays pour sa remonte plus qu'elle
ne le fait actuellement
Il était midi 1/2 lorsque se termina cette
conférence aux applaudissements chaleureux de
tout l'auditoire et la discussion ne put avoir lieu
M. Collet demande que M. Decoppet
veuille bien consentir à une 2e Conférence
et M. J. Roulet exprime le désir
que cette conférence soit imprimée
et insérée au Bulletin de la Classe.
Le Bureau examinera ces 2 propositions
Les absents à cette Conférence
sont priés de prendre connaissance du procès verbal dans les
notes

prises par le secrétaire à la séance et revues et complétées par M. le Major Dutoit lui-même.

M. Patry a fait l'interprète de l'assemblée premièrement remercie le conférencier de sa très intéressante communication.

La séance est levée à midi 30

Le Secrétaire

H-d Sy

Conférence

de M. le Major Dutoit sur le Cheval

et l'amélioration du cheval

et du cheval suisse en particulier

Notes prises par le secrétaire à la séance de la Classe du 6 mars et revues par le major Dutoit suivant sa lettre du 4 Avril 1901 à M. de Seigneux

" Je vous retourne votre cahier rendu à ma séance, dès que j'ai pouvez en juger il y avait très peu à corriger et j'avais numéroté de 7 pièces de vendues "

(signé Dutoit Vét)

M. Dutoit divise toutes les races de Chevaux en deux catégories

les races Orientales et les races Occidentales

Grande horizontale

Les races Orientales et peu à peu envahi tout le continent et a été la source de toutes les races du monde — l'étalon avec lequel on a fait le Cheval Anglais

est l'Type le plus parfait

le pur sang arabe qui se trouve au centre
du plateau d'Arabie, le nombre de ces
chevaux ne dépasse pas 5000 — On n'en
exporte pour améliorer les races
du Continent

En Angleterre le pur sang arabe a
transformé les chevaux d'ancienne race
d'il y a deux siècles, on en a fait spécialement
les chevaux de course. Le pur sang
anglais inscrit au Stud book anglais
provient de 3 producteurs
le Darley, arabe
le Goldolphin, barbe
le Beverley, Turc

le Cheval Oriental peut être désigné
comme cheval à étendue de Contraction
le Cheval Occidental à intensité de Contraction

l'arabe a la tête large au sommet
le cerveau prédominant, l'oreille petite
droite, de l'encolure, beaucoup de
crinière

l'occidental a l'encolure épaisse
charnue

Dans le 1er le Caractère domine
Dans le 2e les conditions de nutrition
sont prédominantes

la Russie et la Russie d'Asie
possèdent un chiffre de Chevaux égal
à celui de la moitié de l'univers, soit
la Russie 22 millions égal au 26% de la population
la Russie d'Asie 22 millions

l'Autriche	3½ millions	10%	id
l'Allemagne	3½ "	7,8%	id
la France	3 millions	8%	id
l'Angleterre	3½ "	8,5%	id

La race Orientale d'un type infiltrée
vers l'Europe Occidentale et a amélioré
Russie les types
L'Allemagne Russie dans ses foires
du Chevaux Russes des Steppes de petite taille
(132 à 148 c) mais les poulains qui les
accompagnent sont défectueux ayant
été mal nourris et trop vite privés
du lait de leur mère, sans que l'on
emploie au Kaffir — les Chevaux
Russes intéressants tirant des
haras comme les Orloff et le Streletz
tient provisoirement de l'ancienne
race Russe croisée avec des Chevaux
de Sang Hollandais Danois Arabes
et pur Sang Anglais.
Les Streletz ont plus de Sang que
les Orloff — les Chevaux de trait de Russie
sont peu remarquables, les Croisements
avec les Ardennais et les Clydesdale
ont bien donné de bons —
La Hongrie est le vrai pays de la
Autriche race Orientale Occidentale. Les chevaux
Hongrie provisoirement le Chevaux Russes. Ils
arrivent sur tous les champs, suivant
la tendance naturelle de l'Est à l'Ouest
le Cheval Hongrois a la dose la plus forte
de Sang Oriental pur. Il fut introduit
par les Arabes lors des conquêtes.
On a cherché à leur améliorer la taille.
Epaule bête de fond et a été battu
par ses concurrents.
Les Hongrois ont fondé un Haras d'Epreuve
que de Trait

le plus important des haras est le Mésohegyes

Dans le haras de Kladrube (Bohême) on a produit par croisement avec le cheval Napolitain des gros chevaux de Coupé mais ils n'ont absolument aucune analogie avec les Chevaux Anglais

Dans le Haras de Lippiza (Dalmatie) on fait un cheval acclimaté gris pommelé ayant jusqu'à 1m60 les Anglais ont recherché ces chevaux pour la Guerre d'Afrique

C'est en Autriche Hongrie que nous achetons quelques uns de nos Chevaux de tête pour le service militaire (la Régie) mais pour nos milices ils sont souvent fort difficiles

Nos Chevaux de poste en Galicie sont maintenant en partie de provenance Hongroise

Le Pinzgauer est un Cheval très Grand qui s'élève en Tyrol et dans le sud de la Bavière

En Allemagne les Chevaux sont d'origine Allemagne de Hollande et de Danemark améliorés par des Napolitains et des Espagnols

La production est partagée entre les Haras et l'élève chez les particuliers Il tient le milieu entre le système Français et le système Anglais —

En Angleterre il n'y a pas de haras tout est laissé à l'initiative des éleveurs —

La race de Haras de Trakehnen

passable

1901

50% de sang anglais
25% de sang arabe
25% de sang indigène

Elle fournit la remonte Allemande
La race de Lithuanie est croisée
avec le Napolitain, le Turc, le Danois
le Trakehnen fournit 5 espèces
de Chevaux

le cheval de selle léger
" " lourd
" d'attelage noir
" " bai
" " alezan

Il a des reproducteurs de tous les royaumes
Le Hanôvre a des Chevaux très
distingués l'étalon remonte le Cheval
anglais, son cheval un peu analogue
au Trakehnen
Le Mecklenbourg a presque disparu
son élevage a décliné il fournit
moitié de Chevaux de selle, moitié de
Chevaux de trait
les Chevaux de la Prusse ont moins de
sang, plus lourds de forme, tous les
carrossiers, ils s'exportent
de la seconde section
Le Schleswig Holstein n'a pas de
caractère particulier, bon cheval
de trait. Il a de l'avenir

France — En France le conseil supérieur
des Haras a la haute main sur toute
la production chevaline qui a ses
haras de sel, le midi élève le

le dérivé de l'Arabe, le Nord du Normand
le pur sang est détenu par les Haras
et par les particuliers. Les saillies
sont parfois à des prix très élevés
5000 francs 10000 francs, 12500 f
pour le Saney

le Tarbe est l'ancienne race Navarine
améliorée par l'Arabe ou l'anglo arabe
les Barbes (Hommille Limousin) occupent
d'Algérie. Le cheval a été perdu et
depuis la guerre de 1870 on ne l'emploie
plus en France

les étalons trotteurs français proviennent
de l'ancienne race Normande croisée
avec le Norfolk - l'élevage de l'Anglo
Normand est en France dans un
état de crise - la vitesse est
attribuée surtout à ce que les acheteurs
cherchent avant tout à voir les bêtes de
choix mais nombreux et préfèrent
payer très cher un seul produit
de valeur que d'acheter 4 ou 5 autres
à meilleur marché mais inférieurs
l'Anglo Normand semble peu à peu
tuer la Race Il y a 2 catégories d'étalons
d'étalons, celui dépassant 160 cm
et l'autre au dessous de 160 cm
(concours de Vincennes)

Origine de ce cheval de pâturage Hollandais

Après Napoléon l'amélioration
de cette race fut faite par des Anglais
et le Norfolk - elle n'a pas
de caractère fixe. Ces chevaux

1901

les types selle, courses, carrossiers
chasse à trait —

les postiers ? Le sang provient surtout
du cheval norfolk dont l'étalon
Bosquet a été un des meilleurs
représentants

On est encore à la période d'amélioration
— le Boulonnais provient du cheval
Occidental croisé avec l'Arabe pour
le sang ainsi que l'indique la
tête et la ligne du dessus
— le Breton est une race actuellement
bien définie par suite de nombreux
croisements avec l'Anglais et
l'Anglo Normand
— le Percheron qui était à la mode
le postier a été amélioré avec le
sang Arabe, c'est en France le
cheval le plus exporté et est
en Amérique de reproducteur
— la race Ardennaise se distingue
par une absence complète de sang
le jarret est petit et mauvais
excellent pour la reproduction de boucherie
elle est restée pure jusqu'à présent
la vente des mulâtons est plus assurée
que celle des poulains
— Autres espèces le cheval Camargue
se rapproche avec le type du petit Arabe
Syrien

Angleterre

En Angleterre l'élevage du pur sang diffère radicalement des autres pays, l'Etat ne s'intéresse en rien à l'élevage et à l'amélioration des races, tout est laissé à l'initiative privée, le Cheval y est spécialisé à outrance chaque espèce à sa destination

Du 18e siècle date la création du pur sang par croisement avec Chx arabes — le pur sang n'a pas l'homogénéité de l'arabe, il a l'encolure droite, les oreilles 99 fois pendantes la queue attachée bas, comme cheval de Course on est arrivé à la taille un lévrier

Le Cheval pur sang ne serait pas bon chez nous pour nos usages mais bien comme producteur — le pur sang vaut par conséquent pas assez rapide pour les courses a bien dressé chez nous comme reproducteur

Comme pr sang on a introduit en Suisse le norfolk de Hackney

le sang mélangé de norfolk, suffolk Cleveland bai a donné naissance à des spécialisations très diverses en Angleterre

Pour les Courses on élimine les pr sang

Pour le Chasse on a le Hunter

Le qui n'est bon pour les courses ni pour l'attelage s'appelle le Hack etc....

le

1901

le Cob a une taille inférieure à 1/8
le poney " supérieure à 1/8 th
souvent amélioré par du pur Dong
le double poney est une imitation
de Suffolk-Punch
le Clydesdale a presque disparu
il s'élève aussi en Saxe, on
l'appelle maintenant Thüringer
taille moyenne 1,92 c. a tout
les Chevaux de docks, d'entreprises
industrielles, de brasseries

Suisse En Suisse nous n'avons
aucune spécialisation, nous avons
eu les chevaux de Hollande, de
Normandie, de Zélande, d'
Angleterre, dans le Rheinthal
on a importé des chevaux allemands
trop grands.

Il y a 30 ans on distinguait
3 races
le race Wallon (West Schweizer
Franches Montagnes)
de Oberland de Centre des
Simmenthal jusqu'en
Argovie et les Grisons
(Pays d'Enhaut)
le ancien noir
les Schwytz Ces chevaux dérivant
des Uncklenburg et
Oldenbourg ayant eu
vogue. Ils se
vendaient en Italie, le Centre de leur
élevage se trouvait autrefois
d'Einsiedeln

1901

Dans le Valais on a eu 2 races
le Charrat et Bourtmaigne
L'élevage en Suisse diminue
chaque année
Le recensement de tous Chevaux
indiquait
en 1866 — 100316 chevaux
en 1876 — 96010 "
De ces jours on a eu
revenu = 10.8000
L'élevage du cheval nous revient
trop Cher et par contre l'élevage
du bétail qui est plus profitable
leur fait une sérieuse concurrence
Les marchands achètent à
l'étranger à meilleur compte qu'en
Suisse le droit d'entrée en Suisse
s'élève de 3 francs tandis qu'en
France il est de 1/0 à 200 francs
La seule raison qui devrait les
engager à faire de l'élevage serait
la défense nationale
L'augmentation de l'importation
date de 1850
En 1865 on y avait que 3 reproducteurs
étrangers du Canton de
Vaud, le cheval du pays
possédait presque tous
les défauts
aux expositions fédérales
en 1869 à Berne le rapport cite
tous ces défauts
en 1874 Macédoine de races

1901

Le rapport est assez défavorable
On fonde un dépôt de poulains
à Thoune

En 1876 Les achats faits à l'étranger
pour la Cavalerie se trouvent
justifiés

En 1877 à Fribourg rien de spécial
si ce satisfaisant

En 1881 à Lucerne idem

En 1887 à Neuchatel, on constate
cette fois une amélioration
sous, réserve cependant
de la finesse qui est
exagérée

En 1888 à Yverdon hésitation
à Berne idem
~~Jugé~~ Jugé en 1890 on avait
acheté 200 Chevaux Anglo-
-normand

En 1890 Un Meeller avait amené
les meilleurs étalons et une
Commission à Berne vota
à l'unanimité l'introduction
de pur sang

En 1895 Une commission achète
à Londres 3 étalons dont seul
Mr Bridge a été bon, les
perdants ont eu du succès

En 1896 à Genève tous les sujets
avaient de la valeur les Anglo
Normand surtout étaient
remarqués — Certaines contrées
demandent le Cheval de trait

On fait des achats de luxembourg
En 1897 on achète 2 Hackneys
4 Shires
La considération subventionne depuis
l'année 1882 des pâturages mais
on les protège peu les bêtes
diminuent au pâturage et
maigrissent — Elle a institué
des primes pour poulinières
mais ces primes ont peu servi
pr augmenter le nombre des
poulinières
L'élevage en Suisse doit être désintéressé
au général le cheval y devient hors
cher et l'on achète à meilleur
compte à l'étranger soit en la
contrée de l'Elbe, de Fribourg en
Brisgau, en Prusse —
Ils ne peuvent pas élever le cheval
de luxe, à peine même
le cheval de trait
D'autre part pour la défense
postale et en vue d'une
mobilisation il nous faudrait
cependant bien faire de l'élevage
Nous n'avons que le 50 %
de ce qui serait nécessaire
La Confédération devrait favoriser
la production indigène de
chevaux pour la jeunesse, encoura
ger l'élevage de tous genres dans
le but de nous rendre moins
tributaires de l'étranger. M

1901

Il importe de continuer l'achat de chevaux d'artillerie et de régie de 3 à 4 ans sur les quels la considération fait elle mesure souvent des réformes

Telles sont les conclusions sur ce qui concerne la séance, par les quelles Mr le major Vuitel termine sa conférence

Le Secrétaire
M. de Seigneux

Classe d'agriculture de Lavaux
du Samedi 6 Avril

Mr Pastoy s'étant fait excuser Mr Henry Faucher Vice Président préside l'assemblée

33 membres présents :

Mr Faucher V. Président	Sieur
Mr de Seigneux Secrétaire	de Crousaz
Mr Bernard trésorier	Bapt Bidet
Mr Jules Durand	L de Candolle
Pache	Wilczek
Dörner	Dumont
Delarageaz	Huarin
Emery	de Loys
Graff	J. Collet
Meyer	Alexis Beaumont
Jean Brand	Moré
Gisler	M. Borel
Daniel père & fils	Rama

Ch. Borel — A. Vuarnet
J. Roberty — Ed. Boissier
Le Président — Blanc
Chevrier

Le procès verbal de la précédente séance est lu et approuvé

Mr Vuarnet informe que Mr le major Dutoit préfère que la conférence sur le Cheval ne soit pas imprimée et ne soit pas encore prononcée sous la possibilité d'une 2e conférence sur le même sujet — Il a bien voulu revoir le Cte rendu fait à la dernière assemblée pour cette dernière et l'a approuvé — il signera par conséquent au livre des procès verbaux.

Mr Vuarnet donne connaissance à l'assemblée d'une lettre des exécuteurs testamentaires de feu Mr Ch Gallard informant la Chambre d'agriculture d'un legs de mille francs fait en sa faveur par Mr Charles Gallard.

Legs de Ch Gallard de 1000 fr

Mr Vuarnet fait l'interprète de la Chambre d'agriculture pour donner la succession à Mr Gallard ce généreux citoyen, un témoignage de gratitude pour ce don de mille francs. La Chambre est vivement sensible à l'intérêt que lui portait Mr Gallard

Mr Bernard trésorier est prié

1901

Nous soussignés arrêtons comme suit le Compte financier de l'exercice 1900/1901

Les dépenses se sont élevées au chiffre de Fr. 3803.05

Les recettes " de 3306.45

d'où un déficit de Fr. 496.60

Compte financier

qui vient en diminution du Compte de Capital qui s'élevait à Fr. 4447.05 intérêts compris

Ce qui réduit à la somme de Fr. 3950.55

représenté par

Fr. 3724.65 déposés chez Mr Sordet

225.90 épuisé en Caisse

Fr. 3950.55

Nous soussignés déclarons la Classe d'agriculture possède en outre mais avec des destinations spéciales

Fr. 4917.25 Fonds Jules Bovier en fonds publics chez Sordet

Fr. 30000 — Fonds François Demole en fonds publics chez Mr Chauvieux

Le Compte financier tel qu'il est a été approuvé — Il en est de même du rapport de Vérification des Comptes par Mr Henry Chauvet, et décharge pleine et entière est donnée au Trésorier

Du passé au Budget pour l'exercice 1901/1902

Ce budget laissait en fin de

un boni de f. 405
MM. de Candolle et Archinard au
regard de ce boni voudraient voir
les sommes prévues soit pour la
Course de Classe projetée pour
cet été à Vevey, soit pour la
Bibliothèque, ayant un entier
chacune de 100 fr, ce qui
est approuvé.

Budget pour 1901/1902

Le Budget ne présentera
donc plus qu'un boni éventuel
de 205 francs et la Course
à Vevey est prévue à 300 francs
plus achats pour la bibliothèque
à 200 francs.

Ce budget ainsi modifié est
est approuvé.

M. Faesch dit que le bureau
de la Classe fera les publications
en temps voulu pour cette
Course à Vevey pendant l'époque
d'une Cantonale Vaudoise.

Projet de Budget accepté.

Dépenses

Loyer à l'Athénée	f. 200
Contributions de Société dépendantes	
par la Fédération	70 —
Cotisations Syndicat Agricole Romand	
Impression de bulletins circulaires	1000 —
Convocations assemblées etc.	300
Frais de Bibliothèque	200
Achats de livres Collections de Périodiques	50
Frais de déplacements des délégués aux assemblées	75
Transport	f. 1900 —

1901

Transport	f. 1900 —
Frais de conférences	100
5e Course de Châtillon en 1901	300
Frais divers	50
Frais de Bureau (Secrétaire & Trésorier)	50
Excédent des Recettes sur les Dépenses	205
	f. 2605 —

Recettes

Contributions des membres de la Société

f. 1330	133 cotisations à	10 —
1025	205 "	5 —
f. 2355 —		

f. 100	Allocation de la Fédération pr conférences ou achats de livres agricoles
f. 150 —	intérêts des fonds placés
f. 2605	Somme égale

M. Faes de propose d'intervertir l'ordre de la lecture des 5 rapports des Associations agricoles locales avant de procéder à la distribution des prix du Concours de pr. à Terre — Adopté —

M. Faes fait lire lui même ces 5 rapports celui de Syndicat de Meinier qui a reçu une charrue arrache pr. de terre

celui de Le Champ-Jou qui a reçu un prix Rère et un Souvenir d'employé

celui de Satigny qui a reçu un Souvenir d'employé

celui de Dardagny Souvenir Rabillard et broyeur à sarments

celui de Jussy prix de la Société d'horticulture de Genève

Rapports des 5 Associations agricoles locales sur instrum. donnés

Toutes ces associations ont été bénéficiaires de ces instruments qui ont très bien fonctionné et rendu de bons services — Ils expriment à la Classe leur vive reconnaissance

Les rapports sont déposés aux archives.

— M. Cramer dit que plus que jamais les instruments agricoles s'imposent aux agriculteurs, il félicite la Classe de ce judicieux emploi du fonds d'encouragement

— M. de Candolle dit qu'il serait intéressant de connaître les règlements de ces quelques Associations agricoles locales, comment se font les prêts de ces instruments etc... quels sont les Statuts des Sociétés agricoles ?

Il sera tenu compte de cette suggestion autant que faire se pourra

Distribution des Prix du Concours des Pommes de terre

M. Franck appelle chaque lauréat et leur remet avec la valeur argent de leur récompense un Diplôme

1902

de la Classe d'agriculture

à M. Vivarini	1re Catégorie	1er Prix	f. 100 —
Delaroyaz	"	2e Prix	75
Döbner	"	2e Prix	75
Meyer	"	4e Prix	40
Durand	"	4e Prix	40
Gisler (au Martin)		3e Prix	60
Plan	"	5e Prix	30
Marchal	"	6e "	20
Carme	"	7e "	10
	2e Catégorie		
Daniel		1er Prix	60
Bellon (par Vivarini)		2e	50
Emery		3e	40

Prix au lauréat Concours de pl. terre

La parole est donnée à M. Michelin pour la communication sur Bocca leone, une exploitation rurale de la province de Ferrare

M. Michelin lit son travail qui figurera au Bulletin de la Classe

Conférence de M. Michelin sur Boccaleone une exploitation rurale de la province de Ferrare

Bocca leone fait partie des propriétés de la Société Suisse d'Exploitations Agricoles en Italie — Cet important domaine d'une étendue de 863 hectares les terrains variant de 3 m. 70 au dessous du niveau de la mer à 1 m. 10 au dessous et ont jusque tout été gagnés sur la lagune au moyen de canalisations et de pompes d'épuisement. Ils appartenaient auparavant

de 8 à 10 f par hectare et domanial actuellement 400 f par hectare environ

Le domaine est divisé en lots de 20 à 25 hectares cultivés par métayers. On y fait l'élevage de bœufs de travail (600 à 650 têtes) race Romagnole - On y cultive :

a — le blé sur 270 à 300 hectares avec un rendement moyen de 23 hectolitres à l'hectare de 72 kilos et un prix de vente variant de 19 f 50 à 28.30 soit en moyenne 23 f. 63 d'où un revenu brut de 390 f à partager entre la société et le métayer

b — le chanvre 140 à 175 hectares donnant un rendement de 8 quintaux de filasse et d'étoupe, soit brut de 440 f à l'hectare

c — le maïs pour l'alimentation des paysans — 40 à 50 hectares produit, tout renseignement,

d — la betterave à sucre

25 hectares pour le début

Cette culture convient très bien au sol et promet de brillants résultats En 1899 on a récolté 45000 kil à l'hectare rendus à kil 1.90 soit pour une somme de kil 841 75 à l'hectare (ces betteraves vendues brutes à la fabrique de Ste Giulietta à Porta Maggiore) En 1900 on a récolté et vendu 37800 kil à kil 2

1901

les primes d'assurance contre la grêle (fréquente dans ce pays) sont très chères 3% pour le blé et 9% pour le chanvre, la Société aura tout intérêt à se faire son propre assureur

L'Exploitation de Bonabesse a pu donner dès son origine un revenu de 6% —

M. de Candolle remercie vivement M. Marc Micheli l'un des plus actifs des membres de l'Administration de cette intéressante Société des résultats de la production sucrière sont espérer un avenir brillant pour la Société, il demande si les distances séparant les champs de la fabrique permettront d'utiliser les résidus pour l'agriculture —

M. Micheli répond que pr les trois domaines qui intéressent la Suisse les distances en question varient de 30 à 40 kilomètres et que du reste il y a des facilités de communication par chemin de fer

La fabrique d'Aire malgré des retards imprévus sera en activité cette année.

La betterave remplacera en partie le chanvre dit Faudra toutefois qu'il y ait établissement

cet acier

équilibre
La consommation du sucre très
minime en Italie 2 K. 10 par tête
est susceptible d'une très forte
augmentation — Elle est
de 20 kilos par tête en Suisse
40 " " en Angleterre
Aux débuts " attendant que
cette augmentation se produise
il y aura à traverser une période
de crise très vraie aussi Colleau.
Mr de Candolle dit que la betterave
fourragère n'ayant jamais été cultivée
le développement de la betterave sucrière
améliorera l'engraissement
du bétail et la qualité de la viande
Mr Nicholi répond à une demande
de Mr Ch. Galle sur le travail des
pompes d'épuisement qu'il n'existe
pas d'infiltrations de la mer
ce ne sont que des eaux de pluie ou
d'infiltrations des rivières que les
pompes enlèvent — Elles ne travaillent
donc pas dans leur continuité
Mr Tauxe remercie du nom
de l'Assemblée Mr Nicholi de la
très intéressante communication
A la séance de Vevey à huit
le Comité se réunira pour
statuer sur la présentation de
3 candidats savoir
1° Mrs Correvon
présenté par Mr Tauxe et
H. Viollier

92.

1901

2e Mr. Paul Vernes présenté par
Mrs de Candolle
Ed Sarasin

3e Mr Graff présenté par
Mrs W. Borel
W. Patry

3 Candidats acceptés comme membres de Classe

Ces 3 Messieurs sont reçus membres de la Classe d'agriculture

Le Secrétaire leur écrira pour les leur annoncer et leur remettre un diplôme signé par le Président et le Secrétaire tiré[illegible] en exemplaire des règlements de la Classe.

Le Secrétaire
M. de Saussure

Classe d'agriculture
Séance de Samedi 4 Mai

---

16 membres présents
Mrs W. Patry Président

H. Fesch
Ami Martin
Henri de Saussure
Lucien de Candolle
H Dufour
Dr Hénon
G. de la Rive
A Bernard
François Ferrière
Fayol
E Pictet

Borel
à l'étranger

En l'absence de Mr de Seigneux, actuellement en voyage, Mr Antoine Martin veut bien remplir les fonctions de secrétaire. Il lit le procès verbal de la précédente séance qui est approuvé.

Don de la famille Bourrit

Mr Pâquy Président annonce qu'il a reçu de la famille Bourrit un souvenir de Madame Bourrit un plat de Cent francs — Il remerciera la famille au nom de la Classe

Mr Dufour, Prof au Champ de l'air à Lausanne, a envoyé à la Classe sa brochure intitulée „les Tirs contre la Grêle"

Mr de Candolle dit qu'il serait bon de s'assurer à titre d'échange du bulletin de la Ste des Viticulteurs de France et d'Ampélographie

Conférence de H. de Saussure sur Java

La parole est donnée à Mr Henri de Saussure pour une communication sur les Cultures de l'île de Java

Il rapporte les observations faites à Java par son ancien assistant le Dr Zentner, sur les insectes nuisibles aux Cultures Javanaises et plus particulièrement à la Canne à sucre

Les rats, certains oiseaux, les crabes attaquent directement la Canne à sucre mais sont moins redoutables que les insectes dont les larves se promènent entre la cuticule et le parenchyme ou s'attaquent au cœur de la plante

Si la Canne ne périt pas de bonne

de vapeur disait que la soie de mauvaise qualité. M. Zentner après avoir étudié les mœurs de ces insectes s'est appliqué à détruire les œufs à temps, avant leur éclosion — Il a dressé les indigènes à couper les feuilles atteintes et à les ramasser D^s des corbeilles

Des bostriches se fixent aussi à l'aisselle des feuilles, ce qui nécessite une lutte minutieuse. Les parasites de ces insectes, des hémiptères ou mouches de 2 millim de longueur déposent leurs œufs dans ceux des insectes — la chasse aux œufs donne très vite des résultats encourageants. La dépense par hectare est de 20^fr la 1^re année

4 la 2^de —

1.50 la 3^ème "

la lutte s'est généralisée et la culture de la Canne en est bien assurée grâce aux travaux de M. Zentner.

Une autre culture très répandue à Java est celle du riz —

les nombreux eaux de l'île sont utilisées pour des irrigations dont profite le riz blanc — Quant au riz roux il est cultivé dans les régions montagneuses à 1500 pieds jusqu'à 3000 pieds où les pluies lui suffisent. La récolte et le battage sont très primitifs. Le riz est fait épi par épi et le battage

à l'aide d'un billot et de bâtons

La Culture du Café est à peu près abandonnée, un champignon ayant détruit les caféiers — le Libéria existe mais il est de qualité inférieure

Le Thé réussit bien, fournit à 3000 pieds. Il pourrait faire concurrence à celui de Ceylan

Le Cacao se cultive aussi dans la partie Orientale de l'île Il a également des ennemis parmi les insectes. Mr Gentner en parle par les étudier

Les Épices sont aussi cultivées par les Javanais mais sur une petite échelle

Mr de Saussure fait l'éloge des Hollandais comme colons et comme administrateurs, les étrangers ne peuvent pas acheter des terres mais on accorde des concessions de 75 ans. Le loyer de l'hectare étant de 2 à 3 francs avec facilité de prolongation — L'indigène est paresseux de son naturel et les Hollandais sont obligés de le forcer à travailler donnant eux mêmes le signal par les travaux

Le jardin d'acclimatation de Buitenzorg est une merveille Botanique, mais au point de vue pratique il n'a jamais donné de grands résultats

1901

Mr Patry remercie vivement Mr de Saussure pr la très captivante communication

Mr de Candolle constate avec fierté pour notre pays que le Dr Zschokke est un Suisse

Il est regrettable que dans nos Contrées on n'ait pas trouvé, comme pr les ennemis de la Canne à sucre : Dasya, le parasite du phylloxera

Mr de Saussure répond que la vie souterraine du phylloxera rend difficile l'existence d'un hyménoptère parasite

Le Bureau examinera la possibilité de l'impression de cette communication de Mr de Saussure au bulletin de la Classe

Parag el de Mr Chaud

Mr Chaud appelé à entretenir la Classe de son parage dit que tenant Compte des objections de Mrs Duparc & Trash il a fait subir à son parage diverses modifications

Deux pasteurs peuvent placer 1000 parages à l'heure. Le prix du Mille est de 120 frs

Mr Chaud croit que ce parage pourra rendre des services à la petite culture mais après des essais divers il est arrivé à la Conclusion qu'il ne sera pas d'un fréquent emploi pr la grande culture. Il importe en tt cas que le parage ne reste pas plus de 8 jours

sur le Cap sans interruptions, il pourrait en résulter de graves inconvénients.

On procède aux élections du Président de la Classe ainsi que du Vice Président, puis au renouvellement des membres du Bureau sur les présentations faites en nombre double.

Sont désignés scrutateurs MMrs Alph. Bernard & Gaston de Pérot

Mr Henry Fazy est nommé Président

Elections du Président, du Vice Président et des 10 membres du Bureau

Mr Antoine Martin " Vice Président

et membres du Bureau:

MMrs M. de Seigneux
Alex Banner
W. Borel
L. de Candolle
Eug Constantin
Ad Barde
W. Patry
W Vuillier
Alph Bernard
Aug Hesse
L. Duparc

Toutes ces personnes nommées restent en fonctions jusqu'au 31 Décembre 1902 soit pendant un terme de 18 mois

La séance est levée

Le Secrétaire

M. de S

1901

Classe d'agriculture
Séance de Mercredi 5 Juin

---

18 membres présents :

M^rs Laeser Présid^t — M^rs Patry
de Siebenthal Secrétaire Bonna
D^r Henon H Borel
Ch Borel Dumont
Gysler père Longuetété
Aug Martin (démissionne)
Chevrier Ed Bertrand
H Viollier L. Collet

M^r Duruz excusé

Le procès verbal de la précédente séance est lu et adopté

Le Président informe la Classe que M^rs Alex Ramu & M^r Haccius n'ayant pas accepté leur nomination de membre du Bureau le Bureau propose comme successeurs M^r Adolphe Dessaules de Pessay (Pesmes) dont il sera donné l'acceptation

M^r Dessaules est nommé membre du Bureau

M^r Laeser donne connaissance de la rédaction définitive des articles modifiés du Règlement de la Classe

Votation sur modifications Règlement

L'assemblée consultée donne son approbation

M^r Laeser communique une lettre de l'Union suisse des Paysans demandant à la Classe de faire exposer

dans la Commission chargée d'étudier le nouveau Code Civil

2 membres pour la Commission d'étude du Code Civil

M^r William Borel voudrait qu'on nommât deux membres plutôt qu'un — la Classe consulte nomme MM. L. de Candolle et Charles Borel

Rapport du Président de 1900.

M^r William Patry Président de la Classe sortant de charge lit son rapport sur les travaux de la Classe en 1900 ; le rapport très intéressant & très nourri est accueilli par les applaudissements de l'assemblée — M^r Patry lui en exprime les remerciements de la Classe

La parole est ensuite donnée à M^r le major Dutoit Vevey pour terminer sa 1^re conférence sur l'élevage du cheval en Suisse

2^e Conférence de M^r Dutoit sur l'élevage du cheval en Suisse

M^r Dutoit retrace en 99 minutes sa 1^re conférence. Il divise les différentes races de cheval d'il y a 35 ans

Cheval du Jura

Cheval de la Pleine-Broye

Cheval d'Einsiedeln

auxquelles il joint aussi la race Charrat la Tourtemagne, celle des Grisons puis le Rhinthal

Toutes ces races s'étaient perdues à la hauteur de celle que l'on retrouve par les époques de la guerre fédérale

En 1865 l'Etat fédéral acheta

des Anglo-Normands, Gabier, Gibraltar, Grenadier, Espoir — De ces 4 étalons les 3 premiers étaient Chts d. Selby, le 4e seul de trait est une prime à l'encouragement les Anglo-Normands n'avaient pas encore justifié leur réputation. Dès 1868 la Confédération prit la chose en main et acheta 27 étalons, de 1868 à 1872, des Hunter mais ils n'eurent aucun succès — En 1874 on créa le haras de Rhonau, produisant exclusivement à l'avenir étalons — En 1880 il est supprimé et les étalons vendus à bas prix — On vit par les expositions successives que l'on avait fait fausse route — le cheval Anglo normand reprend le dessus — En 1890 prétendant que l'amélioration n'était pas assez rapide on tenta l'introduction du pur sang : Masque de fer, Beck Hx bridge, ce dernier bâti en cheval arabe fit encore. En 1895 à Berne 62 chts provenant de pur sang tous primés + 111 de ½ sang — Hx Bridge fut seul à lui seul 16 sujets primés

Cet essai avec le pur sang ne fut pas très apprécié les chts étaient trop fins, pas assez résistants. On se reporta alors vers des Chts de trait et l'on essaya des Percherons

En 1897 on acheta 7 Hackneys
6 Percherons
En 1899 on paya des prix fabuleux
l'un de ces Hackneys (48000 fr)
En 1900 on achete le Shire avec
l'intention de faire de l'ossature —
On crie aujourd'hui ch[ez] tort que
nos hommes d'une bonne situation
aux foires l'éleveur a de la difficulté
à vendre, les marchands amènent
de l'étranger des chevaux à meilleur Ct
et meilleurs que les chevaux du pays
La Confédération désire bien
encourager l'élevage et pour cela
donne des primes pr les poulains
pr les pâturages, mais cela est aléatoire
et le meilleur serait que l'éleveur
puisse faire un bénéfice à la vente
de ses produits et on achète
pas ou très peu — Le cheval qui a le
mieux réussi a été le cheval d'
artillerie de 4 à 5 ans là il y avait
un certain profit mais pour la
Cavalerie on s'achète presque rien
au pays d'élevage, puis les conditions
exigées, les programmes de remonte
très contraignants font l'éleveur est
des chevaux découragé.
Votre Cavalerie ne fait nous
voit affreusement cher, les étalons
achetés à grand prix ne servent que
fort peu pr les saillies
Le peuple Suisse n'est pas un
peuple

cavalin, on élève mais on n'élève pas éleveur sauf aux Franches Montagnes à Schwytz et aux Oberlands.
L'élevage métigé, moitié Etalon moitié chevaux, en préféré et les pâturages s'en trouvent mieux aussi —

Les recensements ont accusé des chiffres de chevaux supérieurs à ceux que nous savons mais la réalité plus de la moitié ne seraient pas utilisables et il ne resterait rien pour combler les vides.

La Confédération tient trop les éleveurs pour une quantité négligeable et lors des achats on taxe trop au dessous de leur valeur réelle leurs chevaux. Il faudrait qu'elle achetât outre des étalons les produits mêmes de ces étalons c'est la conclusion à laquelle arrive Mr Wuttrich

Mr le Président remercie le conférencier et ouvre la discussion

Mr J. Collet constate aussi un manque d'entente complet entre l'éleveur suisse et l'administration militaire. Tout ce qui se fera d'Les Stés d'agriculture ne servira à rien — Le domaine fédéral le mauvais vouloir & le gâchis continueront. Mr Collet voudrait voir les agriculteurs suisses poser leurs

conditions à la Confédération et
surtout, et en 1re ligne même,
exclure la question politique.

Mr Ducrot, répondant à une
question, dit au sujet des taureaux
qui ne s'élèvent plus qu'au
Valais et à l'Oberland bernois
Quelques bons taureaux que l'on devrait pouvoir
à leur élevage — le Valais est
lui même tributaire de l'Italie
pour 200 têtes environ

Personne ne demandant
plus la parole la séance est
levée à midi ½

Le Secrétaire M. de Sy

Classe d'Agriculture
Séance du Samedi 2 Novembre

---

19 membres Présents

Mrs Faesch Président	Ant Martin
de Seigneux Secrétaire	Durand
L. de Candolle	D'Henon
Ch. Borel	L. Collet
Ch. Archinard	H Dunoid
Fayot	G. de la Rive
L. Duarin	Siegfried
de Luc	Daniel
Rochette	Wbonneville
Monnard	

Le procès Verbal de la précédente séance
est lu et approuvé

Mr Faesch

1901

présente une liste de 12 candidats à la
Classe d'Agriculture savoir :

Wm Joseph Penet à Russin
présenté par Mr Bernard

François Busson à Meyrin
prés par Mm Duc Lagrange
et Faesch

12 candidats — Alfred François à Peissy
prés par Duc Lagrange et Derbaillet

Lucien Grobet à Villette
prés par Louis Grobet et Bernard

Victor Vanel à Russin
prés par Chabot et Dussoix

Prof Lullin Prof d'agriculture à Gex
prés par Faesch et Patry

Louis Mathieu jardinier, Queue d'arve
prés par Auguste Dufour et Faesch

Paul Burnet Pré l'Evêque
prés par Louis Burnet et Faesch

Frederic Constantin à Villette
prés par Constantin et Grobet

Gustave Freichler courtier en vins 4 rue de Lausanne
prés par Mm Tuler et Abraham Raymond

François Stoky à Chougny, Vandoeuvres
prés par J. Stoky et Ch Binggeli

Lescher Gérant de l'association vinicole
Generaise Chemin de Miremont
Champel
prés par Faesch et Grobet

qui sont tous admis à mains levées.

Secrétariat agricole — Mr H. Faesch informe l'assemblée que la Comité des Agriculteurs, sur l'initiative du Dpt du Commerce et de l'agriculture auquel Mr Faesch avait écrit, a pris l'initiative

de Convoquer les diverses Stés d'agriculture du Canton à une réunion destinée à traiter la question du Secrétariat Agricole.

Pour le Canton trois membres du Comité de la Représentation MM. Fresch, de Candolle & Vuarin, seul M. de Candolle a pu s'y rendre.

Après discussion les délégués ont décidé de se joindre à la demande faite par le Cercle des Agriculteurs et ont à cet effet signé une Convention intervenue entre eux, savoir

Convention relative au Secrétariat agricole

Les représentants soussignés du Cercle des Agriculteurs du Canton de Genève et des Sociétés Agricoles du Canton se sont réunis à Genève aujourd'hui 29 octobre 1901 aux fins de s'entendre sur la question du projet de Secrétariat Agricole permanent en ville avec Subvention annuelle de l'Etat.

Ils ont pris connaissance des études préliminaires faites par le Cercle des Agriculteurs et des tractations qui ont eu lieu entre celui-ci et le Dépt de l'agriculture. Ils estiment d'un commun accord que le Secrétariat projeté qui serait un plus grand développement donné au Secrétariat actuel du Cercle, pourrait rendre des services à l'agriculture du Canton notamment en ce qui concerne l'achat et la vente des denrées utiles à l'agriculture et en général pour tout ce qui est du ressort du domaine des Syndicats agricoles.

Il demeure entendu que les bons offices du nouveau Secrétariat ne s'étendraient pas seulement aux seuls membres du Cercle des Agriculteurs mais à toutes les Sociétés agricoles

du canton qui voudraient y croire
leurs, cela à des conditions restant à
déterminer et qui garantiraient une juste
répartition des charges et des avantages entre
tous les intéressés

En conséquence les délégués soussignés
approuvent le projet de Secrétariat et
en demandent la prompte réalisation

Genève 29 Octobre 1901

1° Pour le Cercle des Agriculteurs du Canton de Genève
(Signé) Ed Lehmann Président
H Dunand Secrétaire

2° Pour la Classe d'Agriculture de la Sté des Arts
(Signé) L. de Candolle

3° Pour l'association agricole de Satigny
(Signé) A François Vice Président

4° Pour l'association Agricole de Dardagny
(Signé) J. Duperdil Président

5° Pour l'association Agricole de la Champagne
(La Société n'était pas représentée
son président M. Th Vuarin a envoyé une
lettre d'excuse sans indiquer sa manière
de voir dans la question)

6° Pour l'association agricole du Cercle de Jussy
(Signé) le Président Henri Fatio

7° Pour la Section d'agriculture de l'Institut National
Genevois (Signé) Jean Micod Président

8° Pour le Syndicat agricole de Vernier
(Signé) Jules Duret

Le Secrétariat dans ces conditions pourrait
être utile et servirait de trait d'union
entre les diverses Sociétés du canton et le
Cercle des agriculteurs

Mr Faure exprime à Mr Dumaid, Secrétaire du Cercle des Agriculteurs, les bonnes dispositions de la Classe envers le Cercle et son désir de voir se développer entre eux deux les meilleurs rapports — Il prie Mr Dumaid d'en faire part au Cercle

— Mr de Candolle dit que l'essentiel est que l'on connaisse les bases de cette nouvelle création, on n'est pas fixé sur les limites et l'activité du fonctionnaire qui sera nommé et il y aura lieu de les préciser

— Mr Dumaid répond que le Chef du Dépt du Commerce et de l'Agriculture a dit à la Délégation, en la recevant, qu'il n'y avait encore aucun règlement de préparé. Le but du Cercle était simplement de donner plus d'extension aux travaux de son Secrétaire qui était absolument débordé

— Mr de Candolle dit qu'au Cpt Conseil le Secrétariat Agricole paraissait être analogue au Secrétariat Fédéral Suisse et au Secrétariat de la Chbre de Commerce de Genève et qu'ainsi il pourrait rendre des services

Si ce Secrétariat trouvait le à l'autre but que de réunir toutes les demandes d'achats pour engrais etc... du Canton de Genève on peut se demander si sa création est bien nécessaire, car le Syndicat Romand organisé par la Fédération doit suffire pour cela — Dans la Conférence dont Mr Faesch a parlé Mr de Candolle a demandé qu'on ~~exigeât~~ exigeât un gain le Syndicat Romand était insuffisant et la réponse qui lui

qui lui

a été faite ne lui a pas semblé bien
encourageante — Il est d'avis M. Candolle
pense que l'on aurait dû avant toute
autre mesure s'adresser à la Fédération
pour obtenir, s'il y a lieu, des réponses
désirables dans le fonctionnement
du Syndicat

— M. Vuarin représentant l'association
agricole de la Champagne dépose que si
le Secrétariat est pour le Cercle des
Agriculteurs plus spécialement son
groupe s'en désintéressera complètement — Suivant le Dépt de
l'agriculture le but du Secrétariat
était à l'origine de rendre des services
à tout le Canton

— M. Dumuid répond que dans la Convention
a été clairement établi que le
Secrétariat, quand il fonctionnera,
rendra des services à toutes les Sociétés,
on pourra y avoir des délégués des
Sociétés mais est très probable nécessaire
l'allocation est donnée au Cercle qui la
s'entendre avec les autres Sociétés — Le Cercle
continuera à s'occuper de toutes les questions
intéressant l'agriculture du Canton et le
Secrétariat sera naturellement chargé
de faire enquêtes & renseignements
utiles au Dépt de l'agriculture et pas
seulement d'actes d'engrais, journées
de...

— M. Collet croit qu'il y a dans cette affaire
du Secrétariat un malentendu

Ou a

pensé que le Secrétaire du Cercle n'aurait pas assez d'affaires et que cette nouvelle création serait un trait d'union entre les Stés du Canton. Il se demande si elles consentiraient toutes à passer par cet intermédiaire pour leurs rapports avec le Dpt de l'Agriculture ?

— Mr de Candolle désire qu'un règlement intervienne entre toutes les Sociétés — Pour Rutti la Classe institue une commission à laquelle toutes les Sociétés seraient représentées — le Cercle serait bien inspiré s'il appelait toutes sérieusement toutes les Sociétés pour contribuer à l'organisation de ce Secrétariat Agricole

— Mr Demierre se fera un plaisir de transmettre au Cercle des Agriculteurs les desiderata de la Classe d'Agriculture et de l'Association de la Champagne

— Mr Ch. Borel trouve qu'il faut absolument que le Secrétaire soit celui du Cercle ou celui d'une Fédération — de deux choses l'une ou on peut sortir de là

— Mr Faesch constate que puisque le Conseil d'Etat a désiré avoir l'adhésion de toutes les Stés du Canton il a bien voulu ~~accepter~~ que cela serve à toutes les Stés d'Agriculture du Canton — De quelle manière et comment cela ? ce n'est pas encore décidé

— Mr Demierre cherchera à faire comprendre au Cercle les désirs de la Classe

Le Secrétaire

une excellente chose de créer un bien plus étroit entre les Stés de Canton et il le fera à l'interprétation des bonnes dispositions de la Classe

approbation de la Convention

La Classe consultée donne son approbation à mains levées à la Convention signée par son délégué

On passe à la nomination des délégués à la Fédération Romande

Mr Barde a prévenu le Bureau qu'il ne pourrait accepter sa réélection. En conséquence le Bureau, le remplaçant par Mr Durand, propose à la Classe les délégués suivants qui sont acceptés

5 Délégués à la Fédération Romande

Mrs Faesch
H Vuarin
H Patry
H Viollier
Mr Durand

} les mêmes que l'an dernier

Le choix des 2 suppléants est laissé au Bureau

Mr Faesch, Président, soumet à la Classe la modification apportée à l'Art 4 du Règlement de la Classe proposée par le Bureau, " pour devenir membre de la Classe il faut avoir 18 ans accomplis "

Cette adjonction au Règlement est acceptée et elle sera communiquée à la prochaine Séance de la Sté des Arts

Prix Jules Boissier

Mr le Président informe la Classe que le Choix du Bureau pour le prochain concours Jules Boissier s'est porté sur un Concours de Caves. Il donne

[illegible] lecture du programme adopté
[illegible] bureau pour le Concours
de Caves. Tout en faisant observer
de qu'on a éliminé les Grandes Caves
Caves et que seuls les membres de la Classe
sont admis à concourir
On a désiré réunir tout ce qui
est Commerçants de vin, le but unique
étant d'encourager l'agriculture, c'est
pourquoi on a excellé de Concours
la Ville de Genève, et les Communes
de Plainpalais et des Eaux Vives.
Le programme donne un exemplaire
est annexé au présent procès verbal
est mis aux voix et accepté par la Classe
On passe à la lecture du rapport
de Mr Simon Cottet sur le Concours
bovin à l'Exposition Cantonale Vaudoise
Rapport de Mr S. Cottet sur le Bétail bovin à l'Exposition de Vevey — à Vevey — Ce rapport extrêmement
intéressant et complet touche à
toutes les questions intéressant le
Bétail du pays, races, qualités laitières,
formes, ornements, élevage etc...
Il est vivement félicité par le Président
et remercié au nom de la Classe
— Mr de Candolle demande l'insertion
de ce rapport au Bulletin de la Classe
Le Président, tout en félicitant Mr
Cottet de son travail, fait observer
qu'il devrait pour la Classe, ne doute pas
que le Bureau s'associe à la demande
de Mr de Candolle
Mr de Candolle demande s'il n'y aurait
pas

une utilité d'avoir une fois un concours de vaches laitières avec mais de lait quantité et qualité, cette dernière par voie d'analyse — On voit souvent en effet que les qualités extérieures ne concordent pas toujours avec les qualités laitières — En Allemagne on est un peu revenu de ce vieux système de Concours où on jugeait on veut du beau, les vaches laitières ne sont pas toujours les plus belles —

M. Collet est absolument de l'avis de M. Candelle ; la question de la conformation prime trop sur les qualités laitières ; On devrait recommander aux Jurys de tenir compte de l'état de l'animal — Malheureusement il y aurait pour ce Concours certaines difficultés à cause des dates de vêlages ou, l'appréciation des qualités de lait serait délicate et difficile

M. Collet suggère que le Cte Pgnier propose une fois à l'occasion du prix Jules Boisseau un Concours de troupeaux, bêtes examinées chez les propriétaires, ce serait peut être fort intéressant

M. V. Patry en tant qu'administrateur siégeant au Grand Conseil, se tient fait écho du rapport sur l'exposition Cantonale à Vevey tout comme la Commission pour l'exposition en Hollande fait connaître la prochaine Séance

Renseignements sur les Vendanges de 1901

Renseignements sur les Vendanges

Hélas ! les Vendanges de 1901 ont été pour tous une déception

Mr de Candolle communique à Cl. les renseignements qu'il doit à l'obligeance de Mrs Dunner & fils et qui concernent la Vendange de cette année comparée à celle de 1900 dans quelques Domaines situés dans diverses régions du Canton savoir à Pressinge, Cologny, Cordier & Choully —

Le résultat Général indique une diminution de 25 pour Cent relativement à l'année dernière — Voici les Chiffres principaux :

de Pressinge Vignoble de 10 Hectares
75 Hecto à l'Hectare contre 88 1/2 en 1900

Cologny 2 vignobles ensemble 4 H. 31
76 et 108 contre 114 et 144

Cordier 1 vignoble 1 H. 62
74 contre 123

Choully 1 vignoble 6 H. 88
78 contre 116

Mr de Candolle ajoute à ces indications les Chiffres qui concernent son vignoble à Rovéréaz :

Sur 342 ares la récolte totale a été de 75 Hecto par hectare — On a mesuré à part les rendements de quelques variétés de plants Depuis savoir :

Riparia Gloire	planté en 1895	récolté	109 Hecto	à l'Hectare
Solonis	"	1895	123.69	"
Repertoire de Rot	"	1895	62.42	"

1901

			Hectol
Cordifolia × Riparia	planté 1897 1899	41.90	l'Hectare
Riparia × Rupestris	" 1899	71.40	"
Solonis × Riparia	" 1899	50.54	"

Dans une autre parcelle des Rupestris × Riparia N° 108 portaient une magnifique récolte qui d'après le nombre et la beauté des grappes aurait certainement égalé celle des Solonis ci-dessus, il en était de même pour les greffes sur Taylor-Narbonne, ces deux récoltes ont été tellement atteintes par la pourriture qu'on ne pouvait songer à les vendanger, une sorte proportion des fruits a dû être abandonnée.

D'une manière générale il y a eu plus de pourriture dans les plants greffés sur Américains que dans la Vieille Vigne et cette remarque a été faite un peu partout.

Le puissant de végétation a grossi très vite les grains qui ont tous pourri au dernier moment. — La Revue de Viticulture dit qu'on a constaté dans les vignes Américaines l'éclatement des grains cela vient en résultat d'un désaccord entre le développement des raisins et du fruit — Pour le fruit il faut une certaine tension de sève, l'équilibre et la vigue Américaine n'étant pas dans cette condition. Il me paraît probable que dans une bonne année cet inconvénient n'existerait pas.

Avec des prix aussi bas pour le vin

que ceux de cette année et une production de 75 : 80 Hectolitres : l'hectare
la culture de la Vigne en Vendrait
guère la peine d'être continuée
la mévente des vins continue en
France malgré les mesures prises
suppression des octrois etc ... on en est
arrivé : sur tel point en certaines
localités que l'on a vu faire des
ciments avec du vin ! ....
— M^r D^r Hénon a lu aussi cette Revue
de Viticulture mais il ne s'est point
contenté comme de cet éclatement des
raisins — Pour lui la Cause principale
est l'excès de végétation provoqué par
les pluies et la jeunesse des plants
la greffe sur américains est plus
exposée à l'humidité
— M^r Duarin répond : au Hénon que
la pourriture grise qui a sévi cette
année a été constatée que dans une
parcelle où il avait été semé, en
juillet, 45 kil^s nitrate de soude à l'Ha
On pouvait par le pourri suivre très
bien la ligne de semaille du nitrate
— M^r de Seguineaux Communique les chiffres
de la récolte d'une vigne de 2 ares
environ à Voiney
83 litres à l'Hectare Vendus : 18^c le litre
tandis qu'en 1900 il avait eu 90 litres Vendus : 22^c
Avec 412 francs de frais annuels courants
il eut en 1901 une perte nette de 7 francs payée
contre en 1900 un bénéfice de 119 francs ||

1901

De 1892 à 1901 (10 ans)
cette même vigne lui a donné une
moyenne de 76 hectolitres à l'hectare et
les prix de vente moyens ressortent à
28c le litre d'où avec les mêmes
frais annuels de 412f par perte
un bénéfice annuel moyen
de 166 francs par perte
ceci sans tenir compte des loyer du
terrain ni des impôts

Comme le dit fort Candolle
les prix actuels du vin mettent
en perte le propriétaire de vignes
et si cela devait continuer ainsi
bien des Gens procéderaient à
l'arrachage. Toutefois il ne faut
pas la vigne plus même que pour
les autres récoltes, de ne la juger
que sur les moyennes de quelques
années

Aux Communications diverses
Mr Dumesnil informe la Classe que
les Comptes du Concours de Ferme ont
été arrêtés par la Commission nommée
par les 3 Sociétés du Canton.

Les frais s'élèvent à f. 1566 —
Moins Subvention de la Confédération 905.75
ou de la Fédération
f 660.25

Il y aurait donc à trouver cette
Subvention somme auprès des 3 Sociétés
par Mr Dumesnil espère que la Classe
le Concours voudra bien accorder la part qui
de Ferme la Société en devra définitivement 220f 10
et non de 250 comme on l'avait crue

Mr Frech répond : Il demande que le Cercle devrait écrire une lettre à la Classe pour solliciter cette subvention — La Classe a donné à cette Commission du Concours de Firme deux représentants MM Vuarin et Bonnerville

La séance est levée à midi ½

Le Secrétaire
M. de Ley

Pc Le Comité d'Agriculture se réunit après la séance
MM Frech Candolle Henon et Reignier votent à l'unanimité l'admission des 12 candidats proposés —

Classe d'Agriculture
Séance du 14 Décembre 1901
à 10h

Grande affluence — Toute l'école d'Horticulture de Châtelaine est venue avec son Directeur Mr Platel qui doit faire sa communication sur le Congrès de Lyon

Membres présents :
MM Frech Président, Dr Henon de Seigneux Secrét, Archinard L. Vuarin, L. de Candolle, W. Borel Ch Martin, Les Dusant, A. Varnet Ch Mallet. W. Patry, Correvon Ed Bertrand

Mr Faesch informe la Classe qu'il y a déjà 8 inscriptions pour le Concours de Cave et que le délai pr les inscriptions a été prorogé au 31 Décembre

Mr Faesch annonce que Mr Platel a manifesté son désir de devenir membre de la Classe ainsi que Mr Edouard Des Gouttes présenté par Mr Lucien de Candolle et Alix de Claparède

Le Comité d'Agriculture votera sur leur admission

L'ordre du jour débute par la communication de Mr Antoine Martin sur l'Agriculture dans l'île de Walcheren (Zélande) au nord de la Belgique

(Agriculture dans l'île de Walcheren Zélande)

Mr Martin a visité cette contrée en Juillet 1901 et donne des détails fort intéressants sur la flore, sur les cultures, sur les bois, les belles maisons de campagne, les jardins fleuris, les champs et les superbes prairies. Les champs de froment sont splendides —

Excellents chevaux de gros trait, bétail assez pour la Suisse de manteau et de conformation — les porcs dérivés de York

rien de très remarquable

La terre vaut 500 : 600 fr le journal de 32 ares (environ 400 fr la pose)

~~La communication de Mr Ant Martin sera insérée au bulletin~~

Rapport de Mr William Fatio sur l'Exposition Cantonale et l'Exposition Cantonale Vaudoise à Vevey

Chevaux à l'Exposition
J. Patry

Le rapport très intéressant & très complet sera aussi inséré au bulletin.
Les étalons envoyés par la Confédération étaient au nombre de 10 — Mr Patry a fait surtout l'éloge de deux pur Sang anglais nés en 1886 et de trois Hacknays — l'un cette dernière race qui fournit de bons & forts chevaux à deux mains et qui mêlés avec des juments communes donnent d'excellents produits.
Les poulins présentés avaient déjà des tares très apparentes —
On pouvait constater un certain progrès dans les juments poulinières — de bons sujets bien membrés, élégants
La Confédération a acheté quelques chevaux hongres en particulier 2 élégants de 3 à 4 ans au prix de 1300 la pièce —
Mr Patry termine en émettant le voeu que la Confédération achète plus dans le pays les chevaux d'artillerie et de Cavalerie afin d'encourager les éleveurs qui voyant avec peine acheter tant de chevaux à l'étranger alors qu'ils pourraient en fournir la bonne partie
Mr Mallet dit qu'à force de réclamer on est arrivé déjà à un résultat, il ne faut pas s'endormir, la Confédération doit augmenter les achats de Chevaux de service dans le pays et ce sera pour un bien meilleur encouragement que des primes et des achats d'étalons

Congrès de Lyon

Rapport de Mr Platel sur le Congrès de Lyon — Tir contre la grêle

Le congrès a été ouvert le 15 nov 1901 — L'idée de se prémunir contre la grêle

est fort ancienne - De notre temps des essais furent tentés, le 4 Juin en 1896 en Styrie des expériences réussirent

en 1901 le Piémont et la Lombardie avaient fait leur artillerie, mais il y eut des insuccès dus en grde partie au mauvais état des appareils

En France depuis 2 ans il s'est formé 18 Syndicats - Dans le Beaujolais où j'ai fort occupé, Mr Chaillon a soumis à Mr Platel le plan de la défense pour 10000 hectares, la Société fut de 1900 - les essais furent couronnés de succès. C'est une vaste organisation où règne une stricte discipline Partout on témoigne une confiance absolue quoiqu'il y ait eu à l'origine des difficultés excessives mais grace à l'énergie de tous on a eu raison de tout

En Hongrie la défense est trop récente pr que l'on puisse porter un jugement

En Russie la défense est organisée militairement

En Suisse - Les Cantons de Vaud, neuchatel a Zurich font un train d'organiser la défense de leurs vignobles Pour la partie du canton de Zurich qui est sur la rive droite du lac les essais y ont été d'un grand intérêt. Les orages de grêle sont constants dans cette région en été et l'on peut dresser un plan complet de défense et s'y maintenir

les canons sont à une distance réglementaire de 580 m et non plus de 1200 m

Le Bureau de Lyon a exprimé le vœu que les constatations soient faites avec les gens de soin. Un comité permanent a été formé et M. Dufour de Lausanne en fait partie.

M. Platel termine sa conférence en formulant les conclusions suivantes

1° Prendre comme base un territoire communal
2° Procéder à l'achat de poste appareils qui devront être distants de 580 m
3° Chercher à obtenir des Cies d'Assurances une réduction de primes pour le territoire défendu
4° Créer une Commission d'étude des compétences des personnes compétentes parmi lesquelles devront se trouver :
1 météorologiste
1 Officier d'artillerie
1 Juriste
des Agriculteurs

M. Faucherre remercie M. Platel de son intéressante communication qui sera insérée au bulletin.

Il ouvre la discussion.

M. L. de Candolle dit que la Science ne pouvant encore expliquer la formation de la Grêle il reste l'empirisme. Or on ne peut comprendre que dans une partie du Canton de Zurich, très grêlé, des essais puissent avoir un certain intérêt et une certaine valeur. Ces essais à Genève

nous ne trouvons pas une contrée grêlée et ce qui le prouve bien c'est la faible proportion des vignes assurées (19 à 20 %)

Il a des doutes sur l'efficacité des essais dans notre Canton

Mr Correvon a écouté avec beaucoup d'intérêt le rapport de Mr Platel mais il reste très froid à l'égard de l'efficacité du tir au Canon contre la grêle. Il confirme M. Favre ce que vient de dire Mr de Candolle

Mr Correvon revient de Bergame où il a assisté à la Conférence de Mr Piccinelli A son grand étonnement il n'a plus entendu parler de Canons, on a renoncé à la lutte à cause des mauvais résultats (Mr Platel explique qu'il y avait 34 canons à Bergame en 1900 et le chiffre de France porté à 36)

Mr R. Vuarin a rapporté de Lyon une impression triste. Il serait plutôt partisan de fusées ce qui serait moins coûteux. Mr Vidal a reçu pour ses fusées une médaille d'or alors que l'on ne paraissait pas recommander l'emploi de ses fusées

Mr Platel reconnait que le Canton de Genève a le bonheur d'être une région peu grêlée mais cependant on pourrait établir 99 ans bureaux de défense

Pour Berne il faudrait 12 canons mais avant tout il importe de recruter

les

artilleurs placés sous une discipline sévère sur l'eau toujours là qu'est le point faible. Il faudrait autant que possible que les artilleurs soient intéressés à la conservation du vignoble

Quant au matériel il faut être très prudent dans le choix et se méfier des motifs intéressés des constructeurs

Mr Platel termine ainsi sa conférence aux applaudissements de l'assemblée et la séance est levée à midi 10

Le Secrétaire
M. de Sy

La Société d'agriculture se réunit et vote l'admission des 2 candidats proposés
Mr Platel
Mr Edouard Des Gouttes
qui deviennent ainés membres de C. Clarke
d'Agriculture

le 14 Déc 1901
le Secrétaire
M. de Sy

Séance du 11 Janvier 1902.

Présents : MM. Faesch (Président), Aut. Martin, Dr Heiow, H et G. de Dessert, G. de la Rive, ad Dunant, L. de Candolle, Rochette, Bonna, Ch. Haccius, Dunnid, A. Rauu, Dominicé, Edm. Boissier, Mi Micheli, Rochat, Braud, Mlle Favre, W Borel. (Mr de Seigneux excusé.)

Séance ouverte à 10 h 15.

Lecture du Procès Verbal du 14 XII. — Adopté.

Le Président donne les résultats des souscriptions. Etc.

dispositions prises pour le Concours de Cave: 11 inscriptions 3 jurés qui feront une 1re visite prochainement et une autre au printemps. La Classe devra décider quel sera l'emploi des fonds Demole.

L'Assemblée Générale des délégués de la fédération aura lieu le 23 Ct à Lausanne. Le Comité y sera nommé pour 2 ans - Mr de Candolle déclare ne pas vouloir accepter une réélection - Mr Fasch désire une réunion des présidents et de délégués des sociétés generoises pour s'entendre au sujet de la désignation des 2 membres generois - Il espère que Mr de Candolle sera désigné et acceptera - Pour Mr Ch. Bosel la nomination semble hors de doute - Mr Dunand secrétaire agricole, convoquera cette réunion - Mr de Candolle rappelle que les délégués de la Classe MM Patry et Vialtes sont malades - Le Bureau en désignera d'autres au besoin.

Agriculture en Egypte

Conférence de Mr Ch. Haccius sur l'Agriculture en Egypte: impressions de voyage.

Mr Haccius a été invité par le Khédive à visiter ses domaines: il y a été il y a 3 ans et l'hiver dernier. L'Egypte a 2 millions d'hectares cultivés, et une population trois fois plus dense que la France. On la divise en Basse Egypte (en Aval du Caire) et Haute Egypte (en Amont) - On a 3 cultures par an: celle d'Hiver d'Octobre à Mai - d'Eté Juin - Août, et d'Automne Août Octobre. Les terres irriguées donnent 5 récoltes en 3 ans, les terres inondées 7 en 5 ans. - Les Cultures principales sont: Le Bersim (sorte de Lugerne) 4 - 6 coupes, base de la nourriture du bétail - Les Céréales - le Coton pour la Basse Egypte et la Canne à Sucre dans la Haute.

Le Climat est très-sec - Chaud (22° en moy). Les nuits sont quelquefois assez fraiches pour que les cultures

en souffrent. Les vents sont violents (Khamsin).

Terre. C'est de l'alluvion du Nil. Du temps où il n'était pas endigué il y avait 20 millions d'hectares en cultures (du temps de Joseph). grâce à l'inondation plus étendue. La crue annuelle commence vers le 10 Juin, son maximum est en Octobre. Le limon (ou fimo) n'est pas très abondant, mais riche en éléments précieux, le phosphore excepté. L'eau doit être fournie par l'irrigation: un réseau de canaux existe à cet effet. Mehemet-Ali y a puissamment contribué. La dépense pour l'eau est de 3-4 frs par hectare dans les terres de l'Administration des domaines. Le petit propriétaire va souvent jusqu'à 50 frs de dépense et en tire 70 frs de bénéfice. La question des engrais est compliquée: l'effet de quelques principes n'est pas le même que chez nous. Actuellement, on épuise les terres, par le Coton et la Canne à sucre surtout. L'irrigation rend l'emploi des engrais chimiques difficile. Le Berseim améliore. Le fumier de ferme est bon, mais il est fait sans paille, car le bétail la mange, faute de foin. La litière est du limon. Souvent aussi, mais moins qu'autrefois, les déjections du bétail servent de combustible. Le bétail est d'ailleurs rare, car on n'en a que pour le travail. Les engrais des villes servent dans leur voisinage, de même les fumiers des anciennes villes.

Les labours se font par des instruments primitifs. La Charrue est presque celle des Pharaons. Les mottes sont arrêtées par le sol trop dur. Le labourage à vapeur se fait sur quelques grands domaines. D'ailleurs un labour trop profond ramène le salpêtre du sous sol à la surface. Bogos Pacha Nubar a inventé une "charrue automobile": elle comprend un moteur faisant tourner trois roues autour d'un axe situé dans le sens de la marche: elles grattent la terre. Il est ingénieux. Le sujet semble bon: il lui manque l'épreuve pratique. Le succès est à désirer, car on peut accrocher à la locomobile

un semoir et un rouleau et feraient tout le travail de l'ensemencement en un seul passage sur le champ, alors qu'à présent le fellah doit labourer en long et en large, et même repasser 5-6 fois pour le coton. Ce serait une grande économie, malgré le faible prix de la main d'œuvre. — Le Rouleau égyptien est une planche sur laquelle le conducteur se tient debout La mécanique agricole est donc fort en retard: cela tient donc à des difficultés locales spéciales, au bon marché de la main d'œuvre et à la haine du fellah pour nos outils qui diminuent son travail. — Le battage se fait dans des noras - le grain y est sali, mais les battoirs se répandent.

Les Cultures sont: le Blé; la Canne à sucre, le Coton les fèves, le bersim. L'assolement est Blé, maïs — fèves Coton-blé, maïs (?)

Coton - Culture plus répandue qu'autrefois - Excellente qualité. On le sème en lignes espacées de 0m30 par poquets distants de 0m40, puis on irrigue, on bine, desserre les plants. La cueillette de Sept- à Décembre. La graine s'exporte à Marseille où on en fait des tourteaux, la tige sert de combustible le bénéfice est de 150 frs pour la récolte Coton-Bersim. Cultivé surtout en basse Egypte.

Canne à Sucre cultivée en Hte Egypte la Daïra compte un bénéfice de 218 frs par hectare. Elle possède des sucreries ainsi que Say. Cette dernière Société essaie la betterave à sucre qui rend 18%, afin d'avoir 2 campagnes par an, les récoltes ne se faisant pas en même temps. Mais le fellah est récalcitrant; le vent chaud dessèche la feuille, et des insectes l'attaquent: Le sol salin lui convient-il? Un grand avantage de la réussite serait l'alimentation pour le bétail.

Blé - C'est la principale culture, on sème en blé

dur ; les rendements sont de 15-20 hectol. seulement.
Fève. sert pour le bétail, mais le Hallouk (une orobanche) la détruit souvent.
Maïs. c'est, avec la lentille, la base de la nourriture des fellah.
Berssim donne 4-6 coupes, est couronné par les bêtes au pâturage.
Légumes cultivés pour les étrangers surtout - (tomates pour la Russie)-
Fruits: Oranges, Mandarine, Dattes, bananes, réussissent presque seuls - des fabriques de conserves seraient à désirer.
Animaux. Buffle, bœuf - Chameau, Cheval, mule, âne - mouton
Les Bœufs sont souvent très fins. ne servent qu'au travail et au fumier, on tue les vieux pour la boucherie - on les attèle par le Garot - Le Chameau porte 200 Kgs utile surtout dans le désert, à cause de sa sobriété. Cheval pas employé en Agriculture - Âne très employé - Le Mouton est élevé par les bédouins aux confins du désert. - Les Volailles sont petites, mais bonnes pondeuses - Les pigeons trop nombreux sont nuisibles -
Main d'œuvre. Le fellah et les bédouins travaillent la terre, le 1er surtout. Les fellahs habitent dans des maisons en terre - La journée ~~de~~ nourriture non comprise - coûte 0f50 à 1f. pour 12 heures - elle renchérit.
La Terre coûte de 2000 à 10000 frs l'hectare et rend 6-8% la valeur monte. La Grande propriété en possède les 2/3. (Daïra Sanieh, les domaines. Pachas et sociétés). - Elles sont divisées en fermes de louant 100 à 150 frs l'hect. ou cultivés en régie - La Moyenne propriété (de 10-200 hect) est en général au métayage. - La petite appartient au fellah - Les impôts sont échelonnés: 20-100 frs l'hectare. Actuellt les banques agricoles, les chemins de fer et la sécurité améliorent les conditions de l'Agriculture.

Dans ces conditions, l'agriculteur européen réussit mal s'il cultive lui-même: il est volé, et supporte mal le climat anéminant de l'été - Comme placement au contraire, ~~l'agriculture pour~~ les terres cultivées par les indigènes peuvent fournir un bon taux. Les conditions sont en effet bonnes: du soleil toujours, ni gelées, ni grêle, et de l'eau en masse pour l'irrigation, enfin une impulsion très intelligente est donnée par le Khédive et plusieurs pachas. -

Le Président remercie Mr. Haccius de sa très intéressante conférence, qui ne sera pas la dernière, nous l'espérons.

Mr. M. Micheli remarque que les cultures industrielles rendent peu en Egypte: à Bocca-Leone, (Italie) le Chanvre et la betterave rendent 300 et 400 frs par le métayage au propriétaire - Mr. Haccius remarque qu'en Egypte on a plus d'une récolte par an, et que les chiffres qu'il a donnés sont des moyennes et nouceux d'un domaine bien tenu.

Mr. Micheli annonce l'apparition prochaine d'un nouveau fruit: la Clémentine, hybride de mandarine et d'orange.

MM. de Candolle, Dr. Héron, Dut. Martin, Tassel font quelques questions auxquelles Mr. Haccius répond, qu'un Cadastre existe en Egypte (Basse) - Que le berseim n'est pas un de nos trèfles - Que l'européen réussissait probablement dans la culture maraîchère - Que le Riz est cultivé dans le Delta - Qu'il existe une école d'Agriculture au Caire fréquentée par les Egyptiens et les Européens établis et une Société d'agriculture faisant ses publications en anglais.

Séance levée à 11h 55

Le remplaçant du secrétaire malade

William Borel

Séance du 1 Février 1902 à l'Athenée

Présents: MM. Faesch Président, Ch. Mallet - Dr Heuon - Bertrand, G. de la Rive - Brand - Edm. Boissier - E. Rochette - Morel - de Marcay Massol - Ackermann - Ch. Borel - de Bonneville - Constantin - Gut - Martin - Brocher - M. Dural - Dunoyer - Dunant - Alb. Vernet - Rochat - Maurice - Pavel - Chuard - Ramus - Dr Olivet - Monnard Desbaillets - Rochat (fils) - W. Borel - Séance ouverte à 10 h 10.

La traite fractionnée du lait.

Conférence de Mr Ackermann, Chimiste Cantonal sur la traite fractionnée du lait. Le but de cette étude est de voir si la composition du lait varie avec le moment de la traite où l'on prélève l'échantillon -

En 1856 déjà Boussingault avait constaté que la matière grasse passe de 17 gr à 41 gr par % dans 6 échantillons de lait pris successivement dans une seule traite. Depuis Knoblock, Cotta et Clark, Halbriegel ont confirmé le fait par des dosages. Mr Ackermann a repris l'expérience sur du lait de Lancy: il arrive à une augmentation constante de la graisse à mesure que le pis trait est plus près de se vider, puis, au changement de pis, le % de matière grasse retombe au taux primitif pour remonter à mesure que la traite avance. Il n'y a donc pas l'augmentation constante énoncée par ces chimistes - La différence s'explique, non par des erreurs de dosage, mais parce qu'ils n'ont pas tenu compte du changement de tétine. Mr Ackermann insiste sur la nécessité de faire les dosages sur des échantillons obtenus par une traite faite dans les conditions habituelles - Les siens ont été faits en trayant 2 pis d'abord, puis deux ensuite, suivant la pratique courante, mais sans mélanger le lait des différentes tétines en prélevant les échantillons. La teneur en beurre passe ainsi de 39 à 92 grammes pour chaque pis. Il en est de même pour la chèvre: là, l'augmentation est continue, car on trait les 2 pis à la fois - MM. Fleismann de Gottingen (Milchwirthschaft) et Strohmann

de Leipzig (qui cite Cotta et Clarke) sont tombés dans la même inexactitude, de même que M^r Hardy en Belgique.

Quelle est la cause de cette différence de densité du lait? On a dit que cela provenait de ce qu'il se séparait dans la tétine comme dans un crémomètre - La disposition anatomique de la tétine ne permet guère de le croire. M^r Ackermann suppose, sans rien affirmer, que le lait accumulé avant la traite au bas de la tétine peut resserrer par pression les canaux excréteurs qui ne laisseraient ainsi passer, au début, que les portions les plus fluides. Son explication est battue en brèche par une expérience faite par lui-même et qui a consisté à traire à de petits intervalles (au lieu de 2 fois pr. jour) ce qui supprimerait ainsi la pression du lait sur les canaux. L'expérience a montré que, dans ce cas, le lait coule quand même de plus en plus gras.

Conclusion pratique. L'écrémage peut être opéré aussi bien en trayant que dans un vase. Si on ne trait pas à fond, si on réserve la fin des traites, le lait rendu est en réalité écrémé, et l'expert devant les tribunaux devra le déclarer tel.

M^r Faesch remercie M^r Ackermann et lui demande de rédiger ses notes en vue d'une publication au Bulletin.

MM. Chuard, D^r Dunant, Constantin, insistent sur l'importance de cette constatation de la différence de composition du lait. Elle explique des anomalies constatées dans sa composition par diverses sociétés laitières.

M^r Monnard explique autrement que M^r Ackermann l'augmentation de la graisse: elle provient de l'épithélium des cellules des glandes mammaires dont elle a fait partie intégrante. Le liquide coule d'abord, et les cellules grasses ne se détachent et ne nagent que quand le liquide baisse: c'est pour cela qu'elles sortent en dernier lieu.

M. Faesch cite le fait connu en Savoie où des femmes employées à traire ne recevaient un paiement que les dernières gouttes du lait : il fallait "reblochon" pour les avoir, d'où le nom de "Reblochon" aux fromages gras qu'elles en faisaient.

M. Chuard dépose sur le bureau de la classe un exemplaire français des analyses du vin de 1890. Le taux d'alcool maximum a été 11% à Genève - 13% Vaud : il est très élevé - Les analyses fn Genève ont été faites pr. M. Ackermann.

Il dépose encore au nom de MM. Martinet une étude sur la Crise Agricole - et une autre de MM. Dubois et Chuard sur la crise viticole : c'est une enquête auprès des viticulteurs vaudois où on étudie diverses solutions de la question : les coopératives de vente en particulier.

Notes sur l'Agriculture en Tunisie

Conférence de M. Louis Chevrier sur : Notes sur l'Agriculture en Tunisie.

M. Chevrier a visité les domaines de l'Enfida appartenant à la Société franco-Africaine. dont un suisse, M. Cœytaux, est directeur. - Les récoltes se conservent dans les silos : les bâtiments de ferme étant petits (Borgs) des hangars destinés au bétail et disposés en carré. Les clôtures sont le plus souvent faites en cactus, près des maisons l'eau vient de puits : le travail est fait par les indigènes bédouins ou des nègres, les colons suisses sont nombreux. la majorité est italienne et française.

Bétail

On ne fait du lait que près des villes. Les vaches de petite race, valent 80-120 frs et rendent 4-8 litres - les bœufs 125-150 frs le mouton est répandu (rare Barbarine) sa laine vaut 1 f. 50 par toison, la brebis 10 frs. Laine et chair médiocres - On croise avec des moutons de la Crau. Les poulains valent 600-1200 frs, les achats militaires Anglais les ont renchéris. Le chameau coûte 100-250 frs il sert pour le trait et la charge se nourrit de chardons, l'âne est très bon marché. Ces bêtes broutent la nuit, entravées. Le mulet vaut 200-500 frs

Exploitation du Domaine. un marché a été créé à l'Enfida par la Société on y vient de 60 Kil. à la ronde.

L'Enfida possède 100000 hectares le 1/4 est cultivé et défriché

pas des chemins qui limitent des lots de 10 hectares qu'on loue aux indigènes en moyenne 120 frs à 150.

Cultures: Blé et orge rend[t] 15-20 quintaux à l'hectare semence 90 K[gs] Orge 20-25 quintaux semence 90 K[gs], Quelques cultures de fèves - Maïs réussit bien que le printemps est pluvieux.

Malheureusement l'eau manque et on ne peut compter que sur 1 récolte sur 3. La chute d'eau varie de 500 à 200 mm. — Là où on la trouve à 3-4[m] sous le sol, on la pompe avec des moulins à vent et on obtient, sans bien fumer, de bonnes prairies donnant 6 coupes par an. Le Cactus sans épine est aussi une bonne nourriture pour le bétail bovin. — La Vigne est cultivée sur plants francs (pas de phylloxéra) on la plante en quinconce 2 sur 2. — la taille est faite par des ouvriers français qui viennent chaque année tailler en gobelet avec 4-5 porteurs avec 1 aïl et le bourgue — 5 frs par jour Les cultures se font à la Charrue arabe (coût 1[f] 50 p. jour non nourri) — On traite comme chez nous contre les champignons. Vendange en Septembre dans des paniers; on porte au chais — les Marcs donnent de la piquette dont on fait du Cognac. Les moûts doivent être refroidis pour bien fermenter — le vin a 11-12% d'Alcool. La mévente est actuellement générale: vin rouge prix 10 frs blanc 15 frs. La production est de 30 à 50 hectol.

Cultures arbustives: Olivier rend au bout de 7-8 ans. Plantation à 15-20 m. se cultive surtout près de Sousse et Sfax. Récolte en Novembre et décembre. On fait des cuvettes au pied des arbres pour retenir l'eau. Amandier cultivé près de Sfax. rend au bout de 6-8 ans. —

Culture Maraîchère près des villes seulement.

La Main d'œuvre coûte 1[f] à 1[f] 50 par jour; nos ouvriers les nègres ou bédouins font leur nourriture et logent sous des hangars. — Les Machines sont très employées

M[r] Chevrier a aussi visité le domaine de Sidi Tabet sur lequel il donne quelques détails.

MM. Faesch et Martin remercient Mr Chevrier - Mr Faesch demande quels engrais sont employés jusqu'à présent à peu près tous. à Lidi Cabet on utilise le fumier de ferme. à Potinville les gadoues.

Séance levée à 11h40. Genève. 1 février 1902.

Pour le secrétaire malade William Borel

Séance du 1 Mars 1902 à l'Athénée

Ouverture à 10h10. Présents: MM. Faesch-Président: MM Dufour Robert, A. Martin. D^r Henon - Ch. Dunant - G et H. Delessert - Brand, Corthay, Ch. Borel - Chevrier - Vollier - Bernard - de la Rive, Rochat, Alb. Vernet de Candolle, Danel, Dunmid, Moret, Delarageaz - Dorner, Debonneville Olivier, de Loriol, Addor. Bonnet. W. Borel etc.

Conférence de M. Robert sur la laiterie Centrale

Conférence de Mr Robert: De l'Activité de la laiterie Centrale depuis sa fondation jusqu'à sa remise à quelques Sociétés de laiterie du Canton.

Le nom de Mr W. Pahy oublié ici est rétabli sur la demande de Mr Robert le 2 Avril.

Elle fut fondée en Automne 1889 par MM. Jules et Ignace Boissier, Haccius, Constantin, père et fils - Aut. Martin - Aloys Naville et Robert. Le But était de payer le lait plus cher au producteur et d'en faciliter l'achat au consommateur. Elle inaugura la vente du lait du soir livré le matin; ~~apres~~ la nuit, le lait étant conservé par le froid. Ce fut un point exploité contre elle par la concurrence. Aussi ses débuts furent ils pénibles - La sécheresse de 93 lui fut aussi un obstacle: le détail diminua: Craignant de manquer de lait, en 1894 la Société fait prudent de faire des contrats embrassant plus d'étables: mais, contre toute attente - et probablement grâce à la hausse de 1 cent. du prix d'achat au producteur, le détail fut consommé en plus grande quantité qu'on ne s'y attendait: de là une trop grande quantité de lait achetée par la laiterie et l'obligation de faire du fromage peu rémunérateur. Enfin dès 1 Sept 93 on avait élevé le prix de vente au consommateur à 25 cent. au lieu de 20. à la fin qui en Avril 95 l'écart fut encor exploité contre la Société. Malgré tous ces obstacles elle vécut. ~~Plusieurs~~

Plusieurs fois on parla de remettre la laiterie aux Sociétés de producteurs: Avant M. Corthay Directeur, qui en occupa déjà en 1896. On vient d'abord

L'affaire était bonne à reprendre, car à présent elle est hors des difficultés. Ses achats sont passé de 271.000 L. à 2900000. Elle fait 54 000 Kgs de beurre au lieu de 37000 au début: et enfin 177000 fromages mous au lieu de 45000. M. Haccius a été le promoteur de cette fabrication - Le chiffre des affaires est à présent de 735.000 frs.

Ces heureux résultats sont dûs en grande partie au dévouement du personnel, M. Rossier, directeur en particulier.

M. Robert signale les difficultés spéciales à Genève: 1° La vente du lait rendu à l'étage: c'est une lourde charge. A Zurich, où elle n'existe pas, un rendeur suffit pour 500 à 600 L à Genève, il n'atteint que la ½. 2° Il reste aussi beaucoup à améliorer dans les étables - les petites surtout - pour la propreté des bêtes, récipients et du lait. 3° la laiterie par plus de 100000 analyses a découvert bien des fraudes et les a ainsi diminuées.

En Italie, on fait mieux que nous et la concurrence est à craindre. Les fromages faits en grand dans la région Milan-Modène coûtent 20 à 35% de moins que les nôtres, qu'ils ont chassé du Sud de l'Italie, pourtant le lait est payé 10½ à 11½ c. au producteur - La propreté est plus grande et on concentre la production du fromage dans de grandes usines. Quelquefois on y écrème le lait pour faire du beurre, et on ajoute au lait écrémé de la margarine pour faire le fromage.

Pour lutter nous devons améliorer notre production, la rendre meilleure et surtout avoir des produits exempts de toute fraude.

M. Faesch signale le fait que M. Bieler réclame un droit sur ces fromages à la margarine.

Conférence de M. Dufour Culture agricole de Légumes.

Conférence de M. Dufour sur les Cultures agricoles des principaux légumes.

En 1893 nous importions pr 1.900.000 frs. en 1900 pr 4½ millions de France et d'Allemagne surtout - La question est donc im-

portante, à Genève on exportait, il n'y a pas très longtemps, en Savoie et Suisse Allemande.-

On distingue la Culture potagère faite en vue des besoins du propriétaire La culture maraîchère qui rend et est une branche spéciale de l'agriculture qui veut un terrain spécial. Nos produits genevois sont de 1er ordre. (Exposition de Sept. 1900) - Enfin on a la culture Agricole des légumes qui s'applique à quelques espèces (dans ce qui demandent moins de soins) dont voici les principales :

Asperge. exige une terre légère. Les opérations consistent en 2 buttages pour arrêter le déplacement des plantes. (Culture d'Argenteuil). Mr Crochin à Laon, plante comme suit : Engrais de 1000 kg 2/3 superphosphate 1/3 nitrate de Soude - avec fumier : Plantation au printemps par raies espacées de 60-70 cm. sur fond du fossé damné : 50 cm entre les plantes. recouvrir de 8 à 10 cm de terre. Sur les à-dos culture de légumes pendant 2-3 ans, enlèvement des mauvaises herbes. A la 3e année, le terrain est nu et presque nivelé on butte alors de 25, puis 35, puis 50 cm la patte reste couverte et on régularise en automne (pas de buttage au printemps.) La aspergière dure 12-15 ans ; il faut de l'engrais - la coupe des asperges est délicate, la faire à la gouge, non au couteau - la mévente n'est pas à craindre pour nos asperges fraîches et bonnes à l'Italie nous fait concurrence, elle a la main d'œuvre peu chère, le soleil et des transports très-bon marché. Ses asperges sont violettes.

Artichaut. vient sur les terres fortes. c'est un cardon modifié - On le cultive depuis 3 siècles à Genève où on a amélioré la race (Artichaut violet de Plainpalais) - l'amélioration est obtenue par un bon choix des œilletons. Le vert de France diminue et le Camus de Bretagne est jusqu'à présent tué par nos hivers trop froids.

Cardon. Encore une spécialité genevoise ; le nôtre est bien supérieur à celui de Tours ; nous savons mieux le blanchir en 12-15 jours de fosse, ce qui vaut mieux que la Cave. Arroser à l'eau tempérée ; celle de l'Arve le rend dur.

Choux de Bruxelles. vient du chou frisé, se récolte par le temps froid, se vend bien. Les sorties de déphosphosation peuvent doubler la récolte. On doit en avoir depuis Sept. jusqu'à février

pour cela, semer depuis mars jusqu'à Mai - planter de Mai à Juillet. Pour en avoir de hatifs couper de Sept. à Nov. le bout de la tige - La graine est difficile à obtenir car il s'hybride facilement. On choisira les meilleurs, coupera la tête, gardera les pommes du milieu, ôtera celles qui sont ouvertes et les enveloppera de mousseline pour arrêter les insectes produisant l'hybridation. On plante les pommes choisies à 20 ou 30 cm et on les couvre.

Choux Rouge. aussi une spécialité d'ici - ont eu un gd succès à l'exposition de Sept 1900 - Le garder contre l'hybridation.

Choux-fleur. Celui de Naples (l'éclipse) est le meilleurs pour la gde Culture veut une terre légère ne séchant pas trop. - Nous avons laissé pendre le tardif, on le gardait en cave jusqu'à Janvier - Actuellement nous en recevons de Châlons, mais plus petits que les nôtres.

Fraisier on le cultive à Bernex et Veyrier - préférer pour la vente ceux dont le fruit a une couleur éclatante et de gros grains - il y en a 20 à 25 variétés - MM Dufour et Martin en ont essayé d'américains qui semblent bien réussir.

Discussion

L'heure avançant la fin de cette intéressante conférence est remise, sur la demande de MM Martin et Robert à une autre séance et la discussion ouverte

M. Robert insiste sur l'excellente qualité des Cardons, Artichauts et Choux rouges genevois. Il voudrait qu'on les cultivât en vue de l'exportation. Pour cela, il ne faut pas vouloir tout produire, mais produire quelques bons légumes réussissant bien, en grandes quantités. C'est ce que l'Italie a fait : on achète les Epinards à Asti, les Oignons à Modène il a acheté 200 wagons de pommes toutes semblables à Piacenza, 1000 quintaux de pêches de même espèce et mûries en même temps semblables à Naples - Pourquoi l'Alsace produit ~~tous~~ les choux qu'on réduit en choucroute ou Suisse Allemande. Ceci ainsi qu'on crée un marché. Celui de Naples est le plus aidé, l'acheteur y vient de St Petersbourg. Berlin et Vienne ont un train de pommes chaque jour pour Berlin, aussi le négociant a-t-il obtenu de fortes remises (75%) sur les transports en chemin de fer. Nous devrions nous spécialiser ainsi et éviter l'Italie en petit. Nous n'avons pas à craindre sa concurrence sur le Cardon, le Chou rouge

la fraise, profitons-en et faisons un marché de ces produits.
M. de Candolle demande comment cette concentration a pu se faire à Naples est-ce grâce à la grande propriété? Dans le Canton, Artigny qui produit d'excellentes pommes de terre a cherché sans succès à créer un marché; l'obstacle a été le morcellement du sol qui exige une culture pour faire la grande culture. M. Dufour ajoute que le producteur a peine à trouver un expéditeur pour ses envois détaillés. L'association des maraîchers a déjà tenté la création de Syndicats actuellement un concours maraîcher est ouvert: la Société d'horticulture, la Classe l'Institut genevois et l'Etat ont cherché à ~~les~~ appuyer ses cultures.
M. Robert répond: en Italie il y a de la petite propriété, et les grands domaines sont morcelés en petites fermes: le morcellement de la production n'est donc pas un obstacle. Saxon en est un exemple, on a cultivé l'abricot, l'acheteurs étrangers y vient aujourd'hui. Le marché local est insuffisant, précisément à cause de la division des envois: il faut la vente par wagons, alors on a des tarifs réduits.

Renvoi au bureau de l'étude d'un prix pour le concours maraîcher.

Sur la proposition de M. Martin, la Classe ~~charge~~ son bureau d'examiner si elle peut donner un prix au concours de culture maraîchère actuellement en train.

Emploi du fonds Demole.

La Classe se déclare d'accord pour employer le fonds Demole à faciliter l'achat d'outils agricoles par les Syndicats locaux.

Séance levée à 12h05

pour le secrétaire malade, le Vice Secrétaire

William Borel

Séance du 2 Avril 1902. ouverte à 2h15 à l'Athénée

Présents: MM. Aut Martin (préside), W. Borel, Collet, Brot, Brand, F. Olivet, Bieler, Bertrand, H. de Saussure, G. de Saussure, Huarchet, Debonneville, de la Rive, Dunnid, Corthay, Demmer père et fils, Robert, Rider, Nicodet, Dunand, Morel, W. Petry, etc Mangnac etc. 25 présents

M. Martin annonce que M. Faesch président est malade, ainsi que M. de Seigneux et M. Dufour qui devait parler.

Conférence de M. Nicodet sur la "Filosité", une maladie des pommes de terre.

M. Nicodet, présente des pommes de terre qui ont des yeux et d'autres qui n'ont pas d'yeux. Ce défaut est surtout fréquent

sur les Marsolin - il en résulte une forte diminution de la production - L'espèce Julie de Paulsen, mûre plus tôt, en souffre moins : il semblerait donc que c'est le dessèchement du terrain qui cause la maladie - M^r Nicolet communique le plan d'une série d'expériences dressé par M^r Schribaux qu'il va entreprendre. La série est longue et prendra plusieurs années. Il est reconnaissant qu'on lui communique les observations déjà faites.

M^r William Borel a vu dans un article de la Revue Générale des Sciences (d'Olivier) du 15 Janvier 1902 une maladie décrite par M^r Bernard qui semble être la même. Elle serait due à un ensemencement insuffisant de la plantation en microbes.

M^r Bieler signale qu'Olivier de Serres a conseillé de provigner la pomme de terre sans doute pour remédier à des irrégularités de production - M^r Nicolet en fera l'essai -

M^r Collet demande l'époque de la maladie - Ce sont les 15 derniers jours avant la récolte.

Communication de M^r Robert - Culture de légumes en Italie

La culture maraîchère commence après de Capoue - La population est très laborieuse : on la voit arriver au marché à Naples à 2-3 h. du matin venant de 20-25 kil. de distance. Le soleil est tel qu'on cultive sous des arbres ou sous la vigne (sauf le Chou-fleur près de Castellamare) - Si on s'approche du Vésuve, il n'y a plus d'arbres : des noriás, mues par des ânes, servent à irriguer : à Portici et Torre. l'Artichaut et le chou-fleur recouvrent tout le pays - On les vend à Londres où on en fait des pickles. Ils sont chers ou les vend tels quels - S'ils sont bon marché (3-4 cs) on les met en saumure - Notre artichaut est meilleur que ceux de la Sarf cependant ceux de Rome.

Le marché de Naples s'ouvre très tôt. C'est une place entourée de bâtiments. L'agriculteur apporte ses légumes aux "Censali" (vendeurs), dont il est le tributaires : ceux ci certainement surtout parce qu'ils paient une partie de la récolte lors des semailles. Les fabriques font cependant quelques marchés directs

comme fumier. l'engrais chimique est inconnu. On a peu de fumier de ferme, car il y a peu de vaches - elles sont nourries de débris de légumes - Reste le fumier de ville qui est utilisé

M. Martin remercie M. Robert qui, pris au dépourvu, a cependant su nous entretenir d'une façon utile et agréable.

M. Bièler donne la primeurs d'un travail sur les mensurations du bétail faites à Paris au Concours de 1900 par Malzine et Marcel Vacher. Ces expérimentateurs ont conclu des mesures prises que les vaches de boucherie françaises sont excellentes, mais lorsque toutes les meilleures races laitières seraient défectueuses. Cela vient de ce qu'on rapporte toutes les mesures à la taille. La bête laitière étant plus haute, les autres dimensions semblent trop faibles. La conclusion juste est que ce système de mensuration n'est pas naturel et est ici une trompe-l'œil.

M. Dunnur répond à une question de M. Martin sur la marche de la reconstitution du vignoble. Toutes les barbues sont vendues; on reconstitue donc beaucoup - Mais une partie est vendue à Neuchâtel et dans la zône. Le sol trop humide n'a pas encore permis de commencer les plantations -

M. Nicodet annonce un concours de vergers et demande d'en procurer des concurrents.

M. Bièler présente un coq destiné aux écoles comme tableau mural; Il pourrait servir aussi de type pour les concours de basse-cour fait observer M. Patry.

Séance levée à 3h 30. Pour le secrétaire malade
William Borel

Séance du 7 Mai 1902 à 2h. soir à l'Athénée

Présents: MM. Aug. Martin, président. Constantin. Bochet. Ch. Mallet. de la Rive, Ch. Borel. E. et H. de Lessert, Rossier, Collet, As. Dunant, D. Dunant, de Marignac, Dunnid, Ramu, Sam Dominicé, D. Ducellier, Debonneville, Chenier, Archinard. William Borel, Vuarchet etc en tout 24 personnes.

Affaires administratives - M. Martin annonce l'absence de MM Faesch et de Seigneux malades. - Il lit une lettre de M. Platel Directeur de l'Ecole de Châtelaine remerciant du prix offert par la Classe! - Volery. Propose le renvoi au bureau de la Nomination des délégués à la fédération Romande - (en 1901. MM. Faesch, Vuarnet, Violier Padry - Dunant -) - Il donne l'emploi du fonds Demole (achat d'outils).

Conférence de M. Constantin sur un Essai de Charrues Vigneronnes.

Cessai a été organisé par M. Bonnet dans les vignes de Satigny : il n'y a eu ni jury ni concours, de plus le mauvais temps, l'inégalité des chevaux employés rend une comparaison difficile entre les divers types - La distance où sont plantés nos vignes est un obstacle sérieux à l'emploi de ces charrues, surtout dans les vieilles vignes à ceps étendus. L'économie de culture compensera telle l'espacement plus grand des ceps? Si on admet 700 frs pour 2500 litres à la pose on aurait en réduisant proportionnellement au nombre de ceps :

Espacement	85 cm - sur 85	3736 Ceps	700 frs. -	
	90	90	3333	620
	100	90	3000	560
	120	80	2812	530
	115	75	3139	580 (existe à Satigny)

Il faudra encore la houe entre les ceps dans le sens du sillon - La charrue économiserait-elle sur la main d'œuvre les 170 frs de perte sur la récolte qu'exige l'espacement 120/80?

Telle est la question que pose M. Constantin qui ne veut qu'introduire la question et ne veut pas faire une réclame à l'un des modèles plutôt qu'à l'autre.

Discussion M. Martin remercie M. Constantin

M. Dunnid qui a organisé les essais ne veut pas non plus proposer un modèle, l'essai fait a d'ailleurs été peu probant : il a soulevé sur place une discussion intéressante mais purement théorique. Cet essai a cependant amené des commandes.

M. Bochet a suivi un essai fait à Rolle aussi dans de mauvaises conditions. La charrue va bien dans la

jeunes vignes espacées d'1 m : pour les vieilles il faudrait plus.
Une objection a été faite, c'est qu'elle amènera des créations de vignes en sol plat, d'où une baisse de qualité des vins.
M. Senn aussi présent à cet essai a vu fonctionner la charrue Viaud qui permet au cheval de marcher au milieu des lignes la charrue rasant les souches cependant. Il en fera chez lui l'essai dans des vignes plantées en carrés à 1 m 25, il fera labour d'automne qui buttera pour préserver le cep et labour de printemps pour débuter -
M. Collet fait remarquer que l'empoisonnement du fumier est difficile - M. Senn répond que non, avec les 2 cultures, on le met dans le sillon avant de débuter.
M. W. Borel fait remarquer que les souches plus espacées rendront plus : il n'y aura plus 170 frs à rattraper -
M. Collet et M. Constantin insistent sur l'importance de cet écartement qui devra être énorme pour les vieilles vignes américaines à longues cornes. M. Collet estime que l'américain doit être maintenu serré. Le morcellement et la pente de nos vignes gênera l'emploi de cet outil.
M. Bochet estime que son emploi deviendra nécessaire si les prix de main d'œuvre et de vin continuent à déroger - Des types meilleurs que la charrue Viaud existent déjà : on perfectionnera ceux-là
M. Senn remarque que l'écartement diminue les inconvénients de la culture en terrain plat.

Conférence de M. Durant (Adolphe) sur l'activité de l'Association viticole genevoise.

Elle fut fondée le 6 Avril 1901. Elle a payé ses achats plus cher et vendu moins cher que la plus part de ses concurrents, achats jamais en dessous de 20 cent (souvent 15 cent par les autres marchands) ventes 40-45 (au lieu de 50). Depuis Oct 1901 un 2e local a été ouvert à Cornavin : il fait 2 fois plus d'affaires que celui de la Tour Maîtresse - à eux deux, ils vendent au 100 000 l. par an. On se propose d'établir une grande cave pour aider les producteurs qui ne peuvent loger

mais il faudra des fonds -

Discussion - M^r Martin remercie l'orateur - M^r Senn conseille l'essai de ventes à l'emporter faites à rendre - M^r Devaux et Debouneville annoncent qu'on le fera, et qu'on étudiera aussi la vente en Suisse Allemande -

Conférence de M^r Albert Forget. 8 Mois de pratique dans une ferme Belge - Sensine -)

Après avoir étudié à Gembloux M^r Forget a été à Sensine dans l'Ardenne, ferme en plateau de 150 hectares - Cultures: Seigle - Avoine, trèfle - Engraissement du bétail (100 têtes). les bœufs sont achetés entre 1½ et 2½ ans - les bénéfices nets varient entre 66 et 17 frs par tête - Ne pourrions nous pas en élever chez nous? L'Industrie agricole l'aide beaucoup - C'est dans les fermes voisines des sucreries que se termine l'engraissement. Les prairies sont étanpinées, arrosées de purin et engraissées de 500 K^os de scories. on les renouvelle tous les 15 ans -

Cultures. Seigle - Avoine, Betteraxe -

Le fumier est très bien soigné et les graines soigneusement sélectées. Nous ne donnons pas plus de détails, l'impression de cette intéressante étude devant se faire au Bulletin sur la proposition de M^r Martin qui remercie le conférencier

Impression au Bulletin

Discussion

M^r Mallet remarque que nous devrions cultiver l'avoine: on l'a vue cet automne à 24 frs alors que le blé ne valait 18. - Pour les bœufs de boucherie, M^r Mallet rappelle qu'on en faisait autrefois: les déchets de l'industrie agricole nous manquent, nous en aurons cependant quelques uns. Ce qui a tué cet élevage c'est l'importation des bœufs italiens, et l'extension de machines agricoles que le bœuf tire mal (Faucheuse) à cause de sa marche lente. Le paysan

changeait autrefois 2-3 fois de bœufs par an et y gagnait 200 frs chaque fois. Le cheval coûte plus cher: d'achat, de faux frais, il occasionne une grosse perte en cas d'accident. Aussi semble-t-on un peu en revenir (à Fribourg p. ex.)

Mr Collet est de l'avis de Mr Mallet, le marchand italien vend au boucher 65 frs le quintal à crédit, alors que nous voulons vendre 80 frs comptant. Le droit d'entrée n'y fera pas grand chose pour nous (élévation de 15 à 50 frs!) car le marchand italien fera moins de bénéfices et le boucher vendra plus cher - mais n'offrira pas plus aux agriculteurs. De plus notre race n'est pas une race de boucherie mais une race laitière.

Mr W. Borel ne connait rien à la question, mais d'après ce qu'il entend, la vente directe au consommateur lèverait la difficulté.

Mr Martin est d'accord, mais la corporation des bouchers étranglera l'affaire. Il propose de reprendre cette discussion quand le travail de Mr Forget sera publié.

Séance levée à 4 heures - Pour le Secrétaire Malat

William Borel

La séance terminée Mr Dumuid demande pourquoi on ne s'est pas adressé à lui pour l'achat des instruments (fonds semble). Mr Martin répond que c'est par ignorance on le fera à l'avenir

Séance du 12 Octobre 1902
à l'Athenée

Vu les perturbations apportées à Genève par la Grève générale – trois de nos collègues seulement se sont présentées pour assister à la Séance – Le Vice Président remplaçant le Président empêché y ayant à estimé qu'il y avait lieu de ne pas tenir la séance – y de la renvoyer à une date ultérieure avec les épreuves à M. la conférence pour que s'en dérangé immédiatement.

Le Prend. H. Fly

Séance du 29 Octobre 1902
à l'Athenée

La Séance est ouverte à 2 1/4 après midi

—

M. Faesh Président préside la Séance
Trois personnes y assistent
Le procès-verbal de la précédente Séance est lu y adopté

—

M. de Candolle se demande si vu le peu de monde présent il n'y aurait pas lieu que le bureau étudie s'il ne serait pas préférable que la Classe revienne pour les Séances au Samedi matin – malgré la consultation qui avait donné une préférence pour le Mercredi après midi
La Question est renvoyée au bureau

M. le Prés.t fait part à l'Assemblée de la nouvelle réorganisation des bibliothèques de Classes qui dorénavant seront ouvertes chaque jour ouvrable de 1 à 3 h. après midi et de 7 à 9 h du soir – Une commission composée de 2 membres de la Soc: des Arts et d'un délégué avec un délégué adjoint de Chaque Classe se réunira régulièrement chaque mois pour surveiller la bonne marche des bibliothèques.

Sont reçus comme membres de la Classe M. Jules Micheli à Jussy présenté par MM. Faesch et Patry

19 R. de Malagnou — Arthur Pictet par M. Faesch et Martin

Emile Olivet . M. Faesch et Bernard

La Chevrière Grand Lancy — Louis Wuarin . Patry et Martin

La parole est donnée à M. Aug.te Dufour Prés.t de la Soc des maraîchers de Plainpalais pour la suite de la communication sur la culture des gros légumes en agriculture

---

Séance du 12 Novembre 1912

Mercredi 12 Novbre à 2 h à l'Athenée

M. Henri Faesch Président préside la séance
- 24 personnes environ sont présentes

Le procès-verbal de la précédente séance en lu
y adopté
Le Président communique que sur la demande
du Cercle des A. les Présidents des diverses Sociétés
agricoles du Canton ont décidé de demander à
la réunion générale des delegués des Soc d'agric
de la Suisse romande que la prochaine assemblée
générale du printemps ait lieu à Genève -
De principe a été décidé y une commission d'or
ganisation comprise d'une ou deux membres de
chaque Société sera chargée de la réception y étudiera
comment elle pourra avoir lieu

Le Miel - La parole est donnée à M. Bertrand pour la
communication sur le Miel
Celui-ci traite son sujet avec la compétence
d'un maître dans l'apiculture -
Il décrit d'abord la préparation du miel par les
abeilles qui le recueillent suivant la saison dans
le nectar des fleurs la partie sucrée des feuilles et
la façon dont elles-ci le soignent - l'emmagasinent
le condensent etc - puis il parle des diverses
sortes de miel suivant les floraisons - l'époque où
il se fabrique - les contrées qui le produisent etc
Il cite des chiffres vraiment extraordinaire de la
quantité de miel que peut fabriquer une colonie
d'abeilles - C'est un travail ininterrompu que seul

la mauvaise saison arrête - Une abeille travaille toujours. Si on lui prend sa récolte. elle recommence continuellement -
Mais la production varie enormement suivant les années, la température, la saison. Le printemps fait chaud & humide - A côté des années riches & abondantes il y a des années de vraies disettes - Dans notre région le meilleur miel & le plus apprécié sera toujours le miel de printemps en particulier le miel des garrigues - Celui récolté à la montagne ou au pied de la montagne a aussi beaucoup de goût - Certains miels étrangers sont très aromatiques & ne plaisent généralement pas à nos palais
M. Bertrand est vivement applaudi au sujet de son intéressant exposé
Sur la demande d'un des auditeurs M. Bertrand donne encore quelques détails sur la fabrication de l'hydromel qui dans des pays ne produisant pas de vin peut revêtir une certaine importance

Course de la Classe à Colombier

M. le Président & M. Antoine Martin donne quelques détails & quelques renseignements sur le course de la Classe à Colombier & le concours agricole qui y était célébré sous les auspices de la Soc. cantonale neuchâteloise d'agricult. M. Martin parle entre autres de l'exposition du petit bétail qui était très complète - La race cravonnaise paraît être en vogue actuellement - C'était les établissements de l'Etat qui présentaient les plus belles collections & les plus beaux spécimens - A cette occasion il ne faut

s'empêcher d'exprimer le regret que l'Etat ne fasse pas présenter ses produits que hors concours - des moyens dont il dispose décourage les particuliers
A propos de l'exposition viennent un échange de vues s'engage entre les membres présents & M. le prof Bieler. celui-ci ne peut croire que cet élevage soit jamais rémunérateur dans notre pays à cause de la pénurie de pâturages appropriés. Il ne peut être fait que dans de rares conditions particulièrement favorable
La Classe apporte pour M. Bieler des félicitations qui lui ont été présentées déjà ailleurs au sujet de son 5me anniversaire & du 25me de sa direction de l'Ecole d'agriculture de Lausanne

La séance est levée à 4 ½ h

Après la séance une partie de l'assemblée se transporte au jardin Eynard pour voir quelques un triens à graines fabriqués & présentés par M. Debonneville à Zimel

Séance du 10 Décembre 1902
à l'Athénée.

Monsieur Faesch président ouvre la séance à 2h.25 par la lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté. Avant de passer à l'ordre du jour, Mr. Faesch fait part à l'assemblée de la mort de Monsieur Marc de Seigneux secrétaire de la Classe, il invite les membres présents à se lever en signe de deuil, tout le monde se lève.

hommage rendu à Mr. de Seigneux décédé

L'ordre du jour porte en première ligne, la nomination du nouveau bureau de la Classe, mais, comme la partie importante de la séance est le rapport que doit présenter Mr. Bugnion membre du jury sur le concours de bonne tenue de cave, Mr. Bernard propose qu'on intervertisse l'ordre du jour et que l'on donne de suite la parole au rapporteur. Cette proposition est adoptée et la parole est donnée à Mr. B.

Intervertion de l'ordre du jr. prop. de Mr. A. Bernard.

toutefois, Mr. Faesch recommande aux personnes présentes de ne pas quitter la salle avant la nomination du bureau.

Mr. Bugnion nous donne ensuite lecture du rapport du jury sur le concours Jules Berthier attribué cette année à la bonne tenue des caves. Le rapport très intéressant et très complet est écouté avec beaucoup d'attention et prouve aux auditeurs la compétence des membres du jury composé de MM. Mercanton, Bugnion et Bochet. Avant d'entamer la discussion, Mr. Faesch, proclame les noms des lauréats, ce sont:

Lecture du rapport du Jury.

1ère Catégorie (Propriétaires)

1er Prix	Mr.	P. S.	Dabet	à Neuvier	fs. 100.-	avec 108 1/2 points sur 119 max.
2me	"	"	Augerdil	à Perroy	" 80.-	" 108.-
3me	"	"	Louis	Mivaux Rolle	" 75.-	" 107 1/2
3me ex aequo	"	"	J. D.	Duvillard Rolle	" 75.-	" 107 1/2
4me	"	"		Bourrier Longirod	" 50.	" 99.-
5me	"	"		Corthay Satigny	" 45	" 97.-
6me	"	"		Bovet La Charmaz	" 35	" 95.-
7me	"	"		Berthier Longirod	" 20	" 85 1/2

2me Catégorie (Fermiers)

1er Prise Mr Louis Dufour à Satigny avec 104 points = frs. 80.-

Pas de 2me prise.

3me Mr François Mabut à Landecy " 101 points = frs. 60.-

Discussion. La distribution des prise étant terminée, la discussion s'ouvre sur le rapport présenté.

Mr Berthay, auquel le jury a reproché une grande porte au lieu d'un mur, esplique qu'il a agi de la sorte par économie, s'il avait comme le voudraient ces messieurs enterré la cave, ses frais de construction auraient été au moins d'un tiers plus élevé.

Mr Bernard demande si le jury a des observations à faire au sujet des soupiraux et appels d'air. Mr Bugnion répond que la chaleur (en effet) est bonne pour le vin immédiatement après la vendange afin d'activer la fermentation, mais que souvent le dégagement d'acide carbonique est si fort qu'il oblige le propriétaire à ouvrir la cave afin d'éviter les accidents. Mr B. aporte qu'à cet effet, on peut au lieu d'ouvrir, allumer un peu de feu ds la cave.

Mr Mercanton revenant à la cave de Mr Berthay dit qu'il aimerait mieux voir une fenêtre au lieu de la grande porte, puis, il rappelle le souvenir de Mr Jules Boissier qui avait réuni la Classe chez lui il y a une douzaine d'années.

Parlant ensuite de la ventilation et de l'aération des caves, il dit que (les fenêtres) celles-ci doivent s'ouvrir en sens inverse de celles des écuries. En effet, tandis que les fenêtres d'écurie doivent s'ouvrir par en haut, celles de la cave doivent s'ouvrir par en bas. Mr M. voudrait en outre voir installer des ventilateurs électriques dont le coût est de 130 à 150 frs.

Mr Faesch remercie à nouveau Mr Bugnion pour son rapport si complet et si bien fait et dit que si tous les concurrents n'ont pas été récompensés, l'exemple donné par ceux qui ont obtenu des prise encouragera les autres. Abordant ensuite une autre critique du jury, Mr Faesch fait remarquer que si ces messieurs n'ont pas trouvé dans les caves qu'ils ont visitées des vases de 5 à 10.000 litres,

c'est que 1° le concours ne portait que sur des caves d'une contenance de 5 à 30.000 litres et non sur les grandes caves où se trouvent comme ces messieurs auraient pu voir des bottes d'une contenance de 100, 150 et même 200.000 litres.
2° Qu'il arrive souvent que nous commençons à vendanger par le beau temps, puisque le lendemain la pluie vient arrêter les vendangeurs et que ce n'est que le surlendemain qu'on peut reprendre la cueillette, si donc on avait de trop grands vases, le vin froid que l'on verserait sur celui qui est en pleine fermentation arrêterait cette fermentation et porterait préjudice à la qualité du vin.
M. Faesch ajoute que pour enlever ou tout au moins diminuer l'effet de l'acide carbonique, on peut faire ce qu'il a pratiqué chez lui, c'est-à-dire mettre un tuyau partant du trou de bonde de la bosse pour aboutir dans une seille d'eau.
Quant aux voeux exprimés par M. Meranton, ils sont intéressants, et feront peut être le bien être de la génération qui nous succédera.

Vases en Ciment.

Parlant ensuite des vases en ciment, M. Bugnon estime que ces vases sont excellents pour conserver les vins jeunes, mais non pas pour du vin vieux, c'est ce qui explique qu'on ne voit ces vases que chez les marchands et non pas chez des particuliers.
M. Patry confirme ce que vient de dire M. Bugnon, en disant qu'à la coopérative où il y a un vase en ciment, le vin reste absolument tel qu'on le verse, une année après, il est encore le même. Il se demande toutefois si un vase en ciment résisterait à la fermentation du moût, il compte en faire l'expérience l'année prochaine. La discussion étant terminée, M. le président fait distribuer les bulletins de vote pour la nomination du bureau, sont élus:

Messieurs Faesch avec 19 voix
Patry " 19 "
Constantin " 19 "

M.M.	Hénon	avec	19 voix
"	Borel	"	19 "
"	Wuarin	"	18 "
"	de Candolle	"	17 "
"	Viollier	"	17 "
"	Dunant	"	17 "
"	Martin	"	16 "
"	Bernard	"	15 "
"	Barde	"	15 "
"	Monnard	"	12 "

Pour l'élection du président et du V.p. M.r Martin est élu président par 18 voix et M.r Faesch. Vice président.

Rapport financier

Il est ensuite procédé à la distribution des prix et diplômes, puis, M.r Bernard donne lecture du rapport financier de l'exercice écoulé, qui, au lieu d'être du 1.er Avril au 1.er Avril, va du 1.er Avril 1901 au 31 Décembre 1902, du le changement survenu dans les règlements. Le rapport se boucle par un excédent de recettes de 17.50 frs, provenant: principalement de 1000 frs du legs Gallard, et d'un don de 100 frs de l'Hoirie de M.me Octave Berrit

M.r Faesch remercie notre dévoué trésorier pour la peine qu'il se donne et lit le rapport de M.r Henri Chauvet Vérificateur des comptes qui approuve et recommait tous les comptes comme parfaitement exacts. La séance est levée à 4.h étaient présents: M.M. Faesch.- Patry.- Bernard.- Bochet.- Bertrand.- G. de la Rive.- Rogerdil.- Ikanel père et fils.- Beriet- Chevrier- Dunant- Berrier Duvillard, Duperr, Platel. Ank. et Martin.- Dumuid- Corthay Berthier ainsi que MM. Bugnon et Mercanton.

Pour le Secrétaire
Ad. Dunant.

Séance du 21 Janvier 1903.

Séance ouverte à 2h 1/4.

Lecture du procès-verbal de la dernière séance adopté.

Mr Martin président ouvre la séance par un petit discours de remerciements à Mr Faesch qui a présidé la Classe avec autant de tact que de talent pendant l'année écoulée, il est heureux de sentir Mr F. à la vice présidence pour l'encourager et le soutenir dans sa tâche. Ceci dit Mr Martin informe les membres de la Classe que le bureau a été formé comme suit:

Bureau

Président	Mr	Martin.
V. P.	"	Faesch.
Trésorier	"	Bernard.
Bibliothécaire	"	Patry.
Secrétaire	"	Borel.
Secrétaire adjoint	"	Dumont.

Rapport présidentiel.

Mr Faesch donne lecture de son rapport sur la marche et l'activité de la Classe pendant l'année écoulée, il fait ressortir les pertes nombreuses qui a subies notre Société par la mort de MM. Marc Micheli, Albert Vernet, Marc de Seignaux Bayard de Lully, le doyen des agriculteurs genevois et d'autres encore, puis, il passe en revue les travaux et les séances, les congrès et les concours auxquels la Classe s'est intéressée ou a pris part ou qu'elle a organisés elle même. Enfin, Mr Faesch nous fait revivre des heures délicieuses passées en courses et en visites d'expositions agricoles soit à Vevey soit à Colombier.

De chaleureux applaudissements soulignent la fin de cet intéressant et très complet rapport et témoignent du plaisir qu'ont eu les auditeurs à l'écouter.

Candidats à la Soc. des Arts.

Avant d'entendre le travail de Mr W. Patry sur le Canton du Valais, il est procédé à l'élection de trois candidats à la Société des Arts, sont désignés pour être présentés: MM. W. Borel. S. Collet et A. Dumont.

Le Valais par Mr Patry.

Nous entendons ensuite avec un palpitant intérêt, un travail remarquable sur les origines, l'histoire, les chansons et les légendes, les habitants, le climat, les cultures, les produits et les bestiaux du

Valais par Mr W. Patry. Ce travail, d'une richesse de documents et de renseignements inexpuisable, est exposé avec clarté, netteté, précision et science joints à un tour d'esprit enjoué et original qui en fait un très grand charme. Chacun trouve le temps trop court et est fortement déçu de se retrouver brusquement à Genève dans un air âpre et désagréable, quand il se croyait encore en plein Valais dégustant de la crème au chalet ou du Muscat chez le bon curé. Mr Martin remercie Mr Patry au nom de l'assistance et se réjouit par avance d'entendre la seconde partie du travail qui portera malheureusement sur les inondations du bas Valais.

Mr Patry s'excuse de n'avoir pas pu nous donner tous les renseignements qu'il aurait voulu, mais ses lettres sont restées sans réponse. Seule la fabrique de conserves de Saxon a répondu avec empressement, il résulte des chiffres qu'elle a fourni, qu'elle achète au pays, tant en légumes qu'en fruits 300200 K de conserves.

Discussion — Mr Patio demande si Mr Patry pourrait nous donner des renseignements sur la création et la construction des bisses qui passent parfois dans des endroits très périlleux. Mr Patry dit que ce sujet est si vaste que c'est à dessein qu'il ne l'a que mentionné car on ne sait plus comment s'arrêter. Mr Martin pense que ce sujet pourrait faire l'objet d'une séance spéciale par un Valaisan. La séance est levée à 3h 3/4.

Bureau — Le Bureau étant resté après la séance, accepte à l'unanimité Mr Paul Tournier comme membre de la Classe et décide de présenter à la Société des Arts MM. W. Borel, S. Collet et A. Dumont.

Le Secrétaire adjoint
A. Dumont.

Séance du 4 Février 1903

La séance est ouverte à 2h 1/4 par la lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Sté des Arts. M= Faesch annonce que M= Borel a été nommé membre de la Société des Arts en remplacement de M= Micheli décédé.

Congrès de Rome. Il fait part ensuite à l'assemblée de la nomination des Mess de Candolle et Hoccins pour représenter la Classe au congrès int. d'agr. à Rome.

Travail de M= W. Patry. Continuant ensuite son intéressant travail sur le canton du Valais, M= Patry nous fait successivement passer par toutes les craintes et les émotions des Valaisans, depuis l'année . jusqu'en 1902. Nous montrant tous les principaux éboulements, glissements de terrains, et ruptures de glaciers entraînant avec eux des villages entiers ou provoquant des inondations désastreuses.

l'inondation de 1902 a été provoquée par la fréquence des orages qui se sont abattus sur la Vallée du Rhône et à la grande quantité d'eau qui tombait à chacun de ces orages.

M= Faesch remercie M= Patry pour cet intéressant travail qui a été traité de main de maître, car nul n'était plus capable et mieux placé que (lire M= Patry) pour une communication de ce genre, M= Patry ayant non seulement de nombreux amis en Valais mais son fils même qui était sur les lieux de l'inondation.

M= Monnard demande si l'on a pu évaluer les pertes subies par l'inondation. M= Patry répond que pour Vernayaz seulement on a estimé les pertes à 1 millions, c'est du reste très difficile de faire ces appréciations suivant que l'on ne tient compte que de la récolte sur pied perdue ou des dommages causés pour les récoltes futures.

M= Pavel demande si l'on a pris des précautions pour éviter à l'avenir de pareils désastres. M= Patry dit qu'on va commencer des travaux très considérables pour exhausser la digue d'1 mètre environ, mais on ne se contentera pas de ce travail, on va aussi draguer le lit du Rhône afin d'empêcher l'exhaussement du plancher. M= Faesch fait remarquer que ces travaux très coûteux vont se trouver peut-être

entièrement à la charge du Valais ce qui forcément augmentera les impôts de ce canton. Pendant cette discussion, Mr Patry montre de très jolies photographies qui font encore mieux ressortir que les descriptions l'étendue du désastre.

Mr Patel

Mr Patel (dir. de l'école de Châtelaine) nous entretient ensuite sur des expériences qu'il a faites à Châtelaine en collaboration avec Mr Mermier prof. de chimie. Sur la végétation de différents plants

Plants Américains

américains dans les terres calcaires.

Mr Patel commence par remercier les hommes qui il y 10, 15 et 20 ans se sont occupés les premiers de cette question si importante pour nous d'adapter à nos terrains si variés et si différents comme teneur de calcaire des cépages appropriés et ayant chance de réussite. Il s'adresse spécialement aux fondateurs et expérimentateurs qui ont fondé la Station de Rutti sur la commune de Cologny.

Sans doute les travaux et les recherches de ces pionniers n'ont pas été vains et ils ont obtenu déjà de jolis résultats, mais, ce qui était vrai et paraissait être ce qu'il y a de meilleur comme porte greffes il y a 15 et 20 ans ne l'est plus tout à fait aujourd'hui, car on a trouvé mieux par les nombreuses hybridations. Si l'on pense aujourd'hui assez généralement que la Vigne est au bout de son rouleau et qu'elle s'en va, c'est que peut être aussi dans notre presse d'avoir de la vigne qui rapporte vite, avons nous trop négligé la reproduction de la vigne par semis.

L'emploi de l'hybridation a déjà donné et donnera encore des résultats très intéressants, mais on ne peut jamais dire d'avance ce qu'on obtiendra, tandis que par le semis on a ce que l'on veut.

Le Riparia donne de bons résultats dans certains terrains, et surtout dans les bonnes terres riches en humus, mais dans les terres calcaires, il ne réussit pas aussi bien et Mr Patel considère que dans les terres qui renferment plus de 10% de calcaire il ne faudrait pas l'employer du tout. Or les terres riches en humus, de couleur foncée presque noires, sont rares chez nous, c'est pourquoi Mr Patel engage les viticulteurs et toutes les personnes qui reconstituent leurs vignes, à faire un usage modéré du Riparia et en tous cas,

à faire analyser son terrain pour pouvoir planter en connaissance de cause.

Le Rupestris qui réussit mieux et supporte un plus fort pourcentage de calcaire était indiqué pour être essayé aussi comme porte greffe, mais, l'hybride de ces 2 plants le Riparia-Rupestris et principalement les 3309 et le 1202 de Couderc sont d'excellents hybrides. Les Berlandieri-Riparia qui sont très résistants au calcaire sont trop peu connu au dire de l'orateur : [illegible]

Mr Platel pour faire bien saisir l'explication qu'il donne sur la manière dont agit l'hybridation, démontre que le Riparia a des racines traçantes très peu profondes et qui subissent de ce fait l'influence des variations atmosphériques. Le Rupestris au contraire a des racines qui descendent beaucoup plus profondément et qui par conséquent sont peu soumises aux variations atmosphériques. En hybridant ces deux plants, on a obtenu un sujet dont les racines forment avec la surface du sol un angle de géotropisme plus ouvert que le Riparia et plus aigu que le Rupestris, en un mot qui tient le milieu entre ces deux plants. Mr Platel en recommande l'emploi.

Mr Monnier — Mr Monnier qui s'exprime avec aisance et grâce explique comment nous avons deux sortes de calcaires, les calcaires mécaniques provenant de roches brisées et emportées par les eaux et contenant du calcaire et le calcaire chimique facilement assimilable.

Dans le canton, nous avons quatre espèces de terrains

1°) La molasse que nous rencontrons tout autant dans les premiers contreforts du petit Salève.

2°) Les terrains d'alluvions sur la molasse et antérieurs à l'époque glaciaire

3°) L'Argile glaciaire, formant les terrains argilo-calcaires qui se réduisent en poudre fine

4°) Terrains siliceux-calcaire, Sable siliceux

Dans l'argile glaciaire, il arrive souvent que dans la couche

arable on ne trouve pas de calcaire, tandis que le sous sol en contient en assez forte proportion, jusqu'à 31 et 32 %. Le manque complet de calcaire ou cette décalcification de la couche de surface peut s'expliquer de la manière suivante: Dans ces terrains le fumier de ferme étant le principal engrais, ce fumier en se décomposant entraine le calcaire dans les couches inférieures. C'est ce qui démontre la nécessité de prélever très soigneusement les échantillons de terrains que l'on veut soumettre à l'analyse et de prendre de la terre à la surface et dans le sous sol à 0,60 cm de profondeur. Il ne suffit pas non plus de prendre un seul échantillon si le minage présente une certaine étendue, car le terrain varie souvent à de très petites distances. M. Monnier conseille de répartir la prise de ces échantillons ainsi qu'il est indiqué au tableau ci joint.

Minage

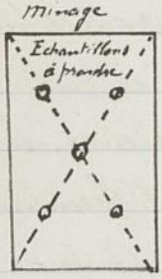

Au laboratoire, la terre doit être 1° séchée à l'air, puis, malaxée avec soin avec les doigts, puis tamisée au tamis de 1 mm de diamètre pour éliminer toutes les pierres et n'avoir absolument que la terre fine. L'analyse ne porte en général que sur 5 à 6 gr. de terre.

La 1re méthode d'analyse est la méthode gravimétrique, soit 1 ou 2 gr. de terre fine traités au nitrique dilué. On se base alors sur la réaction du dégagement d'acide carbonique.

M. Monnier ne montre ensuite le fonctionnement de divers calcimètres, le <u>calcimètre Bernard</u> qui est en définitive un manomètre mais qui peut faire des erreurs considérables jusqu'à 40 % ds un laboratoire et par conséquent bien plus fortes si on l'utilise dehors.

<u>Le calcimètre de St René</u> ou à air libre de mercure

<u>Calcimètre enregistreur de Hendaille.</u> très perfectionné.

Les applaudissements de l'assemblée témoignent à l'orateur tout le plaisir et l'intérêt qu'il leur a procuré.

Discussion

M. Faesch remercie M. Monnier de son intéressant exposé et rend toutes les personnes qui se préparent à reconstituer leurs vignes attentives aux soins à prendre pr lever leurs échantillons.

M. Bonnet dit que M. Platel nous a donné une douche d'eau froide en ns parlant du Riparia car jusqu'à maintenant on a travaillé

juste en sens inverse de ce que recommande Mr Platel.
Il demande si Mr Platel a vu le Riparia et le Rupestris végéter.
Mr Platel répond qu'ordinairement le Riparia peut réussir et donner de bons résultats dans certains terrains, mais il serait préférable de ne pas employer ce plant dans les terrains contenant plus de 10% de calcaire, il est agréable par ce qu'il reprend facilement et végète bien, mais il doit être l'exception dans notre pays.
Mr Faesch demande à Mr Bonnet s'il a remarqué chez lui et chez ses voisins la végétation ait été moins belle cette année que les années précédentes, à Corsier et à Jussy les vignes reconstituées présentaient un vilain aspect.
Mr Bonnet qui a reconstitué en 1893 et 1894 constate depuis trois ans une différence notable de vigueur entre les différents plants, sauf la partie reconstituée sur Viala maintient sa vigueur première. Un autre champ d'essai aussi dans le voisinage de Mr Bonnet et planté aussi en 1894 en Viala est le plus beau qu'on puisse voir actuellement. Mr Bonnet attribue une partie de l'insuccès des plantations faites à ce moment là au fait qu'on aurait planté trop profond, les plants se sont alors et ne vivent plus que sur les racines du pays.
Mr Faesch s'adresse à Mess les régisseurs qui sont de la salle et leur demande s'ils ont quelque chose à nous dire. Mr Bochet répond qu'à Satigny et ailleurs il a fait planter du Riparia là où le terrain lui paraît bon et sain et qu'en général il a bien réussi.
Mr Faesch fait remarquer que Mr Platel n'a pas dit: Ne plantez point de Riparia, mais seulement, faites attention où vous le plantez. On peut voir à Jussy du Taylor qui est très beau.
Mr Bochet ajoute pour montrer que la remarque de Mr Bonnet est bien fondée, que la Bourgogne est toute reconstituée sur Viala.
La séance est levée à 4 h. 10. Etaient présents: Mess. Faesch-Patry-Bernard-Dunant Bonnet. E. des Gouttes-Bertrand-Danel-Platel-Mannier-Ramu-Chevrier Dorner-Monnard-Bochet et Duncant. 9 des membres arrivés en retard et dont je ne cite pas les noms.

Le Secrétaire adjoint. A. Duncant.

Séance du 4 Mars 1903

Présidence Mr A. Martin. Ouverte à 2h½ par la lecture du procès-verbal accepté.

Membres présents A. Martin-Bertrand. Ed. Boittier, Brot. Dumur père et fils. Bernard. Micheli Jules-Monnard-Platel, Ed. Privat. Arthur Privat, Faesch-Danel-Ad. Sautter et Durand.

Mr Maurice Dumur présente qqs observations au sujet de la végétation du Riparia dans les sols calcaires. En effet, tandis que Mr Platel dit qu'il ne faut pas planter du Riparia dans les sols contenant plus de 10% de calcaire, Mr Dumur dit qu'il connait des vignes reconstituées sur Riparia dans des terrains contenant jusqu'à 18% de calcaire. Il est du reste assez difficile de déterminer exactement la teneur en calcaire d'un terrain, vu que cette quantité varie souvent dans de très fortes proportions à qqs mètres de distance. Mr Brot qui possède de grands vignobles dans le Gard - dit que là bas, c'est le Riparia qui est le porte-greffe préféré. Mr Platel n'étant pas encore présent, la discussion ne peut avoir lieu et Mr Martin voyant des députés que la question du drainage intéresse (Vu la discussion au Conseil) assister à la séance passe la parole à Mr Arthur Privat ingénieur agricole récemment arrivé de Belgique.

Mr Privat. - Drainage

C'est en Angleterre qu'on s'est occupé en premier lieu du drainage et les Anglais gens pratiques avant tout, ayant reconnu les avantages de l'assainissement des terrains votèrent des sommes considérables, millions pour l'exécution de semblables travaux. Les Belges furent aussi à la tête du mouvement et drainèrent des centaines et des milliers d'hectares.

Mr Privat nous fait successivement voir tous les inconvénients des terres trop humides, qui manquent de porosité, sont d'un travail difficile, qui perdent des éléments fertilisants entraînés par les eaux. et qui sont de 3 degrés plus froids que les terrains drainés, ce qui équivaut à une différence d'altitude de 600m.

Soit théoriquement, soit pratiquement, on a reconnu que lorsque la nappe d'eau souterraine n'est qu'à 0,30cts au dessous

du niveau du sol, le drainage est urgent et que pour que le terrain soit rendu vraiment cultivable et assaini, il faut abaisser cette nappe d'eau à 0,70 cts au dessous du niveau du sol. Il semblerait donc a priori qu'il suffit de placer des drains à 0,70 cts pr que toute l'eau soit abaissée à ce niveau, mais en réalité il n'en n'est pas ainsi, car il faut tenir compte du frottement que rencontre l'eau contre les molécules de terre et qui pour une surface de 10m retient l'eau à 11 centimètres au dessus des drains et de la capillarité qui, agissant en sens inverse de la pesanteur, retient l'eau à 0,40 centimètres au dessus des drains, il faut donc, pour abaisser la nappe d'eau à 0,70 cts, placer les drains à, 0,70 + 40 + 11 = 1,20 cts de profondeur.

Quant à la position à donner aux drains, deux méthodes sont en présence, 1° Longitudinalement, soit dans le sens de la pente. 2° transversalement.

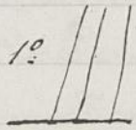

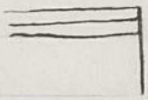

La 1re méthode donne à l'eau une plus grande vitesse dans les petits drains, elle permet des placer des drains d'un plus petit calibre et de les espacer davantage, les drains travaillant également des deux côtés.

Dans la 2de méthode, les drains ne travaillent que par leur face supérieure, mais alors le collecteur est placé dans le sens de la pente ce qui est l'important puisqu'il est forcément d'un diamètre plus gros que les drains et qu'il transporte plus d'eau. Or, dans la 1re méthode, c'est précisément le contraire qui a lieu ce qui est défectueux au bon écoulement des eaux.

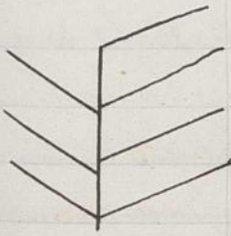

M. Privat dit donc que la meilleure méthode de placer les drains est une intermédiaire entre ces deux 1res soit la méthode en Epi qui donne à tous les drains, gros et petits le maximum de pente. Les manchons ne sont utiles que lorsqu'on place de tous petits de 3 cts et dans des terres très meubles, mais, pour tout le Canton de Genève on peut et il vaut mieux s'en passer.

Les applaudissements de l'assistance témoignent au jeune orateur tout le plaisir et l'intérêt qu'il lui a procuré.

L'heure étant malheureusement très avancée, Mr Adrien Lauffer que nous nous étions réjouis d'entendre sur l'agriculture au Kansas, se contente de nous montrer différentes espèces de maïs, du blé dur et différents fourrages, entre autre du

Sur la demande de Mr Martin, Mr Lauffer veut bien nous céder son manuscrit dont ~~pour présente ci-dessous un résumé~~ pris en donner lecture.

Mr Dunant en donnera lecture à la prochaine séance.

Séance levée à 4h 20.-

Le V. Secrétaire. A. Dunant.

Séance du 1er Avril 1903

Membres présents.

Présidence de Mr A. Martin président. Sont présents: MM. Faesch - Bernard - Vallier - Dunant - Patry - Fazy - Dunoyer - Turrettini - Archinard - Privat - Bertrand - Wuarin - Menn - L. de la Rive - Debonneville - Turrettini - Rambert - de Candolle - Patel - Meyer - Ed. Boissier.

Communications diverses

Mr Martin ouvre la séance en priant le secrétaire de lire le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté, puis le président donne quelques renseignements sur le bulletin de la Classe que nous nous proposons d'envoyer à Frauenfeld. Il prie les membres du Comité de rester après la séance pour présenter des noms à la société des Arts, et donne lecture d'une lettre de Mr Fick qui accepte de venir en automne donner une séance à la Classe.

Budget pr 1903

Mr Bernard donne lecture du budget de 1903 qui prévoit aux recettes une somme de 2305 frs et aux dépenses 2486 frs laissant ainsi un déficit de 181 frs. A ce budget figure une somme de 250 frs pour la réception de la Fédération à Genève.

Mr de Candolle trouve que la somme destinée à la bibliothèque est un peu forte, vu le petit nombres de personnes qui en profite, il annonce qu'il va faire une statistique de consultations des bibliothèques, et que d'après ces statistiques, il sera facile d'établir la somme à consacrer à la bibliothèque sans y consacrer de l'argent inutilement. Il recommande du reste la lecture des publications périodiques plutôt que celle des livres, les périodiques

étant toujours au courant des dernières découvertes.
Personne ne présentant d'autre remarque, le budget qui a présenté Mr Bernard est accepté.

Notes de Mr A. Sautter sur le Kansas.

Mr Dunant donne ensuite lecture des notes de Mr Adrien Sautter sur l'agriculture au Kansas. Il est très regrettable que cet intéressant exposé n'ait pas été lu par l'auteur lui même, car il touche à une quantité de points sur lesquels la discussion se serait certainement élevée et qui aurait été des plus instructives pour chacun.
Le Kansas est l'Etat central des Etats Unis, sa capitale Kanopolis est au centre. Il forme un grand rectangle de 200 miles Nord-Sud et 400 miles Est-Ouest, ce qui représente une surface de 135.000 kilomètres carrés soit à peu près la surface de la France. Sa population est d'un million et demi d'habitants. Il est divisé en 105 comtés tous rectangulaires, c'est le pays de la ligne droite. En partageant cette vaste plaine en 3 rectangles allant du N. au Sud. Le 1er rectangle, celui de l'Ouest est le plus aride, il n'est recouvert que d'un peu d'herbe très courte mais très nourrissante le (buffalo grass.) on y fait de l'élevage. Dans les endroits arrosés les plantes fourragères poussent très bien la luzerne se coupe de 3 à 5 fois par an. Le 2de rectangle celui du centre est celui où l'on cultive les céréales et le maïs. Le 3me à l'Est est le mieux arrosé et le plus boisé on y cultive, le tabac, le coton, le ricin mais, lin etc.
Le Climat est très inégal, changements subits de température qui varie de 30 à 45° de chaleur en été et descend en hiver à 15 et 25° au dessous de zéro.
On y trouve du sel, de la houille, du plomb, du zinc, du pétrole, du gaz naturel.
Les agriculteurs emploient beaucoup de machines, soit pour semer, soit pour cultiver soit pr récolter, on compte environ 2 à 3000 frs. dans le budget d'une ferme uniquement pour les machines.

Discussion sur le Drainage

Mr Patel remercie Mr Privat de son intéressant exposé sur le drainage et s'étonne qu'une question aussi importante soit restée si longtemps stationnaire. On ne peut pas dire qu'on ne se soit pas encore occupé du drainage, puisque Mr Risler a dit en que Genève était le seul canton où l'on eût étudié la question du drainage,

mais, depuis cette époque on a laissé dormir cette question.
Mr. Platel dit qu'il n'est pas tout à fait de l'avis de Mr Privat quand celui-ci dit qu'il ne faut pas mettre de pierres au dessus des drains.
A châtelaine où Mr Platel a fait exécuter un drainage, il a fait ~~un drainage~~ mettre, la main d'oeuvre ne lui coutant rien des pierres ou mieux du gros gravier au dessus des drains. Au moyen d'un regard pratiqué sur un collecteur il a pu voir que cette couche de gravier fonctionne elle même comme un 2d drain.
Mr Privat répond qu'il ne nie pas l'effet des pierres comme un moyen de drainage, mais il affirme que si l'on analyse l'eau provenant d'un drain en pierres, on constatera qu'elle n'est pas aussi pure que celle d'un drain en terre cuite et que par conséquent il y a déperdition de matières utiles aux végétaux. Si du reste dans le cas qu'a cité Mr Platel, l'eau ne s'écoule pas toute par le drain mais aussi dans la couche de pierres superposée, cela prouverait simplement qu'on a mis un drain trop petit, et qu'en en plaçant un plus gros on obtiendrait le même effet.
Mr Brunner auquel Mr Martin demande son avis répond que ses idées sont diamétralement opposées à celles émises par Mr Privat et par les théories d'aujourd'hui, et qu'il préfère se taire.
Mr Meyer a fait environ 4 Kilomètres de drainage chez lui. Il a placé des drains de toutes les grosseurs et croit bon de placer du gravier sur les drains, il ne l'a toutefois pas fait partout de sorte qu'on pourra voir par la suite quelle est la partie la mieux drainée.
Mr de Candolle trouve l'idée de mettre du gravier sur les drains juste, mais il dit que ce que Mr Privat a énoncé en disant qu'une eau drainée de cette manière contient encore des matières fertilisantes est prouvé chaque année dans les environs de Berlin où il y a de vastes champs d'expérience. On constate que l'eau qui passe seulement à travers les pierres contient encore jusqu'à 50% d'azote et d'acide phosphorique. Il dit donc que Mr Privat a raison quand il dit qu'il faut retarder l'écoulement de l'eau de drainage, mais il croit qu'une

couche de gravier au lieu de gros cailloux retarderait suffisamment cette eau. Mr Privat pense que si l'eau traverse uniquement l'argile elle sera encore mieux filtrée qu'en traversant le gravier. ———

Hannetons. Mr Martin rappelle que c'est cette année que les hannetons devaient apparaître, il lit un fragment d'une brochure de Mr Vermorel sur la reproduction de ce coléoptère et demande si les maires des communes rurales ont donné des indications dans leurs communes pour la destruction.

Mr Boistier répond que pour le moment il n'a encore rien dit vu que les enfants en prennent occasion pour faire l'école buissonnière.

La séance est levée à 3h 1/4

Le V. Secrétaire. A. Durant.

Séance du 6 Mai 1903.

La séance est ouverte à 2h 1/4 par la lecture du Procès-verbal qui est adopté.

Délégués à la Fédération. Sont ensuite désignés comme délégués à la Fédération:
MM.

Mr H. Gans. Mr Martin passe ensuite la parole à Mr H. Gans pour
Défense des petits oiseaux. une causerie ou mieux chaud plaidoyer pour la protection des petits oiseaux. L'Orateur remarque que, bien que cela puisse paraître une contradiction, que ce sont en général les chasseurs qui aiment et protègent les petits oiseaux. Il déplore la disparition des haies qui servent à protéger une quantité d'oiseaux et de nids, il se préoccupe et avec raison du déboisement des montagnes et des campagnes et se récrie contre la déplorable habitude des campagnards d'ébéter les chênes, vraie mutilation du roi de nos bois et de nos campagnes.

Effrayé de la diminution toujours croissante des petits oiseaux, Mr Gans s'est adressé il y a déjà quelques années, aux autorités cantonales, et Mr Favon alors à la tête du département de l'instruction publique fit enseigner aux enfants des écoles primaires que le dénichage des oiseaux est interdit.

Plusieurs pays se sont préoccupés de la disparition des oiseaux et ont essayé de remédier à cette destruction irraisonnée et acharnée des oiseaux migrateurs, mais l'Italie, qui est le pays où l'on détruit le plus d'oiseaux soit aux pièges soit au filet, n'a pas signé la convention internationale. Il en est de même de l'Angleterre où cependant de puissantes Sociétés s'efforcent de combattre la destruction des oiseaux, et c'est grand dommage, car l'Angleterre ayant une grande influence au dehors, elle pourrait faire faire un grand pas à la cause que nous défendons.
M. Gans cite l'exemple de dames ayant réussi à faire tomber complétement le port de plumes d'oiseaux aux Indes.
Parmi les oiseaux que l'on peut tuer en automne, tant que les vendanges ne sont pas terminées, figure l'Etourneau, M. Gans pense qu'on pourrait l'épargner, car s'il mange des cerises et des raisins comme dessert, le principal de ses repas consiste en hannetons, chenilles, courtillières etc.
Enfin, au dire de l'orateur, il est un ennemi des oiseaux qu'on laisse trop multiplier et dont on pourrait diminuer le nombre en les taxant d'un impôt, c'est le chat. M. Gans estime que ce félin cause de grands ravages parmi les oiseaux et qu'il faut établir un impôt sur les chats, plusieurs députés au Grand-Conseil ont témoigné en faveur de cet impôt, un ruban rouge indiquerait que l'impôt est payé.

Pour conclure cet intéressant exposé, M. Gans donne lecture et dépose sur le bureau: 1° Une lettre destinée à être lue à l'assemblée générale de la Diana par M. Privat représentant de la section genevoise, que M. G. voudrait faire signer par tous les M. d'agriculture du canton.
2° Une lettre adressée aux autorités cantonales pour leur recommander plus expressément encore la protection des oiseaux.
3° Une adresse au Conseil fédéral.

M. Martin remercie M. Gans de son chaleureux plaidoyer en faveur des oiseaux et ouvre la discussion.

M. Patio. M. Patio remercie aussi M. Gans d'avoir pris la cause des oiseaux

en mains et dit que leur premier ennemi c'est l'homme, en effet, les haies qui ont disparu ont enlevé les abris naturels des oiseaux et de leurs nids. Il comprend qu'au point de vue esthétique ses haies disparaissent, mais il les regrette pr les oiseaux.

Les fusils perfectionnés que nous possédons aujourd'hui sont aussi pour une bonne part dans la diminution des oiseaux, car, non seulement le coup de fusil revient plus cher, mais on tire bien plus, le fusil étant très vite chargé.

Mr F. a remarqué cette année plus de martinets que d'hirondelles, il attribue ce fait à ce que l'on détruit beaucoup d'hirondelles en Italie, le martinet n'ayant pas un aussi joli plumage est moins fusillé. Il dit qu'il y a encore beaucoup d'oiseaux qui ne sont pas classés ni parmi les oiseaux utiles ni parmi les nuisibles, ceux-ci sont alors sur la proposition de Mr Patio faite en Angleterre classés comme oiseaux neutres. L'orateur appuie la proposition de Mr Yans d'imposer les chats.

Mr Martin — Dit qu'en Belgique il se pratique encore aujourd'hui une cruauté digne d'un autre âge sur les pinsons, en effet, on crève les yeux à ces pauvres petites bêtes pour les faire chanter, il y a des concours de chants de pinsons. Mr M. pense que c'est à tort que la corneille (chez nous corbeau) est rangée parmi les oiseaux nuisibles, en effet, on les voit souvent s'abattre dans les prés et manger les vers blancs et autres insectes. Quant aux haies, elles ont le pour et le contre.

Mr Collet — Comprend très bien que les haies sont de bons abris pour les oiseaux, mais ce sont aussi de bons abris pour les ronces et les épines qui ne rapportent rien aux agriculteurs et maintenant, avec les impôts toujours plus forts et les produits de la campagne toujours plus maigres, le campagnard supprime les haies et utilise le terrain comme il peut. Par contre, il est pleinement d'avis qu'il faut imposer les chats, ornement des vieilles demoiselles et embarras dans les fermes où ils boivent le lait et laissent les souris en paix, il voudrait, non pas un impôt modéré comme l'a dit Mr Yans, mais un fort impôt.

M^r Dunant Estime qu'il faudrait mieux apprendre aux enfants des écoles à connaître les oiseaux, il arrive souvent qu'on voie des vols de chardonnerets, de pinsons de plusieurs variétés de petits oiseaux qui sont la proie des chasseurs, par ce qu'ils ne les connaissent pas et qu'ils les prennent tous pour des moineaux.
Il demande aussi à M^r Gans s'il n'y aurait pas moyen que les vrais chasseurs soient autorisés à arrêter ces jeunes gens qui trop souvent le dimanche se mettent en tirailleurs et tirent tout ce qui vole.
Il cite un moyen bien simple pour faciliter le nichage des hirondelles, il suffit de pratiquer une petite ouverture dans une porte de grange.
M^r D. a vu chez lui 30 hirondelles venir ici bien l'année dernière.
Bien que n'aimant pas les chats, il reconnait qu'ils rendent des services pour la destruction des rats.

M^r de Saussure Parlant de la migration des oiseaux du Nord. fait remarquer qu'avec le mouvement de rotation de la terre ce ~~mouvement~~ déplacement des oiseaux tend à s'incliner vers l'ouest. Il dit qu'il ne faut pas beaucoup nous inquiéter des oiseaux qui viennent des Indes, mais bien plus de ceux venant de France et d'Italie. Lorsque ces pauvres bêtes arrivent exténuées après la traversée de la mer, on les prend au filet, aux pièges et au fusil et on en fait des massacres épouvantables.
M^r de S. voudrait aussi qu'on protégeât ~~aussi~~ les taupes qui dit-il mangent beaucoup de vers blancs.

M^r Martin demande ensuite à la Classe d'approuver les lettres qu'il a rédigées M^r Gans et demande si la Classe veut y adhérer.
La Classe se prononce affirmativement pour les deux premières lettres, soit celle adressée à la Société La Diana et que lira M^r Privat, délégué de la section genevoise à l'assemblée générale au Tessin, et celle adressée au Conseil d'Etat de Genève. La 3^me adressée au Conseil fédéral est sur la proposition de M^r Bernard, gardée au bureau qui l'étudiera encore avant de l'envoyer et la soumettra à la séance de la Fédération romande qui doit se réunir à Genève dans le courant du mois.

M^r Dunnid dit qu'une demande semblable à celle qu'a

rédigée M^r Gans a déjà été envoyée aux autorités fédérales par la Fédération.

La séance est levée à 4^h 1/4.

Après la séance, le bureau un peu restreint malheureusement, admet MM. H. Gans et Secrétan comme membres de la Classe.

Le V. Secrétaire. A. Dumont.

Séance du 19 Juin 1903. à l'Athénée 2^h s. Président M^r Martin : Présents MM. Dufour, W. Fabry - Bertrand S. Micheli - Robert. Bernard - Patel - de Candolle. Dumont - Dumont père et fils - Constantin. Mounard - Corthay - Ganz - Daniker. Berthier W. Borel - Etc.

Lecture du P.V. adopté. La lecture de la lettre de M^r Ganz a reçu bon accueil à l'assemblée de la Diana à Lugano.

Communication de M^r Dufour (Lausanne) sur quelques questions viticoles

Ver de la Vigne (Cochylis.) On a essayé les insecticides : Savon noir et Pyrethre ; c'est cher - Le ramassage du papillon se fait en Mai et Août, date du vol de ses 2 générations annuelles. On a essayé des lampes pour les attirer : On les fait aussi prendre au vol avec des raquettes (coiffe à papillon peu profonde en fil métallique et engluée). La glu employée est de 1/2 Colophane 1/2 huile de lin. En 1892 à Aigle on a pris ainsi 45.559 papillons en 2^h de chasse chaque soir des 16-31 Mai. En août 4677. Dans ce mois la vigne est poussée et gêne la chasse: la lampe veut mieux alors. - La ponte étant successive, il est inexact de dire qu'on ne prend que les femelles ayant pondu.

Pyrale. Son papillon vole en Juillet. Ses œufs sont réunis sur une feuille : (ceux du ver isolés) 1 seule génération On a essayé l'échaudage, les badigeonnages en hiver à 1/10 acide sulfurique sans grand succès. On a tenté les insecticides à la montée de la chenille en mai ou des solutions de savon avec alcool, mais on atteint mal les larves. M^r Dufour

expérimenté des solutions chaudes (40 à 50°) de savon noir 3% - huile Colza 1%. La chaleur fait sortir les chenilles de leurs repaires et elles sont tuées - On pourrait en faire l'application aux arbres fruitiers.

Mildew - il a fait de grands dégats l'an passé entre Bex et Lausanne malgré souvent 5-6 sulfatages. Les régions les mois rigoureuses en souffrent le plus - Pour lutter, la bouillie bordelaise est bonne. Il faut mieux en mettre beaucoup que d'employer des solutions concentrées. Les proportions de chaux et sulfate doivent se neutraliser exactement Comme la chaux varie, un dosage en poids serait difficile: mieux vaut recourir au papier phénol - Phtaléine. on arrête l'addition de chaux dès qu'il devient rouge vif.

Traitement simultané du Mildew et de l'Oïdium - il est praticable en mélant le soufre à la bouillie. Pour que le soufre ne surnage pas on peut ~~le mouiller~~ mouiller préalablement, à l'esprit de vin ou eau de savon, ou mélanger d'abord soufre et chaux. Il y aurait grande économie de main d'oeuvre. Essayer 1½ à 2k. avec la bouillie du 2e traitement.

Phylloxéra - Le canton de Vaud lutte depuis 18 ans - De 1886-92 ce sont de petits foyers - de 1893-1900 les foyers s'étendent - Depuis on a admis la méthode culturale. On occupe 94 Chantiers à cette lutte. Il semble y avoir diminution en 1902 (20000 ceps contre 30000 en 1901) - Ce travail semble avoir porté fruit. Sur 6585 hect. de vignes on en a traité 55 extinctivement, 5 culturalement, alors que le Dep.t de St Gonne attaqué en même temps a à-présent 1/3 de ses vignes détruit 1/3 compromis.

La Station du Champ de l'Air a fourni le bois pour 3000 m de greffes - Il y a 50 pépiniéristes ayant 62 pépinières On introduit le labour à la charrue au moyen d'un treuil. Le cheval ne pénètre pas dans la vigne qui peut donc être conservée serrée.

M. Corthay demande à M. Dufour lequel des Cépages 3306 et 3309 on doit preférer en sol humide. ? — Le 114 est le plus essayé et le plus demandé après la Gloire. Il convient aux sols meubles et supporte l'humidité — Le 3309 est bon en sol sec. Le 3306 ressemble au 114 qui est plus éprouvé.

M. de Candolle demande quelle valeur M. Dufour accorde aux bouillies sucrées qui collent mieux sur la feuille et si on a pu obtenir des hybrides de riparia présentant moins de différence de diamètre du tronc entre le greffon et le porte-greffe?

La bouillie sucrée est connue: on la dose 2 Kgs chaux - 2 Kgs trest - 2 Kgs chaux. Quelquefois aussi 1 K 500 sucre seulement. Les hybrides de riparia ont en effet le pied plus gros et devront peut être preférés par la suite.

M. Constantin et Dunnur fils parlent des soufre. On ne peut guère citer l'emploi des poudres. M. Dufour n'a en effet parlé que d'essais.

M. Robert constate que le pyrèthre n'est pas employé à cause de son prix. pourquoi ne le produisons-nous pas? à Fully il a les terrains appropriés et bien ensoleillés; il est prêt à en faire l'essai si M. Dufour fournit des graines

Séance levée à 4 h. —

Le Secrétaire -

William Borel

Mercredi

Séance du 2 Septembre 1903
à 2 h à l'Athénée

Présidence de M. A. Martin
En l'absence des Secrétaires M. Henri Faes donne lecture du procès verbal de la dernière séance qui est lu et adopté
- 20 personnes environ sont présentes
- M. le Président dit quelques paroles au sujet de la perte que fait la Soc. des Arts et des Lettres en la personne de M. de Saussure Prend honorair. L'assemblée se lève en signe de deuil et de reconnaissance pour cet homme distingué
- Le Président annonce que 14 nouveaux membres ont été reçus par le Comité d'agriculture
- Il annonce aussi que MM. Fr. Fendeuvreich Montmet et Foex ont promis leur concours à la Classe pour des séances sur divers sujets l'hiver prochain
- La parole est ensuite donnée à M. Arthur Robert pour sa communication sur l'agriculture et la culture maraîchère en Espagne

Voyage en Espagne
M. Robert
sur culture maraîchère

Il serait difficile de rapporter dans ce succinct compte rendu toutes les choses intéressantes dont M. Robert a entretenu la Classe qui il a tenue pendant près d'une heure sous le charme d'une narration pleine de charme.
J'entrai par le Nord dans ces terres d'Espagne en un fond peu intéressante. C'est un pays aride couvert de taillis, de maigres pâturages et de non moins maigres moutons. Peu d'habitants - peu d'animaux - peu de vie - par l'animation - La seule culture est celle du blé - sans rotation et sans assolement

Tout y est maigre, chetif - avec un aspect raide & renfrogné - Telle est l'impression que lui a produite l'ancien royaume de Navarre - Il en est de même à peu être plus encore de la Vieille Castille - Terre aride. glacé en hiver brûlée en été - 6 mois de fel & 3 mois d'enfer dit-on. Pays aride désolé - Sans arbres, sans végétation - Sans animaux - montagnes pelées décharnées - Les rares fois tout baignés à blanc pour en recueillir la résine & la colophane Après la Vieille Castille on arrive à Madrid Les environs ont toujours le même aspect sauvage, & morose & désert - Pas un jardin, pas un légume - ils viennent du midi - Le peuple n'en mange pas - il mange des pâtes & du riz Les communications sont très défectueuses De Madrid à Alicante on entre alors dans une région fertile dans la vallée du Tage C'est le grand pays de la production du vin comme de Vignoble - Les ceps sont éloignés de deux mètres - la vigne traîne sur le sol - mais la taille est la nôtre - La rupture des traités de commerce avec la France a porté une perte immense à cette contrée - Ne pouvant plus exporter leurs vins ils le font cuire & l'expédie ainsi en Amérique qui en est friande - Mais dans cette vallée il y a autre chose que de la vigne - dans les parties vertes & arrosées qui font comme d'immenses taches sur le sol uniformément gris & nu on trouve de véritables bois de figuiers - de grenadiers & d'amandiers Puis en descendant plus au Sud on commence à trouver de grandes cultures de légumes &

Autour

de petites fois qui se récoltent généralement dans le mois de Février & Mars - On peut remarquer ici la transition qui existe entre la Haute Castille & le pays d'Alicante

Dans les environs d'Alicante même les légumes de toutes sortes se cultivent en grande abondance En outre des fruits - les haricots, les tomates & des champs immenses de piments qui s'expédient en quantités énormes en Amérique. Dans de certaines parties du pays existent aussi de véritables forêts de pêchers jaunes tous de la même variété - En descendant encore vers le Sud - on arrive dans l'immense plaine de Murcie - complètement irriguée & d'une grande fertilité

d'où traverse pour s'y rendre une ~~splendide~~ forêt de palmiers - cultivés - soignés & irrigués comme des jardins potagers par de vastes canaux - des fruits qu'ils donnent tout consommés sur place mais les palmes qui sont coupées tous les 2 ans séchées & préparées spécialement ont un débit considérable pour les fêtes religieuses & sont d'un revenu très important

Le pays a un aspect tout à fait méridional & mauresque - les maisons peintes de couleurs vives entourées de hauts palmiers

De Murcie au moyen d'abattages à 12 heures allant au pas à la descente & au grand galop à la montée. M. Probert traverse de vastes forêts d'abricotiers qui donnent des fruits considérables. Ce sont des arbres très grands comme les cerisiers chez nous. Un seul arbre peut donner de 200 à 300 kil d'abricots - un seul village en a récolté plus de 300000 kil - On cultive deux

deux seules variétés une bâtarde et une tardive
- Le pays est très bien cultivé par des sortes de
noriais très hautes - En dehors des parties irri
guées rien ne vit -
A une allure de 140 k à l'h la journée sans
un relai on traverse le véritable pays des
raisins secs la vallée de la Segura - pays
comme d'immenses vignobles où l'on ne fait
pas une goutte de vin - La vigne s'élève à
peine de vue soutenue par des murs comme
dans le pays de Lavaux
Enfin l'on arrive dans la région de Valence
là c'est un vrai jardin maraicher où le sol
en quantité énorme des légumes de primeur
qui sont presque tous expédiés à Londres - Les
fraises entre autres occupent des centaines d'hectares
à leur parfum pénétrant se répand dans toute
la contrée - mais là encore on s'y tient à
une seule variété - on y cultive aussi un
peu des pois de terre mais c'est l'Egypte
qui tient le premier rang pour la culture
de cette primeur -
Puis autour de Valence c'est la véritable
région des orangers - ce ne sont pas des bois
mais des forêts de ces arbres - couverts de
fleurs et de fruits qui s'expédient dans le monde
entier sur des navires qui en sont remplis de
la cale au pont - Les orangers sont soumis
à des grands soins taillés fumés etc ils attei
gnent parfois une très grande dimension
A Valence M. Robert ~~a terminé~~ arrive au terme de son voyage
dont la captivante relation a si fort intéressé
son auditoire - mais avant de terminer il tient

à insister sur un point qui pour lui est le point capital dans la culture maraîchère en grand C'est le fait de ne pas multiplier les variétés, de s'en tenir dans la même région à une seule espèce que ce soit des fruits ou des légumes. C'est qu'à cette condition que l'on pourra y créer un véritable marché d'exportation. Il faut que le producteur sache que dans telle ou telle localité il pourra se procurer à telle époque non pas seulement quelques corbeilles d'un même produit mais des wagons entiers & souvent renouvelés. C'est que dans ces conditions que le commerce des fruits & légumes d'exportation qui prend une énorme développement et emploie des capitaux considérables pourra se créer & être utile aux producteurs

Des vifs applaudissements qui accueillent la fin de la communication de M. Robert prouvent l'intérêt qu'elle a provoquée. & M. le Président se fait l'interprète de tous en le remerciant au nom de la Société

M. Dumont Rapport sur le Secrétariat agricole

- M. Dumont Secrétaire Central agricole donne lecture d'un rapport qu'il avait déjà présenté au Cercle des agriculteurs sur l'activité de son Secrétariat pendant l'année écoulée. - Cette marche se développe d'une manière importante & réjouissante En dehors des données statistiques M. Dumont s'attache à démontrer l'importance qu'il y a pour chaque agriculteur à bien s'assurer de la valeur intrinsèque des denrées qu'il achète surtout pour les engrais au point de vue de leur composition chimique Il reste encore beaucoup à faire pour éclairer les agriculteurs à ce sujet - & il faut lutter aussi énergiquement contre les fraudes qui oppriment leurs

intérêts à ceux des syndicats agricoles
M. Martin remercie vivement M. Dumont de cet intéressant rapport - M. Faes se joint aussi à ces remerciements pour l'intérêt & la sollicitude que le Secrétaire central voue aux Sociétés agricoles & à leurs travaux. Il exprime aussi le désir que le très intéressant rapport qui contient beaucoup de précieux renseignements soit publié & soit aussi par la publicité du cadre un peu restreint des Sociétés - Cette question pourrait être renvoyée aux bureaux respectifs

Maladies des vignes en 1903

Le reste de la séance est employé à des renseignements donnés par divers membres sur les maladies de la vigne en 1903 & les observations auxquelles elles ont donné lieu
- Ces renseignements assez concordants sur certains points ne sont beaucoup moins sur d'autres & sont même contradictoires.
Les uns ayant traité leurs vignes à plusieurs reprises sont fortement atteints - les autres ne l'ayant fait qu'une ou deux fois sont à peu près indemnes
Toutefois les traitements faits dans le commencement de Juillet ont été évidemment plus efficaces que ceux appliqués plus tard
Mais il y a surement un moment psychologique où le sulfate de cuivre a un effet beaucoup plus intense pour envayer la maladie - & ce moment personne ne le connait & rien ne l'indique - c'est affaire de chance - d'autant plus que le moment varie d'une localité à l'autre

Quant à la valeur

des remèdes employés. ils sont tous bons - s'ils contiennent du sulfate de cuivre en quantité suffisante on peut toujours s'en assurer par l'analyse;
une remarque intéressante a été faite par plusieurs personnes c'est que les vignes tournées au couchant souffrent moins que d'autres.
MM. Rigerdil à Peney. Berthier à Confignon - Faesch à Bourg de Beaumont - Cottet. Vuarin prennent la parole sur ce sujet pour dire les observations qu'ils ont faites ds les diverses localités qu'ils habitent.
L'article du Jnal d'agric ci-joint rend compte de tout cela.
L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 6 h.

Pour les secrétaires absents
H. Fy v. P.

Séance du 7 Octobre 1903

à l'Athénée, présidence de Mr Antoine Martin président.

Membres présents — M.M. Martin, Constantin, Dr Dunant. W. Viollier, Monard, Rochat, de Candolle, Bertrand. Dunnid. Secrétan, Fayol, G. de la Rive, Patry, Duvillard, Weber et A. Dunant.

L'ordre du jour étant passablement chargé et le procès-verbal de la dernière séance très long, il est passé directement à la séance.

Lettre Deniole ? — Mr Martin donne lecture d'une lettre de Mme de Saussure Deniole qui remercie la Classe pour la sympathie télégramme qu'elle lui a envoyé à l'occasion de la mort de son mari à Frauenfeld. Il dit que les objets exposés ont enfin été retrouvés à force de peine.

Médaille pr Mr A. Bernard. — Mr Bernard étant malheureusement absent, nous ne pouvons lui remettre la médaille que nous nous réjouissons de lui offrir en reconnaissance pour toute la peine qu'il se donne pr la Classe.

Rapport de Mr Constantin — Nous entendons ensuite le rapport de Mr Constantin sur la race chevaline présentée à l'Exposition de Frauenfeld.

Ce rapport long et détaillé critique sévèrement le peu de suite qu'on a imposté aux éleveurs dans leur élevage en voulant faire des chevaux légers, des chevaux de trait et des chevaux lourds. Mr le rapporteur s'étonne aussi qu'on ait passé les bandets, la Confédération en a acheté plusieurs à des prix très élevés et on ne sait ce qu'ils deviennent.

Mr Martin remercie Mr Constantin pour cet excellent rapport et ouvre la discussion.

Mr Patry raconte que l'un de ces bandets n'a servi que deux fois et depuis lors a refusé tout service.

Oeuf monstrueux. Mr le Dr Dunant présente un oeuf monstrueux pondu par une poule à Carouge. Cet oeuf phénoménal présente deux particularités 1° par sa grosseur et 2° par le fait qu'il a deux coquilles, l'une énorme en diamètre et très mince, de ~~renfermant~~ baignant dans le blanc d'oeuf et l'oeuf complet avec jaune plus petit (de grosseur normale) roulant dans la grande coquille. Mr Dunant ajoute que les collections du musée d'histoire naturelle sont toujours à la disposition du public et invite les agriculteurs à faire part au musée des curiosités qu'ils peuvent voir de la nature.

Rapport sur les Produits agricoles à Frauenfeld. Mr A. Dunant lit ensuite son rapport sur les Produits des champs exposés à Frauenfeld. Les pommes de terre y étaient en majorité et étaient surtout bien représentées par les belles collections de MM. Pernod au Château de Vaumarcus. et Gaillet à Marseilles près Nyon. L'Ecole de Châtelaine représentait dignement le canton de Genève et pouvait être fière de ses 3 diplômes d'honneur.

Petit Bétail. Mr Martin nous lit le rapport de Mr Gaillet juré à l'exposition pour la race porcine. Il y avait 122 verrats et 132 truies, la race d'York était bien représentée, à mentionner aussi quelques beaux produits de croisement.

Mr Martin nous entretient des moutons et des chèvres. Il constate que les moutons sont en diminution, la seule collection vraiment belle et intéressante était celle des Nez noirs du Valais. Les bons peu

nombreuse n'étaient pas très remarquables. Ce compte rendu rédigé avec toute la compétence du rapporteur est très complet et très intéressant.

M^r^ Constantin trouve qu'à Frauenfeld on a compliqué les choses au point de vue du programme, il pense qu'il serait utile d'attirer l'attention du fédéral sur ce point.

La séance est levée à 3^h^ 3/4.

Le secrétaire adjoint. A. Durant.

Séance du 4 Novembre.

Membres présents — M.M. Martin - Patry - Tayol - Constantin - Platel - Tournier - Rochat - Dunnid - G. de la Rive - Durant - Bernard - Menni Privat - Barde - Tæsch. Brot - Chevrier.

Après la lecture du procès verbal qui est accepté après rectification d'une petite erreur, M^r^ Bernard lit son compte rendu financier sur la course à Frauenfeld les dépenses sont élevées à fr. . reste encore fr.

Remise d'une médaille à M^r^ Bernard. — M^r^ Martin remercie M^r^ Bernard pour son fidèle compte rendu et ajoute que ce n'est pas seulement pour cette course que nous devons être reconnaissants envers M^r^ Bernard, mais bien aussi et surtout pour les nombreuses services qu'il a rendus avec tant de fidélité et d'exactitude à la Classe depuis nombre d'années comme trésorier, c'est donc une dette de reconnaissance que nous acquittons aujourd'hui en remettant une médaille de la Classe à M^r^ Bernard. L'assemblée témoigne son assentiment par de chaleureux applaudissements.

M^r^ Bernard remercie la Classe en termes émus et dit qu'il continuera à l'avenir comme dans le passé à faire tout son possible pour le bien de la Classe.

Voyage agricole de M^r^ Menny. — M^r^ Menny nous lit ensuite un très intéressant rapport sur son voyage agricole en Angleterre. Les domaines appartiennent soit à des propriétaires très riches, soit à des sociétés, ou bien sont affermés. Les bestiaux sont bien soignés, tenus très proprement et sélectionnés avec soin pour obtenir de beaux et bons sujets, les porcs Yorkshire ou berg. sont d'excellente qualité et atteignent des poids énormes. Il en est de même des

moutons. Pour la race bovine, c'est le Durham qui est choisie et nourrie pour le bétail de boucherie, on obtient plus de viande et de qualité excellente. Mr Menni a particulièrement observé les chevaux qui en Angleterre sont triés et sélectionnés avec un très grand soin suivant l'usage auxquels ils sont destinés. Il y a en effet, le cheval de gros trait, le cheval de voiture ou de facre, le cheval d'équipage de luxe, le cheval de course, le cheval de vitesse et le cheval de fonds, tous ces types différents sont pourtant parfaitement distincts les uns des autres, car l'Anglais ne craindra pas de faire faire à une jument, un voyage fort long et fort coûteux pour lui présenter l'étalon semblable à elle plutôt que de risquer un croisement avec un étalon ayant une autre destination. Mr Menni pense que le cheval de chasse ou cheval de fonds pourrait être employé avec fruit pour notre cavalerie.

Discussion

Mr Constantin remercie Mr Menni pour son travail qui est soigné et intéressant, mais, il ne croit pas qu'il faille encore introduire des étalons anglais chez nous. Nous avons déjà toute une collection de types différents, n'allons pas en augmenter la liste en introduisant encore des chevaux anglais.

Mr Patry dit que ce qui manque surtout, c'est l'achat de chevaux en Suisse. A quoi cela sert-il que les éleveurs suisses fassent de bons chevaux, puisque ces dernières années, entre les 3 commissions chargées d'acheter des chevaux pour l'armée, on a pas acheté plus de 30 chevaux en Suisse chaque comm. 10, tandis que les chevaux étrangers arrivent par centaines. A quoi bon payer des étalons 20 et 30.000 frs si leurs produits ne servent à rien et ne sont pas achetés par la Confédération.

Rapport de Mr Patel.

Nous entendons ensuite un intéressant rapport sur l'horticulture à l'exposition de Frauenfeld, présenté par Mr Patel. Le rapporteur constate avec satisfaction que l'horticulture est en progrès dans toute la Suisse, il n'y avait pour s'en convaincre qu'à admirer les magnifiques collections de fruits et légumes

du Valais, de St Gall, Glaris etc. il y avait de beaux envois, des plantes alpines, des fleurs de grandes variétés et de toute beauté; le point faible sont les légumes qui ne sont pas assez connus et cultivés dans la Suisse allemande. A ce sujet, Mr Patel s'étonne que les maraîchers genevois n'exportent pas des légumes dans la Suisse allemande, où ils auraient un débouché facile, pour sa part, Mr P a vendu tous ses légumes le dernier jour de l'exposition.

Mr Constantin dit que ce qui retient beaucoup les agr. de exporter des légumes en Suisse allem.de c'est le prise du transport qui est exorbitant. Mr Patel confirme cette opinion et raconte qu'ayant dû atteler son wagon à l'express il est vrai il a dû payer la somme fantastique de 466 frs pour rendre ses légumes de Genève à Frauenfeld.

Désignation de 3 membres pr le comité

Sont désignés ensuite pour faire partie du comité MM. Robert, Collet et Dunant.

Mr Patel parlant ensuite des gadoues, dit qu'il s'est très bien trouvé de leur emploi, il fait la proposition ferme que la Classe fasse une démarche sans tarder pour s'opposer à la crémation de ces gadoues.

Mr Martin dit que la Classe s'est déjà occupée de cette question à plusieurs reprises et qu'on avait trouvé que les gadoues ne rendaient pas les services qu'on en attendaient.

Mr Dunoyer répond que maintenant on vend ces gadoues à des prises dérisoires, 1 fr le tombereau jusqu'à 9 Kil. et qu'on sait mieux les utiliser en les enfouissant dans les fortes terres au lieu de les répandre simplement sur les prés.

Mr Constantin estime qu'on améliore les fortes terres jusqu'au 20% par l'emploi des gadoues enfouies dans les gr. terres.

Mr Barde est très heureux d'entendre la discussion, lui qu'il a employé les gadoues à Loëx 325 tomb à l'hect. et là où il ne venait rien autrefois il récolte maintenant de beaux bois.

Mr Patel ajoute encore que Mr Pricam est bien disposé pr

les agriculteurs, et qu'il ne faut pas attendre pour prendre une décision et écrire à Mr Piaget.

Séance levée à 4 h.

le V. Secrétaire. A. Durant.

Séance du 2 Décembre 1903.

Présents — M.M. Martin, Patry, Bernard, Borel, Rochat, Durant, Dunant, de Candolle, Monard, Ratel, Micheli, Collet, Secretan, de la Rive, Ramu, Meyer, Fayol, de Beaumont, Brandt et sept autres.

La séance est ouverte par la lecture du procès-verbal qui est accepté, puis Mr Martin lit une lettre de Mr Des Gouttes trésorier de la Sté des Arts, annonçant que Mr de Saussure a légué par testament une somme de 200 frs à la Classe.

Legs de Mr de Saussure

Mr de Candolle ajoute que Mr de S. en a légué autant aux deux autres Classes plus une somme de frs. 1000. à la Sté des Arts. Mr Martin écrira au nom de la Classe pour à Mme de Saussure pour remercier de ce beau don.

Médaille de la Classe à Frauenfeld. s/à Mr Hénon.

Mr Martin annonce qu'il a reçu la médaille d'argent qui a obtenu la Classe à Frauenfeld, (il la fait circuler.) il ajoute que le bureau a décidé dans sa dernière séance de remettre à titre de remerciements pour services rendus, la médaille de la Classe à Mr Hénon.

Cercle-Concours de pulvérisateurs

Le Cercle des agriculteurs avait très aimablement convié notre président à son assemblée générale tenue le 28 Novembre, plusieurs membres ont exprimé à Mr Martin leur reconnaissance pour l'intéressante séance qu'a donné Mr Foëx. Le Cercle a aussi prié Mr Martin de s'occuper avec la Classe et l'Institut de l'organisation d'un concours de pulvérisateurs.

Heure des séances.

Mr Brandt déclare que les agriculteurs aiment mieux que les séances aient lieu le Samedi matin. Mr de Candolle a remarqué que le changement de jour et d'heure des séances n'a pas augmenté, peut-être même diminué le nombre des auditeurs qui fréquentent les séances de la Classe, il propose de remettre les séances au Samedi matin.

Mr Meyer dit aussi que ses collègues préfèrent en général le samedi matin.

Mr Dumuid fait remarquer que le public qui vient aux séances du mercredi ap. midi, n'est pas tout à fait le même que celui qui vient le samedi matin, il demande si d'après les procès verbaux on pourrait se rendre compte quand la participation aux séances est la plus forte.

Mr Borel Secrétaire répond que le chiffre des présences est à peu près égal, la différence serait plutôt en faveur du samedi matin. A la votation à main levée, l'heure des séances est fixé à l'unanimité au samedi matin à 10h.

Délégués à la Fédération.

Mr Martin annonce ensuite que le bureau a désigné pour être délégués à la Fédération à Lausanne, MM. Martin, Constantin, Viollier, Muarin et Dunant, il propose MM. Barde et Micheli comme suppléants.

Rapport de Mr Rochat sur la race brune à Frauenfeld.

Nous entendons ensuite la lecture du rapport de Mr Rochat sur la race brune à l'exposition de Frauenfeld. Ce travail que nous ne résumerons pas ici puisqu'il sera imprimé, est certainement un modèle du genre, tout est étudié et approfondi avec soin, et les remarques que le rapporteur met en lumière font ressortir d'autant plus la compétence de Mr Rochat pour traiter ce sujet. Mr Rochat est un connaisseur pour lequel la race brune n'a plus de secrets.

Mr Martin remercie chaleureusement Mr Rochat pour ce magnifique travail, il constate que le bureau a eu la main heureuse en priant Mr Rochat de se charger de ce rapport.

Mr Collet s'associe à Mr Martin et remercie Mr R. pour la magistrale exposition de son sujet, il dit qu'il y a 10 ans que nous aurions dû avoir un rapport semblable, et revient sur le point qu'a signalé Mr R. à la fin de son rapport, à savoir, la bonne entente, l'union qui existe entre éleveurs de la race brune et qui fait leur force. Quand donc les agriculteurs romands sauront-ils s'unir pour trancher des questions vitales qui restent toujours en suspend.

Mr Momard demande à Mr R. si l'augmentation constante de taille est bonne pour des bêtes de montagnes. Mr R. dit qu'il n'y voit aucun inconvénient puisque les bêtes ne tombent pas, c'est du reste par sélection et non par augmentation de nourriture que les éleveurs augmentent le poids de leurs bêtes auxquelles ils ne donnent jamais de farine et ~~donnent~~ très peu de tourteaux.

Mr Collet a remarqué aussi qu'il n'y a pas d'aussi grandes différences de poids entre bêtes de la race brune qu'il y en a entre bêtes de la race tachetée. Relevant ensuite un point mentionné dans le rapport de Mr R. qui dit qu'il faut retarder le plus possible la 1re vêlaison des genisses, Mr Collet dit qu'il croit que c'est une erreur de retarder trop la 1re vêlaison, il ne faudrait jamais attendre au delà de deux ans, sans cela, les qualités laitières risquent de s'en ressentir.

Rapport de Mr Secrétan.

Nous entendons ensuite le rapport de Mr Secrétan sur l'aviculture à Frauenfeld. Ce rapport très complet et très soigné prouve que Mr Secrétan est un observateur et un connaisseur qui n'a plus rien à apprendre. Il regrette l'absence totale de couveuse et d'éleveuse à l'exposition et signale des mesures sanitaires de première utilité qui sont complètement négligées aux frontières et qui pourtant pourraient éviter de grands désastres ~~aux~~ les propriétaires de poules et de canards.

Mr Martin remercie Mr Secrétan pour son intéressant rapport qui paraitra au bulletin avec tous les autres.

Communication de Mr de Candolle sur la culture de la Vigne.

Mr de Candolle fait ensuite une petite communication à la Classe pour lui signaler un mode de culture de la vigne fort simple puisqu'il consiste à ne donner aucune fumure ni aucune culture, seulement des sarclages chaque fois que cela est nécessaire pour enlever la mauvaise herbe.

Cette méthode employée pendant 40 ans par Mr Audeud a donné de très bons résultats. L'Ecole de Colmar fit la même expérience

et s'en trouva bien, les raisins provenant de la vigne ainsi cultivée avaient plus de saveur et étaient plus mûrs que ceux de vignes fortfoyées. A Conche, Mr Audéoud avait aussi une vigne qui n'était jamais fortfoyée et qui rapportait beaucoup, il serait intéressant de savoir si cette vigne coexiste toujours et comment on la cultive actuellement.

Mr Martin pense que cette vigne se trouvait probablement sur un ancien cimetière ce qui expliquerait les proportions de matières fertilisantes contenues dans le sol.

Mr Patry dit qu'à Champel on avait enterré une quantité de chevaux en 1870-71 et qu'on retrouve encore souvent des fers actuellement.

Séance levée à 4h 1/4. Le V. Secrétaire

A. Dumont.

Séance du 16 I 1904

Présents — Constantin, Patry, Martin, Faesch, Dumont, Odier, Mallet, Micheli, Bertrand, Rochat père et fils, Mlle Brandt, Ed. Bottier, Moré, W. Borel, Dorner, de Candolle, Privat, Ch. Borel + 11 autres pers. Total 24.

9. La séance est ouverte à 10h 1/4 par la lecture du procès-verbal qui est accepté. Mr Patry rectifie une petite erreur de date quant aux chevaux enfouis à Champel c'était en et non en 1870-71.

Rapport du président. — Nous entendons ensuite le rapport sur la marche de la Classe pendant l'année 1903, présenté par Monsieur Martin président sortant de charge. Le rapport, très complet et très bien rédigé, est lu avec la verve et l'humour qui caractérisent son auteur, les applaudissements soulignant du reste le plaisir de l'assemblée. Mr Constantin remercie Mr Martin pour son rapport si soigné. Mr Faesch tient aussi à remercier Mr Martin, non seulement pr son rapport, mais aussi et surtout pour toute la peine qu'il s'est donnée pendant le courant de l'année, toujours à la brèche, payant de sa personne ranimant les découragés et amenant de nouvelles

reçues dans nos rangs. M. Taesch demande que ses remerciements soient consignés au p.v.

Rapport de M. Constantin Race tachetée et de Montagne.

C'est ensuite M. Constantin, qui sous le charme de sa plume, nous promène à travers les écuries de l'exposition de Frauenfeld et nous fait voir tour à tour ces taureaux majestueux et puissants tant de la race tachetée rouge et blanche que les noirs et blanc, vrais colosses, mais chétifs plus aptes à la boucherie qu'à la reproduction. Les vaches et les génisses sont superbes de formes, mais partout il y a trop de graisse, et là où il y a beaucoup de graisse c'est en général pour cacher des défauts. M. C. est étonné qu'il y ait encore des bêtes inscrites comme race de Simmenthal dans un catalogue d'exposition suisse. En effet, qui peut dire aujourd'hui où se trouve la race du Simmenthal, personne, elle n'existe plus, il n'y a plus que la race tachetée rouge et blanche.

Pour les races de montagne du Valais se présente encore la même erreur, il n'y a que la race d'Hérens qui soit une véritable race, tandis que la race dite de Conches et race brune sont en réalité des sous races. M. C. voudrait qu'on arrive dans les prochaines expositions à faire les classements suivants:

Race tachetée Va. rouge et blanche
" Va. noire et blanche.
Race brune (de Schwyz)
Race d'Hérens.

Ce beau travail est applaudi comme il le mérite.

M. Mallet remercie M. Constantin et dit que nous n'avons pas assez étudié la question de l'engraissement du bétail, il ne faut pas tout sacrifier aux formes, car elles ne font pas tout, ce ne sont pas toujours les bêtes les mieux conformées qui sont les meilleures laitières.

M. de Candolle fit la même remarque en 1896 lors du concours bovin pendant l'exposition, les bêtes les plus belles à l'œil n'étaient pas les meilleures laitières. En Angleterre il y a tjrs 2 examinateurs, l'un

La Classe ayant son bureau à renouveler, ont été nommés : MM. Constantin, Patry, Bernard, V. Borel, de Candolle, Monard. Wuarin, Viollier, Martin, Barde, Dunant, Collet et Privat.

M^r Fasch ayant été obligé de refuser de se laisser porter à cause du mauvais état de sa santé.

pour les formes, et l'autre pour les qualités laitières.
M^r Constantin dit qu'en 1896 nous nous sommes heurtés à de la mauvaise volonté, car, le 20% des points était attribué aux qualités laitières, et à Berne, où l'on recherche les belles formes, on a eu peur d'être enfoncé par les cantons de Vaud et Fribourg qui recherchent les qualités laitières et qui pouvaient aisément rivaliser avec Berne. Cette question du reste sera traitée à la Fédération.
M^r Martin aimerait que les deux rapports de MM. Rochat et Constantin soient lus de la Suisse allemande.
M^r Patry fait remarquer que dans tous les concours les bêtes sont poussées à la farine, ce sera bien difficile pour ne pas dire impossible de faire cesser cette habitude.
M^r Patry propose que le bureau s'occupe d'un concours laitier.

Rapport de M^r P. Odier sur l'Apiculture.

Après les grosses bêtes, les petites. M^r Odier nous promène agréablement et sans risque de figures au milieu du palais des abeilles et des produits de leur travail. Nous voyons la vieille ruche de paille aujourd'hui complètement démodée, la ruche Burki-Jeker employée dans la Suisse allemande et on se demande pourquoi puisqu'elle est beaucoup moins pratique que la ruche Dadant qui est ce qu'il y a de mieux pour le moment. La cire est maltée au dire du rapporteur avec beaucoup trop de raffinements; mieux vaudrait avoir des pains tous simples de belle cire bien propre et bien pure que tous ces petits oiseaux, canards, poules lapins et autres babioles en cire qui servent, laisse à désirer au point de vue de la qualité.
Quelques chiffres de Statistique sont intéressants à noter, ainsi; on compte en Suisse 242.544 colonies d'abeilles qui peuvent produire dans les bonnes années jusqu'à 25 et 30.000 quintaux de miel ayant une valeur de 4.500.000 et même 5.900.000 frs.
M^r Constantin remercie M^r Odier de ce travail consciencieux on sent que c'est l'homme compétent et connaissant à fond

les abeilles qui a écrit ces lignes. M^r Odier a parlé des miels étrangers comme faisant une grde concurrence, est ce que ce ne seraient pas encore plus les miels falsifiés. M^r Odier répond qu'en effet les hôteliers en maint endroits préfèrent les miels falsifiés aux miels véritables.

M^r Constantin fait encore remarquer que M^r Odier a oublier de mentionner les récompenses obtenues par lui à Frauenfeld. M^r Odier ainsi que son associé M^r Lautter ont remporté en effet 2 médailles d'argent et 1 de bronze dans cette forte sucrée.

M^r Mallet demande si l'on ne doit pas attribuer la diminution de miel au fait qu'on cultive beaucoup moins d'esparcette aujourd'hui qu'autrefois. Un fait curieux s'est produit en 1899, les feuilles d'arbres produisaient de la miellée.

M^r Bertrand explique que cela tient aux changements brusques de température, il ajoute qu'il ne faut pas trop se fier aux statistiques fédérales, car elles ne sont pas toujours justes, surtout pour ce qui concerne la production du miel, car il a beaucoup d'apiculteurs qui ne déclarent pas la moitié de leur production de peur d'augmentation d'impôts.

Les hydromels, vains d'épices et vinaigres de miel ont beaucoup diminué, car ce sont des produits secondaires

M^r de Candolle demande à M^r Bertrand s'il a continué ses essais d'hydromel fabriqué avec des levures qui ressemblent à celles du vin (avec le vin mousseux)

M^r Bertrand répond qu'il ne les a pas continué et que du reste, pour peu qu'on ait le palais délicat, l'hydromel n'a jamais le bouquet du vin.

Séance levée à midi.

Le V. Secrétaire: A. Bunant.

Séance du 6 II 1904

Présents. Constantin - Patry - Mallet - Martin - Dunant - Bertrand, Dunmid - Audéoud, Menni - Secrétn - Ed. Boissier, Gans, Vallon. W. Borel - Rochat - Brandt - Dorner - Ch. Borel + 4 = 22 pers.

La séance est ouverte à 10 1/4 par la lecture du p.v. de la dernière séance qui est adopté moyennant une petite correction de mot, (dire ds le dernier p.v. miels fabriqués et non falsifiés.)

Répartition du bureau

Mr Constantin fait part aux membres de la Classe de la répartition des charges dans le bureau, puis, en attendant Mr Martinet qui ne peut arriver qu'à 10 1/2, ns passons aux prop. individuelles et communications. Le président annonce

concours de pulvérisateurs.

que le bureau a décidé d'organiser pour cette année une exposition de pulvérisateurs avec essais pratiques, les machines donnant les meilleurs résultats, obtiendront un diplôme et une médaille ~~de l'Institut Genevois~~.)

Protection des oiseaux.

Mr Gans qui a déjà entretenu la Classe de ses démarches et de ses idées pour la protection des petits oiseaux, veut bien encore nous parler de la cause qu'il défend avec tant de chaleur et de conviction. L'orateur remercie d'abord la Classe pour l'intérêt qu'elle prend à cette question qui lui semble toujours plus importante. En France, la convention de Paris est entrée en vigueur depuis le mois de Juin dernier, et les agriculteurs paraissent s'intéresser à la protection des oiseaux. Dans le département de la Gironde, un arrêté du département constate que les agriculteurs ont intérêt et gagnent à protéger les oiseaux. Cette question a aussi fait un grand pas en Angleterre et aux Etats-Unis. En Amérique, c'est le département de l'agriculture qui s'occupe de cette question. En Italie, il est plus que probable que l'on n'arrivera à aucun résultat tant que le clergé ne dira rien. En Suisse, on a saisi beaucoup de pièges, principalement dans le Tessin où l'on ignore complètement l'utilité des oiseaux.

A Genève, Mr Vincent chef du dépt de l'Instruction publique a fait très bon accueil à la carte de Mr Cans qui l'a prié de développer son sujet dans différentes communes du canton. Mr Babel très intéressé au bon entretien des arbres de nos promenades publiques a décidé d'acquérir quelques nichoirs artificiels pour les placer dans nos promenades.

Mr Constantin remercie Mr Cans pour cet intéressant communiqué et dit que la Classe et le bureau se sont aussi occupés de cette question, mais différemment, soit en s'efforçant d'obtenir un arrêté de police ordonnant de mettre un collier aux chats, tout chat ne portant pas de collier pourrait être détruit.

Mr W. Borel dit qu'en forêt, on ne sait plus comment combattre les multitudes d'insectes qui s'attaquent aux arbres, on est absolument désarmé et il faudrait absolument protéger les oiseaux par tous les moyens possibles, malheureusement, cette question comme tant d'autres est devenue une affaire politique et en politique il est bien difficile de se mettre d'accord.

Mr W. Patry constate qu'à Champel les oiseaux disparaissent par le fait des chats.

Conférence de Mr Martinet

Mr Martinet, professeur à l'Etablissement fédéral d'essai et de contrôle des semences à Mr Calme sur Lausanne, bien connu des membres de la Classe, nous entretient sur la production et l'amélioration des graines fourragères.

L'orateur se demande pourquoi on a attendu si longtemps avant d'entreprendre l'étude de la production et de l'amélioration des plantes. En effet, il semble que l'attention des agriculteurs et des éleveurs est toujours portée sur le bétail, tandis que la plante qui nourrit ce bétail était négligée.

La plante cependant, tout comme l'animal peut être considéré comme un agent de transformation de la matière.

Du reste, on ne peut pas dire que l'homme n'ait pas amélioré les plantes mais, il s'est borné en général à l'amélioration de ces espèces principalement des légumes tels que choux, p. d. terre, betteraves, etc pour en obtenir la graine. Les espériences de Mr le professeur Maerker de Halle sur les betteraves sont très intéressants pour la betterave sucrière, il a obtenu par sélection des betteraves ayant une teneur en sucre toujours plus considérable et pour la betterave fourragère, les variétés d'Eckendorf et de Tannenkrug qui sont les betteraves par excellence pour l'arrachage et le nettoyage, car elles ont une très petite racine et peu de feuilles. Vilmorin a obtenu des carottes comestibles de la carotte sauvage. Pour améliorer et produire de bonnes plantes fourragères, il en est de même que pour les légumes, il faut une bonne préparation du sol, puis, choisir de bonnes graines, mais, c'est justement là qu'est le difficile, comment reconnaître les meilleures graines au milieu de la grande masse.

Pour le trèfle, spécialement étudié par Mr Martinet, on a reconnu que les trèfles indigènes donnent toujours un rendemt supérieur aux trèfles étrangers. Il en est de même pour les luzernes. Ainsi, l'orateur a eu l'occasion de comparer de la luzerne provenant de chez Mr Dugerdil à Genève avec des luzernes provenant d'Italie de Mr Calme et c'est celle de Mr Dugerdil qui a donné les meilleurs résultats.

Dugerdil 1902 = 475	1903 = 510	Total = 985
Mr Calme. " = 470	" = 460	" = 930
" = 495	" = 410	" = 905
Italie " =	" = 455	" = 895

Pour l'amélioration du trèfle, à laquelle Mr Martinet s'occupe depuis 5 ans, il a procédé de la manière suivante: Ayant choisi les meilleures graines, il en a fait un semis, puis, une fois les plantes levées, il a choisi les plus belles, et les a plantées à 0,50 cts les unes des autres. Lors de la floraison, afin d'éviter le métissage, chaque plante a été couverte et des bourdons

ont été enfermés avec chaque plante, mais, soit mauvaise humeur soit par vengeance de leur captivité, les bourdons ainsi enfermés n'ont pas rendu ce qu'on attendait d'eux. Mr Martinet et ses aides essayèrent donc de pratiquer eux mêmes ce que les bourdons n'avaient pas fait, et, armés de pinceaux ils essayèrent de féconder les fleurs en promenant du pollen dessus. Ce procédé ne donna pas de bons résultats. Tandis qu'une plante témoin, laissée libre donnait 12.000 graines celles fécondées au pinceau, n'en donnèrent que 8, 10, 12 une en donna pourtant 120 et une autre 200 graines.
En outre, Mr Martinet remarqua que dans les bonnes années, quand le trèfle murit bien, les graines Sont généralement violettes, les autres années, le jaune domine. On peut dire que chaque plante a sa coloration propre de graines, ainsi, une plante produira des graines violettes, une autre des gr. jaunes, une 3me aura des graines panachées, mais aucune ne produira à la fois des gr. violettes et des gr. jaunes, et pourtant, s'il n'y a pas intervention étrangère, la plante ne donne pas de graines par elle même.
En comparant les plantes à gr. violet et les plantes à gr. jaunes, les opérateurs obtiennent un rendement en gr. de 81% pr les gr. violettes et 75% pr les gr. jaunes. La loi de Mandel, sur les caractères dominants et les caractères récessifs des pois peut s'appliquer aussi aux gr. de trèfle. En cherchant quel pouvait bien être le nombre de fleurs sur un hectare, Mr Martinet a trouvé le chiffre formidable de 2 milliards.
On procède de même pour l'esparcette que pour le trèfle.
Afin d'obtenir des machines pour la récolte du trèfle, on a fait un concours et la machine la plus pratique est la batteuse routière de Thury qui a battu jusqu'à 16.000 K de gr. en 1 année
Mr Martinet pense que nous pourrions facilement si nous étions bien organisés en association et en ayant un bon outillage, devenir exportateurs d'importateurs que nous sommes. Ce n'est du reste pas d'aujourd'hui que nos graines sont reconnues comme meilleures que les étrangères, puisqu'aux

fois, les Anglais reconnaissaient que la meilleure
esparcette venait de Suisse.
En Suède, une station a vendu à elle seule 40.000 sacs
de 100k de trèfle.
La Vesce est aussi une plante que ns pourrions cultiver avec
profit, de même que le lotier des marais excellent pr
les prairies froides et humides.
M= Constantin remercie chaudement M= Martinet
pour la si intéressante et si instructive communication

Discussion

M= A. Martin était sûr qu'en demandant à M= Martinet
de venir nous entretenir sur ses travaux, ce serait un succès,
c'est encore mieux, car c'est un régal que ns venons d'avoir
et c'est un encouragement pour les agriculteurs. M= Martin
demande encore à M= Martinet si l'altitude a une influence
sur les graines. M= Martinet répond que les graines de
provenance plus élevée et de pays plus rigoureux donnent
de meilleurs rendements.
M= Mallet aimerait que l'établissement de M= Colin
fut mieux connu.
M= Audéoud demande s'il a été tenu compte de la valeur
nutritive ds les expériences faites par M= Martinet. L'orateur
répond que jusqu'à maintenant on n'a pas pu s'occuper de
cette question, on a cherché avant tout, la grande production.
M= Constantin remercie encore M= Martinet pour
la peine qu'il s'est donnée et regrette vivement
qu'il n'y ait pas eu plus d'agriculteurs pour profiter des
conseils et de l'expérience de ce distingué professeur.
La séance est levée à midi.
Le secrétaire. A. Dumont.

Séance du 4 Mars 1904

Présents MM. Constantin président, Bernard, Patry, Ramu Perrier, Dumont. Huarin, Dorner, Privat. W. Borel Brandt, Dunmid, Marrauld. Bertrand + 4 autres. = 18.

M. Constantin ouvre la séance en montrant une photographie du regretté professeur J. Dufour, envoyée à la Claste par M. Bieler. Le bureau a fait encadrer cette photographie. Il annonce l'inscription de 5 candidats.

Jean Fleuret maire Bonvillars. Louis Correl. Cartigny. Dumont. Louis Pipoz. Emile Faulquet maire Eclépens

M. Bernard fait (ensuite) remarquer que pour le concours de pulvérisateurs, il y aura des diplômes et des médailles.

Il nous donne ensuite lecture du compte rendu financier de l'exercice de 1903 qui boucle avec un actif de 6068,95. Le budget pour 1904 prévoit un boni de 200 frs qui seront employés pour le concours de pulvérisateurs et de haies.

Concours de Volailles. M. Patry annonce qu'il y aura prochainement un concours de volailles à Lavigny et demande que la Claste s'inscrive pour 50 frs pour ce concours. M. Bernard demande que la Claste ne décide que le principe et laisse décider le bureau de la somme à fixer.

Communication de M. le prof. Guye. S'emparer de l'azote atmosphérique et le transformer pour les besoins de l'agriculture et de l'industrie, tel est l'intéressant sujet sur lequel M. le professeur Guye nous a entretenus tout le reste de la séance.

L'Orateur dit que c'est avec raison qu'il faut s'occuper de cette question, car d'une part, l'emploi du nitrate de soude augmente de jour en jour, ainsi l'Allemagne à elle seule dépense plus de 70 millions de marcs en nitrate sous forme de salpêtre du Chili et 30 millions d'azote ammoniacal soit 100 millions de marcs (125 millions de frs.) pour enrichir son sol en azote; et d'autre part, les gisements du Chili seront épuisés selon toute apparence dans 20 ou 30 ans. Il y a bien quelques gisements en Californie, mais ils sont peu importants, de sorte que l'azote nitrique manquera et qu'il faudra bien le remplacer pour

les besoins de l'agriculture et de l'industrie.
Il était donc nécessaire de résoudre le problème de la fixation de l'azote atmosphérique. Beaucoup de chimistes ont essayé et ont échoué, (parce qu'il est très diff. de faire réagir l'azote) mais aujourd'hui, on entrevoit la possibilité d'y arriver au moyen de l'energie électrique.
Cavendish (1731-1810) avait déjà constaté qu'une étincelle électrique dans l'air produit un oxide d'azote ou nitrate, mais l'étincelle électrique ne fournit qu'une quantité très minime de ce nitrate, aussi ce moyen n'a-t-il pu entrer dans la pratique.
Grâce aux puissantes usines électriques que nous avons maintenant, on a pu remplacer l'étincelle par des arcs très puissants qui donnent des combinaisons variées ~~et~~ parmi lesquelles du nitrate de chaux. On a fait le calcul qu'au moyen des énormes chutes du Niagara, avec la dépense d'un cheval électrique, on peut produire une demi-tonne d'acide nitrique, soit 7 à 8 quintaux métriques de nitrate de chaux ~~(et cela)~~ au prix de revient de 60 frs environ. Il faut toutefois tenir compte de l'amortissement et de l'entretien des appareils qui sont fort coûteux, mais malgré cela, l'industrie y trouvera son bénéfice. Les expériences de MM. O. Naville et Guye arrivent aux mêmes conclusions, de sorte que l'on peut dire aujourd'hui que ce problème de la fixation de l'azote atmosphérique est résolu.
MM. Frank et Caro traitent le carbure de calcium surchauffé qui fixe de l'azote de 15 à 18% à l'état de cyanamide, chaux azotée d'environ 20%. Dans le four électrique, la chaux et le charbon se ~~[illegible]~~ simultanément dans le four. Le carbure de calcium coûte 15 à 18 frs les 100 K dans les meilleures usines, c'est donc un peu meilleur marché que le nitrate de Soude actuel.
Les expériences tentées au point de vue agricole sont rares jusqu'ici, mais en Allemagne elles paraissent favorables.
Le nitrate de chaux sera assimilé aussi vite que le nitrate de Soude, il sera dit entraîné, mais il aura l'avantage de donner à la fois l'azote et la chaux.

Les applaudissements de l'assistance prouvent à l'orateur qu'il a su intéresser ses auditeurs.

M. Constantin remercie M. Guye pour son captivant communiqué et demande quel sera le prix de revient de ces produits azotés.

M. Guye répond que le nitrate artificiel pourra être celui du Chili actuel et probablement arrivera à un prix inférieur encore par le fait de la concurrence qui ne manquera pas de se produire. Le plateau américain offre des chutes immenses et c'est là sans doute que s'établiront les grandes industries de production de nitrate artificiel.

M. Patry remercie aussi M. Guye qui offre à la Classe de lui fournir du nitrate de chaux dans quelques mois pour des expériences. Il ne croit pas que le prix du nitrate haussé dans 20 ou 30 ans par le fait de la disparition des gisements du Chili, par ce qu'à ce moment l'industrie pourra déjà livrer ses produits.

La séance est levée à 11 h. 1/2

Le secrétaire. A. Dumont.

Séance du 9 Avril 1904

Présents Constantin président. Patry. Martin. Dumont. Ramu Perrier, Rochat, Dummid, Bernard, Wuarin, Archinard Brandt, Magnin père et fils, de Candolle, W Vollier, Audéoud Thiband +3 autres = 21 présents + M. Bieler.

Le dernier procès-verbal est lu et adopté, puis M. Constantin est heureux de constater que le concours de bétail gras qui a eu lieu à Lausanne a obtenu un vrai succès. Onze plâtres: têtes de bétail 74 ~~étaient~~ ce qui est très encourageant.

Communication de M. Bieler

M. le Professeur Bieler nous parle avec toute sa compétence, des modifications apportées aux squelettes des animaux par le fait de la domesticité.

L'Exposition de Frauenfeld si intéressante au point de vue agricole en général, l'était particulièrement au point de

vue du bétail, mais elle eût été plus instructive encore, si le bétail qui y figurait eût mieux représenté les différentes parties de la Suisse. Une carte dressée par Mr Bieler sur la répartition du bétail exposé prouve en effet que la Suisse romande était trop négligée, il faut espérer qu'à l'avenir ce fait ne se renouvellera pas et que la Suisse romande qui a beaucoup amélioré son bétail sera représentée dans les mêmes proportions que la Suisse allemande.

A Frauenfeld donc le savant professeur a constaté aussi bien sur la race brune, un faux garrot qui n'existait pas il y a 999 années. En cherchant d'où pouvait provenir ce garrot, Mr Bieler a été amené à des comparaisons avec le bétail à l'état sauvage et avec les chevaux. Ainsi les chevaux bretons qui il y a quelques années étaient très petits ont augmenté de taille, de poids, ont pris de la graisse de la viande et les os eux mêmes se sont modifiés. Sur certains animaux par exemple le squelette a été allongé, de sorte que l'on trouve, et le fait n'est pas aussi rare qu'on pourrait le croire, 14 paires de côtes au lieu de 13. Par les aliments et la croissance plus rapide du sujet, on peut voir aussi se modifier la forme de la mâchoire, Mr B. en fait circuler deux échantillons.

Le rôle du garrot est de soutenir la tête, plus donc il sera élevé, plus la bride musculaire qui s'y rattache sera large et forte et plus l'animal pourra tenir la tête haute et éviter ainsi de tomber s'il fait un faux pas.

Les ânes, les zèbres n'ont presque point de garrot, tandis que les chevaux de course et de vitesse ont un grand garrot bien développé par l'élevage, précisément pour relever la tête de l'animal et lui donner une plus belle allure. L'animal qui a le garrot le plus développé est la girafe, au contraire le Kangorou n'a point de garrot.

Dans l'espèce bovine, c'est tout le contraire, l'espèce originelle a un garrot formidable, tel que les bisons d'Amérique

d'Afrique etc. pour donner de grands coups de tête, et par l'élevage, le garrot a diminué.

A l'état sauvage, les femelles ne portent qu'à 3 ou 4 ans, l'homme, a hâté le développement des bêtes et elles portent beaucoup plus tôt et donnent plus de lait. Il a même dans son désir d'augmenter voir rapporter son bétail plus tôt, développé beaucoup plus le train de derrière que l'avant train, de sorte que le garrot a disparu et que les parties latières se sont beaucoup plus développées, il a même dépassé la mesure, de sorte que le devant devenant trop faible, la poitrine n'avait plus son développement normal et les bêtes devenaient de ce fait plus facilement phthysiques, c'est ce qui arrivait il y a une 30ne d'années.

Les éleveurs attentifs ont compris qu'il fallait réagir là contre et ont développé de nouveau le thorax et le devant s'allongeant et s'élargissant de nouveau, le garrot a réapparu, c'est ce qui explique sa présence chez les bêtes exposées à Frauenfeld. De ce fait également, l'éleveur a augmenté la viande de boucherie.

Les applaudissements de l'assistance témoignent à l'orateur le plaisir et l'intérêt qu'elle a eu à l'entendre.

Mr. Constantin remercie chaudement Mr. Bieler pour son instructive Communication et ouvre la discussion.

Il demande a Mr. Bieler si a n'est pas une erreur que de faire porter les genisses tardivement, comme dans certaines vallées de la Suisse où l'on fait de très beaux marchés de vaches, mais qui souvent ne portent pas.

Mr. B. répond qu'il ne faudrait en général pas attendre plus de 18 mois. Si a l'état sauvage, les bêtes ne portent que plus tard, c'est qu'elles n'ont pas non plus la nourriture qu'ont celles que nous élevons, elles ne se nourrissent vraiment que pendant 7 mois leur développement est donc beaucoup plus lent et ne peuvent porter aussi vite.

M. Constantin estime que la race tachetée rouge et blanche comprend aussi bien le bétail du canton de Vaud et de la Suisse romande que celui de certaines vallées bernoises, les marchands commencent heureusement à s'en apercevoir.

M. Audéoud demande à M. B. ce qu'il pense du bétail normand, parcourant la Normandie en Février, il a vu le bétail dehors avec une botte de foin pr nourriture.

M. Bieler répond que ces bêtes se trouvent dans de bonnes conditions par ce qu'elles peuvent brouter toute l'année et que les froids ne sont jamais très intenses comme en Amérique où il y a pourtant du bétail sauvage qui vit comme il peut.

M. de Candolle ajoute qu'en Angleterre le bétail reste tjrs dehors.

M. Wuarin — Le court-noué.

M. Wuarin entretient ensuite la Classe sur le court-noué de la vigne que beaucoup de vignerons confondent avec la chlorose. L'orateur a remarqué que le court-noué se produit en général après une vigoureuse montée de sève. Ayant sur le conseil du regretté professeur J. D. pour laissé pousser les sarments sans les tailler, il a obtenu des sarments immenses, s'enroulant autour de l'échalas et il a remarqué sur ces sarments des périodes de court-noué correspondant chaque fois à une forte poussée de sève. Un essai de fumure très intensive n'a pas donné de bons résultats. Un voisin de M. Wuarin qui n'échappe pas sans jamais une vigne que la seconde année (et laisse à bois) ne point ou de court-noué.

M. Constantin remercie M. Wuarin de nous avoir fait part de ses observations, il pense que la grande abondance de sève du porte greffe américain peut amener le court noué.

M. de Candolle joint ses remerciements à ceux de M. Constantin et dit qu'il n'y a peut être pas lieu à trop s'inquiéter du court-noué par ce qu'en France, dans des localités où il avait été constaté, il a disparu de lui même. Ds le court-noué, la feuille reste verte, il est donc aisé de le distinguer de la chlorose.

Concours de pulvérisateurs. Parlant au sujet du prochain concours de pulvérisateurs, M. de Candolle demande si la commission a bien fait tout ce qu'elle pouvait

pour avoir ce qui a été créé de plus nouveau. M^r le docteur Laborde à Bordeause a imaginé un appareil pour atteindre la grappe, il serait intéressant d'avoir cet appareil pour le concours.

M^r le président remercie M^r de Candolle de son faire part et la commission en prendra bonne note.

Séance levée à midi.

Le Secrétaire. A. Dumont.

Séance du 7 Mai 1904

Présents M.M. Constantin, Archinard, Dumont, Martin, de Candolle. Des Gouttes, Audéoud, Platel, Wuarin. W. Borel. Graff. Ramu, Micheli, Bernard, Barde, Bouquet, Brandt. Chodat + 3 = 21.

La séance est ouverte par la lecture du p. V. qui est adopté.

Le président annonce que la Classe a reçu une invitation

Le concours de pulvérisateurs et de boues est fixé aux 25 et 26 Mai, soit le 25, jour ou fonctionnera le Jury et le 26 journée pr le public.

M^r Chodat. M^r le professeur Chodat entretient entuite la Classe sur l'hybridité et les hybrides par greffe.

L'hybridation offre de très grandes variations et ces variations ont donné lieu à des divergences de vues entre théoriciens et praticiens. Ainsi Darwin admettait que chaque nouvelle variation qui se présentait par le fait du croisement formait une nouvelle race, tandis que les praticiens ne considérant actuellement ces nouvelles formes que comme de nouvelles variétés de la même race. Dans les orchis par exemple, on remarque un certain nombre de taches, variant de 1 à 40 taches; mais le plus généralement il y a 11 taches, en sélectionnant soigneusement tous les orchis présentant le même nombre de taches, on peut arriver à déplacer ce point culminant, mais

on est vite limité et généralement après 999 sélections, on revient au nombre de 11 taches.

Johansen a sélectionné avec soin les variats en choisissant toujours le grain le plus gros et le plus lourd, malgré ce travail minutieux et de longue haleine, il a reconnu que le poids revenait presque toujours le même.

Les différents caractères sont indépendants les uns des autres, ainsi chez les choux, les caractères varient, l'un aura une tige courte l'autre une tige longue, un troisième de grandes feuilles ce caractère persistera toujours avec le même choux.

Chez les animaux on a aussi observé des faits très curieux, ainsi chez les souris Blanches, souris Albinos, si ce sont des souris d'Europe qu'on accouple, les petits seront tous blancs avec les yeux rouges, mais, si l'on accouple des souris blanches d'Europe avec des souris albinos du Japon, on voit le gris réapparaître.

Si l'on hybride des daturas violets avec des blancs, le violet seul persiste et l'on pourrait croire que le blanc a totalement disparu, il n'en est cependant pas ainsi, car, si l'on féconde à nouveau ces hybrides, la dominance du violet diminue et le blanc réapparait progressivement dans les proportions suivantes; violet 75 % et blanc 25 %.

Les hybrides les plus répandus et les mieux connus de nos horticulteurs sont les <u>hybrides d'Espèces</u>, ainsi un oeillet rouge et un oeillet blanc donnant un oeillet rose ou un oeillet chiné rouge et blanc une feuille dentelée et une feuille ronde et ainsi de suite.

Des expériences de Daniel d'hybrides provenant d'Albaria officinalis greffé sur chouse, de tomates sur aubergines et vice versa, en général la forme de l'aubergine persiste et il n'y a qu'un cas sur 20 ou la forme de la tomate prédomine.

M. Constantin remercie M. Chodat pour la peine qu'il s'est donnée de venir à la Classe nous entretenir d'un sujet aussi intéressant et présenté avec autant de compétence.

M. de Candolle s'associe aux remerciements du président

et dit qu'en viticulture, les caractères des feuilles ont une grande importance, ainsi si elles sont toutes ou dentelées et toutes les entre deux,

correction.

Mr Platel dit que l'influence de la greffe est connue de longue date par exe. pour avoir de bonnes poires, on les greffe sur cognattier, ~~mais~~ et, le fruit qu'on obtient est meilleur que celles par franc de pied, mais moins durable.

Le riparia seul vit dans les sols calcaires, greffé il végète.

Mr de Candolle explique qu'évidemment on lui crée 2 ennemis en le greffant et en le mettant dans un sol calcaire.

Mr Chodat dit que l'influence du greffon sur le porte greffe n'est pas douteuse, mais pour savoir si l'on a crée une nouvelle espèce il faut que le caractère nouveau persiste ainsi pour la poire greffée sur cognattier, son nouveau caractère persiste-t-il et peut-on greffer un autre poirier avec celle obtenue sur cognattier, si oui, on a crée une nouvelle, si non, ce n'est qu'une variété. Mr Platel répond que ce caractère ne persiste pas.

Mr Antoine Martin donne ensuite des renseignements sur des essais de pommes de terre sulfatées en Angleterre. Les sujets traités n'ont pas été malades, et les tubercules ont été plus gros et plus nombreux que les pieds non traités. Le sulfatage prolonge la végétation, la préparation est de 20 à 30 k de chaux et sulfate pr. 400 litres d'eau

très peu malades.

Séance levée à 11h, 50.

Le Secrétaire, A. Dumont.

Séance du 4 Juin.

Présents 18 MM. Constantin - Martin - de Candolle - Wuarin - Dumont Bonnet - de la Rive - Monnard - Périer - Claasen - Platel Brandt - Audéoud - Bernard - Dunmid - Barde - Privat. W. Borel.

Le Secrétaire donne lecture du P.V. de la dernière séance qui est adopté moyennant 2 petites rectifications de MM.

de Candolle et Martin.

Mr Constantin fait part à la Classe de la commission qui a été nommée pour entreprendre l'étude du Court-noué et autre maladie de la vigne, (cette commission) est formée de Mrs Constantin-Wuarin-~~Bonnet~~ et Chodat. Les messieurs ont commencé leurs travaux et ont pris des photographies.

Bonnet

Concours de Bernese.

Nous entendons ensuite les deux rapporteurs sur le concours de Bernese. C'est d'abord Mr Bonnet comme membre du jury qui fait ressortir les qualités et les défauts des instruments présentés.

Pour les houes, les deux marques étrangères ont malheureusement été classées avant celle présentée par Mr Soudan à Meinier, mais, nous avons la conviction que cet intelligent constructeur saura tirer parti de ce qu'il a vu au concours et qu'à l'avenir ses machines ne laisseront plus rien à désirer. Le classement des houes était le suivant: 1) Horse Planet

2) " Iron-Age.

3) " Soudan dite La Migraine.

Les Pulvérisateurs au nombre de 9, dont 2 à bât et 7 à dos d'hommes ont offert un grand un intérêt. Les Maisons Ronsset de Nimes et Vermorel de Villefranche avaient chacune envoyé un appareil à bât pour les vignes plates et un pr les vignes en pente. Ces derniers seuls ont concouru.

Afin de pouvoir juger et classer les appareils en connaissance de cause, chaque fabricant a dû commencer par démonter son appareil et en expliquer le fonctionnement.

Les appareils à bât ont été presque une révélation pour nos campagnards. La solidité de leur construction et la simplicité de leur fonctionnement en assurent la durée et la rapidité ainsi que la bonne facture du sulfatage même dans des vignes à petit écartement ont émerveillé tous

les assistants. Seul le prise de ces instruments (420 fs avec la pompe) sera encore un empêchement pour leur emploi dans la petite culture.

Les pulvérisateurs à dos d'homme se subdivisaient en pulvérisateurs à pompe et

" à air comprimé ou à gaz.

Le Vermorel (1re prise) et Rollet (2me prise) présentant beaucoup de ressemblance et étant bien connus chez nous, ils ont tous deux une bonne prestion et une pulvérisation très fine.

Les pulvérisateurs à air comprimé de Roussel et de Vermorel fournissent un travail excellent et méritent d'être mieux connus.

Le pulvérisateur de MM. Edel et Dupont qui en charge avec 65 gr. de carbure de calcium offre une très grande résistance (8 atmosphères), mais la prestion obtenue est presque trop forte, elle oblige le porteur à marcher très vite pour éviter un trop grand mouillage des feuilles et il faudrait encore s'assurer que la combinaison chimique qui se produit entre l'acétylène produit et la bouillie, n'altère pas celle-ci et ne lui enlève pas ses qualités anticryptogamiques.

Le pulvérisateur de Mr Ferma construit en laiton a laissé quelques doutes quant à la durée et la prestion n'était pas suffisante. Le classement a été le suivant: appareils à dos d'homme

1) Vermorel
2) Rollet. } à pompe

3 et 4) Roussel et Vermorel (exaequo) (air comprimé)
5) Edel et Dupont (acétylène)
6) Lasmolle et Delafaye. (poudre spéciale)
7) Ferma. (air comprimé)

Appareils à bât

1) Roussel (Nimes)
2) Vermorel (Villefranche.)

M. Wuarin. le commissaire modèle présente ensuite un court rapport sur les 2 journées de ce concours, il constate avec plaisir que tout a bien marché et donne qqs renseignements sur les prises et la mise en marche des appareils ~~mis~~ à bât.

M. de Candolle demande si le traitement sera aussi bien exécuté avec ces appareils lorsque la vigne sera haute.

M. Constantin annonce que l'expérience sera faite, car M. Rouffet a offert de traiter la vigne quand elle aura atteint 1 m. de hauteur.

M. Bernard demande si les herses remplacent bien tous les sarclages.

M. Bonnet dit qu'évidemment les travaux d'été sarclage ~~seront~~ seront plus à faire, mais les sarclages sont remplacés par le travail des herses.

M. de Candolle parle que les bouillies soufrées devraient être plus étudiées. M. Constantin lui répond qu'il en fait justement l'essai chez lui avec le soufre mouillable de M. Faure.

M. Privat. Nous présente ensuite le rapport qu'il a fait pour le département de l'Intérieur sur les travaux qui ont été exécuté dans le canton en vue de drainage et de rectifications de cours d'eau du 15 Avril 1908 au 13 Avril 1914. Avec l'aide d'un entrepreneur d'ailleurs M. Dramé, il a exécuté 500 sondages pour connaître la nature du sol et du S/sol. Ils ont pris comme base que le drainage était urgent, lorsque la nappe d'eau souterraine n'était qu'à 0,35 cts du sol. nécessaire quand elle est de 35 à 50 et utile de 50 à 60.

Rapport sur l'étude de drainage —

Les cours d'eau qui prestent le plus d'être rectifiés, sont: La Lemanaz (et ses affluents) le Golé et l'Avril. mais le budget prévu pr ces travaux s'élève à 210.000 frs. = 26 K.il.

Les fossés à ciel ouvert à 245.000.- = 29 " et, le drainage y compris l'assainissement de 1300 hect. à 97.5.000 frs —

M. Privat conclut en disant que ces travaux doivent forcément

être déparés, le principal et le plus urgent est de commencer par la rectification des cours d'eau le drainage viendra ensuite. Le département devrait encourager la formation de syndicats pr le drainage.

M. Constantin remercie M. Privat pr cet exposé qui est le résultat d'un ~~prot~~ travail de longue haleine, il remercie aussi M. Bettex. La discussion est renvoyée à une séance ultérieure et la séance est levée à midi.

Le Secrétaire A. Dumont.

Séance du 3 Septembre 1904.

Présents: MM. Constantin, Martin, Dumont. Audéoud, Ch. Borel, G. de la Rive, Bernard, Micheli, Bornet-Platel Mermod. etc. soit 45 présents.

Après la lecture du P.V. qui est adopté

Le président annonce qu'il a été décidé de verser 100 frs au comité du concours de Vaulruz qui a eu lieu à Lausanne pr combler le déficit.

Le Sulfatage des vignes que M. Rouset avait fait espérer pouvoir renouveler à vigne haute, n'a pas pu avoir lieu, cet essai n'est que remis ~~par~~ à M. Rouset espère bien pouvoir l'exécuter plus tard.

M. Rochaise. M. Constantin passe ensuite la parole à M. le professeur Rochaise, que nous sommes heureux de voir au milieu de nous et que nous devons féliciter sur le choix de la carrière, pour nous entretenir de la Chlorose, ce qu'elle est, comment on la reconnait, quelles sont les causes qui la produisent et comment la combattre.

La chlorose ou jaunisse de la vigne se reconnait aisément au jaunissement des feuilles et des rameaux, elle commence déjà au premier printemps, au départ de la végétation et suit une marche uniforme et progressive, jusqu'à ce que les feuilles les pétioles et les grappes soient jaunes, les bourgeons secondaires s'allongent et jaunissent à leur tour et sèchent, le cep devient alors ~~stérile~~ stérile, c'est ce qu'on appelle pourrir en ortille, c'est l'état culminant

de la maladie, connu sous le nom de Cottis.
La chlorophylle a disparu des feuilles et il en résulte un appauvrissement de toute la plante.
Passant ensuite aux causes de la maladie, l'orateur cite les opinions de savants tels que Eutebe Gris 1843 Dunal 1848, Guyot 1861 - Viala 1873 (et Pacottet) qui l'attribuent les uns à l'altération de la chlorophylle, d'autres à l'humidité du sol, au manque de fer, mais surtout, par la présence dans le sol d'une trop grande quantité de calcaire soluble et assimilable. L'argile mélangée au calcaire serait aussi une cause de chlorose en augmentant la compacité du sol. Il est cependant à remarquer que la chlorose s'est manifestée dans les terrains chauds et dans les terrains froids, dans les sols secs comme dans les humides, dans les terres pauvres comme dans les riches.
L'humidité est la principale cause aggravante, par le fait que l'eau facilite la dissolution et l'assimilation du carbonate de chaux contenu dans le sol.
En résumé; La présence d'un excès de chaux dans le sol doit être considérée comme cause déterminante de la chlorose, et, tout ce qui contribue à activer la décalcarisation du sol ou a affaiblir la plante doit être considéré comme facteur aggravant et propre à augmenter l'intensité de la maladie.
Comme remède pour combattre la chlorose, c'est Lisette Gris et son fils Arthur qui les premiers établirent l'efficacité du sulfate de fer, employé soit en aspersion sur les feuilles, soit en solution au pied des ceps. Mais c'est surtout le badigeonnage des sarments (aux pinceaux) sur taille fraîche en automne, au moment du retrait de la sève qui a donné les meilleurs résultats. Bien que le conférencier ne puisse pas donner ce remède comme absolument curatif, il le recommande comme étant celui qui a donné les résultats les meilleurs.

Cette solution doit être très concentrée, 30 à 45 %. Il est bon de badigeonner non seulement la section elle même, mais aussi le sarment afin de faciliter la pénétration du sulfate de fer.
Dans les terrains chlorotants, on évitera d'employer le fumier de ferme comme engrais pour éviter le dégagement d'acide carbonique qui faciliterait la solubilisation du carbonate de chaux et on emploiera des engrais chimiques. On aura soin aussi de faire analyser son terrain avant de reconstituer une vigne afin de n'y adapter que le plant qui aura le plus de chances de réussite.
Enfin, on cherchera quels sont les moyens propres à ralentir la décalcarisation du sol. Dans les terres humides, le drainage est tout indiqué ou tout au moins aura beaucoup de chances d'être efficace.
Monsieur Rochaise émet ensuite l'idée que plus il y aura de plantes sur ce terrain humide, plus l'évaporation sera grande et qu'on pourra ainsi augmenter le dessèchement du terrain. Il se demande donc s'il ne faudrait pas laisser les mauvaises herbes dans les vignes ou même les engazonner. A Wädenswil, une pépinière complètement chlorotée fut guérie par l'engazonnement.
L'orateur pense qu'il y a là toute une étude à faire, soit dans le choix des gazons et la manière de les entretenir soit dans les soins à donner à la vigne qui devraient de ce fait modifiés. Il cite les expériences faites en Alsace à l'Institut de Colmar sur une vigne qui ne fut jamais sottoyée pendant 40 années consécutives et qui a produit pendant tout ce laps de temps d'une manière satisfaisante, voir même plus abondantes que les vignes sottoyées. Il est de fait également que des treilles très agées et plantées en terrain dur, jamais sottoyées produisent beaucoup. Le conférencier annonce qu'il a commencé cette année même des expériences de ce genre en semant du trèfle de Smyrne dans une de ses vignes. Il tiendra la Société

au courant de ses résultats.

Mr Constantin remercie Mr Rochaix pour son exposé qui est un vrai cours.

Mr Bouquet se demande si en enfouissant du trèfle Mr Rochaix obtiendra de bons résultats, car c'est favoriser un grand dégagement d'acide carbonique ainsi que la dissolution du calcaire ce qui peut amener la chlorose. Dans les terrains riches en humus le calcaire se dissout plus vite et le lumier peut être nuisible justement par ce qu'il produit un grand dégagement d'acide carbonique.

Mr Rochaix répond qu'il n'est pas prouvé que ce dégagement d'acide carbonique soit assez fort pour être nuisible.

Mr Constantin est heureuse de constater que Mr Rochaix ne met pas le sulfate de fer au rebus comme ggs uns l'ont fait et surtout le badigeonnage au pinceau qui pour lui est encore le meilleur remède contre la chlorose.

Mr Bonnet dit qu'au pied du Salève, le badigeonnage a donné de bons résultats, chez lui il en est de même, bien qu'il ait eu réapparition de la chlorose cette année.

Mr Micheli a chez lui une parcelle d'Oporto dont les racines sont très traçantes et qui par très légère à la chlorose, il n'a pas fait de reterdage cette année dans cette partie et s'en est bien trouvé, il a également pratiqué le badigeonnage sur des sections et a obtenu de bons résultats.

Mr Bernard aimerait qu'on dise que le calcaire est une des causes déterminantes de la chlorose et non pas la cause déterminante. Il connait en effet une vigne dans un terrain peu calcaire, mais très humide et qui a été chlorosée même cette année. Il se demande aussi comment le raisin murira dans des vignes où il y aura du gazon ou du trèfle.

Mr Bouquet: ce que vient de dire Mr Bernard prouve que l'eau dissout le calcaire et le rend plus assimilable.

Race Charmaise

Mr Martin donne ensuite lecture d'une lettre de Mr Henny donnant des détails très intéressants sur les moutons de race La Charmaise, ces moutons sont blancs, fins, ~~ils sont~~ très rustiques, ils ont les oreilles petites, leur viande est bonne et les brebis sont bonnes laitières, les jeunes sujets engraissent vite et se vendent bien. Mr Henny pense qu'on pourrait peut être les élever avec profit en Suisse.

Mr Bouquet a eu des moutons de race Charmaise et il dit que chez nous ils ne sont pas aussi précoces qu'en Angleterre.

Mr Monnard pense que quand on a une race qui donne de bons résultats, il faut s'y tenir et ne pas en chercher d'autre, il n'y a qu'à voir ce qui est arrivé avec les chevaux, or, nous avons une bonne race de moutons, gardons la et n'allons pas en chercher une autre.

Mr Constantin remercie Mr Martin et prie ce dernier de transmettre à Mr Henny les remerciements de la Classe pour son intéressante lettre.

Séance levée à midi.

Le Secrétaire. A. Dumont.

Séance du 8 Octobre 1904

Présents

M.M. Constantin président, Dumont, de la Rive, Audéoud, Dorner, Secrétaire. Ch. Borel, Ed. Des Gouttes. A. Martin, Dunnid, W. Borel, Olivet, Magnin, Berthier, Tæsch, Privat, Bernard, Daniel + 4 = 22 présents.

La séance est ouverte à 10h.¼ par la lecture du p.v. de la dernière séance qui est adopté. Mr Constantin ajoute qu'à propos du badigeonnage des souches au sulfate de fer, il n'est pas nécessaire de traiter toute la partie du sarment qu'on taille, mais seulement la section. Il recommande également de faire les analyses de terrain en quinconce afin d'avoir des échantillons de toutes les parties du terrain. Une vigne reconstituée dans un terrain insuffisamment

Présentation de Mr Bouquet reçu membre

analysé devra être reconstituée.
Plusieurs foires sont annoncées et affichées M. le président trouve qu'il y en a beaucoup pour notre petit canton.
M. Olivet fait remarquer qu'il n'y a pas plus de foires cette année que les années précédentes, mais il est d'avis qu'il y en a trop.
M. Privat ayant dû passer au département avant la séance pour y prendre des plans, M. le président propose d'intervertir l'ordre du jour et passe la parole à M. Audéoud pour nous donner des nouvelles de ses expériences sur la vigne non fossoyée et sur les vendanges.

Vignes non fossoyées

M. Audéoud ne sait pas d'où son Grand Père tenait cette méthode de ne pas fossoyer la vigne, mais, par suite des changements de mains par lesquelles cette vigne a passé, la méthode que pratiquait son grand Père a été abandonnée et la vigne a été depuis fossoyée comme les autres. C'est seulement depuis cette année que M. Audéoud a repris les expériences de son Grd Père, aussi ne peut-il pas donner des conclusions certaines. Il en fait ressortir les avantages qui sont: Suppression du remontage des terres, du fossoyage et du retersage, remplacés par deux râtissages, ~~par cette méthode~~, on évite ainsi les risques de blesser ou de déranger les radicelles superficielles, qui de ce fait se développent mieux, ~~et~~ profitent plus de la chaleur et souffrent moins de l'humidité.
Par contre, l'extirpation des mauvaises herbes est rendue plus difficile par le fait qu'on coupe les racines au lieu de les arracher, et, en cas d'insuccès, il est plus difficile de revenir au système de fossoyage puisque les racines superficielles se sont développées au détriment des racines profondes.
Le fumier n'est enfoui qu'à 10 ou 15 cts de profondeur ou mis au pied des souches dans un creux.
Voici les résultats obtenus par M. Audéoud pour cette année:

Parcelles.	Ceps.	Hectolitres	Hecto. par 10.000 ceps.	Avantage de la partie non fossoyée.
A (Blanc fossoyé)	2310	9	39	
B (Blanc non fossoyé)	1032	5 1/2	53 1/4	36 1/2 %
D. (Savoyan fossoyé)	1408	7 1/4	45 1/4	
E. (Savoyan non fossoyé)	1408	8 1/2	53 1/4	17 1/2 %

La récolte a donc été soit dans le blanc soit pour le rouge supérieure dans la parcelle non fossoyée que dans celle qui l'a été.

Mr Constantin remercie Mr Audéoud pour son intéressante communication et l'encourage à poursuivre ses expériences.

Il nous dit ensuite qu'il a vu fonctionner à Carouge un des ces nouveaux pressoirs statifs, l'Idéal petit modèle, qui est ce qu'il y a de mieux (à ce jour) connu. Le pressoir est très pratique, prend peu de place et presse d'une manière absolue, un homme ne peut pas enfoncer un couteau dans le marc tellement il est comprimé. (Il en a immédiatement acheté un)

Mr Constantin ajoute qu'il a vu fonctionner les pressoir continu de Mr Favre. On obtient avec ces pressoirs une rapidité de facture inconnue jusqu'à maintenant, c'est ainsi qu'on a pressuré 9000 litres de vin en 6 heures. Le pressoir nécessitant pour bien marcher, un moteur électrique, Mr Constantin estime qu'il serait appelé à rendre plus de services pour une association ou groupes de viticulteurs que pour les petits particuliers. Il y a qqs années, dans les essais qu'on avait fait de ce pressoir du Champ de l'air à Lausanne, on lui reprochait de presser trop fortement, mais Mr Favre a remédié à cet inconvenient et maintenant ni la rafle ni le pépin ne sont écrasés.

Mr Privat — étude d'assainissement et de drainage — discussion

Mr Privat résumant ce qu'il a dit dans la séance du 4 Juin dernier, rappelle que dans ses conclusions, il disait que les travaux d'assainissement et de drainage à faire sur le canton se divisaient en trois genres de travaux différents.

1°) Rectification de cours d'eau

2°) Fossés à ciel ouvert se déversant ds ces cours d'eau.

3°) Drainage proprement dit.

Ce qui complique la tâche, c'est que, en plusieurs endroits, la pente manque, et il faut la faire artificiellement.

Dans leur premier projet, le coût pour la rectification des cours d'eau s'élevait à huitante à frs. 250.000.-

Les fossés à ciel ouvert à „ 390.000. et le drainage proprement dit à „ 975.000. Un million et demi ~~1.715.000~~ près de 2 millions, c'était trop, il fallait éliminer tout ce qui n'était pas absolument urgent. C'est pourquoi il a été procédé à un classement des communes les plus urgentes à assainir et on est arrivé à abaisser les chiffres de ces différents travaux comme suit:

Rectifications de cours d'eau 210.000 frs.

Fossés à ciel ouvert 245.000

Total 455.000 frs, puis, étant donné qu'une partie des fossés à ciel ouvert, pourront ~~tomber tout~~ être probablement ~~pour~~ remplacés par des drains collecteurs ~~fait pour recevoir~~ recevant directement l'eau des drains, cela diminue d'autant les frais de drainage qu'on réduit ainsi à 400 frs l'hectare, pour 1300 hectares à drainer, cela représente la somme de frs. 520.000 ~~et pour les 3 genres de travaux réunis~~ qui ajoutée au 455.000 frs donne comme Total général 975.000 frs au lieu de 1.715.000.

Les chiffres ~~de 1.715.000 frs à 400 frs l'hectare~~ sont sensiblement les mêmes que ceux auxquels on est arrivé dans les autres cantons pour des travaux semblables, car, en déduisant les 210.000 frs pour rectifications de cours d'eau qui sont du domaine public, on arrive à un total de 590 frs à l'hectare tout compris. A Fribourg ce chiffre a été de 572 frs, mais à Genève, la main d'œuvre est plus chère et le terrain plus difficile à travailler.

Le premier travail mis à l'étude, a été la rectification de la Seimaz, en traversant les marais de Rouelbeau et de Sormet. Pour toute cette partie du cours de la Seimaz, la pente est si minime, qu'on peut dire qu'elle est nulle.

En effet, jusqu'au Pont Bochet elle n'est que de 1/2 ‰. on sera donc obligé de lui donner une pente artificielle au travers des deux marais, toutefois comme il y a déjà près de 4 Kgs. de l'Ecluse de Chouilex ~~à Chêne~~ Belair et que rien que pour ce parcours, les frais de rectification s'élèvent à près de 100.000 frs, M.= Privat pense avec raison qu'on pourra simplement prévoir dès maintenant l'assainissement futur des marais, mais pour le moment, ne s'occuper que de la partie de la Seimaz qui va de l'écluse à Chêne.

Primitivement, on avait songé à un simple curage de cette partie de la Seimaz, mais en tenant compte des travaux futurs à accomplir, cela ne suffirait pas, car la profondeur de la Seimaz doit être sensiblement augmentée et cela entraînera des travaux ~~la construction~~ de terrassements considérables. Après la Seimaz, viendront ses petits affluents, le Chambet, le Chambaton et le Paradis.

M.= Constantin remercie M.= Privat pour son captivant exposé et ouvre la discussion.

M.= Dumont demande si, du fait que l'on ne commencera le creusage de la Seimaz qu'à l'écluse de Chouilex en laissant pour le moment le niveau des marais tels quels, on ne créera pas de ce fait une chute d'eau utilisable à l'écluse.

M.= W. Borel dit qu'il avait étudié autrefois cette question de correction de la Seimaz, et, il n'arrivait pas du tout aux mêmes conclusions de M.= Privat. En commençant à creuser comme le dit M.= Privat à 1,m50 ou 2m au commencement de Rouelbeau, on arriverait à 4m ou 4,m50 de profondeur à l'écluse, or, avec un fossé pareil, on dessèche immédiatement tout le marais et l'eau qui se déversera d'un seul coup dans le lit de la Seimaz, inondera quand même les terrains, oubien, si l'on arrive à supprimer le débordement, le courant sera tellement fort, qu'il faudra empierrer non seulement les talus, mais aussi le fond de la Seimaz. En outre, M.= Borel ne croit pas que ce soit rendre service aux agriculteurs que

de dessécher le marais, car, pour le moment ils y récoltent une bonne bâche qui ne leur coûte rien et qui leur est précieuse pour la litière des bêtes, tandis qu'une fois le marais mis à sec, il faudra peut-être 25 ou 30 ans pour le mettre en état de rapporter quelquechose, les résultats obtenus dans les marais près d'Ependes sont bien maigres.

M. Constantin répond qu'il y a des endroits où les résultats n'ont pas été ce qu'on attendait, mais que cependant il y a d'autres parties où l'on récolte actuellement de fort beaux légumes.

M. Faesch remercie encore M. Privat pour son beau travail et dit qu'avant de passer à la seconde période de travaux, les fossés à ciel ouvert et le drainage, il faudra créer parmi les campagnards des syndicats de drainage.

M. Dorner dit qu'il lui semble que le département s'y est mal pris pour faire tout ce travail, il estime qu'il aurait fallu commencer par savoir l'opinion des intéressés avant de se lancer dans des travaux aussi conséquents. Il faut, avant de vouloir drainer un marais, savoir si les propriétaires de ce marais veulent le garder tel ou le changer en terrain cultivable.

Comme l'a fort bien dit M. Borel, la bâche que l'on récolte actuellement ne coûte rien, tandis qu'il faudra commencer par faire de fortes dépenses en labours et en fumures pour que ces terrains puissent rapporter quelquechose comme terrains cultivables.

M. Martin répond à M. Dorner que jusqu'ici il n'a été question que de drainer les terrains cultivables.

M. Danel n'est pas de l'avis de M. Dorner, il pense qu'il est bon et utile de régulariser les eaux dans le marais, dans les années pluvieuses, on ne peut pas même récolter la bâche car on enfonce dans l'eau jusqu'au ventre, et les maladies paludéennes sont à redouter.

Séance levée à midi

Le Secrétaire. A. Dumont.

Séance du 5 Novembre 1904

Présents MM. Constantin, Patry, Faesch. Martin Durant. Bristler Micheli Jules et Micheli Horace, de Candolle, Ramu, Pictet O. Audéoud, de la Rive, Privat, Dorner, Bernard, Dunmid, Archinard. Olivet, Bonquet + 3 et Mr Guillermet professeur français. 24

Mr Constantin président ouvre la séance à 10h 1/4 en annonçant le décès de Monsieur Durand Durand le doyen des membres de la Classe, il invite l'assistance à se lever en signe de deuil, puis passe la parole au secrétaire pour la lecture du p.v. de la dernière séance qui est adopté.

Mr Audéoud ajoute que depuis la dernière séance, il a trouvé un point intéressant à retenir à noter dans les notes de son Grd-Père, c'est que celui-ci, était arrivé à renoncer aux fossoyages de sa vigne à la suite d'essais personnels, faits sur une parcelle de vigne pendant plusieurs années. Les résultats obtenus sur cette parcelle furent si probants qu'il se décida à abandonner complétement les fossoyages.

Mr Constantin ajoute que plusieurs agriculteurs sont décidés à faire l'essai du non fossoyage l'année prochaine.

Mr Ramu rappelle qu'il y a 20 ans environ, Mr de Marignac à Lancy avait fait des essais semblables qui avaient donné de bons résultats.

Mr Th. Bièler a fait don à la Classe d'une brochure intitulée : Le nitrate de Soude, comment il peut agir comme engrais potassique et calcaire.

Mr le Président passe ensuite la parole à Mr Dorner propriétaire à Meinier pour la lecture de son travail sur le Crédit agricole.

Crédit agricole. Le rapporteur commence par se poser la question; le crédit agricole se justifie-t-il, la différence entre les opérations financières d'un agriculteur et celles d'un commerçant est-elle assez grande pour créer une ou plusieurs institutions de crédit spécialement pour les besoins de l'agriculture.

Puis, il fait ressortir la longue durée des opérations agricoles, élevage de bétail, créations de vignes ou de vergers ou de prairies été été qui souvent ne donnent leurs premières récoltes qu'au successeur de celui qui les a établis. et surtout le petit intérêt que rapportent les capitaux engagés dans le sol. La différence capitale qu'il y a entre l'industriel et l'agriculteur est que le commerçant travaille presque toujours à coup sûr, sur des bases connues, tandis que l'agriculteur est toujours dépendant de la nature que malgré tous les progrès de la science, l'homme n'est pas parvenu à gouverner comme il le veut.

Examinant ensuite de quelles manières les différents gouvernements ont favorisé l'organisation de crédits agricoles, l'orateur montre que dans beaucoup de pays l'initiative privée a tout fait en se basant sur le crédit mutuel et partout où l'Etat s'est occupé de cette question, il a reconnu qu'il n'y avait pas de meilleur moyen que de stimuler ou provoquer l'initiative privée.

Des institutions officielles se basant sur le système de la coopération ont aussi essayé de fonder des crédits agricoles, mais ces établissements n'ont pas répondu à ce qu'on attendait d'eux. La Belgique est sous ce rapport le pays qui a fourni l'exemple le plus éclatant.

A part des institutions officielles, il y a aussi des caisses rurales mutuelles auxquelles la grande caisse d'état peut faire des avances. Or à fin 1902, tandis que les grands comptoirs avaient consentis des prêts jusqu'à 1390 frs, les caisses libres, (au nombre de 316) qui pourtant prêtaient au 4%, prêtaient jusqu'à 405.000 frs et les dépôts qu'elles contenaient dépassaient 7.000000 frs.

En France, plusieurs essais ont été faits depuis le milieu du siècle dernier, mais, ces essais qui avaient le nom de Compagnie du Crédit agricole, n'avaient d'agricole que le nom. Cependant, quelques caisses mutuelles s'étant créés spontanément, on

reconnu que c'est dans le crédit mutuel qu'est la solution du problème.
En agriculture, l'emprunt se justifie quand il s'agit d'augmenter le fond de roulement, car une amélioration introduite à peu de frais dans une exploitation, peut avoir pour effet d'élever la rente de tout le capital.
En terminant, l'orateur cite un passage du rapport du directeur de la caisse générale d'épargne belge et un fragment d'une circulaire de Mr Dupuy ministre de l'agriculture de France du 18 août 1899. Les deux hommes s'accordent à reconnaître que la mutualité est la meilleure forme à donner au crédit agricole.
Mr Constantin remercie Mr Dorner pour ce travail bien pensé et bien documenté et ouvre la discussion.
Mr Archinard a entendu avec plaisir ce que vient de dire Mr Dorner, mais il n'est pas persuadé que le taux de la campagne soit aussi bas que l'a dit le rapporteur. Lors qu'il y a une vingtaine d'années, une commission avait été chargée de rapporter sur la situation de l'agriculture dans notre canton, Mr Marc de Seigneux disait que peut être on donnait trop de valeur aux terrains. Si un terrain taxé à 3 frs le mètre (3100 frs la pose) rapporte 40 frs la pose cela représente du 1/2 % Or, en moyenne, les terrains ne doivent pas être taxés au dessus de 6 à 700 frs la pose avec un rapport de 30 à 35 frs, ce qui représente du 5 %. La fortune immobilière bâtie aimerait bien trouver toujours du 3 1/2 ou 4 %
Dans les pays où les caisses mutuelles se développent avec fruit, les agriculteurs étaient avant la création de ces caisses entre les mains des usuriers qui leurs prêtaient au 10 et même au 20 %. Mr Dorner ne nous a pas parlé de la Suisse, toutefois il y a aussi dans le canton d'Argovie deux caisses mutuelles qui se développent avec fruit. Pourquoi, parce que dans ce canton aussi, les agriculteurs étaient la proie des usuriers.

A Genève et dans la Suisse romande il n'y a pas de caisse agricole parce que depuis 1848 les agriculteurs ne sont plus à la merci des usuriers, avant cela. En 1847 eût lieu la création de la caisse hypothécaire et aujourd'hui, un agriculteur peut emprunter à cette caisse à 4¼%, l'agriculteur jouit encore d'ouvertures de crédit au même conditions que le prêt, si l'agriculteur peut fournir une caution, on lui prête sans frais jusqu'à 10.000 frs. et même dernièrement la caisse a consenti à prêter jusqu'à 20.000 frs pr les agriculteurs seulement. L'agriculteur peut encore s'il est solvable, emprunter par billet avec une signature seulement en payant 4½%. Dans ces conditions, le crédit agricole existe depuis longtemps pour les agriculteurs genevois.

M^r de Candolle. Exprime le désir que le prochain bulletin soit prêt si possible avant la prochaine séance du Grd-Conseil afin d'arriver avec des pièces à l'appui. Il estime que pour se rendre compte du vrai rendement d'une propriété, il faut se baser d'après le rendement net. Il faut éviter l'emballement des prix de terrain. M^r Schnædeli a prouvé que des agriculteurs s'étaient ruinés en payant leur domaine trop cher. En France, une somme de 40.000.000 est mise gratuitement à la disposition des agriculteurs pour en faire profiter les caisses rurales. Dans le nouveau projet de loi, le sens de plusieurs articles doit être élargi. On s'est demandé aussi si l'on pourrait obtenir du crédit en donnant le bétail en nantissement sans qu'il sorte de l'écurie de l'agriculteur, mais, il a été prouvé que ce mode de crédit est déplorable. L'orateur trouve également que dans le nouveau code on facilite trop aux agriculteurs le moyen de s'endetter. Le jour où l'on facilitera le crédit à bas intérêt pour les fermiers, il faudra aussi l'accorder aux commerçants, il faudrait limiter cette mesure aux propriétaires seuls.

M^r Constantin n'est pas de l'avis de M^r de Candolle, un fermier paye un

fermage, il peut à la suite de quelques mauvaises années se trouver dans une mauvaise position et peut aussi bien que le propriétaire avoir besoin d'emprunter, il faut qu'il puisse le faire aux mêmes conditions que le propriétaire.

Mr Ramu Le Grand Conseil n'a pas même demandé à la caisse hypothécaire si elle peut entrer dans ces mesures de voir, or, d'après l'accord intervenu entre la caisse et le Conseil d'Etat, il faut que le Conseil d'Etat autorise la caisse pour pouvoir passer un contrat de ce genre. Mr Ramu est tout à fait du même avis que Mr Dorner, pour qu'une caisse puisse rendre aux agriculteurs tous les services qu'ils en attendent, il faut que cette caisse soit basée sur la mutualité.

Mr Dorner répondant à Mr Archinard dit que l'agriculteur ne compte pas en général tout son travail ni celui de sa femme et de ses enfants, or, pour que sa campagne puisse lui rapporter, il faut qu'il ait une nombreuse famille et que tous parents et enfants travaillent sans compter leur ouvrage.

Mr Horace Micheli prenant ensuite la parole, dit que le Conseil d'Etat compte bien s'entendre avec la caisse hypothécaire pour la réforme demandée. Il estime que les fermiers aussi doivent pouvoir jouir des facilités qu'accorde la caisse. Les fermiers sont à ce point de vue comme beaucoup de propriétaires, ils héritent de pères en fils leur fermage, et, pour gérer un domaine en bon père de famille, il faut que le fermier ait la sécurité de penser qu'il peut aussi jouir des facilités accordées par la caisse. Le prix des terrains est trop élevé, les bases de l'Etat sont trop hautes, c'est ainsi que l'on voit actuellement des terrains agricoles taxés à 12 et 1500 fs la pose ce qui est trop. Il ne faut pas oublier que sur les chiffres que nous a cités Mr Archinard, il faut déduire l'entretien des bâtiments, les impôts, les assurances de toutes sortes. On ne tient pas assez compte non plus du morcellement survenu depuis 99 années et, tels bâtiments qui étaient il y a 25 ou 30 ans

en proportion des terrains constituant le domaine, sont aujourd'hui trop grands et par conséquent trop contenus pour une propriété beaucoup plus petite.

M^r Archinard est opposé au principe même du projet, il n'est pas d'avis qu'on favorise une partie des citoyens propriétaires ou fermiers, ce n'est pas admissible dans une démocratie, du reste les propriétaires campagnards sont une petite minorité des citoyens.

M^r Audéoud Pense que dans la pratique la différence entre propriétaires et fermiers disparaitra, en effet, si un fermier ne peut pas obtenir directement l'autorisation d'emprunter à la caisse, rien n'empêche ce fermier de s'adresser au propriétaire du domaine qui lui obtiendra le crédit et en fera jouir son fermier.

M^r Constantin remercie toutes les personnes qui ont pris part à cette intéressante discussion et lève la séance à midi 25'.

Le Secrétaire.

A. Dunant.

Séance du 10 XII 1904.

Présents M.M. Constantin, Patry, Bernard, Dunant, Robert, Martin Olivet, Rieder, Wuarin, Normand, Audéoud, Archinard Boissier, de la Rive, Rochat, de Candolle, Bertrand, Dorner Bouquet, Rochaix +5 total 25 présents.

Le président ouvre la séance à 10^h 1/4 par la lecture du p.v. qui est adopté, puis, il propose de passer immédiatement à la nomination du bureau afin que le dépouillement puisse se faire pendant la conférence de M^r Ackermann, il est ainsi fait.

Nous avons obtenu à la séance des délégués à la fédération de la Suisse romande un succès en ce qui concerne l'impression des concours organisés dans les cantons romands. Cette impression avait été supprimée l'année dernière et a été redemandée cette année par M^r Dunoid qui a vu sa proposition appuyée par la grande majorité des délégués.

M^r Ackermann. Nous entendons ensuite une intéressante communication de

Réfraction du sérum du Lait

Mr le Dr Ackermann sur l'indice de réfraction du sérum du lait. Au congrès international de l'industrie laitière tenu à Bruxelles en 1903, Mr Ripper chimiste à Vienne présenta une méthode rapide pr reconnaître le lait provenant de vaches malades. L'importance de cette communication fit sensation, car chacun sait combien est parfois difficile le diagnostic certain d'un état de maladie d'une vache; et au point de vue hygienique, il est important pour les enfants en particulier, d'avoir un moyen de constater sur le lait même, si l'animal est sain ou non.

C'est en faisant un travail sur l'influence de la nourriture des vaches et les différents composants du lait produit, que Ripper observa que la réfraction du sérum du lait de certaines vaches était constamment plus basse que celle du sérum d'autres vaches, sans que la composition du lait fut différente. Tandis qu'il se demandait d'où cette différence pouvait provenir, il apprit du propriétaire des vaches que celles dont la réfraction du sérum était plus basse que les autres étaient tuberculeuses. Aidé d'un vétérinaire, Ripper fit un grand nombre de recherches, (500) et il constata que toutes celles dont le sérum du lait présentait une réfraction anormalement basse, souffraient d'une affection pulmonaire.

Mr Valentin à Berne fit des esperiences semblables sur des laits de femmes, il a trouvé que pour des femmes saines l'indice de réfraction allait de 1,3477 à 1,3480, tandis que dans les cas de fièvre puerpurale, il tombait à 1,3463. Il attribue cet abaissement de l'indice à une diminution de la quantité d'albumine soluble et de sucre de lait causée par la maladie.

Pour rendre la méthode pratique, et donner un procédé simple de préparation du sérum, Ripper fit construire un appareil qui permet de déterminer très rapidement

l'indice de réfraction du sérum. M. Ackermann présente l'appareil et dit qu'il s'est appliqué à vérifier la méthode de Ripper avec un appareil contrôlé par celui de Zeiss. Il a trouvé que les laits de vaches malades présentent en effet un indice de réfraction bas, mais pas aussi faible que celui indiqué par Ripper. Il a constaté en outre que cet indice est en relation à peu près directe avec la densité du sérum et le résidu sec du lait, matière grasse non comprise, qu'il y a également relation entre l'indice et la quantité de sucre de lait, de sorte que, cette détermination de l'indice de réfraction du sérum, n'est qu'un des moyens de déceler la composition générale plus ou moins riche du lait (matière grasse mise à part.

M. le Dr Ackermann termine sa communication en disant qu'il va poursuivre ses expériences avec le bienveillant concours de M. Olivet vétérinaire cantonal, qui s'intéresse particulièrement à cette question. Il prie les membres de la Classe qui auraient des cas intéressants à lui signaler de bien vouloir le faire et remercie la Classe de lui avoir fourni l'occasion d'exposer ses recherches.

M. Monard demande à M. Ackermann si une simple indisposition peut modifier l'indice de réfraction du lait d'une vache. M. Ackermann dit que non.

M. Constantin se demande si suivant la race, l'état de gestation, le climat ou la nourriture, l'indice de réfraction ne peut pas varier. M. Ackermann répond que la question est à l'étude, et qu'il n'est pas encore de prononcer d'une manière certaine.

M. Ackermann présente encore un appareil qu'il a inventé pour calculer instantanément la teneur en alcool de la bière, le réfractomètre. Cet appareil est très ingénieux et donne des résultats rigoureusement exacts.

M= Constantin remercie encore M= Ackermann pour ses intéressantes communications et donne le résultat de l'élection des membres du bureau. Ont été nommés:

M M. Patry
Constantin
Bernard.
Martin
Wuarin
Dunant
de Candolle
Taesch.
Viollier
Borel
Momard
Privat
Barde.

Sont élus comme président M= W. Patry.
" " V. p. M= Wuarin.

La séance est levée à midi.

A. Dunant. secrét.

Séance du 14 Janvier 1905

Présents M.M. Patry, Martin Constantin, Privat, Dunant. Bertrand, Momard Audéoud Secrétan, Micheli J.-Dumuid, Borel, Bouquet, Nicodet plus un auditeur = 16

Le p. V. de la dernière séance est lu et adopté.

M= Patry annonce que M= W. Turrettini est présenté à la Classe.

Nous entendons ensuite le rapport sur la marche et l'activité de la Classe pendant l'année 1904 présenté par Monsieur Constantin président sortant de charge.

Ce rapport remarquable montre que l'année qui vient de s'écouler n'est pas restée au dessous de ses devancières pour la Classe, car MM les professeurs Guye, Chodat, Martinet

Bieler et Rochaise nous ont montré comment l'agriculture profite et profitera des dernières découvertes scientifiques.

Mr Patry remercie Mr Constantin pour ce rapport si bien fait et si complet.

Culture de l'artichaut. Mr Nicodet président de la section d'agr. de l'Institut Genevois nous fait un intéressant communiqué sur la culture de l'artichaut (Cynara Scolymus) originaire de l'Ethiopie et du midi de la France, ou encore de la Barbarie.

L'artichaut est une forme spéciale du cardon sauvage obtenue par la culture. Moris à Turin, Wilkomm et Lange en Espagne ayant cultivé des artichauts à côté de la plante spontanée de Sardaigne affirment qu'ils ne pouvaient plus distinguer de caractères différents les unes des autres.

Le cardon est indigène de Madère et des montagnes du Maroc, on le trouve aussi dans le midi de la France, l'Italie et la Grèce.

Le cardon cultivé varie beaucoup au point de vue de la division des feuilles, du nombre des épines et de la taille. Les Romains mangeaient seulement le réceptacle qui porte les fleurs (fond d'artichaut,) actuellement on le cultive pour manger la partie charnue des feuilles.

Targioni raconte que l'artichaut a été apporté de Naples à Florence en 1466. Le fait que dans le Nord de l'Afrique les Berbères ont deux noms pour désigner le cardon sauvage prouve qu'ils distinguent l'artichaut du cardon. En effet, ils désignent le cardon sous le nom de Addad, et l'artichaut s'appelle Taga.

Ce ne fut qu'au XVIme siècle que l'artichaut fut introduit en France, Arthur Thomas décrit le dîner de courtisans dans lequel on servit sous Henri III des salades inconnues, des artichauts, des asperges ainsi que des pois et des fèves, ce qui était d'une extrême rareté.

Depuis lors, l'artichaut est devenu un légume courant

et il est bien peu de jardins où il ne soit pas cultivé.

Dans certaines localités, (le Berry par ex.) l'artichaut est employé non seulement comme légume, mais encore comme fébrifuge, les agriculteurs prennent de la poudre de feuilles d'artichaut, ou des infusions de ces feuilles fraiches ou sèches pour combattre les fièvres intermittentes auxquelles ils sont exposés.

La partie comestible de l'artichaut est le réceptacle floral, (fond d'artichaut) et la partie charnue de la base des feuilles. Il peut se manger cru ou cuit. Ainsi que toutes les autres plantes potagères, le nombre des variétés de l'artichaut a beaucoup augmenté à mesure que la culture s'est étendue. Les principales sont:

1. Le gros vert de Laon ou de Paris. à pommes très grosses, écailles écartés et renversées en dehors et d'un beau vert.
2. Artichaut camus de Bretagne. plus précoce.
3. Artichaut de Niort. excellent pour l'exportation.
4. Ar. vert de Provence. recherché pour manger cru à la poivrade.
5. Ar. violet de Provence. très tendre cultivé ds le midi, spécialem.t en Algérie. très sujet aux froids.
6. Artichaut gros violet de Genève issu du violet de Provence. par sélection est très estimé.

L'artichaut vient bien ds les sols profonds, fertiles et frais, mais il craint les terrains trop humides. Il se multiplie soit par semis soit par oeilletonnage du pieds. C'est cette dernière méthode qui est employée par tous les maraichers.

Le tronc et ol. Artichaut supportant fort bien de sécher, se conserve très longtemps et forme ainsi un légume agréable pr l'hiver.

Pour la mauvaise saison, on recouvre les pieds d'artichauts soit de feuilles, soit de balle de blé avec du fumier par dessus.

La récolte des têtes a lieu en Juin et Juillet et aussitôt après on coupe les feuilles à raz terre.

Les ennemis de l'artichaut sont: Le charançon qui pond ses oeufs dans le réceptacle floral et dont les larves le rendent véreux.
La Cassida verte et la larve mangent le parenchyme des feuilles et ne laissent que les nervures.
Le puceron noir qui s'attaque aussi bien aux tiges qu'aux pommes.

Pour se défaire de ces insectes, il n'y a que l'emploi d'eau de tabac, ou bien les enlever à la main, ce qui est très long et très incomplet.

Mr Patry remercie Mr Nicodet pour son intéressant exposé, il estime que l'artichaut n'est pas assez cultivé et qu'on pourrait l'exporter avec profit. A Dresde, l'artichaut se vend jusqu'à 3m,50 la pomme.

Mr Constantin demande à Mr Nicodet s'il connait l'artichaut de Rome dont on ne mange que le fond qui est très gros et très délicat, qui se conserve très bien et qui est très apprécié à Paris.

Mr Nicodet a cultivé des artichauts qui provenaient des environs de Rome, il ne sait pas si c'est la variété dont parle Mr Constantin, mais ils étaient moins délicats que le gros Violet de Gênes.

Pour détruire les courtilières, Mr Nicodet a aussi employé le sulfure de carbone au moyen du pal, mais il faut être très prudent dans son emploi sous peine de tuer aussi la plante.

Mr Bouquet préconise les capsules au sulfure de carbone comme moins dangereuses. Comm. brûlures et manipulation.

Mr Martin demande que lorsque Mr Nicodet reprendra son sujet, il veuille bien aussi nous parler de la culture du cardon puisque ces deux plantes sont si proche parentes.

Séance levée à midi. A. Durant.

Séance du 4 Février 1905.

Présents — M.M. Patry président. Martin, Constantin, Bernard, Bertrand, Dunant. Audéoud, Forget, de la Rive, W. Borel, Magnin, Dunoid, C. Borel, Navazza + 4 = 18

La séance est ouverte par la lecture du p.v. de la dernière séance auquel M^r Bouquet demande qu'on rajoute à propos des capsules au sulfure de carbone, qu'elles diminuent les chances d'accident, il s'est produit en effet des accidents causés par l'explosion de tonneaux contenant du sulfure de carbone qui avait pris feu à distance. Les capsules parent à cet inconvénient.

M^r H de Westerweller. — Avant d'entamer l'ordre du jour, M^r Antoine Martin très ému tient à rappeler aux personnes présentes que la veille, la famille genevoise tout entière rendait les derniers honneurs à l'un de ses doyens M^r Henri de Westerweller. Cet homme de bien, vénéré de chacun, laisse un vide particulièrement grand parmi les agriculteurs, car M^r de Westerweller a consacré toute sa longue carrière au bien et au développement de l'agriculture. M^r Martin invite l'assistance à se lever en signe de deuil et exprime au nom de la Classe sa sympathie aux parents et amis du défunt.

Compte rendu financier — M^r Alphonse Bernard nous lit ensuite le compte rendu financier de l'exercice de 1904 qui se termine par un déficit de frs. 413, 45. En effet, les recettes se sont élevées pendant le dernier exercice à la somme de frs. 2200, 90 tandis que les dépenses ont atteint la somme de frs. 2614, 35. Il n'y a toutefois pas lieu de trop s'alarmer de ce déficit qui sera facilement comblé cette année.

Notre trésorier nous donne encore la situation des fonds François Denôle et Jules Boissier qui tous deux bouclent en boni, l'un de 306, 80 et l'autre de frs. 1250.

Mr Patry remercie Mr Bernard pour son exactitude et sa ponctualité dans ses comptes, et lit le rapport du vérificateur des comptes qui donne pleine décharge au trésorier et approuve les comptes.

A la votation à main levée, les comptes sont acceptés.

Nouveaux membres. Le président annonce qu'il y a présentation de deux nouveaux membres, Mr Guillot à Perlyet et Mr Girard Pierre aux Acacias. Il prie les membres du ~~bureau~~ comité de rester après la séance pr l'acceptation de ces deux présentations.

Projet de course Mr Patry demande si l'assemblée de ce jour veut décider en principe que la Classe fera une course en 1905. Le projet de budget prévoyant un boni de 225 frs pr cette année, il serait tout indiqué que la Classe fasse une course.

A la votation qui suit immédiatement après la proposition de Mr Patry, il est décidé en principe de faire une course, laissant au bureau le choix de la course à faire.

Alpage. Nous entendons ensuite un intéressant exposé de Mr Dumuid sur l'alpage du jeune bétail dans les montagnes du canton de Vaud sous les auspices du Cercle des Agriculteurs.

Tenant compte des critiques et des conseils reçus dans nos concours par les jurés, les membres du Cercle des Agriculteurs se sont préoccupés de remédier aux inconvénients de la stabulation du jeune bétail dans les écuries. Encouragé par le président du Département de l'Intérieur et de l'Agriculture, et fort d'un appui financier promis par l'Etat, le comité du Cercle après de nombreuses délibérations et discussions fit part de son étude et de son projet de règlement à l'assemblée générale du 30 Avril dernier qui approuva ce qui avait été fait.

Le même jour, les délégués du Cercle obtenaient l'adjudication des montagnes de Luvatorp et Toël Chaud sur la commune de Crans.

La location de ces alpages est faite pour 6 ans, du 1er I 1905 au 31 Décembre 1911. pour le prise annuel de 1550 frs.

Malheureusement, ces deuse montagnes n'étant pas suffisantes pour tout le jeune bétail generois, il fallu chercher encore autre chose. La montagne de la Dôle appartenant à Mr Edmond Boitier étant à remettre, la commission fut autorisée à la miser et l'obtint pour le même laps de temps et pour le prise annuel de 1600 frs. Avec ces 3 alpages, il y aura place pour 250 têtes de bétail, actuellement, il y a 170 à 180 bêtes inscrites, de sorte qu'il y a encore place pour 70 bêtes.

Le prise de l'estivage a été fixé comme suit:

Elèves de 6 mois à 1 an = 20 frs.
" " 1 à 2 ans = 25 "
" " 2 et au dessus = 30 "

Un avantage marqué et apprécié est l'assurance du bétail estivé. Cette assurance ne porte que sur les accidents ou perte de bétail par suite de manque de surveillance.

La prime de cette assurance est de 0 frs 5 cts par 100 frs de valeur des animaux.

Le rapporteur ~~ajoute~~ termine par quelques réflexions sur le résultat financier probable de cette entreprise et ne peut faire autrement que de se montrer un peu septique quant au bénéfice, vu les frais considérables entrainés par la location des alpages, les salaires des bergers, les frais de surveillance, de bureau de vétérinaire et autres.

Discussion

Mr Patry remercie sincèrement Mr Dumuid pour son diligeance et pour la clarté de l'exposé des faits et de la situation, la question intéresse tous les agriculteurs et Mr Dumuid la montre sous son juste jour.

Une discussion animée suit l'exposé de Mr Dumuid à laquelle prennent part MM. Constantin, Audéoud, Bernard et Martin.

Séance levée à 11 h 3/4. A. Demaurt.

Séance du 4 Mars 1905

Présents — MM. Patry, Wuarin, Martin, de Candolle. Constantin Dunant. Ed. Boissier, Bertrand, Audéoud, Dunoyer, Monard, Bouquet, Wuarin prof. Magnin, Ganz, Dorner, W. Borel, Perier, Rochaise 18 = et Dutterre = 28

M. Patry président ouvre la séance à 10 h 1/4 en rappelant à l'assistance la mort de Monsieur Henri de Saussure survenue depuis la dernière séance et invite l'assemblée à se lever en signe de deuil.

Machines agricoles. — En attendant le cahier des p.v. qu'on est aller chercher, M. Constantin lit le compte rendu des rapports des Sociétés locales sur l'emploi des machines agricoles. Bien que le manque de surveillance chez les unes, la négligence et le défaut d'organisation chez d'autres aient entraîné la détérioration ou même la perte d'une machine utile, il résulte de ces rapports qu'en général, toutes ces machines ont rendu et rendent de grands services aux agriculteurs. A Veyrier principalement les habitants soignent leurs machines et sont reconnaissants envers la Classe de ces dons utiles.

Oiseaux — M. Dutterre n'étant pas encore arrivé, le secrétaire lit le procès verbal de la dernière séance qui est adopté.

M. Martin profite de la bonne fortune de la présence de M. Ganz pour lui demander si la protection des oiseaux a fait des pas en avant en Italie.

M. Ganz qui revient d'Italie où il s'est rendu en compagnie de MM. de Budé et de Réding dit que le roi serait disposé à favoriser la protection des oiseaux, mais qu'on n'obtiendra pas de résultat sérieux avant que les prêtres et les curés prennent la question au sérieux et recommandent à leurs ouailles de protéger ces utiles auxiliaires des agriculteurs. Pour le moment la question est tombée dans l'oubli des cartons.

M. Martin propose d'écrire une lettre au roi d'Italie.

M. Constantin pense qu'il faudrait que le Cercle et l'Institut se

joignent à la Classe pour la signature de cette lettre. Pour la faire parvenir à destination, Mr Ganz pense que Mr Forel serait le meilleur intermédiaire.

Mr Dunmid propose d'écrire au roi pr le féliciter de son initiative de créer un international d'agriculture et de lui proposer d'y inscrire en premier lieu la protection des oiseaux. (renvoyé au bureau)

Mr Dusserre. Sels pot. Suisses

Mr le professeur Dusserre nous fait ensuite une intéressante communication sur ses expériences pour la recherche de l'utilité des sels potassiques dans les terres du canton de Genève.

Dans les pays de culture intensive, on s'est attaché à donner à la terre l'acide phosphorique qui lui faisait surtout défaut et que les engrais naturels ne restituent qu'en quantité insuffisante. L'emploi des engrais azotés s'est développé surtout pr les cultures industrielles, p. de terre, betteraves à sucre, betteraves à bétail, qui demandent des engrais rapidement assimilables. Il résulte de ce large emploi des engrais phosphatés et azotés qu'on tend à épuiser plus rapidement la provision de potasse facilement soluble du sol, et que la quantité de potasse mise à la disposition du sol par les agents naturels de désagrégation, ne peut plus suffire, pour obtenir les abondantes récoltes qu'exigent les conditions actuelles de l'agriculture. C'est ce qui explique l'intérêt de la question de restitution de la potasse et l'utilité des essais destinés à rechercher son utilité.

Mr Dusserre a fait ses essais en 1902 à Colovrex, campagne Lerex et sur le plateau de Macheiry près Pregny. Les deux parcelles expérimentées, n'avaient jamais reçu d'engrais chimiques et reposent toutes deux sur l'argile glaciaire. Elles contiennent une forte proportion de potasse 40.000 k à l'hectare et il semble que l'apport d'engrais potassiques doit être inutile.

L'expérience faite en triple en automne 1901-1902 et 1902-03 a donné de meilleurs résultats à Macheiry dont le sol est

plus riche en potasse qu'à Colovrex. L'emploi de 250K de sulfate potassique par hectare et par an a produit, en ramenant, le fourrage à la teneur normale d'eau, 12%. les surplus moyens de récolte foin et regain = Hacheiry 809K - Colovrex 364. La dépense de sulfate de potasse étant de 60frs par hectare, n'est pas remboursée par les surplus de récolte produits. Les résultats obtenus jusqu'à maintenant montrent, que ce n'est qu'en répétant pendant plusieurs années l'expérience directe d'emploi de fumure potassique, qu'on pourra se rendre compte si elle est avantageuse ou non dans tel ou tel sol. C'est pourquoi Mr Dutterre a entrepris dans le canton de Genève des expériences qui seront poursuivies pendant 3 ans chez 99 propriétaires.

Discussion. Mr Patry remercie vivement Mr Dutterre pour son instructif exposé et ouvre la discussion.

Mr Wuarin prof demande si l'on peut espérer un abaissement des prix des engrais phosphatés. Mr Dutterre répond qu'il ne le pense pas, car, les gitements de nitrate de soude du Chili diminuent et l'on est pas encore arrivé à fabriquer en grande quantité et à bon marché.

Mr Dunnid ne pense pas que le prix des potasses baisse beaucoup car l'emploi des engrais potassiques a beaucoup augmenté. Anciennement il vendait 3 wagons en tout au Cercle et aujourd'hui, 120-130 et 150 wagons.

Mr Bouquet rappelle qu'en 1870 Mr Risler fit des expériences à Lalex sur l'utilité de la potasse, et qu'il arriva à la conclusion que cette dernière n'est pas rémunératrice dans les sols d'argile glaciaire. Mr Bouquet a fait lui même de nombreuses expériences dans les terres tourbeuses, et il a trouvé que la potasse est efficace, mais pas, dans les terrains d'alluvions.

Mr E. Boittier a fait des essais avec la kaïnite qui n'ont pas réussi, il demande à Mr Dutterre, si ce qu'il a lu depuis, que la kaïnite rend les terres fortes encore plus compactes est exact. Mr Dutterre dit que cela est vrai et, si on emploie la kaïnite, il faut y joindre un engrais phosphaté. A la demande de Mr Dorner si la quantité de potasse suffisante pr 1 prairie peut être utile pr une culture intensive, Mr Dutterre répond que si la potasse est favorable pr la prairie elle le sera aussi pr les betteraves etc. Mr Dunnid annonce encore que Mr Dutterre vient bien diriger aussi des expériences sur la vigne.

Séance du Bureau
du 18 Mars 1900.

Présidence de M. de Candolle président
sont présents: MM. Bernard, Constantin
de Candolle, Fleck, Hénon, Odier
Pottry, Wuarin, Vidlier, Martin
La lecture du procès verbal de la dre
séance n'a pas lieu le vice secrétaire
l'ayant oublié à la maison ce dont
il s'excuse.
M. le Président regrette la chose.
Il donne lecture d'une lettre de la société
du petit bétail qui organise un concours
pour la Suisse Romande à Bulle
les 2 & 3 Mai.
M. Constantin donne quelques explications
à ce sujet et après un échange de vues
entre MM. Bernard, Constantin, de Candolle
Pottry et Martin il est décidé d'accorder
à la société pour cette exposition une
médaille d'argent et un subside de 50 frs
M. Constantin remercie au nom de la société
M. le Prés.t parlant ensuite de la
nomination du Jury pour le concours de
vignes des 3 Sociétés estime qu'il faut en
laisser le soin à la Commission précédemment
nommée, il le dira à Monsieur Nicheli.
Il donne ensuite lecture d'une lettre
du président du Cercle en réponse à celle
qui avait été adressée par le bureau à
propos de la question des ouvriers de campagne
de la Chambre de travail.

M. Faesch pense que la Chambre de travail a peut être fait quelque chose, il a vu des affiches dans différentes communes indiquant qu'on pouvait trouver des ouvriers en tous temps en s'adressant à la Chambre de travail M. Gérson voit fort bien de quoi il en retourne, ce sont les ouvriers qui voudraient arriver à forcer l'embauche par les autorités, M. le Président trouve qu'il faut néanmoins s'intéresser à la chose.

M. Wuarin qui a assisté à cette réunion s'y est trouvé seul avec M. Borel à midi moins 1/4, personne d'autre n'étant arrivé ces Messieurs sont partis sans avoir rien décidé.

M. le Président pense que l'idée nouvelle de la Chambre de travail est peut être la collaboration des sociétés pour la réglementation des marchés des ouvriers de campagne

M. Constantin soulève la question des grèves, à ce moment dit il les patrons se trouvant syndiqués, les ouvriers se mettront en grève en pleins travaux il insiste beaucoup sur le fait de ne pas favoriser la cohésion des ouvriers ce que M. Schaefer qui est socialiste cherche à amener.

M. Martin propose de convoquer M. Schaefer mais M. Gérson répond que ce serait une réclame qu'il faut éviter.

M. Martin pense qu'il faudrait mettre en garde M. Olivier président du cercle

contre les projets de Mr Schaefer
Ce n'est pas l'avis de Mr de Candolle
Mr le Prés.t résume la discussion, il en
ressort qu'il ne sera fait aucune demande
officielle auprès de Mr Schaefer mais
que Mr Pasch lui fera une visite
officieuse
Mr le Pt donne ensuite lecture d'une
lettre du comité fédéraliste vaudois
offrant au prix coûtant diverses brochure
destinées à mettre les agriculteurs en garde
contre le projet de loi d'assurances fédérales
ces brochures sont l'assurance des officiers
et des vignerons, l'assurance et le budjet
d'un paysan et enfin la conférence
de Mr le Dr Laur.
Après une discussion à laquelle prennent
plus spécialement part MM. de Candolle
Constantin, Patry et Martin sur la
proposition de Mr il est décidé que la
Classe ne fera rien d'officiel, quelques uns
des membres du bureau se réuniront pour
répandre les dites brochures à titre privé
dans le public agricole
Mr le Prés.t donne lecture d'une lettre
de Mr Pingnon relative à l'échange du
bulletin de la Classe contre celui de la
société Vaudoise.
Mr Pasch se fait l'écho des plaintes
de la Société d'Agriculture de la Suisse
romande qui ne reçoit pas régulièrement
notre Bulletin.
Mr le Prés.t répond que cela provient

de l'insuffisance des adresses par la personne chargée de l'expédition, il lui en sera la remarque.
M. Martin demande ce qui adopt des gravures qui avait été décidé de faire paraître pour illustrer un peu notre bulletin
M. Constantin fait remarquer que nous avons reçu deux Jahrbuch au lieu d'un
M. Vuilleumier fera le nécessaire
M. le Pres. donne lecture d'une lettre de M. Ch. Borel qui demande à passer au rang des membres émérites de la section des Beaux arts. Il y aura donc à remplacer M. Borel, M. de Candolle fera le nécessaire auprès du comité.
On passe ensuite à la question de l'ordre du jour de la prochaine séance de la Classe.
M. le Prés. demande à M. Constantin s'il ne reviendrait pas sur sa décision à propos de son travail sur le règlement de boucheries.
Pour la séance des délégués convoquée par le Conseil M. de Candolle et Paschoud sont désignés pour représenter la Classe et il décide que suivant la tournure que prendrait la discussion la Classe se réserverait de faire valoir ultérieurement sa manière de voir.
M. le Prés. parle ensuite de ce qui a été fait à la réunion du comité de la Fédération qui a eu lieu à Lausanne la veille et où étaient présents MM. de Haller, de Candolle Carbonnier, de Rham et Beaumont tous

libres échangistes sauf le dernier Mr de Diesbach, Chenard et Bovet étaient absents
Mr de Candolle passe en revue les différentes denrées agricoles sur les quelles la discussion a porté et ce qui a été décidé à leur endroit
Les délégués n'ont pas eu le temps d'attaquer la question des Zônes qui est remise à une autre fois.
Mr le Président rappelle ensuite qu'il est toujours plus question de supprimer les zones franches, personnellement Mr de Cand. le est opposé à cette mesure qui tend à gêner ou supprimer les relations entre Genève et les dites zones.
Cette manière de voir semble être l'avis de la majorité des membres présents
Mr Hénon certifie qu'en vertu des traités antérieurs la zone dite Savoie ne peut être supprimée.
Mr Bernard voudrait que la Classe manifestât clairement sa volonté aux délégués chargés de la représenter dans la réunion du cercle.
Mr de Candolle assure Mr Bernard qu'il s'en tiendra exclusivement à ce qui a été dit.
Monsieur Constantin répond que ce sujet soulève tellement de questions d'intérêt qu'il se demande ce qu'il doit faire, il consent et accepte à attendre le relatif.
L'ordre du jour pour la séance du 7 avril est fixé comme suit.
1° Compte rendu du dernier exercice et budjet de l'exercice suivant.

2° Proposition du Bureau pour l'emploi du fonds Domole.
3° Quelques mots sur la viande de boucherie
4° Discussion sur le travail de M. Borel relatif aux bois du canton de Genève
5° Communications diverses.

M. le Prés. parle ensuite du questionnaire d'initiative a été prise à la séance dont le cercle pour l'étude de la question des nouveaux tarifs douaniers et des vœux relatifs.

M. le Prés. rappelle dans quelles circonstances il avait été décidé de convoquer une séance spéciale de la Classe pour discuter la question avec le travail de M. Beauverd comme base, M. Beauverd ayant un empêchement avait offert d'envoyer son travail à M. Constantin, mais Mr le P. propose de renoncer à cette séance spéciale, car M. Lanz demande d'observer une grande discrétion à cet égard. il estime que moins la presse sera tenue au courant de nos travaux mieux cela vaudra M. le Prés. s'arrangeant à cette manière de voir a prié ses collègues de répondre à Mr Lanz qu'il serait fait selon son désir.

M. le Prés. fait part ensuite de la circulaire du Dépt de l'Agriculture relative au ramassage des hannetons. Il s'en est pas donné lecture vu l'heure avancée. chacun en connaissant le contenu, et il est décidé d'offrir une somme équivalente à celle qui a été accordée il y a 3 ans. Il est décidé ensuite de faire paraître la conférence de M. Chodat au bulletin

Séance levée

Séance extraordinaire du Bureau
du 31 Mars 1900

Présidence de Mr de Candolle président
sont présents MM. Archinard, Besnard
de Candolle, Martin, Patry, Paresch
Vuithier & Autier
Mr Pesson se fait excuser
Mr le Prés.t donne lecture des lettres de
remerciement du département de l'agriculture
pour le subside alloué par la Classe pour
la destruction des hamsters et de Mr
Barras secrétaire de la Société du petit bétail
pour la somme de 50f et la médaille accordée
lors de la dernière séance du Bureau en vue
du Concours des 2 & 3 Mai.
Mr le Pt passe ensuite à la question des
tarifs douaniers pour laquelle le Bureau
a été plus spécialement convoqué, Mr
de Candolle explique que Mr Dunoid va
envoyer à signer la lettre résumant les
vœux exprimés de la réunion des diverses
sociétés du Canton relativement à cette
question, il s'agit donc de savoir quelle position
la Classe prendra vis à vis des désidata
votés par la majorité.
Mr le Pt donne un compte rendu de la
dite réunion du Cercle où il représentait
la Classe avec Mr Paresch, le questionnaire
soumis aux délégués était divisé en 2 parties
A Matières premières
B Matières utiles à l'agriculture
La categorie A a été exemptée de tous droits

sauf en ce qui concerne les sons, tourteaux et farine de maïs et les sucres sur lesquels on demande à maintenir les droits actuels
Mr de Candolle résume ensuite les divers articles sur lesquels il a été demandé des augmentations de droits d'entrée.
Ce sont les vins raisins foulés, pommes de terre, légumes frais, Miel lait frais et saindoux.
La discussion s'engage ensuite plus spécialement sur les questions des vins lait frais, pommes de terre et légumes frais les délégués de la Classe n'étant en ce qui les concerne pas d'accord avec les voeux émis par la réunion
Mr le Pt à propos des Zones estime qu'à son avis si la France décide de supprimer la zone française elle ne laisserait pas subsister seule la zone sarde malgré les traités en vertu desquels elle doit être maintenue jusqu'en 1912 aussi pour éviter la discussion d'un sujet dont nous ne pouvons prévoir l'issue a-t-il été décidé sur le préavis de Mr de Candolle de laisser cette question de côté à la réunion du cercle, les droits qui ont été demandés sont de 2 f pr le lait 5.0 f les pommes de terre et 5 à 10 f pr les légumes frais
Mr Poesch estime comme Mr de Candolle qu'il n'y a pas lieu de créer de nouveaux droits sur le lait, 1/4 du lait qui est consommé à Genève provient de la zone et il considère cet apport comme nécessité

même, pour ce qui concerne les pommes de terre et les légumes c'est différent, si l'assemblée a demandé des droits c'est pour nous protéger des grands arrivages de l'Italie, du Midi et autres contrées, qui envoient ces produits par vagons ce qui n'est pas le cas pour le lait.

M. Fresch voudrait que la Classe fit une restriction en ce qui concerne les laits dans les vœux formulés par l'assemblée.

M. de Candolle se demande ce que diront les savoyards lorsqu'ils ne pourront plus écouler leurs produits à Genève leur centre économique naturel et si la question de rattacher toute ou partie de notre Canton à la Savoie ne se présenterait pas à eux comme une solution qui même remise à résolution pourrait nous procurer des ennuis. Il y a un parti en France et en Savoie surtout qui est pour la suppression des gares et qui est fortement soutenu par MM David Pollet et Bizet surtout

Il est décidé ensuite pour ce qui concerne la Classe de faire opposition aux vœux émis en ce qui concerne les laits. pour les légumes frais et les pommes de terre M. de Candolle voudrait qu'il en fut fait de même surtout qu'à notre point de vue c'est une question concernant plutôt les maraîchers que les agriculteurs.

M. Archinard dit qu'on ne peut faire de décision absolue entre agriculteurs et maraîchers, beaucoup de fermiers s'assurent

à s'en tirer qu'en faisant à coté de leur train de ferme des légumes qui avec le vin sont une source à peu près sûre de revenus cependant il ne voit pas la nécessité de créer des droits sur les 3 articles précités
Mr Bernard est du même avis que Mr Prohinard, il constate aussi que les fermiers qui font des légumes ont beaucoup de peine à les vendre à un prix rémunérateur à cause de ceux qui proviennent de la zone pour lui la question est plutôt, la classe est-elle libre échangiste ou protectionniste.
Mr Odier cite les maraichers de la région de Nyon qui ont toutes les peines du monde à vendre leurs légumes à cause de la concurrence énorme que leur font les savoyards qui par les bateaux amènent leurs produits sur le marché à des prix dérisoires il en est de même aussi pour le miel par exemple
Mrs Pasche & Bernard trouvent qu'en ce qui concerne les légumes & pommes de terre qui nous arrivent non pas de la zone seulement mais par vagons de partout ailleurs il n'y a pas lieu de faire les restrictions faites pour le lait
Mr le Président soumet à la votation les 2 manières de voir exprimées, par 5 voix contre 4 il est décidé de ne faire de restriction qu'en ce qui concerne les laits.
Pour les vins et raisins foulés, l'assemblée du Cercle a décidé de demander que les droits fussent portés de 3 & 3.50 fr au tarif d'usage et à 25 fr au tarif général

M^r de Candolle s'est opposé à cette augmentation les gens du pays préféreront les vins étrangers à cause de leurs prix bien inférieurs aux nôtres, les nouveaux droits seraient supérieurs à ceux demandés pour la France pour l'entrée de nos vins.

M^r Martin dit que la France risquera pour compenser ces nouveaux droits de les élever sur d'autres produits, il pense que la manière de voir de la Classe est plutôt celle de la Suisse Romande qui demande 6 & 10 fr au lieu de 10 et 25.

Ce vœu est celui des membres présents le vin et le lait seraient les sujets de restriction de la Classe.

M^r le Pres d^t parle des droits d'entrée sur les beurres & s'il ne conviendrait pas qu'ils fussent supprimés ou tout au moins très réduits.

MM Patry Martin & Odier sont d'avis de ne pas soulever cette question.

Monsieur le Pr^t a été étonné de ne trouver aucun compte rendu des séances de la Classe dans le Cultivateur intitulé cependant organe des sociétés d'agriculture du Canton.

M^r Odier répond que depuis un certain temps déjà cela ne se fait plus Monsieur de Westerweller ne l'a jamais fait non plus il donne lecture d'une lettre du secrétaire confirmant son dire, M^r Odier plaide ensuite la cause du secrétariat déjà suffisamment chargé, M^r Besnard estime que c'est

aux journaux à envoyer leurs reporters
Après une discussion à laquelle prennent
part MM. de Candolle Bernard Viollier
Martin & Odier il est décidé sur la proposition
de M. le Président qui veut bien s'en charger
d'écrire à M. Dumuid de s'arranger avec
le reporter du Journal de Genève pour
lui demander son compte rendu
La parole est ensuite à M. Bernard
pour la lecture du compte rendu financier
après quelques observations et un échange
de vues entre MM. de Candolle, Viollier, Archinard
Martin Ansiol et Bernard le dit compte
rendu est adopté avec remerciements.
Monsieur Ansiol soulève ensuite la question
des impôts mobiliers que la Classe n'a pas
payé à ce jour sur ses divers fonds qu'elle
possède. M. Bernard est très heureux
que M. Ansiol ait soulevé cette question
lui même s'étant souvent demandé ce
qu'il devait faire à cet égard.
M. de Candolle répond que tant que
nous ne sommes pas mis en demeure
de payer nous n'avons rien à faire, si
le fait se présentait, la Classe demanderait
immédiatement à être considérée comme
société d'utilité publique afin d'être
exonérée de cet impôt.
Il est décidé ensuite de remettre la
discussion du budjet à une séance du
bureau qui sera convoquée pour 9 heures
le jour de la séance de la Classe
M. Martin présente ensuite des livres

de paille qu'il a eu l'idée de faire faire par les prisonniers, mais étant donné leur prix de revient relativement élevé et les nouveaux liens de cordes qui viennent d'être introduits sur le marché il pense avec M. Viollier qu'il n'y a pas lieu de donner suite à cette affaire.

M. le Prés. donne ensuite lecture des noms des 12 concurrents inscrits pour le concours de pommes de terre.

Ce sont MM. Gysler, Senn, Odier, Lasnes, Wuarin, Dunant, Delarageaz, Dorner Emery Meyer Daniel Marti Besson.

Il est procédé ensuite à la nomination du Jury pour le dit Concours, Monsieur de Candolle écrira à M. Constantin et de Wasserwetter à ce sujet.

Séance levée

Séance extraordinaire du Bureau du 7 avril 1900 à 9 h 1/4

Présidence de M. de Candolle président sont présents MM. Archinard Auriol Bernard, de Candolle Faesch Hénon Patry et Odier.

M. le Prés. rappelle pourquoi le Bureau a été convoqué ce matin, il s'agit de la nomination du Jury pour le concours de pommes de terre.

M. Patry accepte les fonctions de Commissaire

Il est décidé sur la proposition de divers membres de demander à MM Duplessis de Saussure, Bonney à Valeyres sous Rances, Rossier au Genêt s'ils seraient disposés à accepter ces fonctions pour les quelles ils seraient indemnisés de tous frais mais ne recevraient pas d'honoraires, M. le Pdt écrira à M. de Saussure la série étant à ces 2 autres Messieurs, en cas de refus de l'un d'entr'eux il sera demandé à un des MM. de Bonneville ou à M. Hénon de bien vouloir les remplacer.

M. Bernard prend ensuite la parole pour la présentation du projet de budjet pour 1900.-1901.

Quelques articles provoquent une discussion entre les membres présents, il est notamment décidé de supprimer l'allocation accordée jusqu'à ce jour à la Station viticole de Ruth, sur la demande de M. Pasch il n'est rien décidé d'avance en ce qui concerne la suppression de la course de la classe qui a le grand avantage de resserrer les liens entre les divers membres de notre société.

M. le Pdt demande s'il doit passer sous silence à la séance de toute à l'heure la décision prise par le bureau sur le préavis de M. Laur de renoncer à discuter en séance publique la question des tarifs douaniers.

MM. Archinard et Bernard estiment que malgré les inconvénients que cela peut présenter la Classe doit être mantie de la décision du bureau.
M. le Prés. se range à cette manière de voir et donnera en séance de la Classe les explications nécessaires à ce sujet.
M. le Prés. enverra au secrét. agricole à Berne les décisions prises par le bureau relativement à la question des laits, vins et raisins foulés pour lesquels le Bureau n'a pas été d'accord avec les vœux exprimés à la séance convoquée dernièrement par le Cercle
M. le Prés. devant s'absenter ainsi que MM Patry père M. Faesch de bien vouloir se charger de la présidence de la séance de la Classe

Séance levée

Séance du Bureau
du 21 avril 1900

Présidence de M. de Candolle président
sont présents MM Archinard Auriol Bernard de Candolle Constantin Faesch Hénon Martin Odier
le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté
M. le Prés. donne lecture d'une lettre de M. Patry annonçant que MM Bonet et Duplessis ont accepté de

de faire partie du Jury du Concours de pommes de terre., M. Paley qui est en Valais s'excuse de ne pouvoir assister à la séance

Il communique une lettre reçue par M. Constantin invitant le Président de la Classe à assister à la séance de la délivrance des prix aux élèves sortant de l'Ecole de Châtelaine et qui est malheureusement arrivée trop tard

Une lettre de M. Borel au nom du Comité de la Fédération présentant certaines observations relatives au programme élaboré par les délégués des 3 Sociétés pour le Concours de vignes américaines et annonçant que M. Micheli seul membre présent pour le Jury a été désigné pour en faire partie.

M. le Recteur donne en vue connaissance d'une lettre reçue par Monsieur Gans avocat au sujet de la protection des oiseaux avec lecture d'un projet de lettre qui serait envoyé signé par les Sociétés d'agriculture au Département de Justice et Police.

A la suite de la discussion à laquelle prennent part MM. de Candolle Constantin Faesch Bonna Héneu et Amiel il est décidé à l'unanimité de modifier la lettre de M. Gans en supprimant ce qui a trait aux chiens et aux chats et d'adresser à l'autorité compétente une lettre qui serait

signé par les Sociétés intéressées du Canton

M. le Prés.t présente ensuite le tableau de l'état du bétail du Canton publié par le département.

Il met sur le bureau 3 comptes rendus stenographiques de la réunion qui a eu lieu pour la discussion de la loi sur l'assurance à l'union des paysans de 1899 et dont les 2/10 sont en allemand.

Il donne lecture d'une lettre de M.r Théophile Dufresne qui est une réclame pour les vins de l'Hermitage accompagnée d'un opuscule intitulé Monographie vinicole du clos de l'Hermitage laquelle sera versée à la Bibliothèque.

M. le Prés.t annonce ensuite que M.r Dr Dutoit des Gouttes a été nommé trésorier de la Société des Arts.

Il donne les noms de MM les membres composant le Jury pour le concours de pommes de terre qui sont MM.

Duplessis de Cossonay

Rosset à Vaulruz sous Bossonnens

Bossier propriétaire du Genêt

M. Pasche et Bessard représenteront la Classe dans le Jury pour le Pays de la Rive nommés par la Société des Arts.

Il annonce également que M.r Ch. Borel ayant demandé à passer au nombre des membres émérites de la Société des Arts devra être remplacé au Comité.

Le Bureau passe ensuite à la

question du fond demande, Mr Fresch résume en deux mots les discussions qui ont été soulevées qui ont eu lieu à la dernière séance de la classe
Mr Bernard demande si le coupon d'octobre sera aussi compris dans la somme destinée à l'achat des instruments.
Mr Constantin pense qu'il le faudrait pour que cela vaille la peine
Mr Fresch propose de faire un petit budjet. Mr Bernard voudrait qu'on s'en tint au coupon d'Avril afin de se rendre compte en petit d'abord de la réussite de l'essai, Mr Amiel demande sur quels instruments le bureau jetterait son dévolu
Mr le Pt répond qu'il faudra pour cela connaitre les vœux des sociétés, il propose de ne pas fixer de chiffres pour le moment et de discuter la question soulevé par Mr Bernard après que les sociétés auront émis leurs vœux à ce sujet.
Mr Fresch estime qu'il faudrait répartir entre chaque société une somme quelconque.
Mr le Pt demande comment se ferait cette répartition.
Mr Constantin répond qu'il faudrait écrire aux syndicats locaux ou en création pour leur demander quelles machines leur seraient le plus utile.
Mr Robinard voudrait qu'on demandât aux sociétés le nombre de leurs membres et l'étendue totale de leurs cultures.

Mrs Martin & Poesch estiment qu'il n'y a pas lieu de demander aux Sociétés l'étendue de leurs cultures mais simplement le nombre de leurs membres

M' Constantin trouve qu'il serait préférable de ne rien demander du tout.

M' Bernard propose la nomination d'une commission pour étudier à fond la question et le mode de fonctionnement

M' le Prés' est opposé à cette manière de faire et qu'il est préférable de discuter la chose séance tenante.

M' Odier demande à qui reviendraient les machines en cas de dissolution de l'une ou l'autre des Sociétés.

Il lui est répondu que les machines seraient la propriété des Sociétés qui en disposeraient à leur gré.

M' le Prés' passe en revue les 5 Sociétés existant actuellement.

M' Constantin appuie sur le fait qu'il est nécessaire d'obtenir certains renseignements de la part des Sociétés pour pouvoir se rendre compte du système à adopter pour la répartition des machines.

M' Martin propose que les Sociétés les tirent à leurs membres afin que ceux-ci s'en abusent pas.

M' Richard voudrait qu'on s'inspirât un peu des statuts des sociétés.

M' le Prés' propose d'écrire aux Sociétés pour leur demander de quels instruments elles pensent pouvoir avoir besoin

mais sans parler d'aucun chiffre afin de pouvoir répartir entr'elles les fonds disponibles.
M. Ardouard dit qu'il faudrait ajouter au mot instruments la phrase à emploi non simultané
M. Martin voudrait qu'on fixe une date d'ici au 15 Juin par exemple
MM. Bernard et Martin pensent qu'il serait bon de spécifier dans les lettres aux sociétés la somme à partager entre les 5 sociétés.
MM. de Candolle et Pasche ne sont pas de cet avis, certaines sociétés risqueraient de se dégoûter
M. de Candolle se charge d'écrire l'ordre du jour de la séance du 5 Mai et ensuite arrête comme suit
1° Communication du Bureau
2° Conférence de M. Bièler sur l'appréciation du bétail et les Concours
M. le Prés. écrira à M. Bièler pour s'entendre au sujet du titre exact à donner à sa conférence
Vu l'importance de l'ordre du jour
M. le Prés. propose de renvoyer la nomination du Bureau à la séance de Juin et d'attirer l'attention des intéressés sur M. le professeur Bièler et le sujet qu'il traitera dans la séance du 5 Mai dans le Journal d'agriculture.
M. Bernard dit qu'il a remis à la

Société du petit bétail la médaille et la somme votée par la Classe pour le concours des 2 & 3 Mai.

M. Odier signale les inconvénients qu'il y a à avoir deux secrétaires habitant en dehors du canton, il regrette de ne pouvoir accepter de nouveau ce mandat dans les conditions actuelles, car il ne peut sans inconvénient s'absenter de 8 h. du matin à 2 h. de l'après midi dans cette saison et ce jusqu'au moment des vendanges

M. de Candolle dit à ce propos que la Revision des réglements de la Classe s'impose.

Séance levée

Séance du Bureau du 3 Mai 1900

Présents MM. L. de Candolle président Patry vice président. Amiel

Le Bureau ayant été régulièrement convoqué M. le Président pense que la séance doit avoir lieu malgré le petit nombre de membres présents d'autant plus que la séance générale de la Société des Arts est convoquée pour demain.

M. Patry donne lecture de son rapport pour lequel il a bien voulu remplacer

Mr le Président, ce dernier ayant à faire son discours comme président de la Société.
Sauf quelques observations de détail ce rapport est hautement approuvé
Les autres questions dont Mrs le Président voudrait entretenir le bureau sont renvoyées à la séance prochaine

Séance levée

Séance du Bureau
du 19 Mai 1900

Présidence de M de Candolle président
présents MM Héinon Patry Bernard Wuarin Martin Muséal Vuillier Mrs Constantin et Odier se font excuser
Les procès verbaux des deux dernières séances sont lus et approuvés.
Mr le Prés.t donne lecture d'une lettre de Mr Odier annonçant qu'il ne peut assister à la séance et confirme son refus d'accepter la charge de vice secrétaire dans les mêmes conditions il lui est impossible à son grand regret de s'engager à suivre régulièrement les séances pendant les mois de Mai et Septembre.
Mr le Prés.t annonce que la réunion de la fédération aura lieu les lundi 4 et mardi 5 Juin à Sion
Le Bureau délègue pour représenter la classe MM Constantin. Fatio

Wrarin, Patry, Auriol, Violier
suppléants MM. W. Borel et A. Martin
En la date tardive de la séance de la
classe ces nominations sont faites
directement par le Bureau.
Subsides pour lires et conferences
Mr Bernard est chargé de répondre
à la circulaire de la fédération
Journal d'Agriculture Mr N de Candolle
ayant demandé que le compte rendu des
séances parut plus régulièrement a
reçu de Mr Borel une lettre dont il
donne lecture la question reste au
même point.
Mr Patry rappelle qu'autrefois c'était
le secrétaire lui même qui était
chargé du compte rendu.
Assemblée du cercle. La classe
n'ayant pas été invitée au banquet
du cercle comme c'était l'usage, Mr
le Président demande si ce procédé nouveau
doit se généraliser, Mr Wrarin pense
que c'est un oubli, le cercle ayant
passé par un moment de crise.
Mr Bernard estime qu'il n'y a pas
lieu à prendre de décision générale
à cet égard chaque Société agira comme
elle l'entendra.
Chemins de fer fédéraux. Une lettre de
l'union suisse des paysans attirant
l'attention des sociétés agricoles sur
l'importance qu'il y aurait à ce que
les intérêts de l'agriculture fussent

représentés dans les Conseils d'arrondissements le Bureau décide de provoquer une réunion des présidents des 3 sociétés pour désigner une personne qualifiée et la recommander au Conseil d'Etat.

Bibliothèque Mr le Président annonce un don de Madame Tremblay Varille volumes ayant appartenu à feu Mr Varille Bontems ainsi que des manuscrits.

La liste des ouvrages acquis depuis l'impression du catalogue sera envoyée à tous les membres avec la prochaine convocation.

Concours de pommes de terre. La 1ère visite du Jury aura lieu dans la 1er 15me de Juin, Mr Patry fera le nécessaire

Fond Demole Mr le Président donne lecture des réponses des Sociétés de Castigny Dardagny, Jussy, Satigny.

Protection des Plantes. Mr le Clapasède a demandé officieusement si la société pour la protection des plantes ne pourrait pas s'unir à la Classe et en former une section (comme la section d'horlogerie pr la classe d'Industrie) et s'occuperait plus spécialement de la conservation des arbres.

Mr Besnard très sympathique au but poursuivi par la Société estime cependant qu'il ne rentre pas dans l'Agriculture proprement dite, la plupart des membres du Bureau partagent cette manière de voir

La question est renvoyée à une prochaine séance, il serait peut être possible de créer une section de sylviculture dont Monsieur V. Borel pourrait s'occuper et dans laquelle sentrerait la société pour la protection des plantes.

L'ordre du jour de la séance du 2 Juin est fixé comme suit.

1° Elections du bureau, du Président du Secrétaire, du Trésorier et du bibliothécaire

2° Récolte des vignes greffées dans le canton de Genève en 1899 par M. Micheli

3° Le concours de Rulle par M. Martin

Séances d'été le bureau demande à la Classe de lui laisser toute latitude à supprimer une ou deux séances en été

Séance levée

Séance extraordinaire du Bureau du 2 Juin 1900 à 9 heures

Présidence de M. le Dr Patry vice président, tous les membres du bureau présents sauf M. de Candolle excusé et M. Heinis

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Monsieur le Vice Président donne connaissance d'une ~~lettre~~ relative à la demande faite par la Société pour la protection des plantes qui désirerait

devenir une section de la Classe d'Agriculture de la société des Arts.

Mr Bernard rappelle que ce qui pourrait préaviser en faveur de cette demande serait le fait que cette question s'occuperait plus spécialement des arbres décoratifs, les plantes et les fleurs dont elle s'occupe plus spécialement étant de fait du domaine de l'Horticulture.

Mr Constantin estime qu'il faudrait offrir une petite subvention à Mr Borel qui se chargerait alors de faire prendre des notes nécessaires aux séances de la Classe par quelqu'un qui en serait plus spécialement chargé, Mr Martin appuie cette manière de voir

Mr Patry estime que cela ne servira à rien. Mr Borel voulant garder toute son indépendance relativement aux publications faites dans le Journal d'Agriculture

Mr Bernard trouve également que le secrétaire est suffisamment occupé par les procès verbaux et la correspondance et que pour les comptes rendus du Journal on pourrait accorder une petite subvention à un reporter.

La question est remise à un autre moment, l'élection du Comité qui doit avoir lieu toute à l'heure étant le sujet important de l'ordre du jour.

Monsieur le Vice Président donne lecture d'une lettre de Mr L de Westerweller annonçant qu'il ne peut accepter un

nouveau mandat de secrétaire dans le bureau
Mr Paesch répond à quelques observations
de Mr Patry qui ne veut pas accepter la
Présidence, que c'est un devoir moral de le
faire et que chacun regretterait une
décision qui tout en créant des précédents
ferait beaucoup de peine à ses collègues
Mr Patry sur l'assurance que le Vice
président voudra bien le remplacer en
cas d'absence consent à la satisfaction
générale à accepter ces fonctions.
Mr Paesch sur la proposition qui lui a été
faite veut bien accepter la vice présidence
Monsieur le Vice Prés.t annonce que Mr
Archinard demande à passer au nombre
des membres émérités
Mr Paesch propose la candidature de Mr
Marc de Seigneux pour le remplacer
Monsieur M Borel serait aussi une
excellente acquisition pour le Bureau
les propositions pour les fonctions de
secrétaire sont ensuite mises en discussion
Mr Borel auquel on avait pensé a
déclaré être absent une partie de l'année
pour un travail qu'il fait à Berne
Mr Amiel pour ce qui le concerne il ne
peut accepter qu'avec la certitude de
remplir régulièrement ces fonctions or
il ne pense pas pouvoir le faire et
se récuse.
Mr Odier a expliqué dans une précédente
séance pourquoi il ne pouvait accepter
la charge de vice secretaire il ne peut

par conséquent accepter celle de secrétaire.

Après une longue discussion à laquelle prennent part tous les Membres présents Mr Auriol veut bien accepter les fonctions de secrétaire et Mr P. Odier celles de vice secrétaire à condition de n'avoir pas à fonctionner à partir de la fin d'avril jusqu'au mois d'Octobre

Quant à Mr Bernard et Viollier ils conserveront leurs fonctions ce dont la Dame leur saura infiniment gré et les propositions du bureau seront ainsi arrêtées.

Président	Mr W Patry
Vice président	Mr H. Fasch
Secrétaire	Mr H. Auriol
Vice secrétaire	Mr P. Odier
Trésorier	Mr A Bernard
Bibliothécaire	Mr W. Viollier
Membres	Mr L de Candolle
"	Mr de Westermeller
"	Mr Wuarin
"	Mr de Seigneux

Séance levée

Séance du Bureau
du 23 Juin 1900

Présidence de Mr V Patry Président
sont présents MM. Faesch, de Candolle
de Seigneux, Bernard, Viollier.
Mr le Président communique que le jury
pour le concours de pommes de terre
(prix Jules Boissier) fera une première
visite des concurrents la semaine prochaine
Mr de Candolle s'informe si quelques
délégués de la Classe se rendra au congrès
international d'agriculture qui se tiendra
à Paris la semaine prochaine.
Aucun des secrétaires de la Classe
n'assistant à la séance et les registres
n'ayant pas été envoyés il ne peut être
donné lecture du dernier procès verbal
Mr Faesch se chargera de la rédaction de
celui d'aujourd'hui.
En l'absence du cahier des procès verbaux
personne ne se rappelle si quelqu'un
avait été désigné pour cela - à la session
générale des agriculteurs de France
MM de Candolle Micheli ou Faesch avait
été désignés pour représenter la Classe
Mr de Candolle pourra à l'occasion dire
quelques mots sur le congrès de viticulture
à Paris auquel il a assisté.
Mr Faesch insiste sur l'importance
qu'il y aurait à avoir cette année dans

le mois de septembre par exemple une réunion de la classe dans une localité quelconque dans le canton, les séances régulières à l'Athénée étant trop peu fréquentées par l'élément purement rural de notre Société et si nous ne faisons pas quelque chose pour lui cet élément là risque de nous abandonner M^r Bernard tout en approuvant la manière de voir de M^r Faesch attire l'attention du bureau sur le coût de ces réunions et le budjet qui est fort chargé et solde déjà par un déficit.
M^r de Seigneux appuie vivement l'idée d'une réunion plénière et d'une course de la classe. Il se demande s'il ne serait pas intéressant que celle ci aille visiter la grande foire de Bulle, au fond dans l'état actuel il n'y a guère plus que deux choses qui intéresse nos agriculteurs c'est la vigne et le bétail M^r Faesch répond à M^r de Seigneux que son idée est excellente et qu'il faudra en prendre bonne note. Pour cette année, il avait l'idée de quelque chose de beaucoup plus modeste, une simple réunion dans une localité du canton qui serait à trouver avec dîner en commun et séance ou conférence sur un sujet quelconque pour la bonne règle et la bonne façon.
MM. de Candolle Martin & Petry prennent encore la parole sur ce sujet

et le bureau unanime est d'accord sur l'utilité d'une réunion de la Classe
Il sera fait une démarche auprès d'un ou deux de nos amis agriculteurs du canton
Mr Ant Martin offre à défaut d'autres aussi la visite du Domaine de son fils au Carre.
A la prochaine séance du bureau il sera pris une décision à cet égard.
Fond Domale Conformément à la décision prise par la Classe relativement à l'emploi des intérêts du fond Demole il a été écrit aux Présidents des cinq sociétés locales du Canton, Satigny Dardagny, la Champagne, Jussy, Vernier
Mr le Président donne lecture des réponses de ces diverses Sociétés qui en remerciant la Classe expriment chacune leurs désirata
Il s'agit donc de déterminer aujourd'hui
1o. La somme d'argent qui sera attribuée à chaque société.
2o les instruments qui leur seront remis suivant leur coût et la somme disponible
Quant au premier point, la somme disponible est de 2000 fr environ en utilisant les intérêts des deux semestres de f 1900. Reste à savoir si l'on veut distribuer cette somme par parties égales à chaque société ou avoir égard à leur importance, leur ancienneté les services déjà rendus et le nombre de leurs membres, ni l'un ni l'autre de ces systèmes appliqués absolument ne

rencontre les sympathies du bureau de sorte qu'en tenant compte de ces deux facteurs réunis et des désirs exprimés par chacune société, il est décidé de repartir l'argent et les instruments approximativement comme suit.

à l'association de Veyrier
un arrache pommes de terre
une herse à prairies ƒ 230.-
à l'association de Dardagny
un arrache pommes de terre
un broyeur à fruits ƒ 220.-
à l'association du cercle de Jussy
un arrache pommes de terre
un trieur à semences ƒ 330.-
à l'association de Satigny
un semoir à engrais ƒ 450.-
à l'association de la Champagne
un trieur à semences
un semoir à engrais ƒ 700.-
ƒ 1930.-

Cette répartition n'est qu'éventuelle et destinée seulement à servir de base à une répartition plus exacte lorsque l'on saura le prix exact des divers instruments, mais il y aura lieu de se tenir autant que possible dans ces limites et ces proportions.
MM Patry & Paesch sont chargés de l'exécution de cette décision et de l'achat des instruments, ils ont pleins pouvoirs à cet égard et

rendront compte à une prochaine séance de ce qu'ils auront fait.
L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée en 11h 3/4
pour les Secrétaires absents
signé Henri Paesch.

Pas de Séances au mois de Juillet 1900

Séance du 18 Août Bureau

Présidents Mr Patry Présidents Mrs Paesch, de Candolle, Bernard Constantin de Seigneux, Martin

Lettre de l'association agricole du Mandement accusant réception d'un mois dont le montant est payé avec le fond Demole
Mr de Seigneux aimerait qu'on prévint annuellement Mme Demole de l'emploi du dit fond
Mrs Constantin et Bernard disent qu'il avait été stipulé qu'on ne nantirait pas chaque fois Mme Demole, mais pour cette fois ils appuieraient l'idée d'une lettre à Mme Demole
Monsieur Patry lui écrira
Le Bureau de la Fédération annonce que l'inscription pour concours de ferme ou concours spéciaux en 1901. —

Doivent être faites d'ici au 30 novembre
Le Cercle écrit à la Classe pour
demander son opinion en se déclarant
partisan du concours de ferme
M. de Candolle pense qu'une
réunion des 3 Sociétés s'impose pour
discuter la question.
M. Paesch voudrait que le secrétariat
fut mieux rempli.
M. de Westerweller souvent absent n'a
pas pu être remplacé au bureau
dont il faisait encore partie
M. Odier n'est pas libre en été
M. Duval nommé secrétaire n'assiste
pas aux séances.
M. Patry demandera à M. L. de V.
s'il consentirait à laisser entrer
M. Borel à sa place au bureau
comme secrétaire

Séance levée
adopté en séance du 15 Septembre

Séance du Bureau
du 15 Septembre 1900

Présidence de M. V. Patry président
présents MM Naville, Paesch, Hénon
Vuillier, Monsieur Bernard se
fait excuser ainsi que M. Odier
v. de Candolle Monsieur Paesch demande quelques
détails sur la course au Carre
M. le Président donne lecture de lettres
de remerciements de l'association agricole

de la Champagne et du cercle de Jury pour les instruments qui leur ont été donnés, fond Demole

Syndicat romand Délégués MM Pioda et Sohier et de Candolle

Séance du 6 octobre (Classe)

1° Communication sur les vendanges

2° Tarif douanier de Candolle en Egypte par Ch Naccini

3° Présentation de nouveaux membres

Séance levée

1900

Séance du Bureau du 17 novembre 1900

Mrs W. Patry Président, Henry Faesch 1er Honoré Barde 2e Martin, W. Borel 2e Bernard W. Viollier M. de Seigneux

Le procès verbal de la précédente séance est lu par Mr Viollier et approuvé

Mr de Seigneux est proposé comme secrétaire de la Classe en remplacement de Mr W Borel qui ne peut accepter sa nomination

Mr le Présidt donne lecture d'une lettre du Dépt d'Agriculture Italienne à la répartition d'une somme de cent francs donnée par la Classe d'Agriculture pr la destruction des hannetons

Sont nommés comme délégués de la Classe pr la réunion de la Fédération de la Suisse Romande dont l'assemblée est convoquée pr le 6 décembre prochain Mrs W Patry, L Duarin, H Faesch ad Barde W. Viollier

Mr le Présidt donne lecture d'une lettre de Mr Jasse Michelin Président de la Commission d'organisation du Concours de Vignes greffées — 52 communes

La Commission réclame le concours des Sociétés d'Agriculture pr les récompenses

Mr le Présidt propose que la Classe donne une somme de deux cents francs pour ce concours « pour un an Adopté

Mr le Présidt donne communication d'une lettre d'un éditeur de la Librairie agricole de la Suisse romande offrant un tableau dressé par Mr le Dr Thurard à Lausanne « Composition et mode d'emploi de matières fertilisantes » Prix de vente 2 fr et porte fco d'agriculteur à 1 fr 50

Mr Barde voudra bien l'examiner et l'apporter à la prochaine séance de la Classe

Le Bureau fixe l'ordre du jour de la prochaine séance de la Classe de Samedi 1er Décembre 10 mn soir

Rendement des Vignes américaines pour 1900

Communication sur le prix de revient de la pommade

Communication de Mr Ant Martin sur le Concours de Bizique

Propositions individuelles

Mr Ant Martin voudrait voir la Classe s'occuper de la question du Crédit Agricole dont un projet doit, dit on, être présenté prochainement par le Conseil d'Etat. Il serait désirable d'entendre sur ce sujet quelques personnes compétentes — Il met en avant les noms de Mr Lowers Prof à l'Institut Agronomique de Paris, Mr Bernard Prof à Montpellier — Mr Faron Agriculteur à Valence — Mr Antoine Martin a écrit à ce dernier

Mr Bernard a dit dans la Chronique Agricole du Canton de Vaud des articles fort intéressants sur ce même sujet et il serait à propos que l'on s'adressât en 1er lieu à un Prof du pays

Huit demandes de Vignes à prix réduit se montant à un chiffre de 240 francs ont été adressées au Bureau — La subvention de la Fédération tout dispose la Classe à étendre ce chiffre à 298 francs il a été décidé qu'on n'enregistrerait pas les demandes supérieures au chiffre de 40 francs afin de pouvoir faire profiter tous les postulants de la subvention

A la fin de la séance Mr Tacchi rappelle la part qui a prise la Classe dans la

1900

Souscription destinée à offrir à Mr Couleau un souvenir à l'occasion de ses 25 années de service

Mr Bernard a versé les 50 offerts par la Classe d'Agriculture

La Séance est levée à 11 h ½

M. de Seigneux Secrét

Séance du Bureau du 15 Décembre à 10 h ½

Présents

Mrs W Patry Président, H Pinon, Aug Martin H Tresch, L Vuarin, H. Viollier de Candolle M. de Seigneux

Lecture est faite du procès verbal de la précédente Séance. Il reste entendu que Mr W Borel n'a pas été nommé Secrétaire suppléant Mr P Odier le président Secrétaire restant suppléant

Mr le Prés.t exprime à Mr Tresch tous ses regrets d'une erreur commise par lui à son sujet pour la Séance de la Fédération à Lausanne le 6 Déc.r

Mr le Prés.t informa que Mr Bernard le trésorier doit envoyer à la Fédération les pétitions des Sociétés participant de la Subvention extraordinaire

Mr de Candolle recommande de ne pas laisser sans emploi une partie quelconque de cette subvention qui, sans cela, serait retournée de droit à la Fédération et serait perdue pour la Classe

Mr Vuarin s'étonne que le Cercle des Agriculteurs

ait pris l'initiative d'un Concours de Vignes dans le Canton sans s'être entendu au préalable avec le Chef d'Agriculture, alors que le Chef aurait dû une subvention au Cercle pour le Concours tandis que le Cercle lui même ne devait rien

Le Cercle tient à se considérer comme l'intermédiaire de l'Etat - les fonds pr Concours provenaient de

500 fr donnés par l'Etat
500 " par la Fédération
300 " par l'Institut avec des médailles
200 " par la Chambre d'Agriculture

Il trouve le procédé critiquable

Mr de Candolle s'élève aussi contre cette manière d'agir, la Convocation du Cercle pr ce Concours aurait dû être soumise aux autres Sociétés, bailleurs de fonds du Cercle avant de leur demander leurs ordonnances. La Chambre d'Agr procédait ainsi en pareil cas

Mr de Candolle dit que Mr Jean Micheli dans son rapport n'a pas fait une allusion suffisante à l'intervention de la Chambre. Il ne s'adresse pas par exemple aux Autorités

On assure que Mr Dunoyer, le Secrétaire du Cercle des Agriculteurs mentionnera les subventions accordées par les diverses Sociétés

Mr Fresche qui représentait la Chambre d'Agriculture à l'assemblée du Cercle des Agriculteurs informa le Bureau qu'il y fut décidé de renoncer pendant un certain temps aux Concours de Vignes et d'avoir à la place un Concours de Ferme

Il demande si la Classe a été consultée à ce sujet

M. le Président dit que la Classe a bien été consultée - mais ... trop tard alors que la décision avait déjà été prise

M. Martin dit que durant le laps accompli la Classe n'a pas répondu, elle n'avait plus rien à dire

M. de Candolle voudrait que l'on adressât une lettre au Cercle pour insister qu'à l'avenir une décision soit prise en connaissance

Il constate absolument que l'on s'entende au préalable

M. le Président écrira

M. le Dr Heron propose que pour le prochain concours de Ferme il soit entendu que la Classe donnera une subvention égale à celle du Cercle

M. de Seigneux regrette un peu de voir se rendre les rapports entre le Cercle des agriculteurs et la Classe et il préférerait que l'on n'insistât pas trop

M. de Candolle expose qu'en centralisant les travaux du Cercle on améliorerait les rapports. Il rappelle ses vieux mandats précédents sur ce point là - Mr ne pouvant dès lors ignorer ce dont là le Bureau doit être au courant de l'état des rapports entre les Sociétés d'Agriculture

M. L. Candolle, à propos d'un travail qu'il entreprend sur le vignoble demande cote de chiffres trouvés dans le rapport de la Commission philloxérique au sujet des prix du vin dans le Canton, chiffres

qui s'est surpris. C'est ainsi que la moyenne des prix de notre canton est indiquée comme étant
de 1882-1899 (1889 excepté)

pour le vin blanc	38 5/8
" gros rouge (Savoyan)	44 11
" le rouge printanier	48, 46

et les 5 dernières années

pr vin blanc	39.50
gros rouge	37 40
printanier	49 -

M. Renaud commente le gros rouge d'une vente généralement difficile à pouvoir des prix supérieurs au vin blanc

Mr Faesch lui aussi est étonné de ces chiffres car il a lui même pu peiné à écouler son gros rouge. Dans les années où les prix sont bas l'emploi du gros rouge est plus courant car il sert alors pr des coupages (avec du vin blanc soit avec les vins d'Italie ou d'Espagne quoique le dernier mélange ne s'accomplisse pas très bien

M. Marin dit que depuis que les vins du midi ont subi une dépréciation très forte les gros rouges sont d'un placement difficile

Mr Heiron dit, à propos du commerce des vins rouges, que l'exportation des raisins du midi chez nous a pris une grde extension — Il y a un dernier les acheteurs en avaient obtenu de bons résultats mais en retournent les mélanges faits avec ces

raisins

ont presque tous chauffé — Annemasse et
le Salève ont seuls des Centaines de hectos
et cela a été une faillite générale, les
raisins arrivaient moisis, pourris et
ils n'ont produit que des vins imbuvables

Mr Patry, chargé de l'achat de vin rouge
pour la Ste Coopérative a eu le choix sur
32 espèces de vin du midi de la France
une quantité de ces vins avait le
goût de moisi — On constate
que d'autre cantons plusieurs de leurs
vins blancs commencent à graisser

Mr le Président donne connaissance
de la démission de Mr le Conseiller d'Etat
Eugène Richard comme membre
de la Classe d'Agriculture

Mr le Président indique comme
ordre du jour de la prochaine séance
de la Classe Samedi 5 Janvier
2e Conférence de Mr le Dr Bider
sur la Maladie de la Vache
Communications diverses
La séance est levée à midi
Le Secrétaire
M. de Sey

Séance du Comité d'Agriculture
du 18 Janvier 1901
Président Mr Louis de Candolle

Présentation d'un membre de la Classe comme candidat
à la Société des Arts — On procède par Scrutins Successifs
Mr V. Odier est nommé à l'unanimité Mr William Borel
nommé en Second Mr P. Odier en 3ème —
membre Présents Mrs L. Candolle Mr Martin Hanon Faesch
de Siebenthal Bernard Victor Fatio

1901

Bureau de la Classe d'agriculture
Séance du 26 Janvier 1901

10 ½ - 1 ½

10 membres présents
MM. Patry Président
de Seigneux Secrétaire
L. de Candolle
H. Viollier
Dr Hénon
H. Faesch
A. Bernard
A. Martin
H. Borel
Barde

MM. P. Odier est excusé par lettre

Le procès verbal de la précédente séance est lu et approuvé

M. Patry dépose sur le bureau diverses brochures entr'autres le rapport de la Fédération de la Suisse Romande sur les concours de Ferme et Concours spéciaux

Il informe le bureau d'un don de deux cents francs fait par Mr Gaston de la Rive et Mademoiselle Lucie de la Rive en souvenir de leur père Mr William de la Rive, don fait sans conditions d'emploi

M. Patry a reçu de l'Union centrale des Paysans l'offre de souscrire à la publication mensuelle "le Paysan Suisse"

M. de Candolle pense que si l'Union des P. demande l'insertion de son supplément à notre bulletin nous ne pourrons pas le faire notre bulletin ne le supportant qu'à de rares et spéciaux

1901

M Pradeau désirerait savoir ce que l'on pense de cette feuille avant de la répandre au sein de la Classe

M Pradeau fait observer que cette feuille doit paraître d'abord en Allemand et que ce n'est que si le Nombre des abonnés le permet qu'elle serait imprimée en Français et éventuellement en Italien

M Pillier voudrait que l'on s'y abonnât

M Patry propose de prendre 4 abonnements ce qui est accepté

M Patry cite une offre de Syndicat Bovin qui s'engage à livrer des Sérics Thomas à 5.f 56 gare d. Cormarin

Il donne Communication d'une circulaire du Cercle des Agriculteurs relative à la Création d'une Société d'assurance par les employés de Ferme

M de Candolle propose qu'à Titre de bon procédé cette circulaire du Cercle soit lue à une prochaine Séance de la Classe

M Patry informe le Bureau qu'il a pris l'initiative d'écrire à M Dutoit Vétérinaire à Aigle pour lui demander une Conférence sur "le Cheval Suisse" M Dutoit s'y est prêté très obligeamment, la question de la date réservée. Il ne peut venir à Genève avant le 13 février

M Jaccard trouve que si nous avons la bonne chance d'avoir le 16 février une séance de Rase Pour les Fêtes du Cinquantenaire contre le grêle la Séance de M Dutoit fixée au 13 février serait trop rapprochée de l'autre

M Martin voudrait que l'on réservât la

1901

la conférence de Mr Antoine pour une
séance ordinaire de la Classe et
qu'on le fixera dès aujourd'hui
par Samedi 16 mars
Mr Patry demande la Convocation
de la prochaine séance pour le Samedi
2 février et désire qu'on en fixe l'ordre
du jour — Mr de St a lu un petit
travail sur le Prix de revient du blé
et Mr Guillaume Borel accepte la
demande de Mr de Candolle de
rendre compte du Travail de Mr
le Dr Hermanjat sur l'influence
des forêts sur les Eaux souterraines,
en conséquence l'ordre du jour est
arrêté comme suit pour le Samedi 2 février

Prix de revient du blé — Mr de St
Influence des forêts
sur les Eaux souterraines } Mr. Borel

Propositions individuelles

Il est entendu que les Cartes de Convocation
seront adressées sous pli et qu'elles
porteront au recto l'annonce d'une
séance publique et gratuite le 16 février
donnée par Mr le Prof. Porro, Directeur
de l'Observatoire de Turin, sur le Tir
du Canon contre la Grêle, qu'en outre
une Notice rédigée par Mr Pictet
sera jointe à cette Carte de Convocation
Mr Patry communique une lettre de Mr Porro
acceptant de venir à Genève pour cela
le 16 février

Du fixe d'hier à 2 h ½ pour
entendre ce qui sera donné de la
grande

1901

Salle de l'Athénée et à laquelle les dames seront admises

Si Mr Porro y consent on la prierait un Sténographe et la Conférence paraîtrait ainsi dans le bulletin — Mr Patry lui écrira à ce sujet

Mr Rychner dit que le Dépt de l'Intérieur a été prévenu. Mr Martin demande qu'on en fasse autant pour l'Ecole d'Horticulture et Mr de Candolle pour que l'on demande au Cercle des Agriculteurs d'y envoyer des membres comme il le fait pour une séance ordinaire du Cercle

Mr Pictet, l'auteur de la motion, a correspondu avec le Bishop Battandier

Il s'est trouvé très intéressé à cette question de Canon, lui même fait des conférences sur le sujet et se dit à notre arrivée, Oh je pense aux Bishop de ces Tirs d'toutes les Régions Viticoles de la France, Marconnais, Beaujolais surtout

Mr Battandier connait très distingué Bishop Porro et espère bien que les conférences qu'il donne en ce moment ne lui permettront point de venir à Genève par l'entendre

Il recommande bien qu'on annonce cette conférence de Mr Porro et les Régions Viticoles avoisinantes,

Mr de Candolle fait observer que c'est Mr Porro qui s'est de lui même offert pour cette Conférence de

1901

il y aurait à faire ressortir dans
la notice

Mr Peach indique toute une série de
personnes demeurant soit à Genève
soit dans le Canton Vaudois, auxquelles
on devra envoyer la convocation
Il veut bien se charger lui même
de les adresser

Mr Petry désirerait que l'un adressât à
Mr Porro et à son ami Mr Bonelli
de Wolkowski à Genève
, ainsi tout, une invitation
à dîner, réception privée à la
quelle on joindrait quelques autres
visites, chez le Prof Raoul Gautier
et Mr Lieu.

Cette proposition acceptée à l'unanimité Mr Petry se charge d'écrire à
Mr le Prof Porro.

On s'entendra dans une prochaine
séance sur l'organisation de cette
manifestation

La séance est levée à 11 h 45

Le Secrétaire

M. Ly

1901

Séance du Bureau du 9 Février

10 h 10

8 membres présents
M. Patry Pictet
de St Servettaz
Faesch
de Candolle
Hentsch
M. Borel
Viollier
Barde

Le procès Verbal de la précédente séance est lu et approuvé

L'objet à l'ordre du jour est l'organisation d'une réception offerte à M. le Prof. Porro

M. Patry communique une lettre de M. Porro acceptant l'invitation à dîner qui lui a été faite pour le Samedi 16 Février le soir de sa Conférence — M. Porro apportera son manuscrit et le confiera à la Classe pour être reproduit dans le Bulletin, il n'y aura par conséquent pas à se préoccuper d'un Sténographe

dîner offert à M. le Prof. Porro

M. Borelli ami de M. Porro accepte aussi de prier que l'on invite le représentant des journaux Italiens à Genève M. de Michelis ce qui est entendu — M. Patry adressera une invitation à M. Basso consul Italien

Il est convenu que les membres du Bureau présents à ce dîner paieront leur quote part des dépenses restant à la charge de la Classe — MM. M. Patry & Faesch veulent bien se charger de l'organisation de ce repas

Lac

qui aura lieu au restaurant du Rhône (Henri Sieu) Samedi 6 Février à 7 heures

— M. Patry a prévenu le Cercle des Agriculteurs et l'Institut de cette séance de M. le Prof. Porro mais il n'a reçu aucune réponse

M. Patry donne connaissance d'une offre d'un M. Stierlin représentant de Vernayaz pour exposer deux canons qui étaient à des Tirs cantonaux de Vaud et que l'on pourrait au passage essayer aux Bastions

Canons contre la grêle

— M. Fauch trouve que la conférence de M. Porro étant purement théorique l'exposition de deux canons suffirait amplement

— M. Borel suggère que cette exposition le matin de l'assemblée

— M. de Candolle préférerait que l'on attende M. Porro

— M. Fauch dit que M. Vernayaz connaît bien M. Porro et qu'il serait très certainement venu à Genève entendre sa conférence s'il n'était actuellement retenu à Pise — M. Fauch se chargera de faire la nécessaire vis à vis de M. le Prof. Porro et du représentant de M. Vernayaz

— M. Patry parle de l'état de la bibliothèque de la Classe. Il insiste pour qu'elle soit remise en ordre et suggère l'idée de prendre, une aide pour ce travail qui

d'une certaine importance à M. Pindigue pr cette fonction provisoirement remplie par Mr Marmond, bouquiniste passionné, actuellement disponible

Aide bibliothécaire

On pourrait très bien lui confier ce travail pour la certitude qu'il serait bien fait

— Mr Fleisch fait observer que les armoires et casiers sont encombrés et que pour s'en procurer de nouveaux on pourrait peut être utiliser par prélèvement la C. Classe d'agriculture les locaux qu'occupe la Soc. d'utilité publique qui doit prochainement émigrer dans un autre appartement — Ce sera à examiner

— Mr Petry désire que l'on continue à utiliser pour les bulletins les boites dites à biscuits

En terminant Mr Fleisch recommande que l'on mette bien régulièrement les fiches de répertoire dans les armoires

La séance est levée à 11 h ¼

Le Secrétaire M. de Sy

1901

Séance du Bureau du 23 Février 1901

---

7 membres présents

MM Pictet Président
de St Sautière
L. de Candolle
A Bernard
Ami Martin
W. Rivel
Vuarnet

Le procès Verbal de la précédente séance en lu et approuvé

Manuscrit du Prof Porro

Il est convenu que le manuscrit du Prof Porro sur le Fer au tonneau vert et Pêle sera inséré au bulletin

L'ordre du jour de la prochaine séance de la Classe Mercredi 6 mars est arrêté comme suit :

Amélioration de la race chevaline de Suisse par M. le major Dutoit, d'Aigle

Il est à noter que la séance de la Classe a été reportée du Samedi 2 mars au mercredi 6 mars

Mr Mr Coudre d'Allaman demande la liste des membres de la Classe, elle leur sera envoyée

Jurés pr Concours de Ferme

Le Cercle des Agriculteurs demande d'être assisté par deux membres de la Classe d'Agriculture dans les opérations d'organisation du Concours de Ferme

Sont désignés pr la Municipal Vuarnet & Barde

La Société des

des Arts demande au bureau de la Classe d'agriculture son préavis sur les 99 modifications proposées aux Statuts de la Soc.té et en particulier sur le changement de date de l'assemblée générale et sur la suppression de la lecture dans cette assemblée des rapports des Présidents de Classes

modifications aux Statuts de la Soc.té des Arts

M.r de Candolle explique que la 1.re année sera une époque de transition et l'assemblée de 1901 aura bien lieu comme d'habitude en mai mais à partir de cette date l'état de choses sera modifié. Il propose que la Classe d'agriculture donne son adhésion à la demande, les comptes peuvent fort bien s'arrêter fin Décembre et l'assemblée générale aura lieu en février suivant.

M.r Patry constate l'approbation du bureau à cette proposition, il va répondre une affirmativement à la Soc.té des Arts.

M.r Patry communique une affiche du Dépt de l'Intérieur et de l'Agriculture au sujet d'une foire à Chêne-Bourg le 4 mars prochain.

M.r Bernard informe le bureau que la subvention de la Fédération pour l'achat de livres a été de 100.- fr. et que les demandes s'étant élevées au chiffre de 200.- fr. les souscripteurs de livres n'auront pas tous ce qu'ils auront à payer que la moitié de la valeur des livres

subvention de la Fédération pour achat de livres

Journal de l'Union des Paysans

Mr Bernard fait observer que le journal „le Paysan suisse" a mis en tête insère le bulletin de la Classe d'Agriculture comme supplément

Etrennes Général

Mr de Candolle veut que l'on proteste de suite et que l'on fasse effacer cette indication. Il est chargé d'écrire à la rédaction du journal.

Mr Duparc demande si la Classe a été consultée sur le projet d'un Secrétariat agricole présenté par le Cercle des Agriculteurs au Dépt de l'Intérieur & de l'Agriculture.

Il sait que le Dépt est favorable à cette création — les associations agricoles n'ont point encore répondu

Secrétariat agricole

Le Bureau pense qu'il n'y a rien à faire puisque l'on ne nous en a pas été parlé

Relativement aux timbres poste de valeur trouvés dans les papiers agricoles offerts par Madame Jules Morillon à la Classe il est entendu que Mr Henri Martin écrira aux représentants de Mad Morillon pour les restituer

Mr de Candolle demande si l'on prend la conférence sur le sujet Porro sur le Tir au canon contre la grêle il a été question dans les Cercles agricoles

Trois projets sont en présence -
1°. Comme à Saleve à Divci à Veyrier
2°. " Sur le Lac
4° - Ballade à la Mandement
J'ai parlé contre le dernier - j'espère qu'on y renoncera - Bonnet Pt de Conches n'en est pas très partisan
Maintenant dès lors est venu une autre idée - de faire coïncider cette journée avec la fête du 1er Juin - si c'était faisable & possible - & si on croyait que cela intéresserait nos confédérés le maire pg M. de bien national à leur montrer (glc) s'éviterait de voir tout déplacements puisqu'il a été entendu que cette seconde journée serait offerte par les Soc genevoises (tapin) dans le courant de l'Etat & de la Ville de Genève & gratuite pour tous les délégués
Voici à ce sujet ce que me répond M. Bonnet à une lettre que j'lui avais adressée pour lui parler de cette idée
Il faudra que le bureau

dire ce qu'il en pense pour
la prochaine réunion afin
nous aurons le devis sans tarder
En principe car il faudrait voir
si la chose serait faisable un
peu le 1er Juin tombe un un
Lundi

Amitiés à tous respects

A. F.

Du reste Bernard arrêtait
la réunion du Cercle et vous
donnera les détails nécessaires
que j'ai pu oublier

Voir aussi une lettre de M. Bonnet

CLASSE D'AGRICULTURE
DE LA
SOCIÉTÉ DES ARTS
DE
GENÈVE
—
à l'Athénée

Genève, le 20 Janvier 1901

Monsieur Président

Il ne me sera pas possible de me rendre Samedi à 11 h au bureau de la Classe étant obligé ~~de me rendre~~ d'aller ce jour là à Lausanne pour affaire à 10.30

J'aurais une petite communication à faire au sujet de l'assemblée de la Fédération à la dernière réunion à ce sujet au Cercle il a été décidé sur ma demande au nom du bureau que la séance ordinelle aurait lieu à l'Athénée Il n'a pas été possible d'avoir cette séance en Juillet ou Août comme il le proposions - mais on l'a repoussée plus tard que d'habitude vers la première semaine de Juin - du moins on a émis ce vœu au comité de la Fédération - Quant à la participation financière on n'a pu la fixer encore pour ce qui est de l'emploi du temps du monde jeune - mais il est juge z si cette on a été renvoyée à une sous-commission

de faire des essais dans le Canton ?
Peut-être faudrait-il en parler à la
Classe et lui demander son avis
M. Patry dit que M. Desch cherche à
obtenir de M. Battanchon une
conférence au point de vue pratique
afin il faudrait tt au moins attendre
la réponse. Il n'y a pas lieu de la presser
M. Vaserna l'un des 2 experts Italiens
doit donner à ce sujet des explications
et d'autres point qui sera mieux fixé
après le Congrès de Lugano qui doit
avoir lieu en automne prochain
Toujours
Précautions
vis à vis
la grêle
Quant à la question argent le
Bureau émet l'avis que la fonds
Dunoyer trouverait alors un
emploi excellent par l'achat d'un
Canon, si la Classe en reconnaissait
utile
M. de Candolle fait observer que si
notre Contrée n'éprouve point
une perte très grande de la grêle, elle
l'a pendant les années 1898-99-1900
et n'a été assuré auprès des Cies
d'Assurances grêle que le 1/5 de la totalité
Genevois et cependant la prime
n'est point considérable 9 f
par hectare dans la totalité
en cas d'assurée par une Subvention
de l'Etat — Evidemment la grêle
M. Cuénoud à Genève n'a pas
frappé
Parlant encore du Canon
des tirs

duquel il reste sceptique il fait observer que les orages de neige en été donnés par Mr Pouzo comme étant une transformation de grêle par l'effet du Canon est au contraire une phénomène météorologique connu, la neige n'est que le résultat du Froid

La séance est levée à 11 h 30

Le Secrétaire
H. de Ly

Bureau de la Classe d'Agriculture
Séance du 16 mars

---

7 membres présents
MM Patry Président
de St Secrétaire
L de Candolle
Dr Henon
A Bernard
H Faesch
H. Blanc

Le procès verbal de la précédente séance est lu et approuvé

Mr Patry communique deux offres de représentants de canons Mrs Odier & Mallet de Bâle.

Mr de Candolle recommande de ne pas se presser de prendre une décision pour ces essais de canons

1901

Depuis la séance de Mr Porro il a paru plusieurs publications intéressantes et toutes se sont jointes très favorables au Progrès Agricole, entr'autres a donné des renseignements plutôt défavorables — Mr L. Candolle demande si le Canton de Genève est dans de bonnes conditions pour les essais ? la grêle ainsi qu'il l'a déjà fait remarquer à la précédente séance y est plutôt rare et le chiffre de 18 à 19 % de vignes du Canton assurés l'prouve

Le Canton de Zurich il en est autrement la grêle y est très fréquente aussi est-ce de ce Canton qu'est partie la demande d'une subvention fédérale

Les expériences seraient plutôt continuantes dans des régions souvent grêlées

Mr Patry constate que tout le monde est d'accord et qu'il n'y a pas lieu de se hâter. Il faut attendre Juin et Juillet et nous entendre avec le Cercle des Agriculteurs et voir ce qu'il fera.

Course d'été à Vevey

Mr Patry propose pour l'été prochain une course de la Classe à l'Exposition cantonale Vaudoise de Vevey — On choisirait pour cette course l'époque fixée pour le Concours de l'Espèce Bovine

Cette proposition devra être soumise à la Classe

1901

On fixe l'ordre du jour de la prochaine séance de la Classe samedi 7 avril communication de Mr Alexandre Simonin

Budget

Distribution des prix de Concours des pommes de terre et

Communication de Mr Mr Micheli sur le domaine de Bocca Leone une exploitation rurale de la province de Ferrara

Le Bureau se réunira le 30 mars pour préparer le budget et les listes d'élection mais les élections ne se feront que dans la séance de mai après l'assemblée de la Société des Arts

Mr de Candolle informe le Bureau que les trois classes ont répondu favorablement aux questions posées par la Cl des Arts sur les changements proposés aux Statuts de la Société

La Cl des Arts se considère donc comme fondée à opérer ces modifications

Répondant à Mr Berard il dit qu'après ces changements faits les élections auront lieu dès avant en Novembre l'exercice financier se terminant au 31 Décembre

Rapports sur les instruments soumis aux associations agricoles locales (Fonds Demole)

Mr Henry Chauvet est proposé comme Vérificateur de Comptes ~~en remplacement de~~ comme l'an dernier ce qui est adopté.

Mr le Secrétaire écrira à Mr Chauvet

Mr Patry informe le Bureau que Mr le major Dutoit préfère ne pas publier sa conférence du 6 mars sur le Cheval Suisse Elle ne paraîtra donc pas au bulletin — On pourrait peut être lui demander une 2e séance pr terminer sa conférence qu'il avait dû écourter faute de temps. On pourrait avoir entr'elle une discussion bien intéressante sur le sujet

Conférence major Dutoit

On passe à la question du journal "le Paysan Suisse"

Mr de Candolle n'a pas écrit comme il avait promis de le faire et il s'en excuse, appelé à assister à Berne à la réunion de l'Union des Paysans, il a pu constater que la publication de son journal paraît avoir un très grand succès et que personne ne s'y a fait d'opposition. Le Chef d'Agriculture est d'avis de ne rien faire dans cette question

Journal l'Union des Paysans

Il serait peut être bien de s'informer de ce qu'a fait la Soc. d'Agr. de la Suisse Romande?

A cette réunion de l'Union des

1908

Conférence à Berne du Dr Huber sur le Code Civil Suisse

Paysans Mr le Dr Huber a fait une Communication tout à fait remarquable sur le Code Civil Suisse dont il est l'auteur. Il a fait un exposé des considérations sur les quelles il s'est basé — C'est le juriste Suisse le plus savant. Au point de vue pratique son système ne peut être critiqué Mr de Castella aimerait que le Dr Huber consente à laisser traduire en français son travail et la demande si on ne pourrait pas l'insérer au bulletin ?

Mr Bernard demande si les syndicats locaux du Canton ont rendu Compte de l'emploi des divers instruments qui leur ont été donnés par le Fonds de Roule

Mr Patry répond que l'on s'en est occupé — les membres sont reconnaissants, sont très disposés à faire leur rapport qu'ils enverront prochainement

La séance est levée à 11.20

Le Secrétaire
Mr. de Sy

Mr Ces rapports parvenus après cette séance seront lus à la séance du 6 avril l'ordre du jour de cette séance le mentionnera

(Voir 2 pages précédentes)

1901

Bureau de la Classe
Séance du 30 mars

Mr A. Bernard, trésorier devant s'absenter en autorité à donner lecture de son Cte rendu financier avant la lecture du procès verbal

Cte rendu financier

L'Exercice 1900/1901 a laissé un excédent de dépenses sur les recettes de F. 496.60 ce qui tient en diminution de l'avoir de la Société

L'avoir est au 1er avril 1901 de F. 3950.55 représenté par

F. 3727.65 déposé chez A. Sordet & Cie

22.90 solde chez le trésorier

F. 3950.55

La Société possède en outre

F. 4917.25 Fonds Jules Boissier en fonds publics chez MM Sordet & Cie aux prix d'achat

F. 30000.— Fonds François Demole en fonds publics chez Mrs Chenevière

Le Président met aux voix le Cte rendu qui est approuvé et sera présenté tel à l'assemblée de la Classe le 6 avril

Budget pr 1901/1902

Mr le Trésorier présente ensuite le projet de budget pour l'exercice 1901/1902. Soldant par un boni de F. 405.— Il est approuvé

Legs Gallandre de 1000 fr

Mr le Président donne connaissance au bureau d'une lettre des héritiers testamentaires de feu Mr Charles Gallandre informant la Classe d'agriculture d'un legs de mille francs fait en sa faveur par Mr de Gallandre

cette somme, suivant l'opinion des exécuteurs testamentaires, ne sera disponible que au jour prochain - Elle sera portée à l'avoir de la Société - Les avoirs qui actuellement est de f. 3950.55 sera élevé ainsi à la somme de f. 4250.55 le legs de Mr Gallaud étant payé de droits

Le Trésorier, obligé de partir, on reprend la lecture du Procès Verbal de la précédente séance qui est approuvé

10 membres présents :

Mr M. Pétry Président - Mr Varin
de Seigneux Secrétaire H. Cantalla
A. Bernard Trésorier Ant. Martin
H. Tarsch Dr Hénon
W. Borel Viollier

Mr Pétry donne connaissance d'une lettre de Mr Anderjonois, Président de la Sté de la Suisse Romande, remerciant le bureau de la Classe d'avoir attiré son attention sur la publication du journal l'Union des Paysans - La Sté de la Suisse Romande n'acceptera pas de faire paraître cette publication en supplément de son propre journal en prie l'Union des Paysans d'effacer la mention inscrite sur le premier Spécimen

Effacé d'encarter dans Bulletin le journal l'Union des Paysans

L'opinion de quelques membres du bureau engagerait plutôt à ne pas faire bande à part vis à vis de l'Union des Paysans a été quelque peu modifiée par la lettre de Mr Anderjonois et le bureau dans son entier se prononce carrément contre cette adjonction du bulletin

de la Classe avec le journal de l'Union des Paysans — le bulletin de la Classe d'Agriculture n'est pas une publication périodique et nous ne pouvons y insérer les feuilles de l'Union des Paysans, nous en aurions, de trop à insérer à la fois et matériellement la chose n'est pas praticable — Il ne peut en outre pas convenir d'accepter de répandre un journal qui pourrait émettre des opinions et faire contraires aux nôtres et que nous serions obligés de combattre

M. Patry Président écrira dans ce sens tout en soumettant pour la Classe 30 exemplaires du journal

MM. de Candolle Faesch Patry Viollier Jos Martin et W. Borel parlent tous dans le même sens. M. Borel est d'autant plus opposé à cette publication de notre bulletin qu'il a des raisons de croire que l'Union des Paysans en arrivera très vite à l'idée de la nationalisation des forêts, solution très dangereuse.

M. de Candolle dit que M. Decoppet que le journal d'Agriculture Suisse de M. Charles Borel n'a pas encore répondu à l'Union des Paysans.

Relativement à l'annuaire Agricole de la Suisse dont le premier numéro de 1901 n'a point encore paru M. Viollier aura l'obligeance d'écrire au Dépt Fédéral d'Agriculture pour l'informer que la Classe s'abonne pour

Abonnements à l'annuaire agricole de la Suisse

pour elle même à deux exemplaires
mais que pour les 43 abonnés de
l'année 1900, inscrits par l'intermédiaire de
la Classe le Département devra les
mettre en demeure de renouveler
eux mêmes directement leur abonnement
pour 1901 — Mr Kohler demandera
s'il n'y aura pas pour les publications
de 1900 une table des matières?

Mr de Candolle a reçu de Mr le
Dr Huber une réponse à la demande
M ne peut consentir à faire traduire
Conférence à Berne du Dr Huber sur le Code civil
la travail de la Conférence de Berne
pour l'insérer dans le bulletin de la Classe
l'ayant déjà réservé pour le journal
l'Union des Pays ans. —

Par contre Mr de Candolle fait
espérer pouvoir dans un certain
temps faire lui même une
communication sur le travail de Mr
le Dr Huber

A propos du bulletin de la Classe Mr
une Motion voudrait qu'on cherchât à
lui donner un peu plus de relief par
l'adjonction de temps à autres de quelques
planches ou dessins

La séance est levée à 11 h. 20

Le Secrétaire
M. de Ay

Bureau de la Classe
Séance du 19 avril 1901

---

9 membres présents :

Mr Patry Président	H. Viollier
de Seigneux secrétaire	Dr Henry
Mr Pasche	Alfr Bernard
L. de Candolle	H. Borel

Ont motivé

Mr Patry ayant conservé chez lui le Registre de procès verbaux le procès verbal de la précédente séance ne peut être lu

On s'entretient de l'ordre du jour de la prochaine séance de la Classe Samedi 4 mai
Mr Patry voudra bien demander à Mr Olivet Vétérinaire s'il ne pourrait pas nous faire une communication sur la police sanitaire et les maladies contagieuses.
A défaut on s'adresserait à Mr Henri de Saussure pour solliciter de lui une petite conférence sur l'eau.
Mr de Candolle désirerait que Mr William Viollier, très versé sur les questions sociales, nous fit une étude sur le Crédit agricole question qui occupe partout en ce moment l'opinion et sur laquelle il a paru déjà plusieurs publications.
Mr Viollier, quoique surchargé d'occupations, cherchera à faire ce travail pour le mois de juin, si possible.

On passe à la question des élections qui doivent avoir lieu dans la prochaine séance de la Classe

Il est rappelé que par suite des changements

apportés aux Statuts de la Sté des Arts l'Exercice prochain aura une durée de 18 mois et qu'ainsi les membres élus resteront en fonctions pendant 1 an ½

Mr Faesch préférerait que la Classe ne nommât que les membres du Bureau le Président et le Vice Président et que la nomination du Secrétaire et du Trésorier soit laissée au Bureau lui même – Tout le monde étant de cet avis il est entendu que le Bureau proposera à la Classe cette modification au Règlement Art 7 et 8

Nouveau mode d'élections

Pour les élections les Candidats devront être présentés en nombre double le Bureau décide de proposer en 1re ligne les membres du Bureau actuel

Mr Henry Faesch comme Président
Aug Martin " Vice Président
W. Patry W. Bord
W. de Seigneux Alph Bernard
Dr Hanon P Odier
L de Candolle Hy Carriol
L Vuarin Eug Constantin
W Vollier

Candidats présentés par les élections

et à titre de candidats en double

Mr Ludwig de Westerweller Rochat
Dunner W. Martin
Aug Desgaillets Marc Bonnet
Ch Haccius Louis Chevrier
Ch Bord
Olivet vétérinaire
Mouard id
L. Collet
P Durant

Mr Faesch trouve qu'il serait très désirable que la Classe eut dans son bureau un membre du Cercle des Agriculteurs afin de chercher à resserrer un peu les liens entre les 2 Sociétés, à ce point de vue là la présence de Mr Marc Bonnet dans le bureau serait une chose heureuse, selon lui

Mr de Seigneux se joint à ce vœu et Mr de Candolle allant même plus loin, émet l'idée d'une entente éventuelle entre les 2 Sociétés pour la désignation chaque année d'un membre de chacune qui assisterait aux Séances de Bureaux

Mr Martin demande qu'on ne prenne aucune décision, cette question étant excessivement délicate et exigeant être mieux étudiée, ce qui est adopté.

Mr Patry lit un questionnaire de l'Union des Paysans au sujet d'une loi sur le Colportage et la Concurrence déloyale, réponse à renvoyer avant le mois de Juin ?

Tout cela paraît être une question très commerciale et ne concernant guère notre Classe d'Agriculture Toutefois Mr Faesch et de Candolle sont priés d'examiner ce questionnaire

Mr Chanal l'inventeur du Paragel désire présenter à la Classe quelques modifications apportées à son appareil. Il y sera autorisé pour la séance de Mai

Mr Bernard informe le Bureau que Mr Alexandre Ramu lui a versé la somme de

fr

cent cinquante francs à titre de cotisation à vie

Le résumé de l'ordre du jour pour la séance de mai est fixé comme suit :

Modification aux Arts 7 & 8 du règlement

Elections

Communication de Mr le Dr Olivet sur la police sanitaire et les maladies contagieuses du bétail

ou à défaut

une Communication de Mr Henri de Saussure sur l'ava

Parage Chanal

La séance est levée à 11 h 1/2

Le secrétaire
M. de Seigneux

Bureau de la Classe
Séance du Samedi 18 mai

Huit membres présents :
Mr H. Fraisse Président
W. Patry
Dr Hénon
L. de Candolle
L. Duparc
W. Viollier
A. Bernard
M. de Seigneux

Mr le Président H. Fraisse propose de renommer pour la prochaine exercice

Bibliothécaire / Secrétaire / Trésorier

18 mai / aux fonctions de bibliothécaire Mr William Viollier
aux fonctions de Secrétaire Mr de Seigneux
" " de Trésorier Mr A. Bernard

ce qui est adopté

Les Messieurs veulent bien accepter

1901

Mr Faesch informe le Bureau que Mr Alexandre Ramu n'a pas consenti à accepter la nomination de membre du Bureau — On décide d'appuyer cette candidature à Mr Ch Hacquin de Nancy un ami et ancien Président de la Classe — En cas de refus de la proposer à Mr Ad Dumont de Pesay

La nomination d'un Vice Secrétaire est renvoyée à la prochaine séance

Bibliothèque — Mr de Candolle demande que le nouvel employé de la Classe, Mr Deppe, s'occupe très sérieusement de la bibliothèque Hyg Gp : soit pr remettre les choses en ordre, le mode de rétribution de Mr Deppe (un franc par heure) permet d'y consacrer tout le temps voulu

Mr de Candolle réclame 4 Volumes de la Collection du Journal de la Soc Royale d'Angleterre qui ont disparu de la bibliothèque — Mr Soret fera toutes les recherches nécessaires pr les retrouver ou chercher à les remplacer

Coffre fort — Mr Patry dit qu'il a écrit à la Soc des Arts au sujet de la commande d'un coffre fort pour les archives

La Soc des Arts a promis de s'en occuper

Duplicata du Diplôme — Mr Faesch informe qu'un Mr Allaman fabricant de Charrues, Lauréat d'un de nos concours, ayant égaré son diplôme sollicite la faveur qu'il lui en soit remis un duplicata. Comme il en reste un de disponible Mr Faesch accédera à la demande

Mr Faesch rappelle que de la dernière séance de la Classe

on a voté en principe les changements proposés au Règlement de la Classe mais qu'il y a lieu maintenant d'en établir le texte définitif

La discussion est ouverte sur chaque article séparément la rédaction en est arrêtée comme suit :

Modifications au Règlement de la Classe

Art 7 La Classe est administrée par un Bureau composé de Onze à Treize membres qu'elle nomme elle même toutes les années sur ma présentation en nombre double

Art 8 Le Président et le Vice Président sont élus directement par la Classe pour une année, ils ne sont pas immédiatement rééligibles aux mêmes fonctions. Ils doivent être choisis parmi les Vingt membres du Comité d'agriculture de la Ste de Arts

Le Bureau choisit chaque année dans son sein un Secrétaire, un Vice Secrétaire un bibliothécaire et Trésorier

Art 14 Le Bureau est chargé de fixer les heures et jours des séances de la Classe Les séances sont rappelées aux membres par une annonce dans le journal d'agriculture Suisse et par carte de convocation spéciale contenant l'ordre du jour, adressée à chacun

Art 18 Le Président ou à son défaut un autre membre du Bureau fait chaque année un rapport sur les travaux de la Classe. Ce rapport a préalablement été approuvé

par le bureau et lu en séance de la Classe, insérés au bulletin et dans le fascicule publié par la Soc. des arts

Art 19 les prix et récompenses que la Classe peut décerner de les diverses branches de l'agriculture ou à la suite de Concours spéciaux sont délivrés à la suite de chaque Concours par le Président en séance de la Classe.

Art 20 est supprimé

Mr H. Patry, Président sortant de charge, donne lecture de son rapport sur l'exercice 1900/1901, rapport qui sera lu dans la séance d. Juin

rapport Présidentiel

Mr Patry est prié de demander à Mr le major Duttoit s'il pourrait à cette séance terminer la séance sur l'élevage du cheval en Suisse et si le jour proposé par la séance d. Juin Mercredi 5 Juin lui convient ou si ce serait Samedi 1er Juin ayant été déclaré jour férié

On mettrait ainsi comme ordre du jour de cette séance:

Lecture du rapport Présidentiel sur l'exercice écoulé 1900/1901

Communication de Mr le major Duttoit Suite de la 1re conférence sur l'élevage du Cheval en Suisse

Discussion sur diverses modifications apportées au Réglement de la Classe

Art 7, 8, 14, 18, 19, 20

Séance levée à 11 h 1/2

le Secrétaire

M. de S.

1901

Bureau de la Classe

Séance du 15 Juin à 10 h

Sept membres présents :
Mm. Faesch Président
de Seigneux Secrét
Dr Henon
Ad Martin
W. Patry
Ad Dumont
le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé
la nomination d'un Vice Secrétaire est remise à la prochaine séance
Mr Faesch présente deux candidats comme membres de la Classe
Mr Mathieu de la Feuille
Mr Lafontaine à Gex
sur les quels on votera à la prochaine séance. Ces messieurs ont demandé d'être admis à demi Contribution soit 5 fr.

2 candidats

Le Bureau décide qu'il n'y aura pas de séance de la Classe en Juillet

Congé en Juillet

Pour la tenue du mois d'Août à l'Exposition de Vevey on propose la Date du Lundi 26 Août cependant Mr Patry désirerait qu'on s'informât auprès de Mr Bidlen du jour de la délivrance des prix de l'exposition, détail bovin, et que la décision du jour ne soit prise qu'après sa réponse

Course à Vevey

Mr Faesch écrira

arrêtera lui même le jour de la Course. Il est bien entendu que le Bureau organisera l'allée à Vevey et le repas mais non le retour qui se fera au gré de chacun
Il serait désirable que la Course puisse se faire par bateau spécial
MM. Tasch Patry & Bernard sont chargés de l'organisation MM. de Lajoux s'y adjoindra si possible
On s'entretient d'un nouveau monte-foin, système Victor Gendre de Farvagny (Fribourg)
monte foin — L'un de ces monte-foin vient d'être installé chez M. Jean Michaud au Château des Crêts Dussy et fonctionne bien paraît il — On projette une visite à quelques membres à Dutty où M. Tasch s'empresse d'agréer les visiteurs
Ce monte foin permet de lever en une seule fois et en quelques minutes au haut de la Soupière la charge des chars de foin, mais il faut ou Voyer. Un grand nombre de ces machines fonctionnent déjà dans les cantons de Neuchatel Vaud Fribourg tandis qu'à Genève il n'y en a qu'un seul, à Dutty
Grande économie de temps, de peine et de main d'oeuvre
Les prix varient de 500 à 800 fr
Le Secrétaire M. de Ley

1901

Bureau de la Classe du 13. Juillet

9 membres présents !
MM. H. Faesch Président
de Seigneux secrétaire
L. de Candolle
Dr Heinon
Ad Dunant
Alph. Bernard
Eug Constantin
W. Viollier
W. Patry

Le Pv. de la précédente séance est lu et approuvé

Séance d'Août

Il est décidé que la Course de la Classe à Vevey le lundi 26 aout tiendra lieu de Séance de la Classe pour le mois d'Août

abonnemt à la journal

On demande que la Classe s'abonne au Journal « le Progrès agricole de Montpellier » édition de hyver, ce qui est adopté M. Viollier voudra bien prendre un abonnement à partir du 1 Juillet 1901 (Cour 15e par an)

M. Eggimann offre un volume intitulé "la Vigne et le Vin par Jaumin prix net 27 f. — M. le Dr Heinon examinera ce volume et rapportera sur son utilité pour la Classe

5 délégués à la Fédération

Sont nommés délégués à l'assemblée gle de la Stés de la Fédération de la Suisse romande (du 28 Juillet) MM. Faesch Viollier Ad Dunant Viollier à Ad Barbey
Ce dernier absent sera prévenu

par lettre par le Secrétaire qui lui adressera l'ordre du jour de la Séance

Un Concours

(prix Jules Boissier)

ayant été décidé pour l'année 1902 on propose de demander à la Fédération un subside de 500 fr. — M^r le Président se chargera de réclamer ce subside — Le cas de subside un Appareil de Concours devra être adressé à la Fédération

Subside pr Concours borne Cime de Caux

M^r Faesch communique la réponse de M^r le Prof Bieler au sujet du choix du jour pr la Course à Vevey — M^r Bieler approuve d'autant plus la date du Lundi 26 août que le Vendredi & Samedi sont réservés pour des Stés Vaudoises

Course à l'Exposition de Vevey lundi 26 août

M^r Faesch a été à Vevey où il a vu M^r Chollet qui promet à la Classe une bonne & chaude réception — Il a pris quelques informations sur les prix du bateau, des entrées à l'Exposition et éventuellement d'un bateau de l'Ecole de Navigation, aller & retour. Il pense qu'en fixant la Carte à 6 francs par personne si l'on est 150 on couvrira la Classe il aurait qu'une subvention de 200 à 250 francs à payer pr parfaire la dépense totale. Les M^rs les entrées, y compris les Expositions temporaires, seraient fournies par une

1901

timbres à f. 1.25

le banquet à - - - 2.50

le trajet en bateau spécial
aller & retour 500m pour 150
personnes soit 3.65

total f. 7.40

la classe en réclamant
comme prix de la carte de fête
la somme de 6 fr pour 150 pers 900 &
aurait donc à débourser ... 210m

f. 1110m

Si le nombre de souscripteurs
excédait 150 on pourrait peut
être arriver à une réduction
de prix de 6c par la carte

Mlle Faure suggère l'idée
d'admettre les épouses des
membres et leurs enfants et
de faire de cette course de la classe
une course de famille

Mr Dessirier se montre favorable
au projet, d'une part le dépense
par certains semblerait élevée
12 ou 18 francs, de l'autre cela
pourrait enlever à Cachet simple
et modeste d'une course d'agriculteurs
puis cela pourrait créer un
précédent critiquable par d'autres
courses spéciales. Mis aux
voix la proposition est rejetée
par 7 membres contre un et
une abstention

Une circulaire sera adressée
à tous les membres de la Classe
par cette Commission le lendemain

1901

16 août à Vevey un cadeau
le prix de 6 fr. par la Carte, pouvant
être abaissé suivant le nombre
des participants.

Pour la séance de septembre
il n'est encore prévu aucun
ordre du jour — Mr. Seigneux
soumet l'idée de demander à
Mr Gendre de Farvagny (Fribourg)
de venir exposer son invention
de Montre-Boîte étanche sur
Olivier à Travers, et le Représentant
de l'Epargne à Cde plus
tard

La séance est levée à 11 h ½

La Secrétaire
M. de Sy

Bureau de la Classe
Samedi 10 août à 10 h
6 membres présents:
Henri Favarger Président
de Sy Secrétaire
L. de Candolle
Dr Amann
Alph. Bernard
W. Patry

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé

Subside de 500 demandé à Fédération

Mme Favarger a adressé une demande de subside de 500 fr. à la Fédération pour le prochain concours d'Yverdon Boissier

Une Commission est nommée pour examiner la convenance d'un concours de Cave

et pour en faire la proposition séance
au Bureau en joignant un
Règlement qu'elle aura à élaborer
par concours — Mlle de Candolle
se chargera d'en transmettre la
proposition à la Considération

Commission pour le concours pour le Bulletin

Sont nommés membres de cette
commission Mlle Faesch — Bernard
Vatry de Seigneux présente : la séance
Mlle Guy Constantin qui en
sera avisée par le Secrétaire
La question de la date de la prochaine
séance de la Classe revient de nouveau
sur le tapis, le Bureau consulté
trouve que l'on pourrait fort bien
renvoyer cette séance au mois d'octobre
Prochaine séance de la Classe
séance de clôture, comme l'an dernier,
au mois de Novembre — Mlle Faesch
suggère comme pouvant donner lieu
à une communication intéressante un
Rapport sur l'Exposition cantonale Vaudoise à
l'Exposition Cantonale Vaudoise à Vevey
dont Mlle W. Vatry a bien voulu
se charger. De même on
pourrait avoir un rapport sur
l'Exposition du bétail bovin

Séance en Septembre

A la Votation il est décidé qu'il
n'y aura pas de séance en Septembre
prochain

La Classe a reçu une invitation
de la Soc. Régionale de Viticulture pour
avoir à se faire représenter à son 3e Congrès
qui aura lieu à Nyon les 15. 16 et 17 Novembre
3ème Congrès international

de défense contre la Grêle et compte de l'Hybridation de la Vigne —

Mr Faesch donne connaissance de la lettre de Mr le Prof. Battandier Vice Président de la Stè d'Viticulture de Lyon qui tout en transmettant l'invitation à la Classe donne quelques apperçus nouveaux sur la question des Canons contre la Grêle — Un certain découragement commence à se manifester partout en Italie où le procédé fait ailleurs l'an dernier Mr a eu certaines déceptions qui ont plus ou moins refroidi la Zèle — En France on est dans un état de doute on pense que ce n'est plus que dans telles ou telles conditions que l'on peut espérer des résultats efficaces Bref, il semble ressortir qu'il y a eu peu de réaction aujourd'hui contre l'antigrêlisme et l'on [illegible] Mr Battandier engage vivement la Classe à se faire représenter à ce Congrès. Mr Faesch le remercie et l'informe que le Bureau a choisi comme Délégués : Mrs Faesch, Dr Henon présents à la séance et Mr le Vacquin auquel Mr le Secrétaire écrira.

Canons et Grêle

Délégués au 3e Congrès de la Stè de Viticulture à Lyon

La Classe prendra à sa charge les débours de ses Délégués

MM. de Candolle et M. Michelet se rendront au Congrès comme délégués par la Station de Rutti

M. Faesch parlant de la prochaine course de la Classe à Vevey annonce que déjà 135 membres ont souscrit

Course de la Classe à Vevey

La Classe s'annonce officiellement au Comité de l'Exposition Cantonale Vaudoise à Vevey et y sera reçue aussi officiellement par M. Jaccard Président de l'Exposition auquel aux invitations de M. Faesch Prés.t de la Classe d'Agriculture fera à Vevey même, celles qu'il jugera convenables de faire pendant les séances de cette Classe ne sera pas d'invitations à cette course

M. le Prof. Bieler, membre honoraire de la Cl.e des Arts, recevra à ce titre la carte de fête

Sur la Convocation de l'Assemblée M. Depierre y a un divisité de Droit, comme d'habitude.

M. Faesch entretient le Bureau des démarches faites par le Cercle des Agriculteurs de participer à la Course de la Classe à Vevey. M. Lehmann Prés.t du Cercle s'est adressé par cela à M. Faesch ~~qui lui a~~ tout récemment. M. Faesch absent de Genève ne peut lui répondre à son sujet. Bernard questionné

tout en déclinant toute responsabilité ne peut que faire pressentir certaines difficultés pratiques — arrangements divers déjà pris, carte de fête déjà faite et timbrée, Bateau retenu avec un chiffre maximum de passagers fixé d'avance 200 — et 135 membres de la Classe ayant déjà souscrit, réception officielle de la Classe déjà annoncée etc.....

la question est soumise devant le Bureau et suit une discussion à l'unanimité le mécontentement du Cercle est jugé trop tardif pour les raisons qu'il fait bien et prie M. Bernard et il est décidé que M. Pasco voudra bien exprimer au Cercle tous les regrets de la Classe de ne pouvoir — les circonstances étant données, — rendre à [illegible] désir. Si le Cercle le fut adressé à la Classe plus tôt, on aurait pu s'arranger ensemble très probablement

la séance est levée à [illegible]

le Secrétaire

M. de [illegible]

Désir du Cercle des Agriculteurs de participer à la Course de la Classe et réponse

Bureau de la Classe
du 21 Septembre 1901

Membres Présents
M. Tasch Président
de Seigneux Secrétaire
L. Candolle
Bernard
Héron
H. Viollier
Durant
H. Borel
H. Patry
Ant. Morton

La lecture du Procès Verbal de la précédente séance est remise à la prochaine Séance vu le peu de temps disponible

Il est décidé qu'il n'y aura pas de séance de la Classe en Octobre la prochaine réunion aura lieu en Nov^bre 6 =

Pas de Séance de la Classe en Octobre

M. le Président indique comme ordre du jour pour la séance à prochaine
Réception de Candidats
Rapports sur l'Exposition Cantonale de Vevey
Rapport de MM. Chatel sur les essais faits à l'Ecole d'Horticulture de Châtelaine de divers cannes contre la Grêle
La Commission du Concours

Rapport de la Commission Jules Boissier

Jules Boissier Rapporte par l'organe de son Président M. Tasch

Réunie le 14 Sept. elle se composait de MM. Tasch de Seigneux Constantin Bernard Patry & Candolle

après avoir examiné divers sujets pouvant faire l'objet d'un concours pour le Prix Jules Boissier !

Prix de revient des produits agricoles
travail trop considérable (2 ou 3 ans d'études) et trop coûteux, pourrait être un jour présenté pour le fonds Demole

Concours de Serviteurs ruraux, il n'y a presque plus de Serviteurs ruraux
Concours de Comptabilité de Cave
Concours de Taille de Vignerons
ne peut se faire actuellement à cause de la grde transformation des Vignes de Canton
Concours de Labourage
Manuel de Questionnaire agricole
Recueil de Modèles de Règlements et de Statuts de diverses Stés Agricoles
Concours de Semences
Concours de dégustation de Vins du Canton
Travail sur l'utilisation de déchets d'abattoir et de viandes de Conservation
(il y a déjà sur ce sujet un très bon ouvrage de Mr Cornevin)
Concours de Vergers, a eu lieu déjà en même temps que le Concours de prairies

la Commission a décidé de présenter au Choix au Bureau :

un Relève un 2e — un Concours de Cave
un Concours de Labourage

Mr Tissot informe le Bureau que la demande de subside de 800 pour Concours a été refusée, la

Considération s'accordant de subsides
qu'pour les primes des Concours et
seulement pour les Prix des Concours
Mr Bernard trésorier informe
le Bureau que la somme disponible
au Ct Prix Jules Boissier n'étant
actuellement que de 385f la Classe
aura un déboursé à effectuer pour
ce Concours.

A l'unanimité le Concours
de Cave est choisi et voté

Choix du Concours de Cave

Mrs Bernard Constantin Fraser
sont indiqués pour rédiger
le programme du Concours
aussitôt après que la Classe
consultée aura donné son approbation

Mr Bernard attire l'attention
du Bureau sur 99 irrégularités
commises ds l'expédition des bulletins
de la Classe — Par exemple Mr
Guy Bissler (Avenue de Rumes 122 bis
Paris) ne les reçoit jamais
Un Mr Veilletan de Paris indiqué
comme membre Correspondant de la
Classe n'a jamais pu être retrouvé
Mr Bissler, consulté, ne le connaît
même pas de nom!

Correcte Expédition des Bulletins

Mr H. Vollier voudra bien avoir
l'obligeance de surveiller dorénavant
la bonne expédition des bulletins

Pour répondre à une question de
Mr Uzpuride Secrétaire de la Stè des Arts
il est procédé à la nomination d'un
Vice Secrétaire
Mr William Borel obtient tous les

suffrages et s'empresse d'accepter.
Mr le Président en informera Mr Cheparide et lui donnera connaissance en temps et lieu du choix fait pour le concours du Roy Jules Boissier
Mr Bernard Trésorier donne connaissance des comptes de la Course de la Classe à l'Exposition de Vevey :

Ct rendu financier de la Course à Vevey

Recettes	898 50
Dépenses	1294 50
Déficit	396 —

que la Classe aura à parfaire
le Déficit résultat de la différence de prix (1.r 10) des cartes de Cateaux prises en plus grd nombre que les prévisions, du Coût d'une part aux Cantines des bons repas donnés au personnel du bateau, des tirs au canon Grélisez et de la réception d'un plus grd nombre d'invités au repas à Vevey
la Course a fort bien réussi et l'on se consolera facilement de ce petit excédant de dépenses sur le budget
Mr Patry se fait l'interprète de tous pour remercier vivement Mr Raesch le Président & Mr Bernard le Trésorier de la peine qu'ils ont prise
Mr Bernard suggère qu'il soit, pr les Courses, possible d'admettre dorénavant les fils de membres.
le Bureau approuve la proposition seulement il y aura lieu d'examiner la convenance de modifier les réglements relatifs à la question d'âge, la majorité

Nouvelle loi d'impôt foncier et immobilier

Mr de Candolle partant de la révision des impôts, foncier et immobilier, cite une pétition du Cercle des agriculteurs demandant l'abrogation de la loi. La Classe devrait elle aussi faire une manifestation ?

Mr Martin trouve que ce serait imprudent. Les terrains agricoles n'ont pas été taxés trop haut. L'augmentation porte sur les terrains susceptibles de prendre une valeur vénale.

Mr Bernard est aussi opposé à ce que la Classe se lance dans une protestation — La loi est mal faite, presque inapplicable, et ce qui soulève le plus les protestations c'est les estimations faites dans certains points du Canton. Cinq experts ont travaillé individuellement sans être même réunis tous sur les lieux — Les estimations résultent d'appréciations individuelles alors qu'elles auraient dû être faites par une commission régulièrement instituée.

Mr de Candolle reconnait qu'il y a des raisons pour que la Classe ne prenne pas position dans cette affaire.

Mr Faesch trouve que cela intéresse directement les agriculteurs et qu'il ne serait point impossible que la Classe

une interpellation de la présentat, on aviserait alors, mais il paraît difficile que l'on mette le sujet à l'ordre du jour d'une séance

Mr Henon se range à cette manière de voir

En terminant Mr Bernard proteste contre l'opinion émise que la propriété serait payera, en soutenant qu'avec la loi précédente il a constaté au contraire qu'elle paiera 6p. plus —

La séance est levée à 11h

Le Secrétaire

M. de S/

Séance

du Bureau de la Classe du 19 octobre

Onze membres présents

Mrs Faesch Présidt — Constantin
de Seigneux Secrétaire — W Patry
L. de Candolle — a Bernard
Dr Henon — W Borel
Ane Martin — ad Barde
ad Dunant

Le procès verbal de la précédente séance est lu et approuvé

Modification au règlement

Mr Faesch rappelle que la Classe aura à voter sur la modification apportée au règlement relatif à l'âge auquel on peut devenir membre de la Classe — Après une courte discussion le minimum d'âge est fixé à 18 ans

Mr Faesch communique une lettre de Mr W Viollier prévenant le Bureau que ses nombreuses occupations diverses ne lui permettent plus guère de remplir convenablement les fonctions de bibliothécaire et qu'il serait préférable qu'on le remplaçât. Le Bureau charge Mr Faesch de voir Mr Viollier et de lui exprimer quels regrets seraient ceux de ses collègues s'il les privait de son concours dévoué. Il espère que Mr Viollier voudra bien rester son bibliothécaire comme ci devant.

Bibliothécaire

Mr Faesch informe le Bureau que les 3 délégués pour le concours de Cave s'ont pu encore se réunir à cause des vendanges.

Entre temps Mr Constantin frappé des chiffres disponibles si restreints pour les primes d'un concours aussi important a suggéré que le concours de Cave pourrait fort bien être scindé en deux.

Projet de concours de Cave

un Concours de Grandes Caves
un Concours de petites Caves
Ces dernières étant des plus intéressantes on pourrait débuter par cette catégorie et répartir la somme disponible en un plus grand nombre de prix moyens qui seraient bien accueillis de

tous

Mr de Candolle appuie vivement le point de vue auquel s'est placé Mr Constantin — Un concours de petites caves, au dessous d'une certaine contenance serait utile et fort bien vu

Le Bureau s'étend à y donner son approbation

Mr Frank dit qu'en conséquence les délégués pourront proposer un programme de concours pour caves moyennes et rapporteront dans une séance de bureau convoquée ad hoc

On fixe l'ordre du jour de la séance de la Classe Samedi 2 novembre

1° Présentation de nouveaux membres
2° (Propositions) approbation à une modification au Règlement de la Classe
3° Présentation du programme pour le concours de Cave (Prix Louis Boissier)
4° Rapport sur le Concours bovin à l'Exposition Cantonale Vaudoise à Vevey (Mr S. Collet
Rapport sur le Concours Chevalin)
Renseignts sur les Vendanges
5° Quelques notes sur l'agriculture en Hollande Ile de Walcheren
Mr Ant. Martin
6° Désignation de 5 délégués à l'Assemblée Générale de la Fédération romande à Lausanne

7° Communications diverses et propositions individuelles

Mr Patel a présidé

Remettre sa communication sur les tirs
aux canons Grêlifuges après l'époque
de la réunion de la Société d'Agriculture
de Viticulture et du Congrès international
de défense contre la grêle à Lyon
les 15, 16 & 17 Novembre

M^r de Candolle rappelle que
la Classe devra s'entendre avec
les 2 autres Soc^tés d'agriculture du
Canton, l'Institut & le Cercle des
Agriculteurs, pour nommer en
Décembre prochain deux délégués
commissaires de la Fédération

Il fait entendre que lui même
n'acceptera pas la réélection pour
représenter le Canton — Ses opinions
diffèrent trop de celles de la majorité
des représentants suisses

On prie instamment M^r de Candolle
de revenir sur sa décision car
il a rendu de très grands services
& il est désiré à un rendre de plus
grands encore vu à vis des projets
protectionnistes qui triomphent en
Suisse. M^r Constantin le sollicite
de rester pour le bien du pays
en représentant spécialement l'agriculture
qui en a très besoin

M^r Faesch écrira aux deux
Sociétés, le Cercle & l'Institut
pour demander une entrevue
M^r Hancius (actuellement
en Angleterre) a informé M^r
Faesch qu'il espère pouvoir

Délégués commissaires de la Fédération

faire en Décembre la Communication sur l'Agriculture en Egypte —

— Mr de Candolle demande si l'on sait ce que seront les fonctions du Secrétaire agricole subventionné par l'Etat ??

— Mr Bernard voudrait dès jamais la Classe a à se prononcer que ces fonctions soient bien définies car on n'en sait absolument rien —

Secrétariat agricole cantonal

— Mr de Candolle appuie l'appel que la Considération insérait dans la loi les attributions d'un secrétariat, il doit en être de même pour un Secrétariat agricole Cantonal — le Syndicat Bonnard qui existe encore a été très utile, il en tout à fait suffisant. Il eut été préférable de le soutenir —

Un Secrétaire accordé au Conseiller d'Etat Chargé du Dpt de l'Agriculture pour les questions agricoles que son Dépt a constamment à traiter eut été mieux compris que la Création d'un Secrétariat agricole qui ne s'explique absolument pas et qui peut devenir fort onéreux!

— Mr Franck dit qu'il n'a reçu par la Classe aucune autre lettre concernant la question d'un Secrétariat Agricole. Il a vu

simplement

1901

une lettre-circulaire de Mr H. Dumont Secrétaire du Cercle des Agriculteurs, qui du reste ne lui était point adressée, l'annexe la Chambre d'Agriculture s'a été mise consultée ni convoquée la séance est levée à 11 h 1/2

Le Secrétaire
M. de S.

Séance du Bureau Samedi 2 Mars
à 9 h 1/4

Sept membres présents
Mr Faure Président
de Séjournet Secrétaire
Ane Martin
Durand
Bernard
D. Hamon
le Vacher

Mr Bernard lit le programme arrêté par la Commission du Concours de Cavet composée de Mr Faure Bernard Constantin

Concours de Cavet

Mr Faure fait remarquer que dans ce programme on a diminué légèrement qu'il en avait été toujours les grandes Cavet On a intérêt une disposition nouvelle d'accordant la faculté à Cavaliers qui n'ont monté de la Chambre

CLASSE D'AGRICULTURE

DE LA

SOCIÉTÉ DES ARTS DE GENÈVE

PRIX JULES BOISSIER

PROGRAMME

D'UN

Concours de Bonne tenue de Caves

La Classe d'Agriculture de la Société des Arts de Genève organise, pour l'obtention du prix Jules Boissier, un concours de bonne tenue de caves à vin.

Sont admis à concourir les propriétaires ou fermiers dont les caves sont situées sur le territoire du Canton de Genève, à l'exclusion de celles situées sur les communes de Genève, Plainpalais, Eaux-Vives.

(Les membres de la Classe dont les caves sont situées dans une commune limitrophe au Canton de Genève (vaudoise ou étrangère) seront aussi admis à concourir.)

Tout concurrent doit faire partie de la Classe d'Agriculture.

Les caves faisant partie d'un commerce ou d'un débit de vins ne seront pas admises à concourir.

Les concurrents seront divisés en deux catégories:

I. — Propriétaires.
II. — Fermiers.

N.-B. — Ce dernier terme doit être compris dans le sens de fermiers-viticulteurs, à l'exclusion de tout locataire commercial.

Les caves présentées au concours devront pouvoir loger 5,000 litres au minimum et 30,000 litres au maximum. Elles devront contenir au moins deux vases; tous les vases présentés devront être de bois dur et à portettes; il ne sera pas tenu compte des fûts de transport (fustes, bossettes, etc.), ni de tout vase d'une contenance inférieure à 500 litres.

Les vases devront appartenir au propriétaire de la cave ou au fermier (à l'exclusion de tout prêt ou location).

Les principaux points qui seront à apprécier dans ce concours sont :

1° La tenue des vases, leur entretien, leur propreté, leurs accessoires;

2° L'existence et la tenue du matériel de cave (brandes, seilles, entonnoirs, échelles, etc.);

3° L'état du local de la cave (construction générale, sol, fermeture, moyens de ventilation, abords, situation, profondeur, orientation, eau, canalisations, etc.);

N.-B. — Ce point ne sera pris en considération par le Jury que pour la catégorie des propriétaires.

4° Bonne tenue générale (propreté, température, ordre, etc.).

Un Jury de trois membres, nommé par le Bureau de la Classe d'Agriculture, sera chargé de faire, chez les concurrents, les visites d'inspection nécessaires, mais sans avertissement préalable.

Une somme de ***cinq cents francs*** (fonds Jules Boissier) sera mise à la disposition du Jury pour récompenser les plus méritants.

Les prix ne seront accordés qu'autant qu'ils auront été mérités.

La délivrance des prix se fera au mois de Février 1903, en séance de la Classe d'Agriculture.

La durée du concours est fixée du 1er Janvier au 31 Décembre 1902.

Les personnes désireuses de prendre part à ce concours peuvent s'inscrire auprès du concierge de la Société des Arts, ou envoyer leur adhésion par écrit au Président ou au Secrétaire de la Classe d'Agriculture, à l'Athénée, avant le 1er Décembre 1901.

Genève, Novembre 1901.

Pour la Classe d'Agriculture de la Société des Arts de Genève :

Le Secrétaire,
M. de Seigneux.

Le Président,
Henri Faesch.

Sur une question de Mr Kuenzi par
Favre répond que d'inspection des
pressoirs ne pourra entrer en ligne de
compte beaucoup de propriétaires
de petites caves n'ayant pas
même de pressoir

Il s'exclusion des Caves dans
la ville de Genève et les communes
suburbaines a l'unanimité résulte
du désir d'éviter absolument
de Concours tout ce qui est
négociant de vin. La Classe pour
le Concours ne veut encourager
que l'agriculteur seul

Pour les jurés on en prendra
un 1/3 le Canton de Genève et
deux dans le Canton de Vaud.

Quant aux postulants les concurrents
ne devant pas prévenus d'avance
de l'arrivée des jurés, le Chef de
la Cave devra être à leur dispo
sitions

Le programme après avoir
subi qq. petites modifications de
détail est approuvé et sera présenté tel
à la séance de la Classe qui doit avoir lieu
le même jour à 10 h.

Ci joint le programme imprimé

Mr Bernard recommande que l'on
s'assure bien que le dernier rapport de la Ste
des Arts a bien été adressé à Mr Melano
Francis Demole

Mr le Dr Hénon rapporte sommairement
au sujet de l'achat du Volano la vigne et le vin par
demain séance levée à 9 h. 59 le Secrétaire Mr. le Dr

1901

Séance du Bureau 23 Novembre

8 membres présents :
MM. Tausch Président, M. Viollier
Dr Héron Ami Martin
H. de Candolle A. Bernard
H. Turrian H. Patry
MM. de Seigneux et W. Bord absents
et dont font excuser
MM. Viollier veut bien remplir
les fonctions de Secrétaire
Le procès Verbal de la précédente
séance est lu et adopté

Séance de la Classe des Sciences

On fixe à Samedi 14 Décembre la prochaine séance de la Classe — MM. Tausch & Patry étant empêchés le 7 Décembre — le journal d'agriculture sera avisé de cette modification à l'ordre
(2e Samedi du mois au lieu du 1er)

Démission de Blonay

Il est pris acte de la démission de M. Henry de Blonay

Cotisation de nouveaux membres

Le Bureau décide, à l'occasion de la réception de nouveaux membres, que les personnes admises dans le 4me trimestre de l'année n'auront à payer leur Cotisation que pour l'année suivante

Conférences

Quant à la Subvention pour Conférences MM. Bernard est chargé de remplir le formulaire adressé par la Fédération et de l'envoyer — Deux conférences ont été données par Mr Dutoit pour le prix de 70 francs

Bibliothécaire
M. Patry

Mr William Vuillier maintenant sa démission de bibliothécaire il est remplacé, avec remerciements mérités, par Mr William Patry

Secrétariat agricole
Vote délégué à la commission

On passe à la question du Secrétariat Agricole

La Classe croit devoir émettre le vœu que les Sociétés agricoles du Canton soient consultées au sujet de ce nouveau Service avec un subside par l'Etat — Une commission consultative composée de tous les Sociétés a été instituée, Elle aura à surveiller le fonctionnement de ce Secrétariat. Le bureau de cette commission a été formé comme suit Mr Bonnet Président Mr Fresche (représentant la Classe) Vice Président Mr Dumuid, Secrétaire

Le bureau de la Classe confirme Mr Fresche comme délégué

Mr de Candolle se demande si toutes les Sociétés n'auront pas à participer financièrement aux frais de l'institution — L'Etat donne 4500 fr, le Cercle 1500 fr

La question ne peut pas être résolue actuellement

Subvention pour concours de Ferme

Répondant à une demande de subvention présentée par Mr Dumuid à la dernière séance de la Classe pour le Concours de Ferme de Bercher décide d'y contribuer pour 220 francs

1901

Ordre du jour de la séance de la Classe

L'ordre du jour de la prochaine séance de la Classe, Samedi 14 Décembre est fixé comme suit :

1= Rapport sur le Concours cantonal vaudois à l'Exposition de Vevey — Mr W. Patry

2= Notes sur l'agriculture de Hollande — M. de Valbelen — Mr Ami Martin

3= Rapport sur le 3e Congrès international de tir contre la Grêle à Lyon — Mr Platel

Dr d'Yvoire à Châtelaine

Communications diverses

La séance est levée

M. de St

Bureau du 14 Décembre 1901

à 9 h 1/2

---

6 Membres Présents :

Mrs Fraisse	Président	M. Patry
de Seigneux	Secrétaire	M. Borel
L. Vuarin		Dr Henon

Le Président constate qu'à ce jour huit Communes sont inscrites pour le Concours de Lake

1= Ed Berthier propr à Confignon
2 François Mabut fermier viticulteur à Landecy
3 Louis Dufour Chateau des Bois Satigny
4 Adolphe Dunant Presinges
5 J. D Duvillard Sionnex Jussy

1901

6e = Jules Bouet = La Charneaz
7 P. J. Danel Meinier
8e = Bouvier Confignon

Mrs Danel et Bouet désirent savoir s'ils sont bien de les conditions voulues pour concourir — Mr Danel a 32000 litres au cave et Mr Bouet (membre de la Classe) a ses vignes en Savoie, et la zône

Le Bureau Consulté les accepte sans difficulté

Le Bureau décide de prolonger au 31 Décembre 1901 le délai fixé pr les inscriptions à ce concours

Mr Kaech apprend au Bureau que à la réunion des délégués pour le Secrétariat Agricole Mr H Dumont a été désigné par les fonctions et que le Conseil des Agriculteurs ratifiera très probablement ce choix auquel il est même.

Les Marchands de vins vaudois ont convoqué une réunion privée et nommé une commission de onze membres

Ils désireraient que la Classe d'Agriculture fut représentée à cette commission, leur but n'est pas de demander un relèvement des droits mais plutôt l'élévation du prix de l'alcool

Mr Kaech écrira que d'après conditions là la Classe est dispensée de se faire représenter

Mr M. Patry notre nouveau Bibliothécaire offre de se tenir un jour par semaine à la bibliothèque le Mercredi de 9 h 1/2 à midi à la disposition des membres de la Classe

Accepté avec mille remerciements

Séance levée à 10 h

M. de Sp

Bureau du 21 Décembre 1901
à l'Athenée 10 h. m.

Présents: MM. Faesch, président - Héron - Patry - Bernard - Aug. Martin -

Excusés MM de Candolle, de Seigneux.

Le procès verbal de la séance du 23 Nov. est lu et adopté.

Nouveaux membres — M. Platel est reçu membre de la Classe sans cotisation pour la 1re année (1902).

Mr Ed. Desgouttes est reçu membre de la Classe -

Publications dans le Bulletin — Les rapports de M. Collet (sur l'Espèce bovine) - Patry (sur l'espèce chevaline à Vercy) et Platel (sur le tir contre la Grêle) paraîtront au bulletin.

Remède contre la Surlangue — Lecture d'une lettre de Mr Genaud de Vercy parlant du danger du remède d'aphthosine de Mr Baccelli contre la surlangue en ce qui concerne le lait, car il contient du Sublimé, et proposant une autre drogue - La question sera remise à Mr Olivet, vétérinaire Cantonal.

Appui de la Classe à un Concours de Vergers — Lettre de l'Institut National demandant l'appui de la Classe pour un concours de vergers (plantations fruitières) Elle enverrait 2 délégués - Le Bureau désigne: MM Hermann Patry. - de Bonneville et Mr Dorner Suppléant.

Mr Faesch a été nommé délégué du Canton au Syndicat des négociants en vins Suisses.

MM. Bugnon à St Prex
Bochet B. James Fagy
Mercanton à Cully.

Sont nommés jurés pour le Concours de Cave -
(Ils ont accepté depuis -)

Genève le 4 Janvier 1901.
d'après les notes qui m'ont été remises

William Borel

Bureau du 4 Janvier 1902
à l'Athénée 10 h. m.

Présents: MM. Faesch, président — de Candolle — Héinon — Ed. Martin Durant et W. Borel.

Excusés: MM de Seigneux, Viollier, Patry.

Lecture des P.V. des 14 Déc. et des 21 Déc. (sur les notes prises par Mr Martin).

Inscriptions pour le Concours de Caves

Les Inscriptions définitives pour le Concours de Cave sont:

MM. Ed. Berthier propriétaire à Confignon
François Mabut fermier viticulteur Laudecy.
Louis Dufour Château des Bois.
Adolphe Durant à Puplinge
Jean-David Duvillard à Sionnet
Jules Bouët à la Charmias.
P. J. Darel à Meyrier.
M. Bouvier à Confignon,
Louis Méraux à Jussy,
Corthay à Satigny,
Dugerdil à Perney.

Ordre du jour du 11. I

L'ordre du jour de la séance du 11 sera le suivant:

1) Communications du bureau.
2) L'Agriculture en Egypte: impressions de voyage, par Mr Ch. Haccius.
3) Propositions individuelles.

Bibliothèque

Mr Patry remettra la bibliothèque en ordre: il voudrait disposer en faveur de bibliothèques rurales de volumes dont nous avons de nombreux exemplaires. Accordé.

Commission du Code Civil

Mr de Candolle a été nommé délégué à la Commission consultative pour l'étude du Code Civil Suisse constituée par l'union des paysans.

Nomination du Comité de la Fédération

Mr de Candolle rappelle que le 23 à Lucerne la réunion des délégués de la fédération des Soc. d'Agric. On nommera le Comité à cette séance. Mr de Candolle ne veut pas être

réélu. Une réduction d'un seul des délégués genevois pourrait être proposée, car Valais qui a le même nombre de fédérés que nous n'a qu'un seul délégué: il importe donc que les délégués Genevois à la séance se mettent d'accord pour un 2e nom, la réélection de Mr Charles Borel semblait certaine - Mr Faesch propose une réunion préalable des délégués Genevois par les soins du Secrétariat agricole, il espère qu'ils maintiendront Mr de Candolle. Mr de Candolle propose de ne convoquer à cette réunion que 2 délégués par société.

Mr Patry propose de dire quelques mots sur la transformation de la laiterie centrale (Adopté - Mr Faesch a été nommé représentant du Canton de Genève au Syndicat des marchands de vin en remplacement de Mr Dupare qui a demandé cette mutation en faveur du Président de la Classe d'Agriculture.

Discussion des tarifs douaniers.

La Commission s'est divisée en 3 sous commissions: 1°) tarifs douaniers - 2) tarifs de transport - 3) Art 32 de la Constitution (Vins à l'exporter) - Mr Faesch est de la 1re. - Il n'a reçu aucune instruction de la Classe et en demande. Voici ce qu'il sait de la Question: Une Commission du Conseil National étudie la question. Mr Favon (Mr Vincent remplaçant) y représente Genève. Cette commission contient beaucoup et même trop d'Agriculteurs. Le Syndicat des marchands de vin veut lui faire des propositions. Voici ce qui a été fait: En Avril 1900 le cercle des Agriculteurs avait admis diverses propositions ~~du Syndicat~~. La Classe d'Agriculture y est ralliée avec la réserve d'une réduction des droits sur le vin naturel à 10-6 fr. au lieu de 25-10 fr et sur les raisins à 5 fr au lieu de 25-10. Depuis l'idée protectioniste s'est développée. La pétition signée dans le Canton de Vaud demande d'élever les droits sur les vins étrangers, moûts concentrés, et les raisins; de réviser les

tarifs concernant l'Alcool, de ne pas renouveler le traité avec l'Espagne de prohiber par un droit élevé, l'entrée des vins artificiels – Le Syndicat des marchands de vins propose les droits suivants: vins naturels en fûts 6-6½ en bouteille 15-25 frs. vin artificiel 12-30 frs – Raisin frais 5-12 frs – Raisin sec 20-35 f. Sirops de raisin 10-35 f. Bière en fûts 5-10 frs en bouteille 10 frs – Houblon 4-10 frs – Malt 1,50 à 5 frs – – Les fraudes seraient, paraît-il, nombreuses: on dédoublerait en Suisse des vins ayant payé comme étant de faible teneur alcoolique – M. Vincent, Chef du Dépt de l'Agriculture, voudrait une discussion sur ce sujet – Une élévation modérée des droits semblerait réunir le plus d'adhésions, par crainte des représailles des autres pays.
M. de Candolle fait observer qu'une forte élévation sur les droits appliqués au vin naturel favoriserait la bière et les liqueurs: elle nuirait donc à la viticulture et à la santé publique – On dit le droit modéré sans effet: il serait donc logique de s'abstenir. Pour ne pas être seuls de notre avis, nous devons nous rallier aux propositions les plus modérées: lutter si l'opinion adverse prédomine. La Commission, si elle n'est pas tenue de se tenir à l'étude des tarifs, devrait étudier l'exportation de nos vins en Allemagne: on y consomme des vins analogues aux nôtres, qu'on paie 35-40 frs l'hect. et la consommation allemande dépasse la production de ce pays.
M. Faesch prend note de cette proposition pour la communiquer à la Commission: il ne faut cependant pas oublier que nos vins paient 24 f. 50 pour entrer en Allemagne. M. le Dr Héridier remarque que les droits peuvent être d'effet nul: il les aime pas et doute de leur efficacité – Exemple du blé qui paie 7 frs pour entrer en France et qui, en Italie, ne coûte qu'un franc de plus que chez nous – Il est facile de créer des droits mais très difficile de les supprimer. Soyons donc prudents.

Le Bureau remercie M. Faesch de l'exposé de la question et décide de se rallier, quant aux droits, aux propositions les plus modérées – Pour les transports tout le monde est d'accord pour les propositions les rendant plus faciles –

Séance levée à 11 h 35 Le remplaçant du Secrétaire

William Borel

Séance du Bureau du 18 Janvier 1902:
ouverte à 10h. 10 à l'Athénée.

Présents: MM. Faesch Président - de Candolle - Constantin, Aut. Martin - Dr Héridier - Bernard - Ad Dumont - Barde et W. Borel.

Lecture du Procès verbal de la séance précédente. Adopté avec une correction faite dans son texte: le Bauerbund n'avait pas fait de propositions pour les tarifs.

Concours de Cave — Concours de Cave. M. Bernard dit qu'il faut avertir les concurrents de laisser les clefs à disposition du Jury, puisque celui-ci viendra sans s'annoncer - On fera une circulaire.

Délégués de la fédération — Réunion des délégués de la Fédération: M. Dumont a convoqué pour aujourd'hui à 2½: M. Faesch dira. Pénisiste pour que M. de Candolle accepte sa réélection comme membre du comité ce, que M. de Candolle refuse de nouveau - M. M. Borel et Dumont iront avec M. Faesch.

Sujets pour les séances de la Classe — Prochaine séance de la Classe. Nous aurons une communication de M. Louis Chevrier: sur l'Agriculture en Tunisie. M. Faesch versa M. Olivet sur le remède Bacelli contre la tuberculose. Une séance suivante, nous aurons: M. Pictet sur la laiterie centrale, et M. de Candolle sur le Congrès d'hybridation de la vigne. Peut-être aussi M. Ackermann sur la traite fractionnée.

Articles pour le Bulletin — Bulletin. Un n° est sous presse - Pour le suivant les rapports de MM. Pictet et Collet manquent encore. - Le Bureau décide de demander à M. Hacrins de mettre sa conférence au Bulletin - M. Faesch s'en charge. On cherchera à reproduire quelques unes de ses photographies.

Tarifs douaniers. — La Commission de la mévente des vins s'est réunie: elle convoquera une réunion vers la fin du mois. MM. Barde et Dumont s'arrangeront pour que l'un des deux aille avec M. Faesch.

Jour des réunions du bureau et de la Classe — Plusieurs membres demandent que les réunions du bureau n'aient plus lieu le Samedi, ce jour étant celui où on a le plus de rendez-vous avec les agriculteurs. Le Bu-

dredi est admis

Pour les séances de la classe on propose le Samedi après midi. Le Dr Heinon fait remarquer que c'est jour de paye: Le Mercredi après midi serait mieux. On consultera la Classe -

Séance levée à 11h 10.

Le Secrétaire:
William Borel

Séance du 15 février 1902

Ouverture de la Séance à 10h 20 à l'Athenée.

Présents: MM. Faesch président: Dr Heinon, de Candolle - A. Martin Bernard. William Borel -

Le procès verbal est admis -

Tarifs de Douane — Mr Faesch a reçu une demande de Bauerbund d'accepter les fonctions de délégué de la Fédération de la Suisse Romande. On discutera le 22 fev. le projet de tarifs du Conseil fédéral - Mr Faesch y représente le Canton non la classe -

Démissions — Deux démissions ont été reçues de MM Pasche et Mottier.

Bulletin — Bulletin. un N° va paraître avec les rapports de MM Platel, Patry et Billet: ce dernier ne pourra remettre son travail que lundi 17. — Plus tard nous aurons MM. Haccius et Ackermann. Pour ce dernier son travail a paru dans la Chemische Zeitung. Mr de Candolle fait observer que c'est en contradiction avec notre tradition de ne publier que des travaux inédits. On le prendra quand même, le président s'étant engagé. on priera Mr Ackermann de ne pas donner une simple traduction - La tradition sera maintenue tout au moins contre les publications déjà faites en français. - On pourra ajouter au bulletin les analyses de mis de la Société des Chimistes suisses - Enfin Mr de Candolle demande les notes de Mr W. Borel sur l'influence de la forêt sur le niveau des eaux souterraines. Mr Borel ne les a plus - Mais il pourra reprendre la question et proposer un plan d'expériences qui se traitent dans nos bois sous les auspices de la classe. Ce serait pour plus tard, cet été probablement - Admis.

Statistique de la grêle — Lecture d'une lettre du Dépt. de l'Agriculture demandant des renseignements statistiques sur les orages de grêle depuis 1875. Les réponses se feront individuellement.

Fixation des jours de Séance pr la Classe — La fixation des jour du bureau du rendret a été oubliée par le Président. Pour fixer le jour des réunions de la Classe, Mr Borel fera une circulaire avec questionnaire.

Impression des Statuts — La Société des arts ayant approuvé notre règlement le bureau décide de le faire imprimer avec les Statuts et règlements de la Société des arts.

Nomination des delegs de la fédération après 1903 — Mr de Candolle communique une circulaire du Bauerbund que la classe aurait à recevoir, touchant la nomination des délégués du Bauerbund après 1903 pour une durée de trois ans. La désignation doit être faite avant Avril 1902. Mr Faesch s'entendra avec les autres Sociétés

Ordre du jour Séance de la classe du 1 Mars — Programme de la Séance de la Classe du 1 Mars. Mr Harcum étant absent, Mrs Constantin, Patry et Robert pourront faire le rapport sur la laiterie centrale. — Mr Olivet ne peut pas rapporter à présent sur le vente de Bacalli (sur-laingue). — Mr de Candolle sera absent pour le rapport sur l'hybridation de la vigne. — On demandera à Mr Sautter de parler sur Sétif. — Mr Martin priera Mr Auguste Dufour de faire une conférence sur la Culture maraichère au point de vue agricole. Enfin on verra Mr Dunant (Moulins Schweizer) et Mr Correvon.

Emploi du Fonds Demôle — Fonds Demôle. Rien de fait depuis 2 ans et nous aurons environ 2000 frs disponibles en mai. Propositions: Concours de bétail à la maison (Mr Faesch) les bêtes étant estimées d'après leur rendement. — Mr Bernard Dégustation des vins de vignes de nos collègues sur le modèle de ce qui s'est fait dans le Canton de Vaud. Mr de Candolle, nouvelle distribution d'instruments aratoires aux Syndicats de vaux. — Admis

Séance levée à 11h 20

Pour Mr de Seigneux malade

Le vice Secrétaire: William Borel

Ordre du jour définitif de la Séance du 4 Mars.

Séance du 15 Mars 1902. à l'Athenée.

Ouverture à 10h 20. Présents: MM. Faesch Président. Dr. Hénon, Vuillier, De Candolle, Bernard. William Rood. Aut. Martin.

Lecture du Procès Verbal, admis.

Bulletin — Bulletin, Le président présente le nº qui va être expédié = dans le prochain, nous aurons le travail de Mr Ackermann. Ne sera pas une traduction pure et simple de la Chemische Zeitung, les clichés nous ont été prêtés. et paraîtront — Le bureau est désireux de voir publier le rapport de Mr Robert.

Fonds Demôle — Fonds Demôle. La classe ayant ratifié le vœu du bureau pour une allocation en vue de l'achat d'outils agricoles. Le secrétaire écrira aux 5 Syndicats.

La classe a chargé le bureau d'examiner s'il y a lieu de donner une allocation pour le "concours des jardins maraîchers en 1902" de Carouge et Troinex. Le président propose 40 frs. Admis, le bureau en avertira, après ratification par la Classe, Mr Dufour de ce don.

Don à Mr Dupuis. — La Société des Arts a depuis 25 ans Mr Dupuis comme concierge. La Société donne 150 frs. et demande 60 frs à chacune des classes pour avoir 300 frs. Le bureau est d'accord. Admis.

Le trésorier présentera la nécessaire.

Jour des Séances de la Classe — La consultation des membres de la classe au sujet du jour des séances de la classe. Les résultats sont: 16 voix demandent le Samedi et 62 pour le mercredi après midi. Il y a eu 80 réponses, à ajouter encore ~~elles~~ voix du bureau qui n'a pas voté. La prochaine séance sera fixée au Mercredi après midi avec une circulaire explicative. L'ordre du jour sera:

Ordre du jour de la prochaine Séance de la classe — 1° Suite de la Communication de Mr Dufour sur la culture des Légumes dans le canton de Genève au point de vue agricole

Communication de M. Nicodet sur la pilosité des pommes de terre.

Communications diverses.

Sujets pour des séances ultérieures — Lettre de M. De Seigneux demandant une communication sur [ou demandera à M. Sautter] l'étiolement. — M. de Candolle estime que le congrès d'hybridation doit être fait par M. Micheli ou M. Chodat, pas un botaniste

Visite à une séance d'essai d'une charrue vigneronne — M. de Seigneux a proposé par lettre une sortie de la classe pour voir fonctionner les charrues vigneronnes qu'on va essayer à Satigny chez M. Bonnet. C'est intéressant au point de vue de la réduction des frais de culture de la vigne. C'est le Cercle des Agriculteurs qui l'organise. M. Faesch propose de faire convoquer les membres de la classe par M. Dunand, Secrétaire agricole.

Essais pour la réduction des frais de culture de la vigne. — M. de Candolle rappelle l'essai de couverture du sol par du marc de fer pour empêcher la mauvaise herbe. Essai fait par M. Oberlin. Pourrait on le reprendre? c'est intéressant, car cela arrête la mauvaise herbe sans frais (suppression des 3 sarclages), et elle est la principale cause d'appauvrissement des sols en vigne. Il faudrait le faire sur des vignes voisines des fabriques de gaz pour ne pas avoir trop de frais. — M. Faesch signale les travaux de M. Bugnion, et Chuard et Duserre, ils préconisent l'emploi d'engrais chimiques, la réduction des fumures exagérées, il aurait voulu envoyer le travail de M. Bugnon aux membres de la Classe, mais il est épuisé — M. de Candolle a retrouvé les traces d'une expérience faite par M. Audéoud à Couches sur le ratissage des mauvaises herbes au lieu d'arracher. Elle a été abandonnée quoique elle n'ait pas donné de mauvais résultats.

Séance levée à 11 h. 40. Pour M. de Seigneux malade
William Borel Vice Secrétaire.

Séance du 15 Avril

Présents. MM Martin vice Président, de Candolle - W. Patry Bernard. W. Borel, Ad. Dunant - MM Faesch. de Seigneux excusé

Ouverture 10 h. 20

Lecture d'une lettre de M. de Seigneux donnant sa démission de Secrétaire.

M. Martin a déjà répondu que cette démission sera refusée. Appuyé par le bureau. M. Borel le remplacera faut qu'il sera à Genève.

Séance de la classe du 7. Mai.

Ordre du jour pour la séance du Mercredi 7 à 2 heures. M. Dubois malade, ne pourra pas terminer. M. Constantin nous fera un rapport sur le concours de charrues vigneronnes. M. de Candolle conseille de demander à M. Chodat de parler de l'hybridation de la vigne. Comme professeur il saura faire une conférence claire sur ce sujet difficile - mais le délai est trop court: il faut attendre la séance de Juin. M. de Candolle lui en parlera. M. Faesch a conseillé de demander à M. Ricôdet une conférence sur les ruchers qu'il lui a proposée - On préfère M. Bertrand plus spécialiste dans cette question - M. Olivet ne peut pas parler à présent. Cet automne, il parlera de la Malleine (injections contre la morve). M. W. Borel sur les eaux souterraines ne sera prêt au plus tôt pour Juillet - M. Sautter a dit qu'il ne pense pas que M. Ruff passe à Genève à un moment favorable pour nous parler de Sétif. On pourrait demander à M. Albert Bertrand une communication sur l'agriculture du Sud et Centre Africain. On demandera aussi à M. Hochreutiner une conférence sur l'engraissement du bétail serait intéressante puisqu'on met des droits sur ce bétail. M. de Candolle fait remarquer que nous n'avons pas de vache de boucherie. - M. Martin demande à M. Dunant un compte rendu sur l'association des viticulteurs genevois et son activité: il s'en charge. On aurait donc.

Le mot de "Concours" a été changé sur la demande de M. Constantin par "Essai".

Concours de charrues Vigneronnes (M. Constantin)
Activité de l'association des viticulteurs Genevois - M. Dunant
Communications diverses - et ériger. M. Bertrand

Fonds Demôle

Les demandes sont arrivées des Associations agricoles pour l'emploi du Fond Demôle:

Dardagny 1 semoir à engrais - (de Rigault Oise)
Champagne 1 Concasseur à Grains 2 herses démoussantes. 3) Roulau plombeur - 4) semoir à Betteraves
Jussy Semoir engrais chimiques - forte herse à cheval
Satigny. 1 ou plusieurs Houes - Semoir à Betteraves - trieur d'oseur marot - Gros rouleau à Prairies - Filtre pr le vin - un scarificateur.
Vernier Rouleau à prairies à 2 chevaux

M. Patry propose de nommer une commission qui règlera la question - Sont désignés: MM. Patry. Martin Demain
Le Crédit est 2000 frs.. Ils répartiront entre les sociétés et décideront les outils à acheter. Le Lenoir à engrais coûte 460 frs
ira pour Jussy - Herse à prairies 110 frs, Trieur Marot 245 f. Le
filtre dévin serait bon à essayer, il coûte 300 frs. recommandé à la Commission. par Satigny.
La Champagne a reçu en 1900. 695 frs - Satigny 450 f. - Jussy 395 -
Dardagny 250 - Veyrier 230 - On en tiendra compte ainsi que de
nombre des membres pour la répartition nouvelle la Commission se réunira Samedi.

Convocation de la ligue contre la renchérissement de la vie

Lecture d'une lettre de la ligue genevoise contre le renchérissement de la vie. (relative à la discussion des tarifs de douane). - M. Bernard trouve que la classe d'agriculture a des membres avis très différents: elle ne doit pas prendre position comme société. - M. de Candolle estime que la convocation est seulement une examen de la question, il n'y a pas lieu de refuser, quitte à ne pas aller plus loin. Ils ne nous demandent pas que la classe prenne position - M. Bernard, insiste pour que les délégués ont un mandat, et qu'ils représentent une la classe, que de ce fait elle prend position. Il est convenu que les délégués n'engagent nullement la Classe. On priera M. Faesch de répondre d'accord avec M. de Candolle.

Bibliothèque

M. Patry s'arrange et voudrait se débarrasser d'exemplaires trop nombreux: Races bovines de la Suisse Baumgartner - Statistique agricole de M. Duchuard - Voudrait faire de la place et n'engager qu'une 20me. donner les autres à des bibliothèques et faire une petite réserve au grenier - Admis -

Pour les doubles, on rendra aux enchères après une séance - Le produit servira à des achats nouveaux ou à des reliures. On pourra en offrir à la bibliothèque publique. On en reparlera une fois la révision finie. Il faudra compléter la Soc. d'Angleterre et celle de St Hérault

Demande d'un prix pour l'école d'Horticulture

M. Borel a reçu une demande d'un prix pour la 2e année de l'Ecole d'Horticulture par son directeur M. Platel. Il la transmet. Ce serait une somme de 8 frs - ou le bulletin ou des livres
On donnera un livre, quitte à fixer plus tard lequel

Séance levée à 11 h. 30. Le vice Secrétaire
William Borel

Séance du 17 Mai.

Séance à l'Athenée, ouverte à 10h 20. Présents. Mr Faesch. Président
MM. de Candolle. Constantin, Bernard. W. Borel.

Affaires Administratives. Mr Faesch regrette l'omission dans la convocation de la séance du 2 Mai du nom de Mr Forget. – Mr Constantin réclame le changement du mot de "Concours" pour sa communication sur les charrues vigneronnes. Cela a été fait sur la convocation, après la séance du bureau, où le mot de Concours a été seul employé (c'est pour cela que il figure au Procès-Verbal) – Le Président lit une lettre de Mr

Prix pour Châtelaine. Châtel remerciant pour le prix offert à Châtelaine. Mr de Candolle n'est pas satisfait du choix d'un livre ancien sur le drainage, les théories ayant changé: Il propose un abonnement à une revue. Recommandé pour les années suivantes – Le Président lit une lettre de remerciements de la Société agricole de la Champagne pour l'outil agricole qui lui a été fourni. – Nomination

Délégués à la Fédération Romande. de Délégués pour la fédération des Sociétés agricoles de la Suisse Romande. MM. Faesch. Vuarin, Viallier, Patry – Dunant. (Faesch nous dit) Mr Patry sera probablement absent. Mr Vuarin sera probablement délégué de la Champagne dont l'association est entrée dans la fédération. Mr Faesch lui écrira pour être fixé. (Sont désignés.) MM Faesch. Constantin. W. Borel Dunant. Vuarin, ou Marc Bonnet. Suppléants: Barde et W. Patry On téléphonera à Allarsaz à Mr W. Patry, qui a refusé (déjà avant) toute affaire pendant son absence. – Une visite du Concours de Cave

Concours. est faite – Cette année il n'y aura pas de Concours, les Fonds Félix Boissier et Demole étant employés. Nous avons le droit de demander un subside pour des prix à la fédération – nous ne demanderons rien cette année –

Délégués à l'Union des Paysans. Le Président a été convoqué par Mr Dunant pour (préparer la nomination) de 2 délégués à l'union des paysans – Mr Faesch malade n'a pas pu y aller: MM Vuarin et Grobet ont été présentés et seront proposés au Comité de la fédération

Bulletin. Le Bulletin a été retardé par la maladie de Mr Faesch: le travail de Mr Chevrier est prêt: celui de Mr Ackermann est en retard, mais il viendra – Rapport de Mr Forget pourrait paraître. Mr

Martin a proposé l'insertion au bulletin à la classe. On remarque que cette décision est contraire aux Statuts: il faudra s'en souvenir pour une autre fois (Art 12 des Statuts). L'insertion au bulletin se fait sur proposition du bureau.

Ordre du jour de la Séance de la Classe

Ordre du jour de la Séance de juin: Miel. Sa provenance et sa préparation par les Abeilles, M. Edouard Bertrand. On pourrait demander à M. Dufour de terminer sa Communication. (M. de Candolle dit qu'il y aura lieu de faire une communication sur le Syndicat Romand pour les achats. On en a été mécontent à Genève, où se fait la ½ des affaires. Un rapport a été présenté au Comité de la Fédération Romande; M. de Vevey a étudié le Syndicat Bernois: il y aurait lieu d'imiter son organisation, dans une certaine mesure, ses statuts sont tyranniques. Il fait pour plus de 1 million d'affaires avec 2.000 frs de frais. (1 Gérant 1 Comptable et 1 local). Le rapport aura été fait à ce moment à l'assemblée des délégués. Nous devrions avoir un rapport sur ce sujet. M. Bernard appuie – Sera mis sous le titre de Communications diverses – M. Bernard demande une communication sur la Gelée des vignes. M. de Candolle aura quelques détails – les américains ont mieux résisté. Le titre sera Renseignements sur les effets de la Gelée du

On aura la Communication de M. E. Bertrand –

M. Dufour: culture agricole des légumes.

Renseignements sur les effets de la Gelée

Conférence de M. Chodat et Réunion de la Société helvétique des Sciences Naturelles.

M. de Candolle n'est pas entré en rapport avec M. Chodat au sujet du Congrès de l'hybridation de la vigne. car une nouvelle question se pose M. Sarasin a parlé de faire une section agricole à la réunion de la Soc. des Sciences Naturelles (Bourg St Pierre). La Classe devrait s'y intéresser – Voudrait-on demander à M. Chodat de nous parler à ce moment? – M. Faesch demande si les agriculteurs seront assez nombreux pour faire cette section: M. de Candolle trouve le sujet intéressant scientifiquement et pratiquement. MM. Martin et Faesch demandent à M. de Candolle de se renseigner auprès de M. Sarasin pour savoir si on aurait un nombre d'adhérents suffisant. M. de Candolle le fera: on pourrait avoir des conférences sur la Chimie végétale.

la mécanique agricole. On pourrait avoir des conférenciers français
M. Constantin craint que nous n'ayons guère le temps de préparer. Nous
devons d'abord poser la question de principes. M. Bernard demande
si la section serait temporaire ou si elle existe déjà à la Société des Sc. Nat.
toutes sont temporaires - M. de Candolle propose d'écrire à
MM. Chodat, Freudenreich, Chuard, Bièler ou d'autres à trouver, et suivant les
réponses de s'engager ou pas auprès de la Soc. des Sciences Na-
turelles. - Si nous avons des conférenciers, nous pouvons nous engager.
M. Borel propose de revenir à la section forestière
qui a déjà existé. Une conférence très intéressante pourrait se
faire sur la méthode du Contrôle. (M. Bisley) C'est admis.
M. Borel ne pourra pas se charger d'une communication sur
les eaux souterraines à la Soc. des Sc. Helvet. (qu'on lui demande) mais il la fera
quand on voudra à la classe. Il se chargera d'écrire à M. Bisley

Séance levée à 11h 50. Le vice Secretaire:
William Borel

Séance du 25 Juillet

M. Tacsch ouvre la séance à 3h 40, il donne lecture de lettres
de MM. de Candolle, Constantin, Bernard et Patry, qui
s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.
M. Tacsch annonce que les avis sont partagés quant à la
course projetée, il se demande s'il faut y donner suite ou y
renoncer, il ajoute que lui même est partisan de faire une
course et demande l'avis des membres présents. MM. Martin
Villier et Durant sont d'accord pour faire une course, et un
passage de la lettre de M. Patry nous disant qu'il partage aussi
cet avis, il est décidé que la Classe fera une course, reste à savoir où.
M. Martin propose d'aller à Colombier C. de Neuchâtel pour
voir un concours général d'agriculture qui doit avoir lieu
les 12-13 et 14 Septembre, on pourrait arranger la course de manière
à pouvoir visiter soit l'Ecole d'agriculture de Cernier, soit l'école de
Viticulture d'Auvernier.
Sur la proposition de M. Tacsch, il est nommé une commission composée
de MM. Patry, Martin et Bernard pr. étudier la course projetée.

M. de Candolle arrivant à ce moment nous explique pourquoi il pense qu'il vaut mieux s'abstenir de faire une course et nous donne lecture d'un article de la Tribune annonçant que la Fédération doit se réunir à Genève l'été prochain et que le Conseil d'Etat offrira une réception à cette occasion. Personne ne pouvant donner de renseignement sur cet article, il est reconnu que c'est sûrement un ballon d'essai lancé on ne sait par qui.
Quant à la loi sur le drainage dont il est aussi parlé dans l'article susmentionné, M. Dunant ne croit pas qu'il s'agisse comme le comprend M. de Candolle de drainer et dessécher tout le marais de Sionnet, mais simplement de curer le lit de Seimaz au travers du marais et jusqu'à Chêne, ce qui permettrait alors de drainer tous les terrains compris entre Chêne et Sionnet.
Rapportant ensuite sur le projet de séances scientifiques qu'il avait bien voulu étudier, M. de Candolle dit qu'il n'en faut plus parler, c'est à peine si M. Chodat lui a répondu et quant à faire venir des conférenciers étrangers, cela écrite, il faut les recevoir et surtout leur amener un auditoire nombreux, or c'est à peine si l'on peut réunir 30 à 40 membres, il n'y faut donc plus songer.
M. Tacsch lit une lettre d'un M. Berthelet expert forestier à Berne qui offre des copies. Il est décidé de communiquer cette lettre avec le dossier qui l'accompagne à M. Borel qui rapportera.
M. de Candolle parlant au sujet de la Bibliothèque dit que les autres Classes n'étant pas contentes de M. Deppe, proposent de nommer à sa place M. Pressel qui est paraît-il spécialiste en la matière et en même temps artiste.

La séance est levée à 4 h. 35.

Pour le Secrétaire
A. Dunant.

Séance du 27 Août.

Membres présents: M.M. Faesch, Martin, Patry, Bernard, Borel et Dunant. M. Constantin absent est excusé.

M. Faesch annonce qu'il n'y a que 40 inscriptions pour la course, qu'en tenant compte du temps qu'il reste encore d'ici au 12 Septembre on peut compter sur une cinquantaine de participants, il demande s'il faut quand même faire la course ou y renoncer. La majorité décide de la faire malgré le petit nombre d'inscriptions.

M. Berthoud président du concours a écrit à M. Faesch qu'il offre l'entrée gratuite au concours à tous les membres de la Classe, il sera répondu à M. Berthoud pour le remercier et pour l'informer du nombre exact de participants.

M. Patry dit qu'il a entendu des grincheux se plaindre du peu que fait la Classe pour cette course, il pense que c'est là le point qui empêche des membres de s'inscrire, il propose que la Classe offre aux participants le billet aller et retour. Une discussion s'engage à ce sujet, notre dévoué et fidèle trésorier défend la caisse avec énergie, mais il est obligé de céder devant le nombre qui décide que la Classe offrira le billet collectif aller et retour quitte à ceux qui ne voudront pas profiter du retour de revenir à leurs frais.

M. Bernard ne pouvant participer cette année à la course, il est décidé d'offrir la carte à M. Corthay qui le remplacera dans ses fonctions de trésorier.

M. Forget réclamant quelques bulletins de la Classe pour compléter sa collection, il sera fait droit à sa demande.

La séance est levée à 11h.

Pour le Secrétaire

A. Dunant.

Séance du 26 Septembre 1902 à l'Athénée

Présents. Mr Faesch président. MM. Bernard, Constantin, Nussin, Durant et V. Borel

Lecture du Procès verbal, admis.

Course de la Classe — Pour la course la dépense est de 200 frs qui seront à la charge de la classe. Le budget n'est donc pas dépassé.

Concours Jules Boissier — Il est terminé: les juris rédigent leurs rapports et font le classement; nous fixerons les prix à la prochaine séance. Les frais sont à la charge de la Classe. Les prix seront distribués à une séance de la classe.

Bibliothèque de la Société des Arts. — La Société des Arts voudrait l'ouverture continuelle de nos bibliothèques pour qu'elles soient plus utilisées, cela coûtera quelque argent, et on demande un subside de 50 frs de la classe d'Agriculture pour un an à titre d'essai. Admis. Le bibliothécaire pour ce prix mettra notre bibliothèque en ordre. — Mr Bernard demande que nos sociétaires puissent consulter la bibliothèque en prenant eux-mêmes les livres, sans inscription: Mr Faesch le demandera à la Société: le bibliothécaire devrait mettre les livres en place. Mr Constantin appuie aussi l'organisation de la possibilité de travailler dans la bibliothèque.

Subsides frs Achat de Livres — Mr Bernard demande un maximum d'inscription de 25 frs par membres avec réduction proportionnelle au cas d'excédent. Mr Constantin ne voudrait pas de maximum, il serait regrettable de ne pas profiter du subside complet. Mr Faesch propose de faire un avis pour que les demandes de subsides soient faites. Décision. Le maximum d'inscription sera 25 frs dont 12 frs 50 à la charge de la Subvention. En cas d'excédent de la somme disponible réduction proportionnelle. Au cas contraire la bibliothèque de la classe utilisera le solde. Cet avis sera mis sur la prochaine carte, avec délai jusqu'à fin octobre. (Les 2/3 de 78 frs pour 1902.)

Souscription pour le Bas-Valais — Elle est ouverte par la fédération, Mr Bernard

Se demande pourquoi la Fédération ne le fait pas à ses frais, puisqu'elle donne sur son nom - Si non donnons directement. Ce point de vue est admis.

Traités à Grains. a été déposé par Mr le Grand François à Carouge, Mr Durand la signalé au président. Mr Durant le croit bon. Il ne l'a pas vu ; s'il fonctionne bien, nous le ferons connaître.

Séance de la Classe. Il sera difficile de la avoir à la date admise généralement car il n'y a plus que 8 jours - La date est fixée au Samedi 11 nov. nous aurons Mr Dufour sur les cultures agricoles des principaux légumes Mr Martin parlera sur le Rapport sur le Concours de Colombier.

Code Civil - Mr de Candolle avait demandé de faire une étude sur le code Civil, et on avait désigné une commission et ajourné à l'automne. On attendra de revoir Mr de Candolle.

Secrétaire de la Classe. Mr de Seigneux a renouvellé sa démission. Mr Borel demande qu'on nomme un secrétaire régulier car il est le plus souvent absent. On mettra la chose en règle lors du renouvellement du bureau en Janvier.

Le Secrétaire: William Borel

Séance du 25 Octobre 1902. à l'Athénée à 9h50 matin

Présents Mr Faesch. Président, MM. Bernard, Martin, V. Patry, Borel.

Le procès verbal du 26. Sept est admis.

Concours Jules Boissier: Mr Bugnion viendra prochainement remettre son rapport

Séance de la Classe. A cause des troubles la séance du 11 Oct. a été renvoyée au 26. Mr Faesch parlera de Mr Martin de la Course à Colombier.

Bibliothèque L'affaire est arrangée avec la Soc. des Arts - une commission est nommée, le bibliothécaire devient Commissaire de la Bibliothèque La Soc. demande un Commissaire Adjoint. Mr Faesch propose d'adjoindre à Mr Patry Commissaire, Mr Vollier vice Commissaire - On prendra une décision après avoir entendu Mr Patry - Les 50 frs seront pris sur le budget de 1903. Mr Patry arrivé à 10h10 est d'accord pr demander à Mr Vollier.

Association des Maraichers - Le comité informe que le prix de la Classe a été attribué à Mr Galé maraicher à Vessy.

Code Civil Mr de Candolle étant absent la question est renvoyée.

Prochaine Séance - On la mettra le 12 Nov. pour qu'elle ne soit pas trop près de celle de Mercredi prochain (retardée) - Comme orateurs nous chercherons à avoir Mr Patry Inondations du Valais Mr Bertrand sur les Abeilles (Classification des miels) - On pourrait chercher à convoquer quelques apiculteurs (même en dehors de la Classe) pour avoir une discussion interessante.

Candidats. Mr Martin annonce Mr Arthur Privat, sortant de Gembloux, Mr Faesch annonce Mr Jules Micheli - Mr Vuarin présenté par MM Martin et Patry

Séance levée à 10h 25 - William Borel

Séance du 22 Nov. 1902 à 10h 10 à l'Athénée

Présents : Mr Faesch président, MM. Barde, Bernard, Vuarin, Durant Viollier Patry. W. Borel de Candolle - Martin

Bibliothèque - Mr Viollier étant déjà bibliothécaire de la Classe d'Industrie ne peut accepter les fonctions de vice-commissaire. Mr Barde est désigné et accepte.

Assemblée fédération. Elle aura lieu le 18 Déc. Les délégués sont désignés les mêmes qu'en 1902 MM. Faesch. Vuarin. Patry, Viollier. Dunant - La réunion de 1903 y sera décidée : Genève est proposé. Les sociétés genevoises sont d'accord La Classe se range à cet avis. Mr de Candolle recommande de ne pas oublier les petites sociétés genevoises. Celle de la Champagne a été convoquée.

Ordre du Jour Séance Le Mercredi 10 Déc. à 2h est admis - Dernière séance de l'Année

Dela Classe en Décembre. Ordre du Jour : Election du Président et du vice Président et du Bureau. Compte rendu financier, Mr H. Chauvet est proposé par Mr Borel, Vérificateur Distribution des prix du Concours de Cave. Rapport de Mr A. Dugnion sur ce concours, lira son rapport.

Le bureau doit fixer les prix. Mr Faesch rappelle que nous avons 550 frs disponibles pr les prix. Il propose

1er prix	100 frs =	108 points 1/2	Dunel	admis	100
2e	75	108	Dugerdil		80
8e	60	107 1/2	Mévaux		75
3e	60	107 1/2	Duvillard		75
4	45	99	Bouvier		50
5	40	97	Corthay		45
6	35	95	Borel		35
7	10	85 1/2	Berthier		20
	425				480
1er Prix	60	104	Dufour	75	80
3e -	40	101	Malent	50	60
	525				140

620 frs

Mr Barde propose de diminuer la différence entre les fermiers et propriétaire - Mr Faesch la justifie en ce sens que les frais

de la Cave retombent entièrement sur la propriétaire.

M. de Candolle propose d'ajouter quelque chose aux prix aux dépens de la Classe: au besoin en prenant sur le fonds Reniôle. M. Faesch rappelle que les frais à charge de la classe sont de 300 frs environ. M. Bernard dit que notre budget ne permet guère de le faire. On pourrait y attribuer une somme sur le revenu des fonds Boissier en 1903.

M. Borel propose pour les 2 fermiers 75 et 50 frs et qui classe les prix dans l'ordre des points, et cela ne coûte que 35 frs. total 550 somme disponible. M. de Candolle propose d'adopter cette échelle et d'ajouter le revenu de 1903 à ces chiffres. M. Barde se rallie à ces propositions, et insiste sur ce qu'on doit dire que tout est classé suivant les points. On adopte l'échelle. 100. 80 - 75. 75 50. 45 - 35 - 20. et 480. Fermiers 80 + 60 = 140 Admis. M. Faesch propose en plus un diplôme. M. Viollier s'en chargera. Les lauréats seront convoqués frs M. Faesch. M. Bernard apportera les enveloppes contenant l'argent des prix. Le jury sera convoqué frs M. Faesch.

Bulletin. Les articles promis de M. Robert, Ackermann, Haccius ne sont pas arrivés: on publiera le rapport de M. Bugnion sur le concours.

Ordre du jour: Election du Président, vice Président et du Bureau

Compte rendu financier de l'exercice écoulé.

Rapport sur le prix Jules Boissier, distribution des récompenses

Le Rapport de M. Patry sera réservé pour la prochaine fois

Liste des Candidats pour le Bureau

Bureau

Faesch - MM. de Seigneux, Dr Héron sont malades
Martin - et ne veulent plus être réélus. M. de Candolle
de Seigneux - dit qu'il refusera une réélection.
de Candolle -
Dr Héron - M. Bernard propose de le proposer quand
Bernard - même, et M. Patry propose de maintenir
Viollier - M. de Seigneux. Nous proposerons
Patry - donc la liste ancienne complète. En
Durant -
Constantin -
Marin -
Borel -

12

plus MM. Chevrier, Monnard, Dorner fils, de Bonneville (chêne) Bonnet, Collet, Durrur (Maurice), Haccius, Sermet (Louis), Forget, Herm. Patry,

Questions Diverses. M. Patry demande si les membres de la classe peuvent consulter les livres des bibliothèques d'autres classes? M. de Candolle dit qu'ils peuvent les ~~consulter~~ dans les locaux. Il se renseignera sur la question de savoir s'ils peuvent les prendre à domicile

M. Patry n'a reçu qu'une inscription pour les subsides

Séance levée à 11h30

Le 1ce Secrétaire: William Borel

Séance du 27 Décembre 1902 à l'Athénée à 10h1/2

Présents: M. Faesch Président, MM. Martin, Patry, de Candolle Bernard, William Borel, Vuarin

Le procès verbal est lu et approuvé. A ce sujet M. de Candolle dit que tous les membres des diverses classes ont les mêmes droits pour les bibliothèques.

Bibliothèque

Nomination du Bureau Il observe que ce n'est pas au bureau de la Classe à proposer ses candidats à la Classe, mais au Comité de la Société des dits.

M. de Candolle refuse sa réélection. M. de Seigneux, mort avant la séance de la classe est déjà remplacé. M. de Candolle sera maintenu, il fait la réserve qu'il ne pourra pas assister aux réunions.

Constitution du Bureau M. Aut. Martin a été nommé Président M. ~~Martin~~ Faesch 1er Président. La discussion est interrompue le nouveau bureau devant se constituer lui-même.

Séance de la Classe. M. Faesch propose de croir si on mettra les réunions le Samedi. M. Bernard trouve qu'une question engageant l'avenir doit être résolue par le nouveau bureau. Admis.

La Séance est fixée au Mercredi 14 Janvier 1903 à 2h soir

Ordre du jour. Communication du Bureau

Rapport du ~~Bureau~~ Président sur l'exercice écoulé

Communication de M. Patry: l'Agriculture en Valais et l'inondation de 1902.

M. Platel nous fera plus tard une communication sur les analyses de terrain.

Réunion de la Fédération La Réunion de la Fédération a eu lieu à Lausanne:

MM. Duarin, Villier & Durant auxquels on a adjoint M. de Candolle. y assistaient. La discussion sur les tarifs douaniers et l'attitude à tenir de la fédération (sujet non à l'ordre du jour) on a décidé de dissuader de signer le referendum contre les tarifs. Ensuite a eu lieu la séance du Cercle des Agriculteurs. M. Fresch invité n'a pas pu s'y rendre. Un vote unanime a été fait contre le referendum. Après le banquet, des membres du cercle ont fait circuler un papier conseillant à ses membres de démissionner de la classe. qui a été signée par plusieurs d'entre eux.
La lettre collective n'est pas parvenue à M. Fresch. M. Dornier a écrit seul pour expliquer sa démission sur cette lettre. Les membres de la classe ne sont pas des praticiens ou des gens vivant de l'agriculture. Il leur denie le droit de représenter l'agriculture genevoise, tout en reconnaissant leur compétence scientifique.

M. de Candolle explique que M. Chuard a proposé la veille l'introduction de la discussion sur les tarifs. M. de Candolle a proposé de le mettre à l'ordre du jour de la séance du printemps. Malgré cela on a mis aux propositions individuelles. La question du principe est franchée, on veut le protectionnisme. Reste donc à examiner l'intérêt de l'Agriculteur. M. de Candolle estime que c'est un métier de dupe. C'est un tarif général protecteur rien de plus: Sur le bétail, la vente des vieilles vaches seule en bénéficiera. Sur le vin, le résultat est plus certain, mais le vin à bon marché ne diminue-t-il pas l'alcoolisme; la question devrait être examinée: d'ailleurs n'est-ce pas la bière qui en profitera ou l'absinthe? M. Chuard dit que les droits augmenteront la consommation du vin, car il en entrera que du bon vin et la consommation augmentera. c'est donc douteux. Pour les oeufs, ne n'en produisons pas en hiver. Donc ce tarif est peu favorable à l'agriculteur; c'est un tarif fiscal qui nuira à l'agriculture.

M. de Candolle a soutenu ce point de vue sans succès. Il a seulement proposé de ne pas adhérer à la conclusion de la Société Vaudoise. M. Bernard a été renseigné par un membre du cercle présent

à l'affaire. Elle n'engage nullement le cercle, n'ayant été faite qu'au banquet. Les protecteurs reprochaient à la Classe de n'avoir pas tenu les intérêts de l'agriculture. 25 à 30 signatures étaient récoltées déjà. Un membre de la Classe a relevé le fait et dit que jamais la classe n'avait pris position au tant que Classe. Cela a amené une hesitation que Mr de Candolle avait parlé en son nom personnel à la Fédération qui peut être a motivé l'arrêt complet du mouvement.

Mr Bernard voudrait qu'on insistât sur ce que la Classe n'a pas pris position sur cette question des tarifs, pour éviter de nouvelles défections.

Mr Faesch croit qu'une assemblée plénière de la Classe serait protectrice: il faudrait donc détruire le préjugé contraire

Mr Duarin. 2 membres ont voté contre le tarif. Mais le discours de Mr de Candolle avait fortement impressionné et eût peut-être changé la majorité si cette discussion avait été annoncée et poussée plus à fond. Rien n'a été dit contre la classe.

Mr Bernard voudrait qu'une délibération fut prise en assemblée disant que la classe ne prend pas position sur ce point les avis de ses membres étant fortement partagés. Nous devons tirer la chose au clair: si non, les démissions se feront par refus des Cotisations. Il voudrait qu'on se renseignât en prenant pour base la lettre de Mr Dorner, Mr Faesch devrait le faire.

Dr Duarin dit que les délégués genevois (Mrs Grobet et Bellon) à Lausanne étaient sans enthousiasme sur les tarifs. Il voudrait qu'on demandât des renseignements à Mr Bonnet président du Cercle.

Mr Faesch voudrait que Mr de Candolle s'en chargeât.

Mr Martin propose de le faire au sujet du Compte rendu de l'assemblée de la fédération.

Mr de Candolle. insiste sur ce qu'on sait fort bien qu'il n'a parlé qu'en son nom personnel, ou fait semblant de ne pas le comprendre pour nuire aux gens qui ne sont pas les serviteurs de la majorité.

Le sujet sera introduit comme "rapport sur l'assemblée de Lausanne." On ne prendra pas position sur la question des tarifs, et avant cela on se renseignera

Séance levée à 11h 45. Le Vice Secrétaire: William Borel

Séance du 19 Janvier 1903

Présents — M.M. Ant. Martin président. H. Faesch. V.p. W. Patry. L. de Candolle A. Bernard et A. Dunant.

Bureau — Le premier objet à l'ordre du jour est la formation du bureau qui est ainsi composé M. Martin président

" Faesch. V. p.
" Bernard. Trésorier
" Patry bibliothécaire
" Borel Secrétaire
" Dunant V. S.

Propositions par la Soc. des Arts. — M. Martin rappelle qu'il faut proposer des noms en remplacement de M. Micheli décédé à la Société des Arts, il propose les noms de messieurs Borel - Collet et Dunant.

M. Bernard se demande si au lieu de proposer M. Collet, il ne serait pas préférable de prendre un nom figurant dans le bureau et il propose M. A. Barde au lieu de M. Collet.

M. Faesch fait remarquer que M. Collet a beaucoup travaillé pour la Classe, qu'il vient aux séances assez régulièrement et qu'il présente souvent des travaux intéressants et instructifs, il maintient le nom de M. Collet.

M. Dunant pense que M. Barde est par sa position et sa profession de pépiniériste plus en rapport avec une grande quantité d'agriculteurs que lui, il propose M. Barde.

M. de Candolle fait remarquer que M. Dunant fait marcher lui même sa campagne et qu'en outre il est petit-fils de David Colladon; il propose donc de maintenir les noms proposés par M. Martin.

M. Patry appuye cette proposition et les trois noms de MM. Borel, Collet

et Durant sont acceptés.

Mr Martin demande s'il faut réunir encore une fois le bureau avant la prochaine séance. Mr Bernard pense que ce serait bon car il aura un projet de budget à présenter.

Rapport présidentiel. Mr Faesch lit son rapport sur la marche de la Classe pendant les 12 derniers mois écoulés. Ce rapport très complet et très bien rédigé est approuvé à l'unanimité, il est toutefois présenté quelques petites remarques de forme que Mr Faesch remaniera.

La séance est levée à midi.

Le V. S. A. Durant.

Séance du 4 II 1903

La séance est ouverte à 10h 10 par la lecture du procès verbal qui est accepté.

Circulaire pr l'amélioration du petit bétail. Mr Faesch donne lecture d'une circulaire sur l'amélioration du petit bétail qui demande de l'argent. Mr Bernard propose vu l'absence de Mr Martin et le peu de temps dont nous disposons de renvoyer cette demande au prochain bureau. accepté.

Brochure de l'Union Suisse des paysans pr le tarif douanier. Mr Faesch nous lit ensuite une lettre de l'Union Suisse des paysans offrant une petite brochure à 3 centimes sur le tarif douanier, il demande ce que le bureau pense faire (la Classe) croyant pris de position ni pour ni contre le tarif.

Mr Bernard propose d'en acheter quelques exemplaires pour les tenir à la disposition des membres dans une prochaine séance.

Mr Faesch pense qu'il serait plus simple d'acquérir un grand nombre de ces brochures et de les envoyer à tous les membres de la Classe sans mettre le timbre de la Classe. On enverrait également une brochure contre le tarif.

Mr Fatry ne voit pas pourquoi on ne mettrait pas le timbre de la Classe puisqu'on enverrait également une brochure contre le tarif s'il en paraît une

Mr de Candolle accepte cette manière d'agir à la condition qu'il soit bien entendu qu'on enverrait de même une brochure parlant contre le tarif douanier. Cette proposition est donc acceptée.

Fédération à Genève. Mr Bernard rapporte ensuite sur la séance de préconsultation

pour la réception de la Fédération romande à Genève.
Il a été question comme local, soit du Victoria Hall soit de l'Aula de l'Université, Mr Bernard pense avec raison que ni l'un ni l'autre de ces deux locaux ne convient pour une réunion semblable à celle de la fédération, toutefois, il donnerait la préférence à l'Aula plutôt qu'au Victoria si l'on ne pouvait s'entendre sur le choix d'un autre local.

Emploi du temps. La grosse question est de savoir comment employer le temps qui reste soit entre la séance et le banquet le 1er jour soit surtout le second jour, puisqu'il est de tradition qu'il y ait un second jour.
Pour le 1er jour, Mr Bernard a proposé de visiter les pépinières de MM. Barde et Burnat. Quant au second jour, il y a eu plusieurs propositions: 1o Aller à Saleve en tram électrique et déjeuner le haut ou à Veyrier afin que l'argent reste sur le canton, puis visiter les pépinières de Mr Burnat au retour.
2o Visite à l'Ariana, visite aux serres Rotschid et retour par le lac.
3o Promenade en bateaux dans tout le mandement.

Discussion Mr de Candolle se demande pourquoi la séance n'aurait pas lieu à l'Athénée, cette salle est donnée gratuitement et d'après les règlements et la tradition il ne peut pas en être autrement pour les séances de ce genre, il serait donc tout naturel d'utiliser cette salle pour laquelle nous n'avons aucun frais à faire.
Parlant ensuite de la date de cette séance, Mr de Candolle demande pourquoi on placerait cette séance et cette course à la fin de Mai, si comme cela paraît probable, la course à Saleve avec visite des pépinières Barde et Burnat l'emporte sur les autres projets, il n'y aura rien à montrer à ces messieurs à la fin de Mai, tandis que si l'on reportait cette séance à la fin de Juin ou Juillet, alors il y aurait quelque chose à voir et le temps risquerait aussi d'être plus beau pour aller à Saleve.
Mr Faesch pense également que c'est une course à Saleve qui ira le mieux pr le 2d jr puisque cela nous permet de voir aussi les pépinières de Mr Burnat après avoir visité la veille celles de Barde. Cette proposition est appuyée par tous les membres du bureau.

Mr de Candolle pense qu'une visite l'usine électrique de Sécheron pourrait aussi employer agréablement et utilement les heures de la 1re journée.

Mr Bernard émet l'idée d'une promenade en bateau sur le Rhône jusqu'à l'usine de Chèvres.

Mr Mermard dit que pour cela, il faudrait s'adresser à Mr Bornet qui fournira tous les renseignements.

Finalement, il est décidé que Mrs Faesch et Bernard proposeront à la séance de préconsultation: 1o L'Athénée comme local de la séance 2o La course à Salève pour la 2de journée.

Congrès de Rome Mr de Candolle demande au président s'il a reçu une petite brochure donnant des renseignements sur le congrès international d'agriculture qui doit avoir lieu à Rome au printemps, il demande si la Classe a désigné des délégués. Mr Faesch répond qu'il n'a rien reçu, mais que puisque Mr de Candolle désire aller à ce congrès, il est tout naturel qu'il s'y rende comme délégué de la Classe ainsi que Mr Maccius. Ces deux messieurs seront donc proposés comme délégués à la séance de cette après-midi. La séance est levée à 11h.

Le Secrétaire adjoint.

A. Dumont.

Séance du 21 2 Février 1903

La séance est ouverte à 11h 1/4 sous la présidence de Mr Martin président. Sont présents: MM. Martin, Bernard, Wuarin et Dumont. Absents mais excusés, MM. Faesch, Patty, Borel et Mermard manque encore Mr de Candolle

Le V. secrétaire donne lecture du procès-verbal qui est accepté après quelques remarques de Mr Bernard.

Projet de budget Notre trésorier nous présente un projet de budget pour l'année 1903 se montant à 2305 frs pour les recettes et à 2586 frs pour les dépenses, prévoyant ainsi un déficit de 280 frs. En récapitulant ce projet de budget article après article, Mr Wuarin fait observer que puisque la fédération vient à Genève au printemps, cela supprime les frais prévus pour les délégués à cette séance et que par conséquent

les 50 frs prévus à cet effet. pouvant être déduits des dépenses prévues. M. Martin trouve ce raisonnement très juste, mais pense que la réception de la fédération entraînera peut être la Classe à faire plus de frais que et M. Bernard ne l'a prévu et il propose de reporter ces 50 frs à l'article réception de la Fédération. Cette proposition est acceptée, il y aura donc une somme de frs 250 prévue pour la réception de la Fédération à Genève.

Passant à l'article course, M. Bernard qui avait prévu pour cela une somme de 100 frs, pense que la réception de la fédération avec course à Salève ou ailleurs pourra remplacer la course annuelle de la Classe et propose de supprimer cet article, cette proposition est acceptée et le projet de budget se trouve ainsi modifié, présentant aux recettes une somme de 2305 frs et aux dépenses 2486 frs laissant un déficit de frs. 181.- Ce projet est ainsi adopté.

Séance de Mars. M. Martin nous annonce ensuite qu'il a pu obtenir pour la séance de la Classe du 4 Mars prochain, une causerie de M. Adrien Sautter, sur l'agriculture au Kansas et une conférence sur le drainage de M. Arthur Privat ingénieur agricole. M. Monnard s'excuse de ne pas pouvoir nous accorder un entretien sur un sujet vétérinaire, mais il est trop chargé pour le moment.

Fédération à Genève Parlant ensuite comme représentant de la Classe à la séance des sociétés agricoles, M. Bernard dit que l'Athénée comme local pour la séance a été favorablement accueillie. M. Martin nous donne ensuite lecture d'une lettre de M. Tacsch qui considère comme certaine la décision de tenir la séance à l'Athénée.

Pour l'emploi de la seconde journée, trois projets sont en présence,

1° Course à Salève avec dîner à Veyrier et visite des pépinières Burnat

2° Course sur le lac (le tour du petit lac) avec dîner à bord ou à terre

3° Promenade en voitures dans le Mandement.

Ce dernier projet est combattu par les représentants de la Classe et M. Bonnet président du Cercle n'en n'est pas partisan.

Quant à la date de cette séance et de cette course, il a été question

de les faire coincider avec la fête du 1er Juin.

Mr Bernard fait observer que puisque cette fête du 1er Juin tombe sur un lundi, cette journée consacrée à une fête serait forcément le 1er jour et qu'à moins d'avoir la séance la veille soit le dimanche 31 Mai ce qui est inadmittible, on serait forcé de renvoyer la séance à la 2de journée soit au mardi 2 Juin, ce qui ne serait pas aussi favorable pour faire du bon ouvrage. Mr B. ajoute que dans le cas où cette proposition l'emporterait, il ne serait pas d'avis de laisser supporter tous les frais de réception par le comité de la fête, mais que nous fournissions notre part.

Mr Martin propose qu'on fixe la séance au mardi 2 Juin et que la course ait lieu le mercredi 3. de cette manière, cela permettrait aux délégués des autres cantons d'assister à une fête qui a un caractère bien national et cela ne dérangerait pas l'ordre de notre programme.

Mr Muarin estime qu'il serait préférable de renvoyer la séance de huit jours, il ajoute que pour la séance qui a eu lieu à Vevey en 1901 on avait bien renvoyé la séance à la fin de Juin.

Mr Dunant est du même avis que Mr Martin, car les agriculteurs se dérangeront plus facilement ou retarderont plus volontiers leurs foins au 3 ou 4 Juin que s'il faut consacrer deux journées au milieu des foins.

Mr Bernard demande ce que le bureau penserait pour l'emploi de la 1re journée d'une visite à l'école d'agriculture de Châtelaine combinée peut être avec la visite des pépinières Barde.

Mr Muarin croit qu'on pourrait en effet visiter les deux choses, il est du reste de l'avis que la course à Salève l'emportera sur les autres il serait alors tout indiqué de visiter les pépinières Barde le 1er jour.

Proposition Borel. Mr Martin a reçu une lettre de Mr Borel dont il nous donne lecture, par cette lettre, Mr Borel nous informe qu'il se propose de faire une série d'études et d'expériences sur les eaux du canton et demande que la Classe s'intéresse pécuniairement à ce travail. Mr Martin fait observer que l'argent de Mr Jules Baissier

est destiné à récompenser un concours institué par la Classe et non pas un travail de ce genre. M. Bernard dit qu'il y aurait les fonds Demôle qui pourraient servir à un travail de ce genre, il appuye la proposition de M. Borel et pense que c'est un travail qui pourrait devenir un monument de la Classe comme la carte de M. Faure. M. Martin est heureux de voir les bonnes dispositions de M. Bernard et propose de renvoyer toute décision à ce sujet à une prochaine séance.

La séance est levée à midi ¼

Le secrétaire adjoint.

A. Dumont.

Séance du 14 Mars 1903.

à 10 heures à l'Athénée.

M. Martin préside - Présents: MM. Bernard, Faesch, Fatio, W. Borel - Absences excusées MM. Dumont et Wuarin.

Procès-Verbal — Le procès verbal est lu et accepté: M. Bernard signale seulement que la fête de la fédération n'a remplacé pas la Course de la Classe comme le P.V. le lui fait dire - M. Faesch dit qu'on tentera de faire écarter la course dans le Mandement - La commission ne s'est pas réunie.

Exposition Suisse d'Agriculture — Elle a lieu à Frauenfeld du 18-29 Sept. Exposerons-nous nos livres? M. Faesch appuie l'idée - Le Dept genevois s'inscrit, on pourra agir avec lui - Le Dept ~~Le Président~~ répondra en indiquant la surface ~~disponible~~ nécessaire, pour la Carte Faure, et la collection reliée du Bulletin. M. Bernard demande qu'on envoie le tableau de l'Activité de la Classe d'Agriculture fait par Genève en 1896. Advis, on le réduira au besoin, de format.

Expériences sur les eaux souterraines — M. a demandé une conférence à M. Borel sur les eaux souterraines. M. Borel répond qu'il n'a rien à dire de nouveau depuis sa dernière conférence, mais il a entre mains de nombreuses expériences et mesures à faire pour avancer la question. Il est prêt à les entreprendre dès qu'on trouve le terrain où les faire et si la Classe

veut bien y aider. M. Faesch rappelle que la Société auxiliaire de la Société des Srts. donnerait probablement un subside - M. Bernard dit, qu'après une étude plus complète, on pourrait y consacrer une partie du fonds Pénole - M. Faesch demande à M. Borel un projet écrit si possible avec devis

Ordre du jour pr le 1 Avril

1°. ~~Budget~~ Présentation du Budget de 1903.

2°. Discussion sur ~~le~~ drainage, à propos du P.V. de la dernière séance - ainsi qu'on l'a demandé lors de la dernière séance.

3°. Notes de M. Adrien Sautter sur la culture dans le Kansas.

Pour une séance future, M. Bernard signale quelques sujets.

1) Crédit agricole - M. Cagel a fait un rapport au Gd. Conseil, il voudra peut-être en parler à ses Collègues -

2) L'hybridation de la vigne -

3) Lutte contre le verre de la vigne - Pyrale - Notre Collègue M. L. de Wesserwiller a fait d'intéressants essais.

4) Activité du Secrétariat agricole - M. Dunnid pourrait nous en parler quand cette institution aura un an d'âge.

5) Association vinicole de Bex, pour la vente des petits vins des petites propriétés - Voir M. Burnier Syndic.

6) Bourse des produits agricoles de Lausanne

M. Martin remercie M. Bernard. Il a de plus: un sujet de Mr. Monnard vétérinaire; et M. Buguion Culture de la vigne au moyen des charrues - M. Bieler - Sujet encore indéterminé. M. Wuarin sujet indéterminé.

Séance levée à 11 heures -

Le Secrétaire: William Borel

Séance du 1er Avril 1903

M. Martin président annonce que M. Borel s'est excusé de ne pouvoir assister à la séance. Présents. MM. Bernard. Viollier Faesch et Dunant.

Démissions

M. Bernard annonce que 32 membres lui ont renvoyé leurs cotisations en refusant de payer, il demande ce qu'il doit faire. M. Martin pense qu'il ne faut pas s'inquiéter de ces messieurs et les laisser tranquilles, c'est aussi l'avis des autres

membres. Le président soumet la rédaction d'une lettre à envoyer au Cercle des Agriculteurs au sujet de la réception de la Fédération. Il est décidé de ne pas faire mention de ces démissions mais seulement d'attirer l'attention du président sur le fait que le temps passe et que la question dort.

Mr Faesch demande que le bulletin soit complété pour l'envoyer à Frauenfeld.

Le prochain bureau est fixé au 13 Avril à 10h.

Le V. Secrétaire. A. Dumont.

Bureau du 6 Juin 1903 à 10h à l'Athénée

Séance ouverte à 10h 40.

Présents: Mr Martin président, Faesch, de Candolle, Patry, Bernard, W. Borel.

Protection des oiseaux — Les lettres de Mr Jaus (protection des oiseaux) sont envoyées, celle au Conseil fédéral est gardée suivant sa demande.

Séance du 10 Juin — Ordre du jour pour la séance du 10 Juin.

1/ Communications sur diverses questions viticoles (Mr Dufour)

2/ Impressions de voyage sur l'agriculture et la culture maraîchère en Espagne — Mr Arthur Robert.

3/ Communications individuelles.

La communication de Mr Dumont sur l'activité du secrétariat agricole est, d'accord avec lui, renvoyée à plus tard.

Projet Code Civil. — Le Dr Laur demande une réponse sur la question relative au droit successoral du projet de Code Civil — Le bureau se réunira à ce sujet: Mr de Candolle rapportera.

Course à Frauenfeld — Mr Faesch parle d'une course de la Classe à Frauenfeld pour l'exposition d'agriculture qui aura lieu du 18 au 27 Sept. Le voyage est coûteux: nous pourrions y consacrer une partie du fonds Demole. Cela nous conduit à exclure tous les non-membres: on évitera de plus, par ce moyen, tous les ennuis de l'an passé.

Mr Bernard demande qu'on ne prenne pas tous les frais sur le fonds Demole — D'accord. Un projet complet sera présenté à la classe aux communications individuelles.

Mr Martin demande que les expositions agricoles se fassent par région, la Suisse étant divisée en Orient, Centre et Occident. On en aurait ainsi dans chaque zone tous les 3 ans. Il présentera un projet à la Fédération.

Mr de Candolle est d'accord, mais il doute de l'utilité de la proposition qui exigerait le changement de la loi fédérale. Il faudrait pour cela un accord des 5 grandes sociétés agricoles.

Bibliothèque — Mr Patry fait observer que rien n'est fait à la bibliothèque. C'est à lui à réclamer pour le travail puisqu'il est commissaire. Le bureau réclamera. Il n'arrive pas seul au but.

Séance levée à 11h 1/2

Bureau du 27 Juin 1903.

Présents — M.M. Martin président, Monard, de Candolle, Bernard Constantin, Flaesch et Patry.

Le procès verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Don de Mlle de Candolle à la bibliothèque. — Mr le président annonce que Mlle de Candolle a fait un cadeau à la bibliothèque de la Classe, des bulletins du département fédéral de l'agriculture, le tout broché en un volume. Des remerciements sont adressés au donateur.

Tableau de l'activité de la Classe. — Mr Patry fait part au bureau de l'impossibilité où l'on se trouve de compléter le grand tableau de l'activité de la Classe, la chose est regrettable, le dit tableau devant figurer à l'exposition de Frauenfeld.

Il est décidé de mettre un petit cartouche en bas du tableau, indiquant le renvoi pour la suite soit de 1896 à 1903 au registre exposé.

Course de la Classe à Frauenfeld. — Le bureau discute l'organisation d'une course de la Classe à l'exposition fédérale d'agriculture à Frauenfeld en Septembre. Après longue discussion et exposés des différentes manières de voir des membres présents sur l'opportunité de l'emploi des revenus du fonds Demôle pour défrayer les participants à la course, soit sur ce que comprendra la somme payée par les mêmes participants.

Une première votation intervient sur la demande de Mr Bernard, pour savoir si tous les frais seront payés par le fonds Demôle. Accepté, sauf la voix de Mr Bernard.

En définitive, le bureau décide:

1°) D'organiser une course à Frauenfeld.

2°) D'employer les revenus du fonds Demôle pour les frais de la dite course.

3°) De fixer à fr. 6, le chiffre de l'inscription.

4°) De donner pour cette somme de 6 frs. le voyage en 3me classe aller et retour, un banquet et une entrée à l'exposition.

5°) De faire de suite un communiqué aux journaux.

Le bureau nomme une commission pour l'organisation de la course en général et pour la mise au point du programme. Cette commission est composée de Messieurs. Martin, Bernard, Patry et Dunant.

Séance levée à 11h35.

pour le Secrétaire, signé Constantin.

Séance du 4 Juillet 1903.

Présents MM. Martin - Patry - Constantin, de Candolle - Bernard et Dunant.

Mr Martin cède immédiatement la parole à Mr de Candolle qui rapporte sur une étude de l'avant projet du Code civil Suisse et spécialement sur la manière d'opérer les partages des biens meubles et immeubles des propriétaires suranse.

Mr de Candolle attire spécialement l'attention sur l'article 630 qui dit que l'autorité compétente pourra fixer la valeur de la propriété et l'attribuer à celui des héritiers qui s'en chargerait. L'orateur fait ressortir toutes les injustices qui pourraient ainsi arriver et montre quelles sont les défectuosités de cet avant projet.

Il est décidé, que dans la réponse qui sera adressée à Mr Lardy, le bureau de la Classe se prononce nettement et à l'unanimité pour respecter autant que possible la liberté entre les héritiers et que dans le cas où il faudrait procéder à une évaluation officielle du domaine, on évalue d'abord le rendement net et qu'on fixe ensuite le capital diminué du 1/4.-

Ordre du jour pour le 25 Septembre.

L'ordre du jour pour la séance du 25 Septembre prochain est ensuite fixé comme suit: Impressions de Voyage sur l'agriculture et la culture maraichère en Espagne (Mr Arthur Robert.)

Activité du Secrétariat agricole (Mr H. Dunant.)

La séance est levée à 11h 20.-

Le V. Secrétaire A. Dunant.

Séance du 22 Juillet 1903.

Présents: Mr Martin, président, MM Constantin, de Candolle, Monnard, W. Patry Bernard, Dunant, W. Borel. - Excusé Mr Fazy

Le Bureau est convoqué pour décider l'emploi d'une délégation de la réception de la fédération (123 pr) Le Cercle des agriculteurs estime qu'il doit lui être remis sous le prétexte que c'est le cercle qui a tout organisé. Son président a même dit qu'en cas

de déficit, c'est le Cercle qui aurait payé. Ce qui est inexact. Les autres Sociétés n'ont pas été régulièrement consultés sur cet emploi. MM. Martin et Bernard proposent de lui remettre cet argent que nous aurions le droit très net de garder.

M. de Candolle constate que l'initiative de la réception de la fédération a été prise par le Cercle sans consulter les autres sociétés. Ce n'est qu'un mauvais procédé de plus. Peut être obtiendrait-on plus d'égards en étant plus ferme.

M. Bernard estime bien que c'est un cadeau au Cercle. Il faut le motiver sur la peine prise par le Cercle et l'avis conforme des autres Sociétés de rendre cette somme et sur ce que beaucoup de nos collègues sont aussi membres du cercle. M. Constantin demande qu'on ne s'appuie pas sur la conduite des autres Sociétés.

La rédaction de la réponse est discutée. On a voté 250 + 123 reste. Avons nous le droit d'en disposer autrement que pour nos membres? Avons nous à subventionner les membres d'une autre société qui fait la même course que nous?

On vote sur la question de rendre les 123 frs au Cercle. Refusé par 4 voix contre 3.

L'Argent sera affecté à la course de la Classe. Le président écrira au cercle et lui fera savoir la décision du Bureau.

Le prix de la carte de la Course à Frauenfeld sera de ce fait réduite à 5 frs au lieu de 6 frs.

Lecture d'un projet de lettre de M. de Candolle au sujet du projet de Code Civil. (Droit successoral) et Art 630 632. Le projet est adopté avec remerciements pour M. de Candolle.

Séance levée à 11 h. 20

William Borel

Séance du 12 Septembre à l'Athenée à 2h. soir

Présents: M. Martin, président. MM. Faesch, de Candolle, Viollier, Bernard, Dunant, W. Borel

Ordre du jour: Ordre du jour pour l'assemblée d'Octobre fixée au 7. à 2 heures.

7 Octobre 1) Rapports sur l'exposition de Frauenfeld.

On demandera à M. de St. George de parler des chevaux. (ou à M. Constantin). à M. Rochat des ~~bêtes~~ vaches à lait; petit bétail M. Martin, M. Ch. Borel, instruments ou produits agricoles; M. Pierre Odier indus. ~~apicalture~~ M. Dorner arriculture - M. Corthey. industrie laitière

On verra qui sera prêt pour le 7 Octobre.

On verra si M. Guye ~~veut~~ parler de la fabrication des engrais azotés au détriment de l'air - (ou M. G. Darier).

M. Martinet (de la production des graines fourragères) n'a pas encore répondu s'il pourrait faire sa conférence en Octobre. A cette occasion, M. Dunant parlera de la "Semence d'or." Société Coopérative pour l'achat et vente des graines à Genève

Prix exposition Horticulture La Société Helvétique d'Horticulture demande un don d'honneur pour son exposition de plantes, fleurs, fruits légumes. 29 Oct-1 Nov à Genève - On admet 25 frs d'affecter aux légumes.

M. Bernard fera l'envoi et la réponse -

Course de Frauenfeld - M. Faesch demande si on a fait quelque chose pour loger. (M. Bernard) Des chambres de 1 à 3 frs sont prêtes, par les soins du comité des logements. on en avertira les membres - M. Viollier propose l'envoi d'une circulaire. M. Bernard l'appuie, on dira en même temps comment les billets seront pris. C'est un billet de simple course, (17 f. 20) qui, timbré à l'exposition, sera valable 4 jours pour le retour - M. Martin s'occupera sur place des billets d'entrée de dîner.

Séance levée à 3h.

William Borel

Séance du 30 Octobre 1903

Présidence M^r A. Martin président.

Présents — Messieurs. de Candolle - Tastry - Vollier

Excusés — MM. Bernard, Constantin. Borel

M^r Martin donne lecture d'une lettre de M^r Borel qui demande à ne pas être renommé secrétaire dans le cas où il serait partie du nouveau bureau, de M^r H. Tacsch, qui pour cause de maladie et d'absence ne peut accepter la présidence pour 1904.

L'ordre du jour de la prochaine séance est ensuite fixé comme suit: 1° Voyage agricole en Angleterre (par M^r Merny.)

2° L'Horticulture à l'exposition de Travenfeld (M^r Pictet.)

3° Présentation de 3 candidats pour l'élection d'un membre du comité de la S^te des Arts.

4° Communications diverses.

Les 3 candidats présentés par le bureau sont: MM. Collet-Dunant et Lem. Le comité sera convoqué pour élaborer en double la liste des personnes à proposer pour l'élection du bureau.

Assurance agr. contre les accidents. — M^r de Candolle informe le bureau que des demandes ont été faites auprès du comité de la fédération par deuse sociétés suisses d'assurance: La Winterthur et la Zurich, pour l'organisation de l'assurance contre les accidents dans l'agriculture.

Le système proposé comporterait des primes de 14 à 16 frs par personne assurée, chaque individu devant être assuré spécialement tandis, qu'avec le système patroné par le Cercle des Agriculteurs, tout le personnel d'une exploitation, tant les domestiques que les journaliers sont assurés moyennant une prime fixée suivant la superficie de l'exploitation. Il semble que pour les conditions genevoises, ce dernier système soit préferable, toutes réserves faites sur la solidité de la Compagnie d'assurance La Préservatrice.

Le nombre des membres du Cercle assurés à cette société est d'environ 80. M^r de Candolle pense que les agriculteurs ont une tendance à s'exagérer les risques qu'ils courent de fait d'accidents.

La responsabilité du patron n'est effective que s'il y a faute directe de sa part. Il va sans dire qu'il peut toujours y avoir une responsabilité morale qui oblige le patron à donner une indemnité à son employé resté à son service, dans ce cas l'assurance sera utile.

Le bureau partage la manière de voir de Mr de Candolle et estime que le système de la Préservatrice offre pour Genève des avantages sérieux, toutefois, il n'y aurait aucun inconvénient à faciliter aux agriculteurs l'assurance par l'autre système.

Le V. Secrétaire. A. Dunant.

Séance du 11 Novembre

Présents — Mrs. Martin, de Candolle, Constantin, Bernard, Wuarin, Dunant et Odier.

Mr Martin pense que nous pourrions inviter Mr Fœx ainsi que ses représentants des cantons voisins à déjeuner au local de l'Arquebuse après la conférence de Mr Fœx.

Mr Constantin dit que cela ne s'est jamais fait que ni lui ni aucun autre n'a été invité lors d'une séance de la fédération ou d'une autre.

pour fédération

Mr Martin pense que c'est un peu différent Mr Fœx venant de l'étranger. Il est décidé que le bureau fera l'invitation, il y aurait 10 à 12 invités, pour les membres du bureau, le déjeuner serait à leurs frais. Mr Martin pense qu'il faudrait aussi laisser venir Mr Burnat qui a offert un joli dîner à la fédération. Bien que n'étant pas du bureau, Mr Burnat ~~et membres présents~~ le trait d'union entre les pépiniéristes genevois et le midi de la France. Mr Burnat pourra donc participer à ce déjeuner.

Délégués à la Fédération — Sont ensuite désignés comme délégués à la séance de la fédération: Mrs. Martin-Constantin-Viollier-Wuarin et Dunant. Patry?

Formation du Bureau — Pour la formation du prochain bureau, Mr Bernard pense qu'il faudrait reporter Mr Héron qui quitte ensuite dans une séance subséquente à nommer quelqu'un d'autre si Mr Héron

n'accepte pas d'être renommé.

M= Martin dit qu'il ira voir M= Héron et lui parlera de la chose dans la conversation.

Propositions pr bureau. Comme autres noms proposés, sont désignés: Mll. Bertrand - Brot - Burnat - Et= de Beaumont, de Bonneville, Chavier, Collet, Dugerdil Jacques Dunur Maurice. Micheli Jules, Platel - Privat et Senn.

M= Bernard pense que M= Senn serait une fort bonne recrue dans le bureau, parce que c'est un homme d'espérance qui pourrait arriver accidentellement à la Vice présidence et à la présidence.

M= Dunant pense qu'il faudrait lui offrir de suite la place de Secrétaire.

Parlant ensuite des noms à proposer pour la présidence et la V. p. vu que les président et V. p. sortant de charge sont nommés pour une année, M= Martin pense que nous ne pourrions mieux faire que de nommer M= Constantin président et M= Patry. V. p.

M= Constantin se récrie et dit qu'il ne peut accepter; il propose M= Bernard. Ce dernier auquel M= Martin a déjà demandé s'il pourrait accepter a déclaré que cela lui était impossible il appuie donc le nom de M= Constantin. qui demande 8 jours pour réfléchir avant de prendre une décision.

Heure des séances M= Martin demande qu'on rétablisse les séances le matin M= Constantin fait remarquer qu'il y a un autre public aux séances de l'après midi qu'à celles du matin.

L'ordre du jour de la prochaine séance est formé comme suit: Rapport sur la race bovine à Frauenfeld, race brune M= Rochat. ~~Race tachetée et races de montagne (M= Constantin)~~ Agriculture, M= Secrétan.

Election du bureau

~~Lettre à M= Pidoux au sujet des gadoues.~~

Gadoues M= de Candolle demande s'il est bien nécessaire de revenir sur ce sujet des gadoues qui a été étudié il y a quelques années et qu'on avait déclaré ne rien valoir, analyses à l'appui.

M. Constantin répond que 1° anciennement ces gadoues se vendaient beaucoup trop cher, ce qui empêchait les agriculteurs de les acheter et 2° on ne savait pas les utiliser comme aujourd'hui pour ameublir les grosses terres, on se contentait de les répandre sur les prés où ils ne produisaient que fort peu d'effets, tandis que, depuis qu'on les enfouit, ils agissent mécaniquement dans les fortes terres et les améliorent. MM. Platel, Barde et Constantin pour ne nommer que ceux-là en sont très contents et ont obtenu de très bons résultats, il serait donc grand dommage de ne plus les utiliser.
M. Bernard parle dans le même sens.
M. Martin demande s'il doit s'entendre avec M. Bernet pour écrire à M. Pricam. Après discussion, il est décidé que M. Martin s'entendra avec les présidents des 2 autres Sociétés.

La séance est levée à 11h ½ suite une séance de comité.

Le V. Secrétaire. A. Dunant.

Séance du 19 Décembre 1903.

Présents MM. Martin-Patry-de Candolle-Constantin-Wuarin-Monnard et Dunant.

M. Martin lit une lettre adressée à M. Bicler à l'occasion de la mort de M. le professeur Jean Dufour, cette lettre est approuvée et signée par le secrétaire.

La prochaine séance est fixée au samedi 9 Janvier à 10h. avec l'ordre du jour suivant:

Rapport présidentiel.
Rapport sur la race tachetée et les races de montagne à Frauenfeld (Constantin)
Rapport sur l'apiculture à Frauenfeld (M. P. Odier)
Vente d'ouvrages agricoles.

M. Patry propose qu'on tienne régulièrement à l'avenir au 1er samedi du mois pour les séances et au 3me pour le bureau. Il demande ce qu'il faut faire du stock de livres de M. Faure qui encombrent à la bibliothèque, faut-il les donner aux membres?

Sur la proposition de Mr Constantin il est décidé qu'on mettra un avis sur la carte annonçant qu'on peut se procurer cet ouvrage gratis sans la carte en s'adressant à Mr Patry.

Mr Martin demande s'il faut réunir le bureau avant la prochaine séance pour lire le rapport présidentiel, il est décidé de le réunir le 8 Janvier.

Mr Constantin demande ce qu'il faut faire pour régulariser l'échange des différents bulletins agricoles qui ne se fait pas bien, c'est ainsi que ns ne recevons jamais le bulletin neuchâtelois et qu'au Champ de l'Air, Mr Bieler ne reçoit pas le bulletin de la Claste. Il demande qu'il lui soit laissé la latitude ainsi qu'à Mr Patry de dresser la liste des bulletins à échanger. Cette demande lui est accordée. Parlant ensuite des rapports des différents concours organisés par la fédération, Mr Constantin demande comment il faudra s'y prendre pour avoir les comptes rendus des différents cantons, puisqu'il a été décidé à la dernière séance de la Fédération, de ne plus imprimer ces rapports.

Mr Constantin écrira aux différents fournisseurs pour savoir à combien reviendrait cette impression.

Séance levée à 11h05.

Le V. Secrétaire A. Dumont.

Séance du 15 Janvier 1904

Présents Martin-Constantin-Borel-Dumont et Barde. MM Patry et Privat sont excusés.

Mr Constantin président dit que cette séance qui avait été fixée au 8 a été remise à la date de ce jour, sur la demande de Mr Martin qui avait dû s'absenter. Il donne lecture d'une lettre de Mr Forget qui se plaint de ne pas recevoir le bulletin de la Claste. Mr Constantin fait remarquer que Mr Forget revient de voyage et que la lettre est datée de l'hôtel.

Mr Panchaud par contre qui a démissionné il y a déjà qqs temps continue à recevoir les convocations aux séances.

Mr Martin nous lit ensuite son rapport présidentiel sur

la marche de la Classe pendant l'année 1903. Le rapport très complet et très bien rédigé est approuvé moyennant une petite modification se rapportant au tarif douanier.

Le président nous fait entendre une lettre de Mr Ganz qui demande qu'on étudie sérieusement la question de l'impôt sur les chats. La Classe doit elle prendre position et demander au Conseil d'Etat ou au Grd conseil d'étudier la question. Mr Constantin estime qu'il vaut mieux n'en pas parler au Grd. Conseil, un nouvel impôt serait mal vu et rencontrerait de l'opposition, tandis qu'un simple arrêté avis de police pourrait parfaitement suffire. Il est décidé que Mr Martin écrira Mr Odier qui donnera son préavis.

Pour la séance de Février, nous aurons une conférence de Mr Martinet sur la production et l'amélioration des graines fourragères.

Séance levée à 11h.

Le V. Secrétaire A. Dumont.

Séance du 29 I 1904

Présents — MM. Constantin - Patry - de Candolle - Bernard, Martin Dumont Barde Wollier, Borel et Privat.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Mr de Candolle demande une explication sur cet arrêté de police concernant les chats.

Mr Constantin lui répond qu'il s'agirait d'une simple formalité à prendre par ex. un collier ou autre marque distinctive et que tout félin ne portant pas cette marque ou ce collier pourrait être détruit.

Répartition des charges ds le bureau. — Nous passons ensuite à la répartition des charges dans le bureau. Mr Constantin demande si nous voulons procéder au vote secret ou à main levée, le vote à main levée est adopté. Mr Bernard est confirmé dans ses fonctions de trésorier, Mr Patry dans celles de Commissaire de la bibliothécaire, Mr Dumont passe au secrétariat et Mr

Privat est nommé vice secrétaire.
Le président adresse quelques paroles de bienvenue à Mr Privat, nouveau membre du bureau. Mr P. répond et dit qu'il fera son possible pour la prospérité de la Claste.

Séance de Février

L'ordre du jour de la séance de Février est vite élaboré puisqu'il ne comporte que la conférence de Mr Martinet sur la production et l'amélioration des graines fourragères. ainsi que quelques communications diverses.
Mr Bernard dit qu'il y a le compte rendu financier de l'exercice écoulé à présenter, il demande à ne le présenter qu'à la séance de Mars, accepté.

Concours ou essais de divers pulvérisateurs

Mr Constantin demande si nous voulons faire un concours de pulvérisateurs comme il en a été question déjà avec le Cercle et l'Institut. Mr Bernard serait-ce bien un concours, car, qui dit concours dit aussi prix. Mr de Candolle répond que ce serait plutôt un classement car nous avons très peu de fabricants en Suisse. Mr ~~Bernard~~ Martin dit proposte Mrs et Mr Claste ~~comme membre~~ s'intéressent à la question. Mr M. croit que justement les fabricants ont compris qu'il s'agissait de trouver un nouveau modèle intermédiaire entre les pulvérisateurs à grand travail employés dans le midi et nos petits pulvérisateurs à dos d'homme.
Mr Constantin pense qu'il faut nommer une commission qui étudiera la chose.
Mr de Candolle propose pr faire partie de cette commission Mess. Constantin - Barde et Durant. Mr Barde se récuse pensant présenter lui même un nouveau pulvérisateur. Sont alors désignés: Mess. Constantin - Wuarin et Durant.

Concours spéciaux de la Fédération

Mr Constantin dit qu'il a demandé aux cantons romands comme cela avait été décidé, ce que reviendrait l'impression d'1 tirage à part pour les concours organisés par la Fédération. Neuchâtel a répondu qu'il pourrait nous livrer les exemplaires au prise de 9 cts ~~l'exemplaire~~ et la ~~Société~~, Lausanne n'a pas répondu et pr Fribourg, Mr de Vevey a répondu que cela coûterait peu de chose, quand au

volais, il n'y a pas encore étudié la question.

M^r Bernard propose que nous fassions venir une 50^ne d'exemplaires. M^r de Candolle pense que 25 seraient suffisants. approuvé. Il rappelle aussi qu'il y aura trois membres à présenter comme candidats à la S^te des Arts en remplacement de M^r de Westerweller.

Vérificateur des comptes. M^r Bernard demande un vérificateur des comptes, il propose M^r Alois de Beaumont, cette proposition est acceptée et le secrétaire préviendra M^r de Beaumont.

M^r de Candolle fait remarquer que M^r Dunnid n'est pas venu à la dernière séance, il se demande s'il faut l'attribuer au fait que nous avons établi les séances le samedi matin. M^r Constantin pense plutôt que c'est à cause du changement de jour, puisque la séance devait premièrement avoir lieu le 9.

Verdet gris Le verdet gris si chaudement recommandé par M^r Foëx semble diminuer beaucoup d'importance, il n'est presque plus employé, aussi a-t-on de la peine à s'en procurer, M^r Dunnid qui avait écrit à la maison indiquée par M^r Foëx pour s'en procurer, a reçu comme réponse que la maison ne voulait pas s'engager. M^r Barde dit que pour s'en procurer, il ~~faut~~ se faire recevoir membre d'une société agricole de Montpellier.

Bulletins et Communications M^r Patry annonce que les matériaux sont au complet pour les bulletins, les rapports sur Frauenfeld formant les N^os 3 et 4 ~~Seront~~ du bulletin seront réunis. A ce propos, M^r Patry demande combien il faut remettre d'exemplaires à chaque différents orateurs ou rapporteurs qui ont présenté des travaux. Après discussion, il est décidé que chaque rapporteur aura droit à 10 exemplaires, s'il en veut davantage, ce sera à ses frais.

M^r de Candolle demande si on pourrait lui procurer les statuts de différentes S^tés d'assurance. M^r Constantin pourra contenter M^r de Candolle.

Séance levée à 11^h 1/2.

Le secrétaire A. Dunant.

Séance du 20 II 1904.

Présents M.M. Constantin, Martin, Wuarin, Dunant, Bernard, Barde, Patry, Privat et de Candolle.

La Séance est ouverte par la lecture du p.v. qui est adopté moyennant qqs petites rectifications.

Séance de Mars.

M. Constantin donne lecture d'une lettre de M. le prof. Ph. Guye qui est tout disposé à venir entretenir la Classe de ses recherches et travaux sur la fixation de l'Azote. Il est alors décidé de demander à M. Guye de nous faire sa communication à la prochaine séance.

Nous aurons aussi à l'ordre du jour; la lecture du cpte rendu financier de l'exercice écoulé et budget pour l'année 1904. faut-il commencer par ces deux objets d'ordre administratif ou par la communication de M. Guye.

M. Bernard pense qu'il vaut mieux laisser de suite la parole à M. Guye, M. Martin n'est pas de cet avis, car dès que M. Guye aura terminé, tout le monde s'en ira et il ne restera personne pr discuter et approuver le projet de budget. Enfin, après avoir entendu les diverses opinions, il est décidé au vote à main levée que ce compte rendu financier et ce projet de budget seront lus et discutés au commencement de la séance.

L'Ordre du jour de la séance de Mars sera donc le suivant:

1°) Compte rendu financier de 1903 et projet de budget 1904 (M. B.)
2°) Problème de la fixation de l'Azote (M. le prof. Ph. Guye.) (Mémoire présenté par)
3) Communications diverses.

Lettre Claparède pr brochure artistique

M. Bernard lit une lettre de M. Claparède (adressée à) demandant à la Classe une somme de frs 100 pour une brochure artistique en plus de la subvention annuelle.

M. Patry fait observer que la Classe a déjà son bulletin trimestriel qui est une assez forte charge, et il se demande si la Classe peut encore acquiescer à cette demande.

M. Martin pense aussi que la Classe ne peut pas accepter.

M. Barde est du même avis. Au vote, il est décidé de ne pas verser

cette somme de 100 frs. Mr de Candolle arrivant sur ces entrefaites, nous esplique que dans la lettre de Mr Claparède il y a une erreur et que la somme que la Stè des Arts nous demande n'est pas en plus de la cotisation annuelle, mais un emploi différent.

allocation

Le bureau sur ces esplications revient sur sa décision et vote 50 frs pr la brochure artistique.

Photographie Dufour éloge ds le rapport présidentiel.

Mr Constantin a reçu une photographie du regretté professeur Jean Dufour, envoyée par Mr Bicler au bureau de la Classe, cette photographie sera encadrée et placée à la bibliothèque de la Class.

A propos de J. Dufour, Mr Patry dit qu'il a reçu une lettre de Mr de Candolle le priant d'examiner s'il n'y aurait pas lieu d'ajouter une phrase sur ce savant qui a rendu des services signalés à Genève pour la reconstitution des vignes, dans le rapport présidentiel de l'exercice écoulé. (dans le rapport présidentiel de 1898) X

Mr Martin relit le fragment de son rapport concernant J. Dufour

Mr Bernard, tout en trouvant que la phrase pourrait être plus longue, se demande si ce ne serait pas créer un précédent que de modifier un rapport présidentiel lu et accepté au bureau et à la Classe.

Mr Wuarin rappelle qu'en 1892 ou 93 Mr Dufour, envoyé à Genève comme expert fédéral a autorisé la reconstitution du vignoble genevois. Après discussion, il est finalement décidé de rajouter quelques mots sur Mr Dufour dans le rapport de Mr Martin.

Journaux agricoles.

Mr Constantin annonce que le Valais lui a répondu au sujet des rapports des concours de la Fédération. Il propose au bureau de s'abonner au journal le Valais agricole, c'est le meilleur moyen de savoir ce qui se fait en Valais. Mr Patry demande si nous ne pourrions pas faire l'échange de ce journal contre l'envoi du bulletin de la Classe. Mr Bernard estime qu'il vaut mieux s'abonner tout de suite, cela fera meilleur effet et la dépense n'est pas grande, adopté.

livres à prise réduit.

Mr Patry a reçu des lettres de membres demandant des livres à prise réduit, il demande au trésorier quelle est la somme disponible pour ces achats de livres.

Mr Bernard répond qu'il n'en sait rien, puisqu'il ne sait pas

combien de personnes demandent des livres et à quelle somme s'élève le prise de ces livres. La discussion s'engage et Mr Bernard fait ressortir la difficulté pour lui de pouvoir dire quoi que ce soit de juste, puisqu'au budjet il est indiqué une somme de frs 165 pour livres et conférences, s'il n'y a pas de conférence cela va bien, mais si nous en avons comme c'est généralement le cas, voyez pour Mr Foese, nous lui avons donné 100 frs. la dernière séance a été remplie par Mr Martinet venu de Lausanne et il faut pourtant bien lui donner quelquechose, par conséquent il est impossible de dire ce qu'il y a de disponible pr les achats de livres. Pour 1904, l'allocation est de frs 165, mais cette allocation varie d'une année à l'autre. Il faut sérieusement étudier cette question afin de satisfaire les membres qui veulent des livres. Mr Constantin est de cet avis, et pour arriver à une solution, une commission est nommée qui étudiera la chose, font partie de cette commission: MM. Constantin - Patry et Bernard.

Gratification Martinet. Le président demande quelle somme il faut envoyer à Mr Martinet pour son déplacement et sa communication.
Mr Martin pense 20 frs. Mr Constantin 25.- Mr Bernard dit que Mr J. Dufour lors de la dernière séance n'a touché que son chemin de fer finalement, la somme de 25 frs est décidée.

Concours de Pulvérisateurs. Mr Constantin dit que la commission s'est réunie et a pensé qu'il faudrait établir le classement suivant:

I Pulvérisateurs employant toutes les bouillies
A. machines à grand travail
B. " " des d'homme

II Pulvérisateurs employant certaines bouillies.
A. Machines à grand travail
B. " " des d'homme.

Comme localité on pourrait avoir lieu le concours, la commission a pensé au vignoble de Bernex à proximité des trams où il y a des vignes reconstituées à grandes distances et comme date, pas avant le 20 ou 25 Mai, suivant que la vigne sera avancée ou pas.*

*2 frs. le 1er pr le jury le 2e jour officiel.

M^r Wuarin qui s'est entretenu depuis avec les habitants de Bernex, dit que le maire M^r Fleuret est très favorable à ce concours, il a dit qu'il mettrait la salle de réunion à la disposition de la Classe pour une collation ou un banquet et de vastes hangars juste à côté du tram pour l'exposition des machines sur le coteau de Lully, il y a des vignes à grd écartement appartenant à M^r Bayard qui se prêteraient très bien pour ces essais. M^r Bayard ainsi que toute la population serait ravis que la Classe aille à Bernex, et demande par l'entremise de M^r Wuarin qu'il soit joint à ce concours, un concours de bœufs.

M^r Constantin remercie M^r Wuarin de s'être si bien acquitté de son mandat et réitère son contentement d'aller à Bernex.

M^r de Candolle pense que c'est une très bonne idée que d'aller à Bernex et croit que le concours de bœufs peut très bien se joindre au concours de pulvérisateurs.

M^r Patry dit que la Classe a été deux fois à Bernex et qu'elle y a toujours été si bien reçue qu'il se réjouit d'y retourner, il demande à faire partie de la commission.

M^r Bernard demande si la Classe est seule pour les récompenses de ce concours. M^r Constantin répond que c'est le Cercle qui a demandé à la Classe d'organiser ce concours, mais il ne sait pas si le Cercle fera quelquechose. L'Institut offre des médailles.

M^r de Candolle pense que c'est le moment d'annoncer le concours dans les journaux, il croit préférable que ce soient les exposants qui fournissent leurs bouillies. Il faut nommer tout de suite une commission pour s'occuper de l'organisation de ce concours. Sont proposés pour en faire partie: MM. Fleuret maire de Bernex. Wuarin, Bernard, Patry, Constantin, Niodet et Jacques Dugerdil. Boquet

Médaille égarée

M^r Wuarin, parlant au nom d'un M^r Fontaine, réclame une médaille de l'Institut qui lui avait été décernée il y a 3 ans parce qu'il avait obtenu 2 ans de suite le 1^er prix dans des concours de fermes.

Le président demande des orateurs pr les prochaines séances, M^r Patry

rappelle que Mr Bicler a offert de faire une conférence sur les crânes d'animaux et de se rendre au musée.
Mr de Candolle pense aussi que nous pourrions nous adresser à Mr Chodat pour nous parler de l'influence du porte-greffe sur le greffon.

Projet de budget pr 1904

Mr Bernard présente encore le projet de budget pour 1904. Il prévoit pour l'exercice en cours une somme de frs 2380.- pour les recettes et 2180 pour les dépenses soit un boni de 200 frs. ce qui n'est pas de trop avec le concours en perspective.
Le projet de budget est accepté puis la séance est levée à 11h 3/4.

Le secrétaire A. Dumont.

Séance du 19 Mars 1904

Présents Constantin, Martin, Bernard, Wuarin, Dumont, Privat.
Absent Patry excusé.
Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté avec qqs petites corrections.
Mr Constantin annonce que Mr Bicler s'est mis à notre disposition pour la prochaine séance, il enverra le titre de sa conférence ultérieurement.

Concours de Volailles à Carouge.

Mr Patry a demandé ds la dernière séance de la Classe que celle-ci donne une petite somme pour le concours de Volailles qui aura lieu à Carouge. Le trésorier, tout en défendant sa caisse, rappelle que la Classe n'est jamais restée en arrière dans des occasions semblables, il propose la somme de frs 25 en disant que la Classe aimerait qu'on favorisât les poules et les canards.
Le président répond que Mr Patry a manifesté le désir que la somme attribuée à chaque lot soit stipulée, il propose donc 15 frs pr les poules et 10 frs pr les canards, adopté.

Journal de Mr Patel.

Mr Constantin annonce qu'un nouveau journal agricole horticole vient de paraître, rédigé par Mr Patel directeur de l'Ecole de Châtelaine, il pense que la Classe ne peut faire autrement que de s'y

abonner. Mr Bernard demande si ce journal est une suite de celui que publiait Mr Vaucher ou si c'est réellement un nouveau journal. Mr Constantin n'ayant jamais vu le journal de Mr Vaucher depuis sa mort est fort surpris en apprenant que la Classe y était abonnée et que le trésorier payait régulièrement l'abonnement. On s'informera auprès du bibliothécaire pour savoir si ce dit journal nous est au moins parvenu régulièrement.

Concours de Pulvérisateurs

Mr Constantin annonce que la commission pour le concours de pulvérisateurs s'est réunie et a élaboré le programme qui va être imprimé, il en donne lecture au bureau.

Mr Wuarin a été nommé commissaire général du concours.

Mr Martin demande s'il faut exiger des expectants qu'ils indiquent les prise des objets expectés. Mr Constantin estime que c'est plutôt au jury à le demander qu'à nous.

Médailles de la Classe.

Mr Bernard annonce qu'il ne reste actuellement plus que 25 médailles de la Classe soit 14 d'argent et 11 de bronze.

Mr Privat dit que Mr le professeur Guye offre de remettre les notes de sa communication à la Classe. accepté avec reconnaissance.

Mr Constantin dit que vu les fêtes de Pâques, la prochaine séance aura lieu le 9 Avril.

Mr Dunant dit qu'il a donné suite à la demande de Mr Mégevet et qu'il lui a écrit, il lit la réponse de Mr Mégevet.

Séance levée à 11h 1/2.

Le Secrétaire. A. Dunant.

Bureau du 16 Avril 1904

Présents: MM. Constantin, Patry, Martin, Bernard Faesch Dunant et Privat.

La séance est ouverte à 10 1/4 par la lecture du p.v. de la dernière séance qui est adopté.

Journaux agricoles et horticoles

M. Bernard dit que le journal jaune créé par M. Vaucher continue toujours de paraître et que la Classe le reçoit régulièrement il annonce que suivant la décision prise au dernier bureau il a payé l'abonnement au journal de M. Platel.

M. Constantin remercie M. Bernard d'avoir tiré au clair cette question des journaux, car il croyait comme beaucoup d'autres que le journal de M. Vaucher avait cessé depuis la mort de ce dernier.

médailles.

M. Faesch demande au trésorier s'il a soigné les coins des médailles, car déjà une fois on ne savait pas ce qu'ils étaient devenus et M. Faesch avait eu toutes les peines à les retrouver. M. Bernard dit qu'il les a soignés.

Vieux bulletins.

M. Constantin annonce au bureau que M. Ernest Faure offre à la Classe des vieux bulletins de la Classe ayant appartenu à M. Streckeisen. Cette offre est acceptée avec reconnaissance.

A propos de vieux bulletins, notre président demande si l'on peut s'en procurer auprès du bibliothécaire. M. Patry répond qu'il n'y a qu'à s'adresser à lui et qu'il se fera un plaisir d'en remettre gratuitement aux membres de la Classe qui en désirent. Les nouveaux

Le prochain bulletin comprendra les rapports sur Frauenfeld, puis viendront ensuite les communications de MM. Guye et Mercanton.

Sujet pr la proch. séance.

M. Constantin demande quel sujet nous aurons pour la prochaine séance, entendrons nous M. Privat. ce dernier ne croit pas pouvoir nous présenter son rapport déjà à la prochaine séance car il doit en donner lecture au conseil d'Etat. ~~avant~~ M. Rochaix

(directeur de l'Ecole de Porrentruy)

s'est mis à notre disposition, il est décidé de lui demander de nous entretenir à la prochaine séance qui est prévue au 7 Mai. On mettra au verso de la carte l'avis pr les livres.

Mr Bernard dit qu'il faudra bien stipuler pour les achats de livres quelle est la marche à suivre pour éviter des embrouilles. Il arrive en effet que quelques membres achètent directement leurs livres, d'autres envoyent la note au trésorier d'autres au bibliothécaire et il en résulte un gâchis qu'il faut éviter à l'avenir. Pour arriver à une solution pratique, la commission nommée au dernier bureau se réunira et décidera la manière de s'y prendre.

Invitations pr le concours. Est-ce le bureau ou la commission du concours qui doit inviter. Il vaut mieux que ce soit le bureau. Qui voulons nous inviter; seulement le président du département de l'Intérieur et les présidents du Cercle et de l'Institut ou faut-il adjoindre aussi les présidents des syndicats locaux.

Mr Faesch dit qu'en principe il aime mieux restreindre le nombre d'invitations, mais qu'en cette occasion il est bien d'inviter les présidents des cercles et syndicats locaux.

Mr Bernard n'est pas de cet avis, car alors il n'y a pas de raison de ne pas inviter aussi les sociétés de jardiniers, horticoles etc. et ce serait créer des précédents ce qu'il faut éviter.

Mr Martin croit que Mr Bernard est dans le vrai et se range à son avis.

Mr Patry demande s'il ne faut pas inviter la presse, il est décidé d'inviter: Le Journal d'agriculture
le Journal de Genève
La Suisse
La Tribune et
Le Courrier et comme particuliers:
Mr Betton président du dépt de l'agriculture. - Président du Cercle, Prés. de l'Institut. Pres de la Sté des Arts. Secret du départ de l'agr. Maire et adjoints de Bernex. Le Directeur de l'Ecole d'horticulture de Châtelaine, Mr Wuarin commissaire, le Jury et les propriétaires des vignes, hangars et chevaux prêtés pr le concours.

Séance levée à 11h 10.

Le Secrétaire A. Dumont.

Bureau du 21 Mai 1904

Séance ouverte à 10h25 sous la présidence de Mr Constantin président.

Présents MM Mrs Constantin-Bernard. Patry, Borel W. et Privat.

excusés MM. Martin et Dunant empêché.

Le président donne lecture d'une lettre de Mr Bieler, secrétaire de la Ste Vaudoise d'agriculture et de Viticulture, invitant la Classe à se faire représenter à # l'assemblée générale de la Ste Vaudoise d'agr. et de Viticulture et participer à une excursion au Signal de Bougy le 28 Mai prochain. Mr B. demande aussi si les participants au concours de pulvérisateurs et de houes à Bernex, pourraient exposer leurs appareils à Rolle. La demande sera communiquée aux intéressés et Mr Constantin répondra et remerciera la Ste Vaudoise d'agriculture et de Viticulture de son aimable invitation, mais ne pense pas avoir le temps de s'y rendre.

Le Président lit encore une lettre de Mr de Westerweller proposant au bureau d'envoyer à tous les membres de la Classe, la brochure de Mr Chuard traitant du mildew. La discussion est ouverte à ce sujet. Mr Constantin fait remarquer que le Département de l'Intérieur fait actuellement poser des affiches pour rappeler aux Vitriculteurs genevois les conclusions de Mr Mamier, chimiste à Châtelaine concernant cette maladie et son mode de traitement. Il ne pensons pas marcher sur les brisées du département, et, la dépense qu'occasionnerait l'envoi de cette brochure à tous les membres de la Classe ne paraissant pas justifiée, la proposition de Mr de Westerweller est donc repoussée.

Sur la proposition de Mr Constantin, le Bureau accorde aux concours de Bernex 2 médailles de bronze en plus d'1 diplôme.

Semoir Pouille. Il est ensuite donné lecture d'une lettre de Mr Pouille de Versoix demandant que la Classe délègue quelqu'un de ses membres pour examiner un semoir perfectionné. Il y a quelque temps en effet, la Classe avait présenté quelques observations

au sujet de ce tenoir et l'inventeur en a tenu compte et a modifié la machine en conséquence. Après discussion, il est décidé que la Classe ne voulant pas faire de réclame en vue d'un instrument, n'enverra personne officiellement à Verrières. Elle engagera par contre que cela intéresserait à se rendre chez Mr Pouille à la date qui il indiquera ultérieurement.

Committion pour l'étude d'une nouvelle maladie de la vigne.

Mess Constantin et Wuarin proposent la nomination d'une committion, devant étudier avec Mr le prof. Chodat une nouvelle maladie de la vigne qui semble indépendante de l'anthracnose et du court-noué. La committion se chargerait de prendre durant les différentes phases de la maladie, des clichés photographiques qui serviraient de documents à l'appui des recherches entreprises. Une discussion assez vive s'engage au sujet de la création de cette committion.

Mr Bernard fait remarquer que pour faire cette étude sérieusement, il faudra plus de temps et d'argent que semble n'en prévoir Mr Constantin. Ce dernier déclare que pour une étude de ce genre nous sommes assurés de l'appui financier du Département.

Mr Privat, trouve que la Classe entreprenant elle même cette étude ne devrait pas avoir recours au département, mais subvenir elle même à ses frais, qui du reste ne seront pas très considérables.

Mr Borel est du même avis, la Classe est assez riche pr payer sa gloire!

Mr Patry propose qu'éventuellement on ait recours à une partie du fonds Jenisle. La discussion continue. La proposition de Mess. Constantin et Wuarin est finalement admise et une committion de 4 membres est nommée en vue de l'étude de cette nouvelle maladie, en font partie: Mess. Constantin - Wuarin - Bonnet et Chodat.

La question financière est laissée en suspend, jusqu'à ce qu'on ait pu fixer approximativement les frais nécessaires.
L'ordre du jour de la prochaine séance est fixé comme suit:

1° Rapport sur le Concours de Bernese
2° Rapport sur l'Etude d'assainissement et de Drainage.

Séance levée à 11h35.

Signé Privat. V. Secrétaire.

Bureau du 18 Juin 1904

Présents MM. Constantin - Patry. - Martin de Candolle - Bernard - Durant. Barde - Privat. Absent Borel excusé.

M. Constantin montre une photographie du champ de ravonailles traité lors du concours de Bernese d'après les indications de M. Butterre à Lausanne soit 3% de sulfate de cuivre et 5% nitrate de soude. Cette photographie montre d'une manière frappante l'efficacité du remède préconisé.

Le Secrétaire donne ensuite lecture des 2 derniers p.v. qui sont adoptés moyennant qqs petites rectifications.

M. de Candolle pense que sans faire de réclame en faveur d'un instrument plutôt que pour un autre, la Classe pourrait très bien informer le public et le tenir au courant des nouveaux appareils ou instruments présentés aux agriculteurs pour améliorer ou simplifier le travail de ces derniers.

M. Martin regrette qu'on ait pas accédé au désir de M. Ponille d'aller examiner son semoir, car c'est lui qui avait encouragé ce dernier à s'adresser à la Classe et il était même déjà convenu que M. Martin ouvrait la campagne pour cet essai.

M. Constantin regrette vivement de n'avoir pas su ces détails lors du dernier bureau, autrement la décision prise eut été tout autre.

M. Barde remercie M. de Candolle de la proposition,

il pense que c'est bien le rôle de la Classe que de tenir les agriculteurs au courant de ce qui se fait et croit que nous nous attirerions la sympathie des agriculteurs en les renseignant ainsi.

M. Constantin estime qu'il vaut mieux de pas insérer des articles dans les journaux, mais faire part des essais nouveaux aux membres de la Classe en l'annonçant simplement en séance. Le procédé a déjà été employé lors du de M. de Beaumont qui du reste n'a reçu que des critiques.

M. Bernard voudrait qu'on fit attention au terme qu'on employera pour désigner les membres qui examineront de nouveaux appareils, car, qui dit Commission, dit rapport, et qui dit rapport, dit rapport favorable ou défavorable et alors on risquons de nous exposer à toutes sortes de critiques.

M. Martin croit que M. Bernard voit les choses trop en noir, ce n'est pas un jury, ce sont simplement des agriculteurs qui examinent une machine et qui font part de leurs impressions.

M. de Candolle trouve que c'est un honneur pour une Société que de voir un constructeur venir lui demander son avis sur une machine de son invention. Il demande qu'on accepte le principe que la Classe ne refusera pas à l'avenir d'aller examiner les nouvelles inventions. accepté.

Formulaires pr nouveaux membres.

Deux nouveaux membres n'ayant pas reçu les formulaires de ~~addition~~ réception, M. de Candolle demande qu'à l'avenir le secrétaire emène ces formulaires séance tenante.

Feuille des noms pr Bulletin.

M. Constantin annonce que la liste des personnes et Sociétés auxquelles nous envoyons le Bulletin est perdue, il demande qu'elle soit refaite en double et que l'une de ces listes soit insérée dans le livre ~~exposé à Francfort~~ registre des membres reçus pour les différentes expositions. Il annonce aussi qu'il a trouvé sous d'autres lettres deux cartes d'invitation adressées à la Classe par la Soc. des Sociétés de Genève pr la fête et le banquet à l'occasion du

concours de Versailles à Carouge. Il demande qu'on subdivise la vitrine dans le corridor en cases pour chaque Classe afin que semblable confusion ne puisse plus se produire. accepté.

Il est décidé également qu'il n'y aura pas de séance de la Classe en Juillet ni en Août.

M^r Bernard annonce que M^r Marrauld ne veut pas faire partie de la Classe, il lui a retourné sa carte de cotisation. Par contre, il voudrait être admis à correspondre avec des sociétés étrangères et aimerait avoir une carte de la Classe pr cela. Il est décidé à l'unanimité qu'on ne peut pas accepter M^r Marrauld à titre honorifique comme correspondant de la Classe.

à corriger

Diplômes

M^r Bernard en feuillant des archives a trouvé un portefeuilles plein de diplômes de membres de la Classe, les uns sont signés par le secrétaire et pas par le président, d'autres le contraire et d'autres ne sont pas signés du tout, que faut-il faire de ces diplômes. Après discussion, il est décidé sur la proposition de M^r de Candolle de les envoyer à tous les membres de la Classe aux anciens comme aux nouveaux.

M^r Patry Vice président a remplacé M^r Constantin empêché comme représentant de la Classe à la séance et au banquet de la Fédération à Saignelégier et y a pris la parole comme tel.

Séance levée à 11h 30.

Le Secrétaire A. Dumont.

Séance du 23 Juillet 1904
à 9h à l'Athénée

Présents MM. Patry v. prés.t. Bernard de Candolle
Vollier. Martin. Privat

M.r Constantin est retenu par indisposition
Le procès verbal de la séance du 18 Juin est lu
et adopté

M.M.rs Martin et Monnard demandent en faveur
de l'Association des Intérêts de Carouge un
subside pour atténuer le déficit de 1300 f.
par lequel a bouclé le concours d'agriculture —
M.r Patry propose d'allouer 75 fr.
M.r Bernard craint un précédent et estime
que 25 fr serait suffisant.
En votation la somme de 75 f est votée

La Classe reçoit de la Fédération un
subside annuel pour achat d'ouvrages et
conférences — Elle a décidé que le même
membre ne pourra pas s'inscrire pour plus
de 25 f.

M.r de Candolle voit à cette heureuse restriction
le danger de ne pas toucher toujours le
subside intégralement —— D'autre part
la Classe n'outrepasse-t-elle pas son mandat
en réduisant la part éventuelle d'un
membre?

M.r Patry répond que la Classe a prévu
l'emploi éventuel des soldes ~~inscrits~~ en achat
de livres pour la Classe.

M.r Bernard rappelle que l'on a voulu éviter
l'accaparement par un seul en fixant
ce maximum d'inscription à 25 f —
mais il reconnait que la chose peut se discuter
juridiquement

M. Patry pense que les achats de livres devraient se faire par la Classe soit pour les membres soit pour le même. et M. Viollier appuie cette idée en faisant observer que l'on obtiendrait de ce fait une réduction de 10% sur les achats
La question sera reprise au prochain bureau

Bureau du 20 Août.

Présents: MM. Patry, Bernard, Martin et Privat. — Font excuser leur absence: MM. Constantin et de Candolle. La séance est présidée par Monsieur Patry.
La lecture du procès verbal de la dernière séance, fait par Monsieur Martin, est adopté. —
Vu l'absence de Monsieur le Président et de plusieurs membres la question de la subvention accordée par la Classe pour l'achat des livres, est renvoyée à la prochaine séance.
L'ordre du jour suivant est adopté pour la séance du Samedi 3 Septembre:
1°. Quelques mots sur la chlorose.
par M. le Professeur J. Rochaix. Directeur de l'Ecole d'agriculture de Porrentruy. —
2° Communication d'une lettre de Monsieur Meinl sur la race ovine de la Chaumose
par Monsieur Antoine Martin.
Monsieur Bernard communique un article paru dans le Journal de Genève du 16 Août 1904 concernant la guérison de la Tuberculose animale par l'injection d'un sérum dû à M. Levy Directeur de l'Ecole Vétérinaire de Milan. — M. Bernard

propose, si la chose est sérieuse, et si les expériences ultérieures confirment cette découverte d'essayer d'obtenir une conférence sur cette importante question.-

La séance est levée à 10 heures moins 1/4.

Le Secrétaire adjoint:

A Privat.

-. Bureau du Samedi 17 Septembre .-

à 10 heures du matin.

Présents: MM. Constantin, Bernard, Privat, Dumont, Monard et Vollier.-

Monsieur Privat donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté sans modification.

La question de l'achat des livres est renvoyée à une séance ultérieure, M. de Candolle étant absent.

M. Constantin propose, vu les vendanges de renvoyer la séance du Samedi 1er Octobre au Samedi 8.- Adopté à l'unanimité. Un communiqué sera fourni à ce sujet aux journaux.-

Bulletin.- Il est décidé de faire paraître dans un des prochains bulletins de la classe la conférence donnée le 3 Sept. par Monsieur le professeur Rochaix sur la Chlorose ainsi que le résumé, si possible, de la conférence de Monsieur le professeur Guye sur la Fixation de l'Azote de l'Air.

Protection des petits oiseaux. M. le président donne ensuite lecture d'une lettre de M. Gauz au sujet de la défense des petits oiseaux.- A ce sujet M. Constantin propose de se mettre en rapport avec le Cercle et l'Institut afin d'examiner le bien fondé de la réclamation puis de s'adresser au Département de Justice et Police afin que celui-ci fasse respecter la loi.

Lettre de M. Foy. Il est ensuite donné lecture d'une lettre ultérieure de M. Foy conseillant à la classe de ne point demander à M. Courdec [2] une con-

férence contradictoire à celle qu'il a donné au sujet de la reconstitution en plans américains, de peur d'embrouiller nos viticulteurs.

Ordre du jour. Le bureau passe ensuite à l'élaboration de l'ordre du jour pour la prochaine séance -

Mons. Bernard propose différents sujets pouvant donner lieu à d'intéressantes conférences ou causeries, ce sont :

1° le Crédit agricole qu'on pourrait confier à Mr Charles Dorner -

2° quelques mots sur le nouveau jardin botanique de l'Ariana (à Mr le Dr Bourquet).

3° le lait en poudre, fabrication et utilisation. Sujet très actuel et intéressant.

Enfin Mr Bernard rappelle qu'une discussion sur l'exposé de l'Étude d'assainissement et de drainage des terrains agricoles du canton de Genève, était projetée pour la prochaine séance l'ordre du jour suivant est donc adopté pour la séance du Samedi 8 octobre.

1° Le crédit agricole par Mr Charles Dorner

2° Discussion de l'exposé de Mr Privat sur l'Étude d'Assainissement et de Drainage

Monsieur Constantin annonce qu'il possède un nouveau pressoir de renfort donnant une réelle économie de temps et de force. Il nous en parlera plus longuement une fois les vendanges terminées -

Monsieur Privat, que la question du lait en poudre intéresse vivement, se propose, pour donner suite à l'idée de Mr Bernard, d'en dire quelques mots dans une séance ultérieure.

Compte rendu financier des Concours de Berney. Enfin Mr Bernard donne lecture du compte rendu financier concernant le concours de Berney celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Mr Constantin remercie vivement, le très dévoué trésorier, qui à son tour lui retourne compliments et remerciements.

Mr Bernard demande à ce qu'il soit provoqué une

enquête, sur l'emploi et la bonne conservation des machines agricoles fournies par la Station à l'aide du fonds de remonte.
La séance est levée à 11 h 1/2.

Le secrétaire adjoint :

Arthur Privat

Bureau du Samedi 15 Octobre 1904

Présents : MM. Constantin, Bernard Martin, Privat - Le dernier procès-verbal est lu et adopté -

Monsieur le président communique au bureau une circulaire de la Bibliothèque Nationale Suisse à Berne demandant à ce qu'on lui fasse parvenir les Bulletins de la Station d'Agriculture : 2e Série tome IV et suite. Ceux-ci seront envoyés gratuitement

Ordre du jour - Monsieur Dorner auquel on avait demandé pour la dernière séance une conférence sur le Crédit Agricole n'a pu, faute de temps ~~de~~ pour la préparer, la donner à cette date - Ce sujet figurera donc à l'ordre du jour de la séance du mois de Novembre, celle-ci aura lieu le Samedi 5 novembre avec l'ordre du jour suivant :

1° Crédit Agricole par Monsieur Charles Dorner
2° Communications diverses -

Conférences - Monsieur Constantin rappelle qu'il y a lieu de songer aux conférences à donner cet hiver - Il se propose de demander à M. Müller de traiter une question concernant l'arboriculture fruitière - Cette idée est adoptée avec grande satisfaction -

Monsieur Bernard demande si la Station a reçu des renseignements concernant la guérison de la tuberculose animale d'après le procédé de Mont. Levy vétérinaire à Milan -

Mons. Petry étant absent Mons. Bernard propose de s'informer auprès de ce dernier, afin de savoir s'il a reçu des nouvelles. mais en même temps, Mons. Constantin pourrait écrire directement à Mons. Petry afin d'en obtenir de plus amples renseignements.

Enfin Monsieur Bernard rappelle qu'il a demandé dans la dernière séance à ce qu'il soit pourvu une enquête sur l'emploi et la bonne conservation des machines agricoles fournies à diverses communes à l'aide du fonds Demole.

Mons. Martin ajoute que cette enquête pourra donner lieu à d'intéressants rapports.

La séance est levée à 11 heures.

Le vice-Secrétaire

Arthur Privat

Bureau du 19 Novembre 1904

Présents: MM. Constantin, Martin, Bernard Dunant et Privat.

Le p. V. de la dernière séance est lu et adopté.

L'ordre du jour pour la séance de Décembre est fixé comme suit:

Monsieur Ackermann chimiste:

Renouvellement du bureau

Communications diverses.

M. Constantin dit qu'il faudrait absolument s'occuper à cette question des machines agricoles données par la Caisse. A Satigny où l'on a donné un semoir à engrais et un semoir à graines, il ne semble pas que ces machines rendent les services qu'on en attendaient, il est vrai qu'il y a passablement de gros propriétaires qui possèdent eux mêmes leurs outils et leurs machines.

M. Bernard estime que le moyen le plus sûr et le plus rapide pour obtenir des réponses promptes et satisfaisantes,

est d'envoyer à chaque Syndicat un questionnaire qu'il n'y aurait qu'à remplir et à retourner.

Délégués à la Fédération.

M. Bernard dit nous n'avons droit qu'à 4 délégués, tout désignés pour la séance de Décembre: MM. Constantin, Martin, Durant et Privat.

M. Martin annonce que les réclamations émanées de l'injuste répartition des primes et de la participation du bétail à la dernière exposition fédérale d'agriculture ont eu un faible écho en haut lieu. M. Martin aimerait qu'à l'avenir, ce soit le bétail de la région qui en expose et non pas un triage fait à l'avance dans le canton de Berne. D'autres propositions ont également été faites, celles entre autres, de faire de petites expositions cantonales dans l'exposition fédérale, et que les membres du jury ou de la commission ne soient pas juge et partie tout à la fois, comme cela s'est vu et ne pouvant pas exposer, vendre et primer leur propre bétail.

M. Bernard, dans un superbe élan patriotique, trace un plan magnifique de ce qu'il aimerait voir dans les rapports entre Suisses allemands et Romands, il ne faut pas craindre de nous rencontrer dans ces expositions nationales avec nos confédérés et ce serait regrettable que ces expositions nationales disparaissent, dans les réclamations très justes du reste que nous avons à formuler, il ne faut pas avoir l'air d'ébranler l'institution elle même, mais améliorer cette institution. (~~Ne serait-ce pas bon de bisser grogner aussi les autres cantons.~~)

M. Martin répond que les Genevois sont mieux placés que d'autres pour présenter les réclamations de ce genre, par ce qu'ils n'exposent pas de bétail, ils sont donc plus impartiaux. Il faut arriver à modifier le mode d'exposition, et ne pas laisser exposer toutes les races ensemble, car le Simmenthal occupant la plus grande place l'emportera toujours sur les autres races. Les Bernois croient qu'il n'y a qu'eux qui soient

aptes à juger et estimer le bétail il faut améliorer les Verchoux.

Formation du Bureau.

Nous aurons dans la prochaine séance à nous occuper de la formation du bureau, or, il y a une question à trancher a priori. Actuellement, le bureau est formé de 15 membres, sur ces 15, il n'y en a jamais eu plus de 7 aux séances et les Statuts portent qu'il faut 11 ou 13 membres pr la formation du bureau. Après discussion, il est décidé qu'on nommera treize membres et le président et le V. président seront pris dans ces 13 membres. Comme président, Monsieur W. Patry est tout désigné.

Séance levée à 11.35.

Le Secrétaire. A. Dumont.

Bureau du 1er Décembre 1904.

Présents. M.M. Constantin, Patry, Muarin, de Candolle, Bernard, Martin Vieillier, Dumont, Privat. = 9 présents.

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé avec une petite modification dans une phrase.

Le président donne lecture d'une lettre de Mr Lyderet qui remercie Mr Constantin de son invitation à la séance du 10 Décembre, à laquelle il regrette de ne pouvoir assister.

Mr Constantin étant très surchargé de travail pendant cette fin d'année, demande qu'on veuille bien reporter la séance de Janvier au 2e Samedi du mois. accordé.

L'ordre du jour pour la séance de Janvier est fixé comme suit: Rapport présidentiel

Changemt d'ordre du jr, Culture de l'artichaut. Mr Nicodet.

Création de Pâturages sur le Cercle (Mr Debonneville.)

Présentation de nouveaux membres.

Mr de Candolle propose d'étudier à nouveau la question de l'engraissement du bétail, cette étude a plus que jamais sa raison d'être examinée maintenant, que le nouveau tarif douanier vient d'être signé avec l'Italie. L'orateur se demande si nous ne ferions peut-être pas bien d'examiner au point

de vue du bétail de boucherie d'introduire des races étrangères. Pour la production du lait et le travail, la race du Simmenthal donne d'excellents résultats, mais il semble que pour la viande de boucherie elle est inférieure aux races étrangères.

En Ecosse par exemple, on engraisse de jeunes bêtes de 2 et 3 ans qui donnent une viande délicieuse, et à Genève, on ne sait plus ce que c'est que du bon boeuf, depuis l'introduction des boeufs d'Italie.

M. Constantin qui depuis 20 ans s'est tenu au courant de tout ce qui s'est fait dans ce domaine et a beaucoup couru les foires de tous les cantons, estime et a même la certitude que le bétail suisse peut très bien s'engraisser. Dans la Suisse allemande, on mange de très bons boeufs, sans doute il y a beaucoup à faire, car nos paysans ne savent pas engraisser et il faut le leur apprendre, mais, il faut se garder d'introduire des races étrangères. Notre territoire est trop petit et nous arriverions à un mélange et à un croisement de races qui serait préjudiciable à l'échange pour la vente de notre bonne vache suisse.

M. de Candolle pense que c'est justement par ce que les paysans ne savent pas engraisser leur bétail qu'il faut le leur apprendre. Les Syndicats et associations divers pourraient rendre de grands services dans ce sens. Il faut étudier ce que nous pourrons faire et voir si en introduisant d'autres races on obtiendrait pas de meilleurs résultats.

M. Martin dit aussi qu'il y a beaucoup à faire pour obtenir un bon engraissement rationel du bétail, mais il n'est pas de l'avis de M. de Candolle quant à l'introduction de races étrangères, il n'en faut pas.

M. Patry remercie M. de Candolle d'avoir soulevé cette question qui intéresse tout le monde, il sera

intéressant et instructif de faire un travail sur ce sujet, et, il est tout naturel que nous nous adressions pour cela à Mr Constantin qui a déjà étudié la question et fait un superbe travail de ce genre en 1896.

Mr Bernard remercie aussi Mr de C. d'avoir introduit ce sujet, mais il croit qu'il faudra limiter l'engraissement du bétail à un bon engraissement de boucherie courante mais non pas faire rien que des boeufs de Pâques.

Mr de C. pense que Mr Bernard a raison de vouloir limiter l'engraissement à un bon engraissement de boucherie Les bouchers reconnaissent que le bétail tel qu'on le fait ne satisfait pas le public, il faudra revoir nos règlements cantonnaux, car la viande de vache est aussi bonne que celle de boeuf et ce sont les bouchers qui ont établi ces différences, uniquement dans le but de payer les vaches à très bas prix aux agriculteurs.

Sujets de Communications. Mr Bernard informe le bureau qu'un Syndicat d'élevage du cheval vient de se former à Nyon sous la présidence de Mr Longet Vétérinaire; nous pourrions peut être lui demander de venir nous entretenir de ce sujet à l'une de nos séances. approuvé.

Mr Constantin dit que Mr Besson lui a écrit pour le consulter sur un projet de règlement pour la destruction du puceron Lanigère et du gui. Il y avait déjà un règlement pour la destruction de ce parasyte, rédigé par le père de Mr W. Viollier mais il n'a jamais été appliqué. D'après ce nouveau règlement, tout propriétaire serait obligé de demander une autorisation au département pour planter un pommier, ce serait ridicule, aussi Mr Constantin a-t-il signalé spécialement cette erreurs. Qu'on exige que ceux qui ont du puceron lanigère sur leurs arbres le détruisent, très bien, mais il est impossible d'appliquer le projet tel qu'il est rédigé actuellement.

M= de Candolle est bien d'avis qu'on enlève le gui partout où l'on peut, car, bien qu'il soit très joli comme ornement dans les salons pour les fêtes de Noël, le lierre a autant de valeur pour s'embrasser dessous lui et les baisers sont tout aussi valables.

Pour se débarrasser du gui, on peut, une fois la coupure faite, l'entourer de goudron, de cette manière, il ne repousse rien pendant 3 ou 4 ans.

M= Wuarin a essayé de mettre de l'acide phénique, le gui n'a jamais reparu.

Vigne américaine. M= de Candolle ayant parcouru les rapports présentés par la Station du Champ de l'air à Lausanne et de M= Faes à Lutry sur les porte-greffes américains à employer, constate que ces deux Stations, après plusieurs années de labeur et de recherches, arrivent aux mêmes conclusions que les savants français qui se sont livrés à cette étude. Tous les travaux très consciencieux du regretté Jean Dufour, et de ses aides et ses successeurs n'ont pas fait avancer la question d'un pas puisqu'aujourd'hui on en arrive à conseiller les mêmes p. greffes qu'on recommandaient en France il y 12 ou 15 ans, les 3309 et 3316.

Lorsque nous avions la Station de Ruth, nous aurions si nous l'avions demandé, obtenu n'importe quel subside pour nous livrer à des travaux et des recherches semblables à ceux qu'on a fait à Lausanne, ç'a été une heureuse intuition, un éclair de génie de ne l'avoir pas fait puisque nous serions arrivés aux mêmes résultats, nous avons donc ainsi évité de fortes dépenses à notre canton.

Divers M= Constantin dit que depuis la dernière séance, le syndicat de Satigny est venu officiellement lui demander si la Classe consentirait à l'aider pour l'achat d'une machine à distyler. Il a répondu que non.

M= Bernard demande un vérificateur des comptes. M= Aloys de Beaumont est désigné, et M= Constantin se charge de lui écrire.

Mr Wuarin regrette d'avoir à revenir sur les machines et instruments donnés par la Classe aux différents syndicats et associations, mais il croit que ce n'est pas une chose à continuer, beaucoup de ces machines sont hors d'usage, les agriculteurs qui s'en servent ne font pas attention s'il manque un boulon ou même une pièce entière et personne ne veut se charger des réparations.#

*Puis, la démission de 32 membres de la rive droite n'est pas encourageante.

Mr Martin proteste, s'il y a des syndicats qui ne soignent pas leurs instruments, il y en a qui en ont soin, à Vésenaz par exemple, ces machines ont rendu et rendent de grands services et ont même contribué à faire entrer de nouveaux membres dans l'association.

Mr Bernard pense avec justesse qu'avant de prendre une décision, il faut attendre le retour des circulaires. Il avait bien pensé à l'origine que ces machines devraient être suivies par la Classe, mais la question de démission de 32 membres est due à une tout autre cause.

Mr Wuarin dit que quelques personnes de la rive droite pensent ou tout au moins disent que c'est pour tenir les petits agriculteurs que la Classe fait ces cadeaux. Des exclamations d'indignation accueillent ces paroles.

Mr Bernard, parmi les revues et journaux agricoles auxquels la Classe est abonnée, il y a la Revue jaune, anciennement rédigée par Mr Vautier et la Revue verte rédigée par Mr Ratel, faut-il continuer l'abonnement de ces deux revues.

Mr Constantin dit que la revue jaune est actuellement publiée en France, sur ce, Mr Patry propose de renoncer à cette revue puisqu'elle n'est pas du canton, adopté. A propos de livres, Mr Constantin dit qu'il y en a à l'examen depuis le mois de Mai. Mr Bernard présente deux notes de libraires et demande s'il doit les renvoyer ou les payer.

M^r de Candolle est reconnaissant envers les libraires d'envoyer des livres à l'examen, c'est la seule manière d'être au courant de ce qui se publie. Il faudrait voir ce que disent les livres envoyés à l'examen et en reparler au bureau.
A l'avenir comme par le passé, aucune note ne devra être payée sans être signée par le commissaire de la bibliothèque.

M^r Patry donne lecture d'une lettre de M^lle Haccius qui demande à la Classe une médaille pour un vieux serviteur, le règlement touchant ces récompenses n'étant plus en vigueur, le secrétaire écrira à M^lle Haccius pour lui dire que la Classe regrette de ne pouvoir faire droit à sa demande.

La séance est levée à 11 h 3/4.

Le Secrétaire A. Dunant.

Bureau du 13 I 1905.

Présents M.M. Patry, Constantin, de Candolle, Martin, Barde Privat, Borel et Dunant.

Le procès verbal de la dernière séance est adopté moyennt qqs petites rectifications.

Il est procédé au vote à main levée à la nomination du trésorier, du secrétaire et du secrét. adjoint. MM. Bernard, Dunant et Privat sont confirmés dans leurs fonctions.

M^r Constantin lit ensuite son rapport sur la marche et l'activité de la Classe pendant l'exercice écoulé. Ce rapport est approuvé dans son ensemble et M^r Constantin y ajoutera qqs mots pour la modification d'une phrase ou deux.

Pour la séance de février, M^r Patry demandera à M^r Dunnid de lui indiquer un membre du Cercle qui puisse rapporter sur la question de l'alpage des genisses.

M^r de Candolle a reçu des lettres d'un monsieur étranger lui demandant si les cours pr greffeurs ont donné de bons résultats dans le canton de Genève. MM. Constantin, Barde et Dunant peuvent constater que ces cours ont donné de bons

résultats, principalement pour les petits agriculteurs, mais pour les grands vignobles et le commerce, les greffeurs français sont toujours employés, leur travail étant fait avec beaucoup plus de rapidité.

M^r de Candolle demande à M^r Borel ce que l'on pourrait faire pour le bon entretien des arbres dans la ville. La jolie promenade des bastions risque de perdre tout son charme et ses frais ombrages si l'on ne prend soin de ses arbres. Chez lui, M^r de C. a sauvé de grands et beaux arbres en leur donnant une bonne culture additionné d'une bonne fumure, mais, dans la ville, comment faut-il s'y prendre?

M^r Borel dit qu'il vaut mieux, lorsqu'on transplante des arbres ne pas mettre d'engrais chimique en même temps que l'arbre, les racines étant presque toujours blessées, les engrais brûlent un peu les racines, il vaut mieux attendre une année ou deux que les plaies soient cicatrisées.

M^r Constantin pense que pr les bastions, il faudrait fermer successivement les différentes parties de la promenade pendant qu'on amenderait et retournerait la terre des arbres de la partie fermée au public.

Séance levée à 11.40.

A. Dunant Secrétaire.

— Bureau du 21 janvier 1905 —

Présents — Sont présents Mess. Patry, Constantin, de Candolle, Bernard Borel, Wuarin et Privat. Se font excuser Mess. Martin et Dunant.

Le compte rendu de la dernière séance est adopté sans modification.

Ordre du jour — Après discussion l'ordre du jour suivant est adopté pour la prochaine séance:

1. Présentation de nouveaux membres
2. Compte rendu financier — Budget et Rapport du vérificateur des comptes —

3°- La question de l'alpage. par M. Dumuid

4 Communications diverses.-

Monsieur Constantin qui a eu l'occasion de voir Mons. Duttère de Lausanne, annonce que ce dernier a fait dernièrement diverses expériences à Colovray sur la fumure des prairies. Ce sujet pourrait faire l'objet d'une intéressante communication à la Classe. M. Bernard appuie cette idée et demande que ce soit le plus rapidement possible.-

Bulletins - Mons. Patry donne lecture d'une lettre de la Bibliothèque nationale, remerciant la Classe pour les bulletins envoyés.

-impression - Mons. Bernard propose de réduire le nombre de bulletins imprimés et, après discussion M.M. de Candolle et Constantin demandent à ce qu'il soit imprimé autant de bulletins qu'il y a de membres plus, vingt cinq à conserver comme réserve par la Classe, plus trois par conférencier dont les communications paraissent dans le bulletin.
Quant aux cartes de convocation, il en sera imprimé 25 de plus qu'il n'y a de membres.-
Cependant dans des cas spéciaux, ou sur la demande du conférencier l'impression du bulletin ou des cartes pourra être augmentée.

Comptes Mons. Bernard donne ensuite lecture d'un duplicata du compte-rendu financier de 1904.- Celui-ci boucle par un déficit de 413.45 fcs dû en grande partie au concours de pulvérisateurs de Berney.
Mons. Borel demande si l'on ne pourrait pas placer en obligations une partie des 5000 francs déposés chez Mons. Loret - ceux-ci ne rapportant qu'un intérêt très faible (2½ à 3¼ %)
Mons. Bernard répond qu'il examinera la chose et en parlera dans une prochaine séance.

Budget Il donne ensuite lecture du projet de Budget pour 1905 Celui-ci boucle par un fort boni ce qui scandalise fortement

M^r de Candolle.

- Course - Mons. Constantin propose d'inscrire une somme de 300 francs pour une course ; cette idée est adoptée à l'unanimité — Après quelques petites modifications le projet de budget, concluant encore par un boni de 225 francs, est adopté.
Mons. Patry remercie le dévoué Trésorier de toute la peine qu'il se donne.

Fonds Demole Les intérêts du fonds Demole pourront être utilisés cette année pour un concours et Mons. Constantin rappelle que Mons. Bernard a déjà proposé de nombreux et intéressants sujets qui pourraient faire l'objet de travaux pour ce concours.
Enfin Mons. Constantin donne rapidement lecture des réponses faites par les ~~quatre~~ Syndicats de Dardagny, de Champagne, Jussy ~~et~~ Satigny et Vessy aux questionnaires envoyés au sujet de l'emploi et de la bonne conservation des machines agricoles fournies à l'aide du fonds Demole. Ces réponses sont généralement encourageantes cependant Mons. Wuarin trouve que cet argent est mal employé par la Classe, que nous ne favorisons qu'une partie du canton, que c'est un oreiller de paresse pour les syndicats qui eux mêmes n'ont point acheté de nouveaux instruments M.M. Constantin et de Candolle protestent énergiquement contre cette manière de voir, mais, vu l'heure avancée Mons. Bernard propose de renvoyer la discussion, qui pourra être très intéressante à la prochaine séance, ce qui est adopté.
La séance est levée à 11½ heures

Le vice-secrétaire.

Arthur Pictet

Bureau du 18 II 1905.

Présents — MM. Wuarin, Martin, Constantin, Bernard, de Candolle et Dumont. Excusés: MM. Patry, Borel et Privat.

Le procès verbal de la dernière séance est adopté moyennant une petite rectification de Mr Bernard qui n'a pas dit qu'il fallait faire un concours, mais qui a simplement proposé des sujets pouvant faire l'objet de travaux ou de concours.

Séance de Mars. — Mr Constantin annonce que pour la séance du mois de Mars, nous aurons le plaisir d'entendre Mr Butterre de Lausanne sur des expériences d'engrais sur prairies.

Mr Martin demande s'il faut apporter à cette séance les rapports des sociétés locales sur l'emploi des machines agricoles. Après discussion, il est décidé de porter aussi cet objet à l'ordre du jour.

Fonds de la Classe. — D'après la proposition qui avait été faite par Mr Borel au dernier bureau, Mr Bernard a étudié la question du placement des fonds de la Classe en obligations. Il est parfaitement exact que cet argent rapporte fort peu pas plus de 2 1/2 à 3%. Mr Bernard se montre donc favorable à un placement plus rémunérateur.

Alpage du Cercle. — Dans la dernière séance de la Classe, Mr Dunnid a présenté un intéressant rapport sur la question de l'Alpage du jeune bétail, création nouvelle qui est appelée à rendre des services aux agriculteurs, Mr Bernard pense que nous ferions bien de remettre ~~attribuer~~ une somme au Cercle attribuée à cet alpage, il propose 100 frs.

Mr Constantin présente des excuses au Bureau pour avoir omis de parler de ce sujet, il s'était déjà entretenu de cette question avec Mr Dunnid et avait promis une somme, Mr Dunnid s'attendait à la voir figurer au budget de 1905.

Mr de Candolle propose 200 frs.

Avant d'arrêter la somme que la Classe pense remettre

au Cercle pour l'alpage du bétail, Mr Muarin dit que le Cercle a l'intention d'organiser un concours de charrues cette année et veut demander à la Classe de participer à ce concours.

Mr Bernard, la question de l'alpage et le concours de charrues sont deux questions très différentes, il faudrait prélever une somme sur les Fond Denôle pour la question des pâturages, et remettre au Cercle une somme de, pour le concours de charrues sans nous mêler de l'organisation de ce concours.

Mr Martin estime, qu'il vaudrait mieux prendre l'argent que nous voulons remettre, sur les fonds de la Classe, que sur le Fond Denôle. Finalement, il est décidé de remettre 100 frs pour l'alpage pris sur les fonds de la Classe, et Mr le président informera le président du Cercle de cette décision par une lettre signée du président et du secrétaire.

Etude d'un concours. Mr Bernard demande qu'il soit nommé une commission pour l'étude d'un concours pr l'emploi du Fonds J. Boissier. Comme projet de concours, Mr de Candolle propose une Etude sur les bâtiments agricoles.

Mr Constantin sur la bonne tenue d'étables et conservation des fumages.

La Commission composée de MM. Patry, Muarin, Bernard Martin et Constantin étudiera les différents projets et décidera du concours à faire.

La séance est levée à 11h 10

A. Durant.

Mr Patry remercie encore Mr Martin pr cette séance d'installation. La Classe se réunira à midi.

A. Durant.

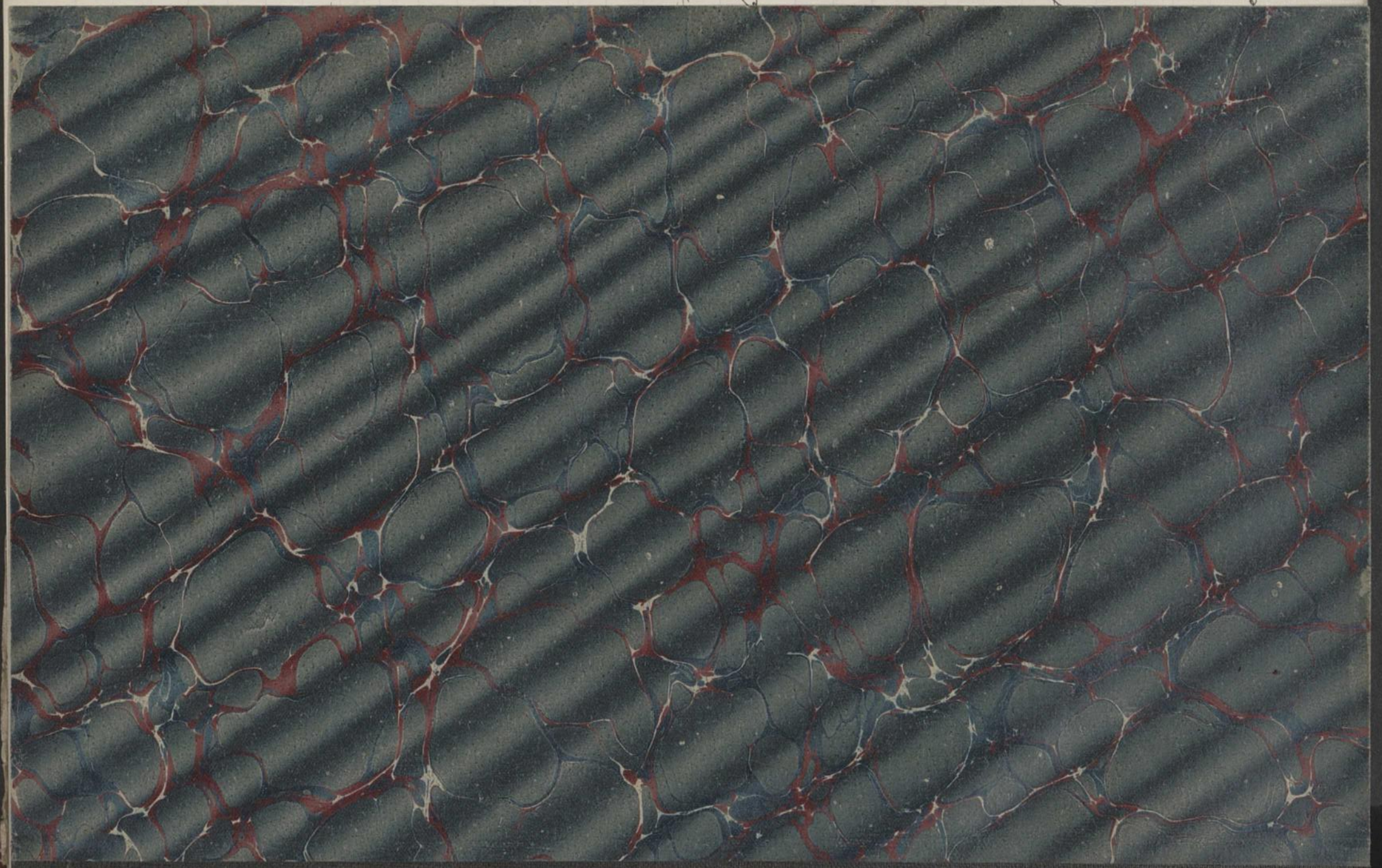

du 18 Mars 1900
au 18 Février 1905

Reliure et Dorure. PAPETERIE Fabrique de Registres.

PROCÈS VERBAUX DU BUREAU DE LA CLASSE D'AGRICULTURE

Rue des Allemands N° 6. Hri LAGIER Genève. Rue des Allemands N° 6